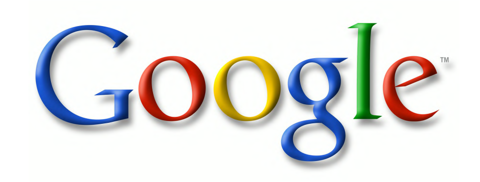
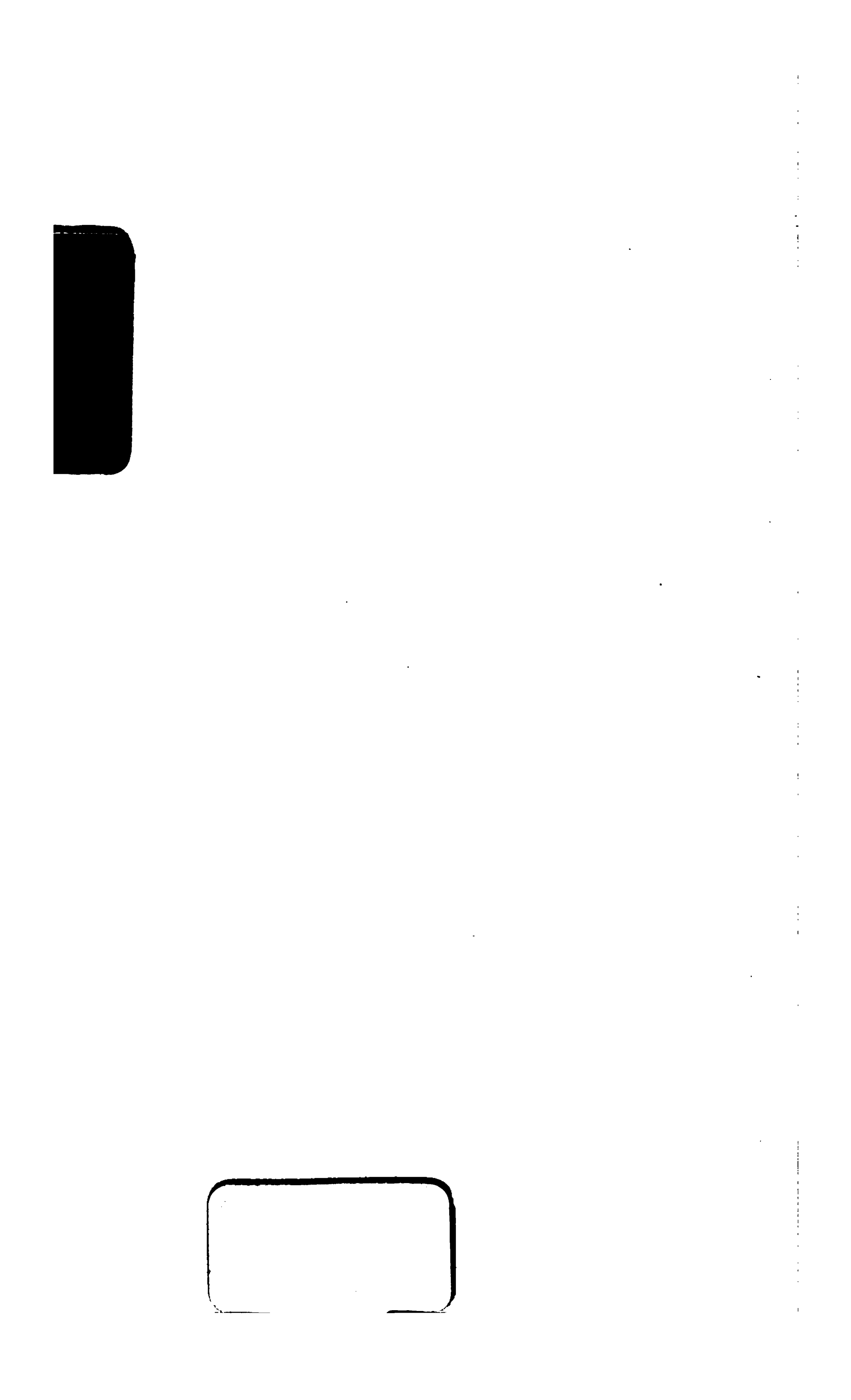
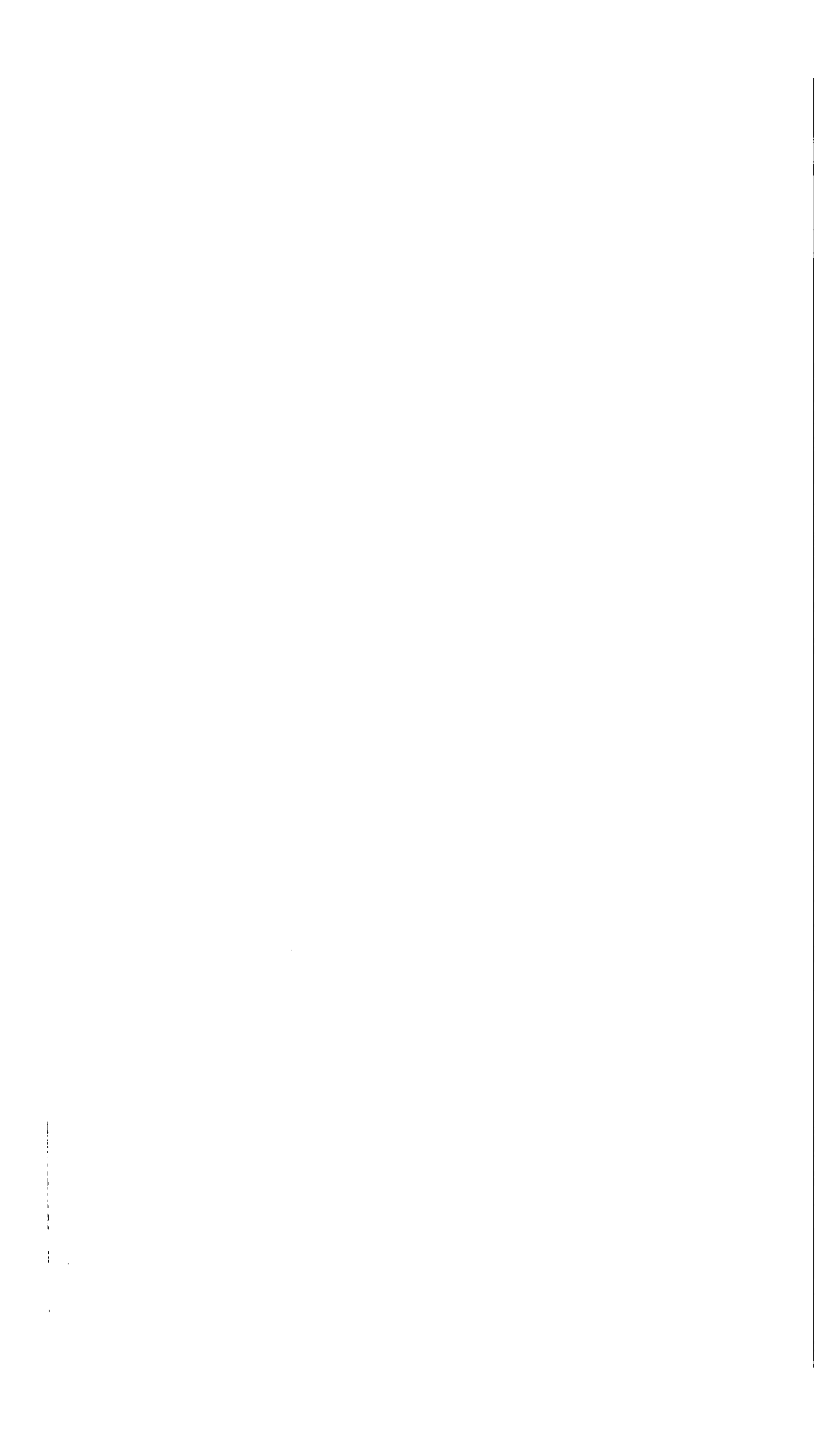










COLLECTION
DES MÉMOIRES
DES
MARÉCHAUX DE FRANCE
ET
DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS.

PREMIÈRE LIVRAISON.

MÉMOIRES
DU GÉNÉRAL HUGO.

TOME I;

PRÉCÉDÉ DES MÉMOIRES DU GÉNÉRAL AUBERTIN.

IMPRIMERIE DE E. POCHARD,
Rue du Pot-de-Fer-St.-Sulpice, n. 14.

MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL HUGO,

GOUVERNEUR DE PLUSIEURS PROVINCES

ET AIDE-MAJOR-GÉNÉRAL DES ARMÉES

EN ESPAGNE.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES OEUVRES COMPLÈTES DE SHAKSPEARE, SCHILLER, BYRON, MILLEVOYE, ET DES CHEFS-D'OEUVRE DES THÉATRES ÉTRANGERS,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS, N° 195.

M. DCCC. XXIII.

MÉMOIRES INÉDITS

SUR

LA GUERRE DE LA VENDÉE.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Ces Mémoires, écrits par un ancien officier supérieur, retiré du service depuis 1797, n'étaient point destinés à l'impression : l'Auteur voulait seulement les léguer, comme souvenirs, à sa famille ; mais ayant remarqué que des historiens accrédités ont été induits en erreur sur plusieurs événemens de la guerre de la Vendée, par l'usage qu'ils ont fait de documens puisés, soit dans les relations et mémoires antérieurement mis au jour, soit dans des notes et renseignemens fournis par des personnes intéressées ou mal informées ; il s'est déterminé à rendre publics, de son côté, quelques détails peu connus, et la réfutation, ou rectification de plusieurs faits controuvés ou inexacts que renferment les divers écrits dont il est question, et notamment l'ouvrage remarquable qui a pour titre :

VICTOIRES et CONQUÊTES, *Désastres* et *Guerres civiles des Français*.

Nous nous sommes d'autant plus empressés de seconder les vues de l'Auteur, en comprenant son Ouvrage dans notre importante collection, qu'on y trouvera des anecdotes piquantes, des observations judicieuses et des faits militaires jusqu'à présent inédits.

La déclaration suivante servira de garantie à cette publication :

« Sur mon honneur, je certifie véritables les faits et « actions relatés dans ces *Mémoires sur la Guerre de la* « *Vendée;* j'y ai assisté comme témoin et comme coopé- « rateur, souvent investi d'un commandement en chef.

Lunéville, le 20 février 1819.

« *Signé*, AUBERTIN,
« *Chevalier de Saint-Louis*. »

N. B. Nous avons jugé à propos de publier les *Mémoires de l'adjudant-général Aubertin* en même temps que les *Mémoires du général Hugo*, parce que la première partie de ceux-ci, traitant le même sujet (la guerre de la Vendée), le lecteur sera sans doute satisfait de trouver des documens analogues, réunis dans la première livraison de notre collection des *Mémoires des Généraux Français*.

MÉMOIRES

SUR

LA GUERRE DE LA VENDÉE,

EN 1793 ET 1794.

CHAPITRE PREMIER.

Services de l'Auteur. — Renforts envoyés dans la Vendée par le gouvernement républicain. — Formation des bataillons d'Orléans. — Insubordination des troupes. — Un bataillon de Paris. — L'étapier. — Succès des Vendéens. — Première affaire de Châtillon. — Westermann. — La femme du notaire. — Châtillon repris par les Vendéens.

DOMINIQUE AUBERTIN, né à Lunéville, le 28 avril 1751, se sentit de bonne heure un goût décidé pour le métier des armes. Son éducation était à peine achevée, qu'il s'engagea dans le régiment de Beauce, en 1767. Il y obtint, successivement, par son aptitude et comme récompenses d'une conduite toujours exemplaire, les grades de fourrier, sergent, sergent-major,

adjudant sous-officier, adjudant-major et quartier-maître trésorier. Plusieurs années avant la révolution, il était (suivant l'expression alors en usage), *officier de fortune*, sans appui, et sans autre protection que son mérite personnel. La durée de son service, dans le même corps, lui valut, en 1791, la décoration de l'ordre de saint Louis. Il avait fait, n'étant encore que simple grenadier, la campagne de 1771, dans l'île de Corse.

Le régiment de Beauce faisait partie de l'armée rassemblée en Flandre, sous les òrdres du maréchal de Rochambeau, lorsque la guerre de la révolution commença. Aubertin assista, avec ce corps, au combat de Quievrain, livré le 30 avril 1792, où le duc de Biron, à la tête de six bataillons et de six escadrons, remporta quelques avantages sur l'avant-garde du corps autrichien, commandé par le lieutenant-général Beaulieu. Plus tard, il se trouva à la bataille de Jemmapes, et à la prise des villes de Mons, Bruxelles et du château de Namur. Ces différentes affaires sont trop connues dans tous leurs détails, pour qu'il soit nécessaire d'en parler. L'auteur de ces Mémoires croit devoir également passer sous silence les divers événemens militaires qui eurent lieu dans le Nord, jusqu'à l'époque où la Convention nationale prit

la résolution de renforcer les troupes qui combattaient l'insurrection de la Vendée, par des détachemens tirés des armées du Nord, de la Moselle et du Rhin. Le contingent de l'armée du Nord fut fixé à six mille hommes, pris dans chaque bataillon d'infanterie de ligne et de volontaires de première formation (1791), au nombre de cinquante-quatre (*), non compris trois officiers (**). Aubertin, commandant alors une compagnie, fut mis à la tête du détachement de son régiment.

De Valenciennes, où était le rendez-vous général, les six mille hommes furent transportés sur des chariots, et par relais, jusqu'à Orléans. Ils y étaient depuis quelques jours, lorsque le trop fameux Santerre vint les passer en revue. Il réunit neuf détachemens pour former un bataillon provisoire, sans officier supérieur, sous le commandement du premier capitaine.

(*) Savoir : trois sergens, six caporaux, quarante-quatre fusiliers et un tambour.

(**) C'est vainement que les chefs de corps demandèrent au quartier-général de l'armée du Nord, alors commandée par Dampierre, qui fut tué quelques jours après, quel était l'ordre à suivre, sur le tableau, pour détacher les officiers (par exemple, si ce seraient les trois premiers des trois grades de capitaine, lieutenant et

Ainsi il y eut une formation de quatorze bataillons, par ordre numérique, auxquels on attacha le nom d'*Orléans*; les uns étaient composés de cinq détachemens de troupes de ligne, habillés en blanc, et de quatre détachemens de volontaires avec l'uniforme bleu; les autres bataillons étaient inverses, c'est-à-dire, cinq compagnies de volontaires et quatre de ligne. Le onzième bataillon, où se trouvait le capitaine Aubertin, était de cette dernière composition.

Ces bataillons provisoires quittèrent bientôt Orléans, non pas tous à la fois, mais en plusieurs colonnes, d'un jour à autre, toujours transportés sur des chariots et par relais, jusqu'à Tours. Dès leur arrivée, dans cette ville, on donna l'ordre, aux sous-officiers de chaque corps, de se rendre à la maison commune, pour procéder, par voie de scrutin, à l'élection d'un premier et d'un second lieutenant-colonel (*); l'auteur de ces Mémoires fut élu premier

---

sous-lieutenant, ou les trois derniers), l'état-major général garda le silence. Il s'ensuivit qu'il n'y eut pas de règle uniforme; les conseils d'administration prirent les uns la tête du tableau, les autres la queue.

(*) On appelait ainsi l'officier supérieur désigné plus tard sous le titre de *chef de bataillon*.

chef du onzième bataillon : un capitaine de volontaires, nommé La Rue, était le second.

La veille du départ de ce bataillon, que l'on dirigeait sur Niort, les soldats des compagnies de ligne, réclamèrent leur solde arriérée, et déclarèrent qu'ils ne se mettraient point en marche, avant de l'avoir reçue. Cette demande était commune à tous les autres soldats de là ligne, et il était probable qu'ils s'entendaient tous pour la faire. Le commandant Aubertin en prévint les représentans du peuple qui se trouvaient à Tours. Ceux-ci déclarèrent qu'ils ne pouvaient ni ne devaient accueillir cette réclamation, à laquelle il était d'ailleurs bien difficile de faire droit dans le moment.

La troupe étant rassemblée, le lendemain, pour le départ, des cris d'insubordination se firent entendre. Il fallut pérorer les séditieux, convenir de la justice de leur cause, faire sentir combien on la rendait mauvaise par la désobéissance, toujours sans exemple, chez le soldat français, lorsqu'il s'agit d'entrer en action. Aubertin réussit, dans cette tâche difficile, quand il eut ajouté à tous ses raisonnemens : qu'on n'avait jamais dit de notre nation, comme des Suisses, *point d'argent, point de soldats français.* Le 11e bataillon s'ébranla pour partir.

Pendant que ceci se passait, d'autres batail-

lons rassemblés sur différens points, refusaient de marcher et rompaient leurs rangs. Il régnait un désordre qui n'était rien moins que tranquillisant pour les habitans de Tours. On fut contraint, pour le faire cesser, d'entrer en négociation, et d'accorder quinze francs à chaque soldat de ligne. Cette concession faite, les bataillons insurgés rentrèrent dans l'ordre, et partirent pour leur destination. Les soldats volontaires n'ayant pas la même réclamation à faire, étaient restés tranquilles spectateurs de ce mouvement.

Avant d'arriver à Poitiers, où son bataillon devait séjourner, le commandant Aubertin fut informé qu'un autre bataillon, créé à Paris, et dont les soldats étaient tous des hommes achetés au prix de dix-huit cents francs, marchait sur ses traces, en faisant la même journée d'étape. Ce corps, de formation toute récente, était bien ce qu'il y avait alors de plus impur, de plus vil et de plus atroce en France. Il se composait d'hommes échappés des galères, flétris et condamnés à vie ou à temps, de prisonniers sortis de Bicêtre et autres maisons de force; de sorte qu'on pouvait dire, au propre comme au figuré, que c'était la plus mauvaise compagnie du monde. Comme tous ces bandits avaient beaucoup d'argent, ils ne prenaient point leur étape en nature; mais ils taxaient au plus haut

prix le rachat des rations, rançonnant, en outre, et pillant leurs hôtes. Des plaintes continuelles, et de tout genre, étaient portées, contre eux, par les habitans qui les avaient en horreur.

Le 11e bataillon d'Orléans devançait, de trois à quatre heures de marche, ce ramas de brigands, absolument sans frein, sans police, sans la moindre discipline. Le lendemain de leur arrivée à Poitiers, ils se rendirent, en foule, chez l'étapier pour le rachat de leurs rations qu'ils fixaient, eux-mêmes, à trente sols. Ce prix exorbitant ne pouvait convenir à l'étapier; il leur offrit (encore par crainte) les deux tiers. Irrités de ce rabais, auquel ils n'avaient pas été habitués dans leur marche, nos effrontés volontaires vinrent chez les deux conventionnels, en mission à Poitiers, où se trouvait alors le commandant Aubertin, pour récriminer sur ce qu'ils appelaient un vol manifeste. Ils exposèrent que, ne prenant point d'étape et vivant à leurs frais, ils avaient le droit de réclamer le prix des rations que l'État leur accordait. Aubertin leur représenta que, tout arrangement de cette nature, avec le fournisseur, lorsqu'il n'était point formellement autorisé, ne pouvait être que volontaire de la part de celui-ci, et, d'ailleurs, qu'ils n'avaient point le droit de taxer arbitrairement le rachat proposé par eux-mêmes; que,

lorsqu'on ne transigeait pas, de gré à gré, il n'y avait d'autre parti à prendre que celui de se contenter des rations en nature.

Cette discussion durait encore, quand l'appartement des conventionnels se remplit de soldats de ligne et volontaires d'autres bataillons qui venaient annoncer que l'étapier avait fermé sa maison, et qu'ils ne savaient plus à qui s'adresser pour recevoir leurs vivres.

Les délégués de la Convention, accompagnés d'un grand nombre d'officiers, et suivis d'une cohue de soldats, s'acheminèrent vers la maison d'étape, qui était effectivement fermée. Les voisins interrogés, répondirent que le fournisseur, redoutant les menaces qui lui avaient été faites par des soldats furieux, s'était enfui. Les mécontens formaient deux bandes : ceux qui demandaient l'étape en nature, et ceux qui voulaient rançonner l'étapier ; la première, se composait de tous les bataillons en général, et la seconde, seulement, du prétendu bataillon de Paris. Les deux commissaires conventionnels, qui avaient gardé le silence jusqu'alors, s'avisèrent de vouloir faire, à ce dernier, les reproches qu'il méritait ; mais les misérables qui le composaient, vomissant mille injures, menaçant de paroles et de gestes les sermonneurs, poussèrent l'audace jusqu'à faire mine de se jeter sur eux

pour les maltraiter; les officiers n'eurent que le temps de les couvrir de leurs corps, en déclarant à ces forcenés que, s'ils ne se retiraient pas sur le champ, ils allaient faire battre la générale, et ordonner de faire feu sur eux. L'attroupement se dispersa; il fut pris des mesures pour assurer, par une forte garde, la tranquillité de l'étapier, et lui donner la facilité de continuer ses distributions, sauf les arrangemens de gré à gré.

Le bataillon de Paris, dont nous venons de parler, n'avait de commun avec tous les autres levés dans la même ville, que sa dénomination; et celle-ci était d'autant plus fausse, que c'était, comme nous l'avons déjà dit, un ramassis de voleurs, vagabonds et gens sans aveu, qui appartenaient moins à Paris et même à la France, qu'aux différentes contrées de l'Europe. Cette troupe singulière avait pour destination les Sables d'Olonne; mais un petit nombre atteignit cette ville; les autres, ou désertèrent dans le trajet, ou encombrèrent les hôpitaux des lieux de passage, la plupart de ces brigands étant rongés par des maladies honteuses.

Le 11[e] bataillon d'Orléans arriva à Niort vers le milieu du mois de mai 1793. Il avait été précédé, et il fut suivi par plusieurs autres. M. de Biron, qui commandait alors l'armée républicaine,

avait son quartier-général dans cette ville. On craignait une attaque, on élevait des retranchemens, les arbres de la promenade étaient abattus, et l'on réparait à la hâte les vieux murs d'enceinte.

Quelques jours avant, les royalistes avaient défait les troupes de la république à Fontenay, chef-lieu du département de la Vendée, situé à cinq lieues de Niort, s'étaient emparés de la ville, avaient brûlé les archives du département, et fait un grand nombre de prisonniers, presque tous jeunes gens de réquisition. Ceux-ci furent ensuite renvoyés chez eux, après que les chefs vendéens eurent ordonné de leur couper les cheveux.

Toutes les troupes rassemblées à Niort formaient plusieurs camps autour de cette ville.

Bientôt le général Biron arrêta qu'une forte colonne se porterait sur Châtillon, centre des opérations des royalistes. Le rendez-vous des troupes fut indiqué à Saint-Maixent, où se trouvait la légion du Nord, commandée par Westermann (*), qui devait diriger l'expédition. Le

---

(*) Westermann, né en Alsace, avait pris le parti des armes avant la révolution. Lorsqu'elle se déclara, il en adopta les principes, et remplit la place de greffier près de la municipalité d'Haguenau. Dénoncé pour ses opi-

détachement était composé des deux bataillons de la légion, de quatre autres, au nombre desquels était le 11e d'Orléans, et du régiment de cavalerie légère qui faisait également partie du corps de Westermann. On y attacha quatorze pièces d'artillerie, servies par deux compagnies de canonniers à pied et à cheval. La force totale de l'infanterie était de deux mille sept cents hommes, partagés en trois divisions, qui partirent de Saint-Maixent le 28 juin, après avoir été passés en revue par le général Biron.

C'était sans doute une grande témérité d'aller avec des troupes aussi peu nombreuses attaquer le poste de Châtillon, éloigné de dix-sept à dix-huit lieues, situé au milieu des départemens insurgés, dans une espèce d'entonnoir, entouré de

---

nions exagérées, il vint à Paris, où il se fit remarquer dans les troubles qui eurent lieu au mois de juillet 1792. Il força un des premiers, dans la journée du 10 août, le palais des Tuileries, à la tête des fédérés de Brest; et fut envoyé, quelque temps après, en qualité de commissaire et avec le grade d'adjudant-général, à l'armée des Ardennes, où Dumouriez l'employa activement. Il lui confia le commandement de la légion du Nord, corps de nouvelle levée, qui, après avoir fait partie de l'armée du Nord, fut dirigé sur la Vendée, en 1793. (*Voyez* l'article Westermann, dans les différentes Biographies.)

bois, et dont les approches étaient défendues par un rassemblement considérable de royalistes, qui avaient une parfaite connaissance des localités.

Westermann s'avançant avec précaution, et faisant éclairer ses flancs par sa cavalerie légère, incendia sur sa route le village d'Amaillon, dont la plupart des habitans se trouvaient alors dans les rangs vendéens.

Entre la petite ville de Bressuire et celle de Châtillon, se trouve, à deux fortes lieues de distance de la première, le bois du *Moulin-aux-Chèvres*. Il présente à son entrée une large ouverture, formant un carré long, mais qui se rétrécit ensuite plus loin, à une certaine distance. Westermann, qui avait couché à Bressuire, en était parti à six heures du matin, le 1er juillet, avec toute son infanterie, laissant le gros de son artillerie, qui ne devait se mettre en marche que deux heures après, sous la garde de la cavalerie légère. A peine les bataillons étaient-ils engagés dans l'ouverture dont nous venons de parler, que la colonne reçut un feu roulant d'artillerie et de mousqueterie, par trois côtés à la fois, en tête et sur les flancs. Westermann ayant réussi d'abord à maintenir l'ordre dans les rangs, forma en bataille l'infanterie de sa légion en avant dans la largeur du terrain. Il couvrit le front de cette troupe par une excellente com-

pagnie de tirailleurs belges. La 2e division de la colonne, formée de deux bataillons dont l'auteur de ces mémoires avait le commandement, fit front par un *à gauche*, pour se former devant un des côtés du bois, et s'avança ensuite sous le feu des royalistes qui se trouvaient dans cette partie. A sa droite étaient deux pièces de quatre, placées vis-à-vis d'un chemin creux, qui, sortant du bois, aboutissait à la route que les deux bataillons venaient de quitter. Bédos, capitaine de grenadiers du 11e bataillon d'Orléans, aperçut à trente pas de lui, dans ce chemin creux, un gros de Vendéens, qui s'avançaient, tête baissée, pour s'emparer des deux pièces. Une manœuvre aussi habilement conçué que promptement exécutée, arrêta la marche des royalistes, qui furent contraints de rentrer dans le bois, après avoir laissé quelques morts sur la lisière et dans le sentier creux.

La 3e division fit un mouvement semblable vers l'autre côté du bois.

Les républicains occupaient un terrain couvert de la plus riche moisson. Il y avait d'excellens tireurs parmi les royalistes (*), et ils sem-

---

(*) Les paysans vendéens ne le cédaient en rien au plus habile chasseur. (*Voyez* les différens Mémoires sur la Vendée.)

blaient choisir à plaisir leur but : les uns donnaient la préférence aux soldats vêtus de blanc, les autres aux bleus (on doit se rappeler que les bataillons de la formation étaient composés de troupes de ligne et volontaires). Le commandant Aubertin avait déjà perdu bon nombre d'hommes, lorsqu'il prit le seul parti qu'il y avait à prendre, celui de faire sortir des rangs de nombreux tirailleurs, qui se portèrent rapidement dans le bois pour faire cesser le feu meurtrier qui en partait. Ce mouvement, imité par les autres divisions, décida l'affaire, les royalistes se dispersèrent, le feu cessa, les blessés furent ramassés, placés dans des voitures qu'on dirigea sur Bressuire, et la colonne continua sa marche sur Châtillon, que les royalistes évacuèrent à son approche (*).

Westermann, à la tête de ses troupes, arrivé le même jour à Châtillon, dans l'après-midi, se hâta de faire les dispositions convenables à la sûreté de ce poste. Il garda, dans la ville, les

(*) Le gros de l'artillerie des républicains, escorté par la cavalerie légère, ne rejoignit la colonne qu'après l'action.

Les royalistes avaient emmené leur artillerie, qui consistait en plusieurs pièces d'une livre de balles, montées sur de petits affûts roulans qui pouvaient être traînés ou portés partout.

deux bataillons de sa légion, posta sa cavalerie dans les dernières maisons sur la route de Mortagne, fit mettre en batterie deux pièces de quatre sur la route de Bressuire, plaça quatre bataillons sur une hauteur, coupée presque à pic, qui domine la ville et au pied de laquelle coule un ruisseau. On arrive à cette hauteur par la route de Mortagne, qu'on laisse ensuite pour suivre un très mauvais chemin, grimpant à gauche, et qui se prolonge, un quart de lieue environ, jusqu'à l'entrée d'un bois. C'est dans ce chemin que furent placées dix pièces de canon, et derrière, sur une ligne irrégulière, les quatre bataillons en face de Mortagne et en arrière de Châtillon.

Les troupes ainsi réparties et placées, les chefs espéraient qu'elles resteraient à leurs postes; mais l'indiscipline ne tarda pas à se manifester. Un grand nombre de soldats, habitués à la licence, voulurent rentrer dans Châtillon. Ils abandonnèrent leurs bivouacs et se répandirent à travers la ville. Il s'en suivit le plus grand désordre. Presque tous les habitans avaient pris la fuite avec les Vendéens; les maisons étaient désertes. Les caves furent d'abord assaillies; et l'une de celles appartenantes à l'hôpital civil, remplie de vins de Bordeaux, fut forcée. Le commandant Aubertin était avec

Westermann, lorsqu'on vint le prévenir de cette violation. Ils se rendirent tous deux, avec un détachement de la garde de police, au lieu du délit, et virent les tonneaux enfoncés et le vin coulant de toutes parts. Aubertin indigné, ordonna de faire feu sur les auteurs de ce dégat.

Peu d'instans après, une dame tout éplorée, aborda ce commandant au milieu de la grande rue, et, lui exposant qu'elle était ruinée, que sa maison venait d'être pillée et dévastée, elle le conjura de vouloir bien s'y rendre avec elle. Aubertin ayant rencontré, chemin faisant, le capitaine de grenadier Bédos, qui venait d'entrer en ville pour affaires de service, s'en fit accompagner. Arrivés à la maison en question, ils la trouvèrent remplie de soldats, qui, au milieu des plus bruyans transports de l'ivresse, se contentaient toutefois, pour le moment, de vider les bouteilles de la propriétaire. Il n'est pas douteux que les choses n'eussent été poussées plus loin, dans un lieu surtout qui annonçait l'opulence; mais la présence des deux officiers imposa de la retenue aux soldats, qui finirent par abandonner la maison, non sans beaucoup d'efforts de la part du commandant et du capitaine. La dame témoigna à ceux-ci toute la reconnaissance du service qu'ils venaient de lui rendre, et leur fit les plus vives instances pour

qu'ils fixassent leur logement chez elle. Aubertin et Bédos ne pouvant pas remplir ses desirs, lui donnèrent le conseil de tenir la porte bien fermée et barricadée, et de n'ouvrir à qui que ce fût. Il était quatre heures; les deux officiers, pressés par la faim, prièrent la dame qu'ils venaient d'obliger si essentiellement, de leur procurer, en payant, du pain et une bouteille de vin. Elle y consentit d'assez bonne grâce et les fit passer dans un cabinet où les soldats n'avaient pas pénétré, et qui était décoré en oratoire. Là, après avoir servi ce qu'ils avaient demandé, elle leur apprit que son mari, notaire de Châtillon, était l'un des membres du conseil supérieur des royalistes ; elle ajouta qu'elle avait beaucoup d'inquiétude et de chagrin; qu'une de ses sœurs, religieuse, était cachée dans la maison. Aubertin chercha à la rassurer, et, avant de prendre congé d'elle, voulut lui faire accepter le prix de ce qu'elle leur avait fourni. Elle s'y refusa; mais, en partant, le commandant glissa, sur la table, un assignat de 5 fr., seule monnaie qui eût cours alors. On a cru devoir entrer dans ces détails, assez peu importans d'ailleurs, parce qu'ils serviront à faire apprécier la conduite subséquente de la femme du notaire, que l'on fera connaître plus tard.

Le 2 juillet, le commandant Aubertin fit une reconnaissance jusque au bois, situé en avant du front de son bivouac, et ne remarqua rien d'alarmant. Mais l'esprit dont sa troupe était animée, lui faisant craindre de voir se renouveler le désordre de la veille, il jugea indispensable de prendre les mesures les plus vigoureuses pour maintenir les soldats à leur camp sur la hauteur. Les postes de la ville devaient particulièrement concourir à ces mesures, en repoussant et arrêtant tous ceux qui se présenteraient pour y entrer. Les troupes de l'extérieur ne voyaient point, sans jalousie, les deux bataillons de la légion du Nord occuper Châtillon. Aubertin s'y rendit pour se concerter avec Westermann, tant sur cet objet que sur d'autres relatifs à la situation actuelle. En allant trouver ce général, Aubertin vit arriver environ deux mille réquisitionnaires de tout âge, et dont un grand nombre étaient pères de famille. Mal vêtus et sans uniformes, n'ayant pour armes que des piques, ces hommes appartenaient aux départemens et arrondissemens voisins, non insurgés. Tel était le renfort que les commissaires de la Convention faisaient passer à un partisan imprudent, pour occuper le centre d'un vaste pays dont les habitans avaient tous les armes à la main, et qui, au premier coup

de tocsin, pouvaient être rassemblés au nombre de quarante ou cinquante mille hommes, sous des chefs énergiques, habiles et prudens.

Il était un peu plus de onze heures de la matinée, lorsque le commandant Aubertin entra chez Westermann. Après les communications et les observations faites, le général voulut inviter le chef de bataillon à dîner; mais celui-ci répondit, que la circonstance n'était pas assez tranquillisante pour accepter une semblable proposition. Il remontait à cheval, quand une fusillade des plus vives se fit entendre à la fois de tous les points de la circonférence de Châtillon; c'étaient les royalistes qui avaient fait leur approche, ventre à terre, à la faveur des blés. Une terreur panique s'empare des troupes républicaines; ils abandonnent leurs positions, toute l'artillerie; et les hommes qui occupaient la hauteur se laissent glisser jusque dans les eaux qui en baignent le pied. On ne résista sur aucun point, la plupart des soldats étant dispersés pour aller à la maraude.

La cavalerie de Westermann se conduisit avec une insigne lâcheté; elle abandonna, sans y être forcée, son poste sur la route de Mortagne, et rentra en ville, au grand galop, pour aller se mettre à la tête de la déroute, et la continuer avec la plus grande vitesse jusqu'à Par-

tenay. Cette troupe voulait conserver, aux dépens de l'honneur, le butin immense qu'elle avait fait dans ses excursions spoliatrices.

Quoique bien inférieure aux assaillans, l'infanterie aurait pu faire sa retraite, si elle eût été protégée par la cavalerie légère; mais se voyant abandonnée par celle-ci, et la chaleur étant excessive, elle jeta armes et bagage pour se sauver plus vite. Plusieurs centaines de soldats périrent de soif et de lassitude; beaucoup furent tués dans la déroute, et le reste ne dut la vie qu'à l'humanité bien connue de messieurs Lescure, Bonchamp et d'Elbée, sans distinction d'uniforme. Presque tous les officiers furent tués ou faits prisonniers; ceux qui étaient montés se formèrent en peloton, et opérèrent leur retraite, à grande distance de la cavalerie, qui les précédait, sans être inquiétés ni abordés par les royalistes.

C'est un fait constant que Westermann n'attacha aucune importance à l'avis qui lui fut donné par quelques habitans du parti républicain, des rassemblemens qui se formaient depuis deux jours, au son du tocsin, dans les paroisses environnantes.

Si, au produit de ce grand rassemblement, opéré autour de Châtillon, on ajoute les deux divisions de Lescure et de Bonchamp, qui s'é-

taient retirés la veille vers Cholet et Mortagne, on peut, sans être taxé d'exagération, porter les forces royalistes à quarante mille hommes, tandis que les républicains n'avaient à leur opposer que les trois mille et quelques combattans qui formaient la colonne partie de Saint-Maixent; car les deux mille réquisitionnaires, dont on a déjà parlé, ne peuvent entrer en ligne de compte (*).

(*) Ces détails, qui sont de la plus grande exactitude, doivent servir à rectifier quelques erreurs consignées dans plusieurs des Mémoires sur la Vendée, où les historiens de cette guerre ont puisé leurs documens.

1°. L'affaire du Bois-aux-Chèvres est portée à la date du 16 juillet, tandis qu'elle a eu lieu le 1er de ce mois.

2°. Le séjour des républicains à Châtillon n'a été que de vingt-quatre heures; ainsi il n'y a pas eu un intervalle de trois jours entre le combat en avant de Châtillon et la reprise de cette ville par les royalistes.

3°. Dans ce même combat du Bois-aux-Chèvres, Westermann n'a pas attaqué les royalistes; ce sont ces derniers qui ont pris l'initiative, ainsi que le rapporte M. Aubertin. Le général républicain ne s'y attendait pas; et la preuve en est, qu'il avait laissé à Bressuire sa compagnie d'artillerie légère, son parc et la cavalerie de la légion du Nord, avec l'ordre de ne quitter cette ville que deux heures après.

4°. Le renfort de deux mille requisionnaires, arrivés

dans la matinée du 2 à Châtillon, doit être considéré comme nul, puisque ces hommes n'étaient armés que de piques, dont ils n'essayèrent même pas de faire usage. Ils furent tous faits prisonniers dans les premiers momens de l'attaque des Vendéens.

(*Note de l'Auteur.*)

CHAPITRE II.

Marche de deux divisions républicaines sur Châtillon. — Deuxième affaire devant cette ville. — Elle est reprise sur les Vendéens. — Déroute. — Nouvelle occupation de Châtillon. — Réflexions et détails sur ces opérations. — Conduite généreuse de Lescure et Bonchamp. — Le capitaine Bédos. — Encore la femme du notaire.

Après la désastreuse affaire de Châtillon, le commandant Aubertin retourna à Niort, où il avait laissé quelques hommes de son bataillon. Il ramenait avec lui cinq officiers et neuf soldats, qui s'étaient échappés en restant dans les bois. C'était tout ce qui restait de quatre cent cinquante hommes présens sous les armes en partant de Saint-Maixent.

Dans cette triste situation, le général Nouvion, chef de l'état-major d'une des divisions de l'armée républicaine, proposa au chef Aubertin de l'employer près de lui, en attendant que de nouvelles levées permissent de réorganiser le 11e bataillon d'Orléans.

Le général Chalbos commandait cette division, dont le quartier-général fut transféré de

Niort à Fontenai-le-Comte. Il nomma Aubertin sous-chef provisoire de son état-major.

Dans les premiers jours d'octobre, le même général reçut l'ordre de mettre ses troupes en mouvement. Sa division était forte de cinq mille hommes, partagés en deux brigades ou colonnes, que commandaient les généraux Le Comte et Westermann. Le premier était un jeune homme plein d'énergie et de valeur, ex-chef d'un bataillon de la Charente, appelé *le Vengeur;* il avait récemment remporté un avantage sur les Vendéens, à Chantonnai. Westermann, qui commandait toujours la légion du Nord, se donnait le titre de général de brigade, sans en avoir reçu, disait-on, le brevet.

La division partit de Fontenai pour se rendre à la Châtaigneraie. Le jour suivant elle bivouaqua entre ce dernier lieu et Bressuire, et fut jointe dans cette ville, le six octobre, par l'armée dite de Saumur, qui ne formait, dans le fait, qu'une division plus forte d'un millier d'hommes que celle du général Chalbos. Deux représentans du peuple accompagnaient cette prétendue armée.

Peu de temps après la réunion de ces forces, à Bressuire, il arriva un événement dont le récit confirmera ce que nous avons déjà dit de l'indiscipline du soldat républicain. L'armée de

Saumur était commandée par un général dont le nom est resté inconnu à l'auteur de ces Mémoires. Il jouissait de l'estime et de la confiance de ses troupes. La veille du départ des deux divisions pour se porter sur Châtillon, les commissaires conventionnels reçurent un arrêté du gouvernement, qui destituait ce général. Son successeur, nommé Muller, était porteur de cet acte. Le bruit se répandit que le nouveau venu était naguère danseur à l'Opéra, et il est vrai de dire que sa tournure semblait justifier cette assertion. Quoiqu'il en fût, les représentans firent rassembler la division de Saumur pour recevoir ce Muller comme commandant en chef. Mais tous les soldats, d'un commun accord, déclarèrent à haute voix qu'ils ne le reconnaîtraient point. C'est en vain que les conventionnels pérorèrent et menacèrent les mutins, ceux-ci persistèrent dans leur insubordination, et pour apaiser le tumulte, on fit rompre les rangs.

Le moment était critique; l'autorité craignait de se compromettre vis-à-vis le gouvernement, en maintenant dans ses fonctions le général destitué. On tint conseil; les autres généraux, n'osant ouvrir un avis décisif, proposèrent un arrangement. Il fut arrêté que le destitué emploierait son influence pour ramener les soldats

à leur devoir; il eut le bon esprit et la sagesse de s'y prêter. On lui donna la journée pour disposer la troupe à recevoir Muller le lendemain, au moment du départ.

Chacune des deux divisions fut rassemblée séparément à une distance assez éloignée; celle du général Chalbos devait tenir la tête, parce que le terrain ne permettait pas (comme en général dans tout le pays vendéen) de faire marcher les troupes sur des colonnes parallèles. Elle était formée en trois brigades ou subdivisions, destinées à marcher en une seule et même colonne, suivant leur rang. La première était commandée par un nommé Chambon, tout nouvellement arrivé à Bressuire, et qui, de simple lieutenant de chasseurs, avait été promu au grade de général de brigade, qu'il allait remplir pour la première fois dans une arme qui lui était étrangère; militaire, d'ailleurs, sans capacité et sans instruction. La seconde brigade était sous les ordres du général Le Comte, et la troisième sous ceux de Westermann.

La division était prête à partir, lorsqu'on apprit que l'armée de Saumur s'obstinait à ne pas vouloir de son nouveau chef, et qu'on était encore dans la nécessité d'appeler l'ancien, pour la déterminer à l'obéissance. Le général Chalbos

n'en commença pas moins son mouvement. La troupe allait atteindre le Bois-aux-Chèvres, dont il a été question dans le chapitre précédent, lorsque la tète de la colonne fut attaquée tout à coup par les royalistes, qui venaient de sortir du bois. A cette agression brusque et violente, les républicains ne purent opposer aucun front; ils arrivaient sur la ligne de bataille et se formaient lentement sous le feu de l'ennemi. Toutefois, il est juste de dire qu'ils ne reculaient point, malgré leurs pertes en morts et en blessés. Les deux pièces de la première brigade, qui avaient suivi le mouvement de la tête, en appuyant trop à droite dans les genêts et bruyères, n'avaient pu encore faire feu; un gros de royalistes s'avance pour s'en emparer; elles allaient être enlevées, sans le dévouement et l'intrépidité de cent soixante grenadiers de la garde de la Convention, qui, s'étant formés en un instant, résistèrent seuls au choc des Vendéens. Ce fut la dernière affaire de cette guerre où ces braves gens, qui servaient d'exemple aux autres troupes, combattaient; tous furent blessés, sans exception, et plus de cent mis hors de combat. Le général Chambon se fit tuer dès le commencement de l'action, sans utilité, et en allant braver les Vendéens. Un paysan l'ajusta, le démonta, et s'empara de son cheval.

Le général Le Comte, en arrivant à son tour sur la ligne, et cherchant à former sa brigade, fut blessé mortellement, et transporté à Bressuire, où il expira quelques jours après.

Malgré cette perte d'officiers et de soldats, les deux premières brigades de Chalbos achevèrent de se former. Le feu continuait avec la même vivacité de la part des royalistes. Le fort de l'action était à leur gauche, où Lescure avait placé ses hommes les plus intrépides. La droite des républicains était très maltraitée; le feu n'était point égal dans les deux partis; celui des Vendéens était soutenu et mieux nourri, leurs rangs étaient plus nombreux, et les pertes remplacées par des réserves postées dans le bois. Leur droite, débordant de beaucoup la gauche des républicains, refusait son extrémité. Lescure avait placé, à cette aîle, des dernières levées faites à la hâte et peu aguerries. Comptant peu sur leur coopération active, il ne les tenait là, pour ainsi dire, que pour la montre.

La tête de la 3e brigade, qui devait nécessairement se porter vers la droite de la ligne républicaine, pour la renforcer, fit, au contraire, *un demi-à-gauche*, et marcha diagonalement sur la droite des royalistes. Westermann, plein de confiance en ses moyens militaires, ennemi

né de toute subordination, ne prenant ordinairement conseil que de sa tête, sans s'embarrasser de la position critique des deux premières brigades, s'en éloignait avec un tiers de sa troupe, et manœuvrait sans observer aucun ordre. Il est inconcevable que les chefs qui commandaient le centre et la droite des royalistes, n'aient pas profité de cette occasion, pour envelopper l'imprudent général.

Celui-ci, à cheval à la tête de sa colonne, accélérait sa marche vers l'extrême droite de l'ennemi, sans s'inquiéter s'il était suivi par toutes ses troupes; les soldats désunis prolongeaient la colonne, qui n'occupait pas moins d'une demi-lieue de terrain, presque sous les yeux de la droite, et entièrement sous ceux du centre des Vendéens, bien supérieurs aux républicains, dont la ligne ne formait pas le tiers de celle de leurs adversaires.

Le général Chalbos, s'apercevant de la manœuvre de Westermann, chargea le commandant Aubertin de lui porter l'ordre de venir, à l'instant même, occuper sa place en ligne.

En quittant la droite du champ de bataille, Aubertin était loin de prévoir l'heureuse issue de cet engagement entre des forces aussi disproportionnées. La division de Saumur n'avait pas fait sa jonction avec celle de Chalbos, et

l'on n'en recevait aucune nouvelle. La troupe combattante était réduite à moins de quatre mille hommes, et tout présageait une défaite. C'est avec ce pressentiment qu'Aubertin allait trouver Westermann. Il suivit sa trace à travers la plaine, et, traversant genêts et bruyères, il l'atteignit à une lieue de distance, et lui remit l'ordre du général Chalbos. Westermann répondit, sans s'arrêter, qu'il allait droit à Châtillon. Chose étonnante ! à mesure qu'il avançait, toujours à peu près en désordre, la droite des Vendéens disparaissait insensiblement ainsi que leur centre, et les républicains allaient traverser, sans obstacle, le même terrain qu'occupaient, un instant avant, leurs adversaires, sans qu'on pût se rendre compte des motifs de ce mouvement rétrograde. Aubertin se trouvant trop éloigné du général Chalbos pour le rejoindre, prit le parti de suivre le mouvement de Westermann, et entra dans Châtillon avec lui. Chemin faisant, il avait eu la franchise de dire à ce général, qu'il devait se rappeler la terrible leçon du 2 juillet, et ne pas s'exposer à une semblable catastrophe, en compromettant ainsi les douze à quinze mille hommes qui composaient sa colonne, sur les derrières de l'armée royale. En effet, Westermann ignorait lui-même le but de la retraite de l'aile droite des

Vendéens, et si ces troupes avaient pris le chemin de Mortagne, ou celui de Cholet. Le centre, qu'on avait vu disparaître également, pouvait être allé renforcer la gauche qui avait déjà obtenu quelque avantage sur les deux premières brigades de Chalbos, dont les généraux étaient hors de combat; et, après avoir achevé d'écraser ces troupes, revenir ensuite sur Châtillon, pour cerner et exterminer, de concert avec le centre et la gauche disparus, la poignée de soldats qu'un général imprudent y conduisait comme dans une souricière. Fort heureusement la fortune trompa ces conjectures très raisonnables. La droite des Vendéens s'était réellement mise en retraite, intimidée sans doute, par la marche audacieuse de Westermann (*); le centre avait suivi ce mouvement, et la gauche, se voyant privée de ces deux appuis, rentra lentement et en continuant son feu, dans le Bois-aux-Chèvres.

Westermann, entré dans Châtillon, sans coup férir, n'avait aucune nouvelle de l'issue du

---

(*) A une certaine distance, des yeux peu exercés à la guerre jugent mal des objets; douze à quinze cents hommes, marchant en désordre et à de longs intervalles, parurent aux yeux des Vendéens une troupe beaucoup plus considérable.

combat. Il prit des précautions pour éviter une surprise, et pour se défendre avec avantage, si on venait l'attaquer. Sa troupe passa la nuit sur le *qui vive !* sans quitter les armes, et prête à se porter, en cas d'alarme, sur les points menacés. On s'attendait à recevoir une ordonnance du général Chalbos pendant la nuit; cet espoir fut déçu et ne se réalisa même pas pendant la journée qui suivit. Westermann était dans la plus vive inquiétude; enfin, dans le cours de la seconde nuit, un peloton de chasseurs à cheval, parvint à Châtillon, apportant l'avis que le reste de la division arriverait le lendemain à onze heures du matin, ainsi que l'armée de Saumur, conduite par son nouveau général.

La réunion de ces deux divisions à Châtillon, présentait une masse de dix à onze mille hommes, avec un parc de quatorze bouches à feu de différens calibres. Ces troupes furent placées autour de la ville. Les généraux, dans la plus parfaite tranquillité, ne pensaient point que les royalistes fussent assez audacieux pour attaquer des forces si nombreuses, bien qu'elles fussent postées, toutefois, de manière à ne pas profiter de cet avantage. Le meilleur parti eût été de placer en masse les deux divisions, l'une sur la route de Mortagne, et l'autre sur la route

de Cholet, avec des avant-postes de sûreté, chacune d'elles ayant une réserve dans la ville; au lieu d'isoler, pour ainsi dire, les bataillons dans des postes ou des cantonnemens, sans communication facile. On n'en fit rien. Le chatouilleux amour-propre fait commettre, à la guerre, bien des fautes et des bévues. Ce qu'on aura peine à croire, c'est que l'artillerie, à l'exception de quelques pièces, fut placée précisément dans la même position, où elle se trouvait trois mois auparavant; les bataillons restèrent isolés. Le sous-chef d'état-major Aubertin, blâma ouvertement ces dispositions; il en démontra les inconvéniens; ses observations ne furent pas accueillies. Il interpella Westermann, en qui il reconnaissait plus d'expérience et de moyens militaires qu'aux autres chefs; mais ce général ne tenait aucun compte des mesures de précaution devant l'ennemi, et Chalbos, dans cette circonstance, s'en rapportait entièrement à lui. Westermann pouvait être, et se montrait souvent terrible dans l'attaque et la poursuite; mais il manquait d'habileté et surtout de prévoyance dans la défense.

Appelé à l'état-major général, le 8 octobre, entre sept et huit heures du matin, Westermann reçut l'ordre de Chalbos de se porter en reconnaissance vers Mortagne, avec deux pièces

de quatre et tel nombre de troupes, qu'il jugerait convenable pour cette opération.

Mortagne est à trois lieues de Châtillon, ainsi que Cholet du côté opposé. Deux grandes routes servent de communication avec ces deux villes; il y en a une troisième, qui n'était alors que commencée, pour aller de Châtillon à Bressuire.

Westermann ne tarda pas à se mettre en mouvement avec sa brigade. Vers une heure de l'après-midi, on entendit, à Châtillon, le bruit du canon dans l'éloignement. Chacun formait ses conjectures, lorsqu'une ordonnance arriva de la part du commandant de la reconnaissance, au général Chalbos, pour l'inviter, assez ridiculement, à rester tranquille; mais le feu augmentant d'intensité, et se rapprochant de la ville, Chalbos et son état-major montent à cheval, et se portent jusqu'au pied de la hauteur, sur la route de Mortagne. Un bataillon était sous les armes dans une petite prairie à droite, et prolongeait la route. Le général s'arrête; bientôt on aperçoit des soldats fuyant en désordre, poursuivis par Westermann qui galoppait dans les terres après eux; il avait ôté son habit, et, la manche droite de sa chemise retroussée, il sabrait, à la fois, républicains et royalistes; un de ces derniers étant parvenu à saisir la queue

de son cheval, faisait des efforts pour l'arrêter; Westermann s'en étant aperçu, lui assena plusieurs coups de sabre pour lui faire lâcher prise.

Le bataillon sous les armes, les officiers d'état-major et les cavaliers, qui escortaient le général Chalbos, avaient les yeux fixés sur lui pour recevoir ses ordres et les exécuter; mais, à la grande surprise de tous, sans proférer une seule parole, il tourne bride tout à coup pour rentrer dans Châtillon. Chacun suit ce mouvement, et, dès lors, la déroute devient générale. On abandonna canons, caissons, bagages; ce fut un encombrement inexplicable au milieu de Châtillon. On avait mis deux pièces de canon en batterie sur la route de Bressuire, qui servirent à protéger la retraite des troupes; elle s'opéra malgré la confusion générale, sans que les royalistes fissent des prisonniers, bien que les républicains fussent débordés à droite et à gauche, par quelques centaines de tirailleurs. Un certain nombre de soldats républicains, sans en recevoir l'ordre, quittèrent la route pour répondre à cette tiraillerie des Vendéens, qui disparurent bientôt. Ici, il est juste de dire que la plupart des troupes ne fuyaient point par l'effet d'une terreur panique. Au contraire, elles étaient indignées de la conduite de leurs généraux; déjà on parlait de retourner à Châtillon;

plusieurs cavaliers vendéens se montraient encore sur les derrières, lorsque les deux frères Faucher, volontaires à la suite du quartier-général (*), plus irrités que les autres, de la retraite honteuse qui s'effectuait, s'élancent au galop sur ces cavaliers royalistes, les attaquent et les mettent en fuite, après un engagement de quelques minutes. L'un de ces frères ju-

(*) Ces deux frères jumeaux étaient tellement ressemblans, que ce n'était qu'après avoir vécu quelques jours avec eux, qu'on pouvait parvenir à les distinguer par leurs noms d'Alexandre et de César. Ils faisaient partie d'une compagnie franche de la Gironde, envoyée dans la Vendée. Comme ils étaient très remarquables et qu'ils avaient reçu une éducation soignée, Chalbos les appela à son état-major, n'ayant d'autre qualité que celle de volontaires.

L'auteur de ces Mémoires les a connus pendant trois ou quatre mois, ils étaient fils d'un commissaire des guerres. Celui-ci ayant été tué en duel, on dit que la mère des deux jeunes gens avait conservé sa chemise ensanglantée, et qu'elle la leur montrait souvent, en les excitant à venger leur père.

On sait que les frères Faucher, parvenus l'un et l'autre au grade de général, ayant embrassés avec chaleur le parti de Napoléon, lors du retour de cet ex-empereur, en 1815, furent traduits pardevant une commission militaire à Bordeaux, condamnés à mort et fusillés.

meaux, nommé César, reçut quinze coups de sabre dans cette affaire honorable.

On ne peut imputer qu'à l'impéritie, à l'incapacité et à la lâcheté du général Chalbos, la perte d'une belle artillerie, des caissons, et de tous les équipages des deux divisions. Il n'avait pu juger de rien dans la situation où il se trouvait au pied de la hauteur. Qui l'empêchait de se mettre à la tête du bataillon qu'il avait sous sa main; de gravir la colline pour secourir et appuyer la reconnaissance de Westermann, qui, par ce moyen, se serait ralliée; d'envoyer à d'autres bataillons l'ordre d'accourir pour le joindre et rétablir le combat? Ce que ce général ne put faire avec plus de neuf mille hommes, on va voir Westermann l'exécuter avec huit à neuf cents (*), quelques heures après.

Aubertin gémissait avec le général Nouvion

(*) Si Chalbos, qui affectait un républicanisme exagéré, n'avait pas eu autant de crédit auprès des représentans du peuple, il eût été dénoncé et traduit comme traître au tribunal révolutionnaire. Il y a lieu de croire qu'il rejeta sur ses troupes, le résultat de sa lâche conduite. Il est certain que l'armée républicaine était bien plus nombreuse que la troupe des royalistes. Ceux-ci avaient porté la majeure partie des forces, précédemment employées à l'affaire du Bois-aux-Chèvres, sur la Tremblaye, Cholet

sur les résultats de cette fatale journée; sur la perte de l'artillerie et de tous les bagages de l'armée. Ils s'occupèrent de rétablir l'ordre dans les deux divisions; les troupes reprirent de la confiance; et, quoique sans artillerie, une partie demanda à marcher de nouveau sur Châtillon, pour y surprendre les royalistes.

On était alors à deux lieues et demie de distance de cette ville, sur le même terrain, ou à peu près, qu'avait occupé le centre des royalistes à l'affaire du Bois-aux-Chèvres. Le chef du 9ᵉ bataillon d'Orléans, outré de ce que Chalbos ne se rendait pas au vœu des soldats, enlève le drapeau du bataillon des mains de celui qui le portait, le plante sur la route en s'écriant : « A Châtillon! — A Châtillon! » répètent aussitôt deux ou trois mille braves, en se précipitant vers le signe de ralliement. La tête de colonne en retraite s'arrête; les commissaires conventionnels et Chalbos sont prévenus de la résolution prise par cette troupe; on tient conseil, et l'on convient de ne hasarder qu'un détachement de huit à neuf cents hommes pour cette expédition. Westermann, qui en avait ouvert l'avis, offre

---

et Beaupréau, afin de faire face à l'armée de l'Ouest, qui les força de passer sur la rive droite de la Loire, le 19 octobre.

de diriger cette petite colonne, et de réparer par une action d'éclat la honte et les désastres de la journée. Il y avait encore une heure de jour. Le détachement reçut l'ordre de marcher dans le plus profond silence, et, à son arrivée devant les avant-postes ennemis, calculée entre neuf et dix heures du soir, de répondre au *qui vive* des Vendéens : « Armée d'Anjou, *vive le roi!* » en faisant main-basse sur tout ce qui se présenterait.

Tout autre général que Chalbos eût fait appuyer ce détachement d'une réserve suffisante : le laisser aller ainsi, en enfans perdus, n'était-ce pas l'envoyer à la boucherie? Comment un homme qui venait d'être battu à la tête de neuf à dix mille hommes et quatorze pièces de canon, pouvait-il donner son assentiment pour la même entreprise, tentée avec moins de la dixième partie de ses forces? et cependant, cette inconcevable détermination et la témérité de Westermann furent couronnées du succès. On doit déplorer que les vainqueurs aient abusé si cruellement de la victoire, en incendiant Châtillon, et en massacrant avec la dernière cruauté plus de deux mille royalistes. Aubertin eut l'occasion de traverser, quelques jours après, ce théâtre d'horreurs; l'incendie durait encore, et les rues étaient jonchées de cadavres.

Le reste de l'armée était rentré à Bressuire, pendant que Westermann s'acheminait sur Châtillon. On n'apprit que le lendemain la prise et la ruine de cette dernière ville. Les républicains y avaient surpris les Vendéens presque tous plongés dans le sommeil de l'ivresse, et en avaient fait un carnage effroyable.

Les faits relatifs à cette dernière affaire de Châtillon, rapportés dans les écrits du temps, consignés ensuite dans l'ouvrage *des Victoires et Conquêtes*, etc., sont inexacts et renferment plusieurs erreurs graves. Il y est parlé d'un général Chabot; il existait en effet, un général de ce nom; il a dû être bien étonné de se voir figurer dans un combat où il n'était pas. D'après les relations dont il est question, on pourrait croire que la retraite de Châtillon a eu lieu le même jour que le combat en avant du Bois-aux-Chèvres, tandis qu'elle ne s'est effectuée que quelques jours après. On a vu plus haut, que Westermann, qui commandait la brigade de gauche, n'entra point en ligne, et qu'il se porta, par un *demi-à-gauche*, diagonalement sur l'extrême droite des Vendéens, sans s'inquiéter de leur centre, qui pouvait le tourner : jugeant qu'en prenant cette direction à travers champs, il arriverait par le plus court chemin à Châtillon, où il entra

en effet avant la nuit, sans brûler une seule amorce.

Les grenadiers de la garde conventionnelle n'étaient pas plus de cent soixante; ils marchaient après l'avant-garde, à la tête de la division Chalbos. Ce furent ces cent soixante hommes intrépides, qui résistèrent presque seuls à la furieuse attaque des royalistes, lorsque ceux-ci sortirent des bois; ce furent eux aussi qui sauvèrent les deux pièces d'artillerie, et qui donnèrent le temps à la colonne de se former en bataille sous le feu terrible de la gauche des Vendéens. La droite des républicains ne fut pas entamée, ainsi qu'on l'a dit; elle ne perdit pas même un pouce de terrain, quoiqu'elle fût à demi-portée de fusil de ses adversaires, et accablée par des forces très supérieures. C'est dans ce premier moment que le général Chambon fut tué, sans qu'on lui entendît proférer une seule parole (*), et sa dépouille resta aux royalistes. Un quart d'heure après, le général Le Comte, en formant les troupes de sa brigade, à mesure

---

(*) Alphonse de Beauchamp, dans son *Histoire de la Guerre de la Vendée,* remplie de faits inexacts ou controuvés, dit en propres termes : « Atteint d'un coup mortel, le général Chambon s'écria : *Vive la république!* »

qu'elles arrivaient sur le terrain, fut blessé mortellement.

Le général Chalbos et son chef d'état-major Nouvion, restèrent constamment à la droite; cependant, suivant les relations qui ont servi de documens à l'ouvrage *des Victoires*, on devrait croire que ce fut Westermann qui rétablit le combat, tandis qu'il s'en éloignait, au contraire, à grands pas, pour marcher sur Châtillon; une remarque à faire ici, c'est que le succès de la journée fut dû peut-être à cette imprudente manœuvre.

La conduite des deux premières brigades de la division Chalbos, en cette occasion, est digne d'éloges. Malgré leurs pertes nombreuses, celle surtout des deux généraux qui les commandaient, malgré le feu terrible de la gauche des Vendéens, presque adossée au bois, ces troupes montrèrent une contenance ferme qui en imposa aux royalistes : tout eût été perdu, si elles eussent fléchi.

On a vu que les braves grenadiers de la convention avaient eu cent hommes tués ou hors de combat; les soixante qui restaient, presque tous blessés, furent renvoyés à Paris immédiatement après la déroute; ils n'étaient malheureusement pas en état de faire la résis-

tance que leur attribue M. Alphonse de Beauchamp (*).

A cette époque, le général Léchelle, nommé récemment au commandement en chef de l'armée de l'Ouest, se préparait à agir vigoureusement contre les royalistes ; la division de Saumur et celle de Chalbos reçurent l'ordre de coopérer à ces mouvemens. A la suite de plusieurs défaites, essuyées successivement à la Tremblaye, Cholet et Beaupréau, la plupart des partis vendéens furent acculés à la Loire. Ils se trouvèrent embarrassés de cinq à six mille prisonniers qu'ils avaient entassés dans l'église de Saint-Florent, bourg sur les bords du fleuve. En attendant que le conseil supérieur des royalistes, prononçât définivement sur le sort de ces captifs, plusieurs canons chargés à mitraille étaient en batterie vis-à-vis la porte de leur prison. Tandis que les chefs faisaient réunir tous les moyens

(*) Cet écrivain dit, dans son *Histoire de la Guerre de la Vendée :* « Les grenadiers de la convention, auxquels Westermann ordonna de partir, s'y refusèrent, voulant mourir à leur poste. Le général employa la menace, et, pour favoriser la retraite de ces braves, il en fit mettre plusieurs en croupe derrière les cavaliers de sa légion. » Ce dernier fait peut être vrai, mais le reste ne l'est pas.

de passage sur la rive droite de la Loire, ils furent avertis que l'avant-garde des républicains n'était plus qu'à une lieue de Saint-Florent. On venait de décider dans le conseil, que les prisonniers seraient mis à mort; cette terrible exécution allait avoir lieu, sans la généreuse opposition de MM. de Lescure et Bonchamp, tous les deux blessés mortellement dans les dernières affaires. Dans le désordre de leur fuite précipitée, les Vendéens ne s'occupèrent plus des prisonniers, que des furieux voulaient mitrailler, malgré les deux chefs qui viennent d'être nommés; les habitans de Saint-Florent, qui n'abandonnaient pas leurs maisons, soit par opinion, soit par intérêt, s'empressèrent de porter des vivres à ces malheureux, exténués de besoin, et de leur annoncer qu'ils étaient libres.

Dix officiers et soixante-dix sous-officiers et soldats du bataillon d'Orléans, que commandait Aubertin, se trouvaient au nombre de ces prisonniers. C'était le restant des hommes que le corps avait perdus à la première affaire de Châtillon. Le capitaine de grenadiers Bédos (*) faisait partie des dix officiers. Il fit à Aubertin un récit affligeant des humiliations, des outrages

(*) Il est parvenu depuis au grade de colonel d'état-major.

de toute nature, que ses camarades et lui avaient reçus pendant leur captivité. Ce capitaine, ancien officier de fortune du régiment de Vexin, était un homme d'honneur, brave, franc, loyal, et qui souffrait difficilement une insulte.

Suivant son récit, les prisonniers que les royalistes traînaient à leur suite dans les différentes marches rétrogrades, auxquelles ils se trouvaient forcés par les troupes républicaines, étaient surveillés avec la plus grande rigueur. Après la défaite de Westermann à Châtillon, les républicains pris dans cette journée furent réunis dans cette dernière ville, où ils restèrent pendant les mois de juillet, août, jusqu'aux derniers jours de septembre, sous la garde d'un ancien officier, chevalier de Saint-Louis, dont le caractère convenait parfaitement à l'emploi de geolier, qu'il avait accepté pour être dispensé de suivre dans les combats les braves Vendéens. Cet homme sombre et farouche faisait fusiller impitoyablement un prisonnier, pour la moindre peccadille.

La première de ses honorables fonctions était de présider et de travailler quelquefois lui-même à la coupe des cheveux des prisonniers. Plusieurs fois on avait mis en délibération, dans le conseil, la mort de ces derniers; MM. de Lescure, Bonchamp, d'Elbée, la Roche-Jac-

quelein, s'y étaient opposés constamment; mais l'implacable geolier saisissait tous les prétextes pour exécuter en détail ce que l'on n'ordonnait point de faire en masse.

Le capitaine Bédos avait su éviter la tonte de ses cheveux, et s'était enveloppé la tête d'un mouchoir, comme les autres prisonniers auxquels l'opération avait été faite. L'officier-geolier, soupçonnant la ruse, voulut la vérifier. Il ordonna à Bédos d'ôter son mouchoir, le menaçant de le faire fusiller à l'instant, s'il n'obéissait. Le capitaine était encore revêtu de l'uniforme blanc de son régiment. Afin de trouver un nouveau prétexte de l'outrager, on lui reprocha les brigandages commis par les républicains. Vivement affecté de cette inculpation, il cita, pour se justifier, sa conduite dans Châtillon, et invoqua le témoignage de la femme du notaire, membre du conseil Vendéen, dont il a déjà été question dans le premier chapitre de ces mémoires (*). On mit le capitaine en présence de cette dame; elle déclara qu'elle ne le connaissait pas, bien qu'il lui rappelât toutes les circonstances de leur première entrevue, sans chercher à faire valoir l'important service qu'il lui avait rendu, de con-

(*) *Voyez* page 22.

cert avec son commandant. Bédos resta muet d'indignation.

Le 22 octobre, peu de temps après le retour de ces prisonniers, Aubertin reçut l'ordre de se rendre à Niort, où était le dépôt de son bataillon, pour s'occuper de le réorganiser.

CHAPITRE III.

Réorganisation du 11e bataillon d'Orléans. — Marche sur Machecoul. — Dispute scandaleuse. — Le maire de Paux. — Prise de Machecoul sur les Vendéens. — Affaire de la Garnache. — Affaire de Beauvoir. — Retraite de Charette dans l'île de Bouin. — Expédition contre cette île. — Retraite des Vendéens. — Danger couru par le général Haxo.

Le lieutenant-colonel Aubertin réussit à réorganiser, en peu de temps, à Niort, un des plus beaux et des plus nombreux bataillons de l'armée de l'Ouest. Il y avait formé une compagnie de tirailleurs, qui, plus tard, ne le cédèrent en rien aux Belges, réputés alors comme la meilleure troupe en ce genre. Le chef d'état-major Nouvion avait laissé à Aubertin le choix de ses recrues. Un bataillon récemment levé dans le département de la Charente, et auquel on avait imposé assez ridiculement le surnom de *terrible*, sans avoir encore rien fait pour le justifier, fut incorporé dans le 11e d'Orléans, soldats et officiers, sans distinction de grade (*).

(*) Par égard pour le commandant provisoire de ce

Après cette seconde formation, le bataillon d'Aubertin, bien exercé et discipliné, reçut l'ordre de se rendre aux Sables d'Olonne, où il arriva le 18 novembre. Il en partit le lendemain avec d'autres bataillons, parce que l'armée vendéenne, dite *du Marais*, tenait continuellement les troupes républicaines en éveil dans cette partie du théâtre de la guerre civile. Le bataillon fit partie de quelques expéditions peu importantes à Palluau et à Légé, jusqu'à l'arrivée de la brigade du général Haxo, dans ce dernier village, le 23 novembre.

Le général Haxo avait l'ordre, du général en chef et des représentans du peuple, de chasser les troupes royalistes de Machecoul, qu'elles occupaient depuis le 20 juin, jour où le célèbre Charette s'était emparé de cette ville. Le bataillon d'Orléans, et plusieurs autres, étaient destinés à renforcer la brigade chargée de cette expédition.

Le 24 novembre, le général fit ses dispositions pour marcher, par deux chemins diffé-

---

bataillon, qui était un ancien militaire, Aubertin obtint de l'autorité qu'il lui serait permis de rentrer dans ses foyers; mais tous les autres officiers entrèrent dans les rangs comme soldats, et durent mériter un nouvel avancement par leur bonne conduite à venir.

rens, sur Machecoul. Le 11ᵉ bataillon d'Orléans fut, à cette occasion, le sujet d'une dispute scandaleuse entre les deux officiers supérieurs auxquels Haxo avait confié la direction de ses colonnes, étant parti lui-même en avant par un des chemins, avec une petite avant-garde, pour sonder le terrain et reconnaître l'ennemi. Ces deux officiers avaient, l'un et l'autre, le grade d'adjudant-général. Le bataillon d'Orléans, parfaitement tenu et exercé, était un objet de convoitise pour eux; et, comme on avait oublié de lui assigner un classement spécial, chacun voulait l'avoir sous ses ordres. La querelle s'échauffa entre les deux prétendans, et, sans aucune retenue, ils s'outragèrent réciproquement, dans les termes les plus bas et les plus grossiers, en présence des officiers et des soldats, auxquels ils inspirèrent tant de mépris, que leur renvoi fut demandé d'une voix unanime, personne ne voulant servir sous les ordres de deux hommes plus propres au métier de crocheteur qu'au commandement d'une troupe réglée. Mais l'absence du général Haxo, dont ils avaient les instructions, ne permit pas de donner suite à cette demande. Le bataillon d'Orléans resta à l'adjudant-général Guillaume. C'était le nom de l'un des contendans.

La colonne de cet officier avait pour guides quelques cavaliers du pays : elle marcha une partie de la nuit, dans des chemins affreux et ne s'arrêta qu'à minuit aux environs de Touvois, pour bivouaquer dans un terrain planté de vignes, au-dessus du chemin qui conduit à ce village. Non loin de là se trouvait une ferme, où Guillaume s'empressa de se loger. Il offrit à Aubertin de partager son gîte, mais celui-ci peu flatté d'une semblable compagnie, préféra rester au centre de son bataillon : d'autant mieux que dans un pays comme celui où l'on se trouvait, il ne jugea pas prudent de s'éloigner de sa troupe. Le froid était vif, il tombait de la neige; on alluma du feu, et on attendit le jour sous les armes.

Le lendemain, à la pointe du jour, la marche fut continuée jusqu'à un quart de lieue du village de Paux, où la colonne fit halte dans une grande et large avenue donnant sur quatre chemins : Guillaume fixa son quartier-général dans une petite chapelle.

La troupe n'avait point reçu de vivres depuis l'avant veille, et le soldat pressé par la faim commençait à murmurer. Le maire du village de Paux était précisément un boulanger. Il s'engagea à fournir huit cent livres de pain dans deux heures. Ce brave homme, qui aurait pu dissi-

muler cette ressource sans courir de grands dangers, attendu la bonne discipline des troupes, rendit par la suite d'importans services à l'armée républicaine, et sa conduite fit ménager la commune dont il était le digne magistrat.

Dans la matinée, cinq ou six cavaliers nantais, dépêchés en ordonnance, apportèrent la nouvelle de l'entrée du général Haxo dans Machecoul, à la suite d'une affaire qui avait eu lieu le matin même. L'un de ces cavaliers raconta qu'il s'était battu corps à corps avec un chef royaliste; que roulés tous les deux sur la terre, il avait eu l'adresse de dégager son sabre et de l'enfoncer dans le sein de son adversaire, qui était resté sus la place; qu'après s'être relevé il s'était saisi du cheval du Vendéen, sur lequel était un porte-manteau plein de richesses; et que ce même cheval lui servait actuellement de monture. Guillaume ayant interrompu le narrateur pour lui demander en quoi consistaient ces richesses, celui-ci répondit avec assurance et assez originalement, que c'était son secret, et que son propre chapeau n'en saurait jamais rien. Ce cavalier se nommait Cossin, il paraissait doué d'intelligence et d'une grande énergie; maître clerc de notaire à Nantes, avant d'entrer au service, il est devenu depuis riche armateur de cette ville. Il en sera reparlé

plus tard. Quelques relations imprimées se taisent sur cette première reprise de Machecoul par le général Haxo, et en attribuent tout l'honneur au général Carpentier, qui ne vint attaquer de nouveau cette ville, alors réoccupée par Charette, que plus d'un mois après, pendant que toutes les troupes sous les ordres d'Haxo étaient employées à l'expédition contre l'île de Noirmoutiers, dont il sera question en son lieu.

Le même jour 25 novembre, l'adjudant général Guillaume reçut l'ordre de se rendre au quartier-général, et de remettre le commandement de la colonne au lieutenant-colonel Aubertin. Celui-ci vint camper à une demi-lieue de Machecoul, à droite du chemin de Challans, et où se trouvaient déjà d'autres troupes.

Dans la nuit du 26 au 27 novembre, cet officier supérieur eut ordre du général Haxo, de faire une reconnaissance sur le chemin de Challans. Comme ce mouvement a occasionné la dispersion d'un des plus forts rassemblemens du chef Charette, il est utile d'en donner les détails, qui ne se trouvent dans aucun autre des nombreux écrits sur la guerre de la Vendée.

La colonne d'Aubertin, forte de mille à onze cents hommes, se composait (indépendamment du 11ᵉ bataillon d'Orléans, dont l'effectif était de quatre cent cinquante cinq combattans), de

détachemens de plusieurs autres corps, tels que les 109e et 110e régimens, les grenadiers réunis de la garnison de Mayence, etc. On y avait attaché une pièce de quatre, servie par une escouade de canonniers du 1er bataillon du Bas-Rhin.

Le 27 cette colonne se mit en marche sur la route de Challans. Il avait gelé pendant la nuit, mais pas assez fortement pour qu'on ne pût apercevoir la trace d'un corps de cavalerie passé récemment. A la distance de trois quarts de lieue, on trouva quelques soldats républicains tués depuis peu de temps; et on remarqua dans toute la largeur du chemin une forte empreinte, de pieds de chevaux, indice certain que pendant la nuit la cavalerie ennemie s'était approchée des avant-postes et avait assassiné les hommes qui s'étaient écartés imprudemment de leur bivouac. Un peu plus loin, les éclaireurs découvrirent, à portée de canon, sur la route, une colonne ennemie d'une grande profondeur, s'avançant avec célérité, sur Machecoul. Bien que le commandant Aubertin eût pour instruction de reconnaître seulement l'ennemi, sans tenter aucun engagement, il n'y avait pas à reculer; un mouvement rétrograde trop brusquement opéré, à une distance aussi rapprochée, pouvait augmenter l'ardeur des assaillans, et

entraîner une déroute qui se serait promptement communiquée aux troupes postées en dehors de Machecoul, et de là à celles qui occupaient cette ville. Aubertin prit sur le champ sa détermination. La retraite offrait trop d'inconvéniens; cette manœuvre est périlleuse à faire avec des soldats français, et elle réussit bien rarement de Français à Français, comme cela est prouvé dans l'histoire de nos guerres civiles.

Il y avait entre les royalistes et les républicains, à une distance à peu près égale de part et d'autre, une hauteur dont on pouvait tirer avantage. Aubertin, sans hésiter et sans considérer la grande supériorité numérique de ses adversaires, forme sa troupe par section (ce qui était justement la largeur de la route), et fait serrer en masse : les tirailleurs en tête, masquant la pièce de quatre qui n'avait pas encore fait feu; et en arrière pour la protéger, le détachement des grenadiers mayençais. Ainsi formée, la colonne s'avance au pas de course, et arrive la première sur la hauteur, dont les Vendéens étaient encore éloignés d'une portée de fusil. La pièce est démasquée par les tirailleurs qui s'éparpillent et appuyent l'effet du canon de leur feu également meurtrier.

Tous ces mouvemens furent exécutés avec ordre, précision et célérité. La masse vendéenne

que l'on peut, sans exagération, évaluer à plus de huit mille hommes, rassemblée et organisée par Charette, ébranlée par le canon et la fusillade des tirailleurs républicains, ne tente pas même de repousser ces derniers. Elle tourbillonne sur elle-même pendant quelques instans, et finit par se rompre et se disperser, en grande partie, à droite et à gauche de la route. Aubertin, faute de cavalerie, ne pouvant faire poursuivre avec succès ceux qui se retiraient dans la direction de Challans, dut se borner à les suivre de toute la vitesse de ses fantassins, jusqu'au village de la Garnache, où un gros de ces fuyards, après avoir d'abord fait mine de résister, finit par se dissiper dans toutes les directions.

La colonne républicaine prit position sur la colline qui domine le village et son antique château (*).

Ce rassemblement a été jugé, chez les Vendéens, comme un des plus nombreux de ceux formés par Charette. Ce chef avait employé les moyens les plus actifs et les plus rigoureux pour contraindre la population à reprendre les armes. Il voulait avoir sa revanche, contre le

---

(*) Le général Haxo témoigna au commandant Aubertin et à sa troupe toute la satisfaction qu'il éprouvait de leur belle conduite, et les conserva à l'avant-garde.

général Haxo, de la journée du 25 novembre, où celui-ci l'avait complétement battu; mais il n'avait pas réfléchi sur le peu de ressource que l'on doit trouver dans des levées faites si précipitamment et mises si promptement en action, quel que soit d'ailleurs l'esprit qui anime la masse.

Après être resté quarante-huit heures à la Garnache, Aubertin reçut l'ordre de se porter en avant, dans la direction de Beauvoir, et de prendre position à hauteur du village de Salartène. Dans la nuit du 4 au 5 décembre, la colonne se mit en marche pour arriver le lendemain à la pointe du jour devant Beauvoir, dont le général Haxo voulait débusquer Charette. Les troupes s'avancèrent dans le plus grand silence sur cette petite ville, guidées par un habitant patriote, qui était venu chercher un refuge auprès du commandant Aubertin.

Beauvoir est situé à une demi-lieue de la mer, entouré de marais, excepté du côté où se trouve le chemin par lequel les habitans communiquent avec Machecoul et Challans. Ce chemin s'abaisse en pente, un demi-quart de lieue avant d'atteindre la ville qui paraît ainsi se trouver dans un fond. On voit à droite le bois de Céné, dont le sol est plus élevé que le chemin, et qu'Aubertin fit éclairer, pour éviter

toute surprise, par un détachement de trois cents hommes, auquel il enjoignit de ne pas perdre de vue la colonne, afin de se trouver en même temps qu'elle sous Beauvoir.

Arrivé devant cette ville, à l'heure prescrite, le commandant Aubertin s'aperçut que l'alarme y était donnée. Charette avait déjà rangé une partie de sa troupe en bataille pour recevoir les républicains, bien inférieurs en nombre. Malgré l'obscurité qui régnait encore, on pouvait distinguer ce chef très remarquable par son panache et sa ceinture, de couleur blanche. La droite des Vendéens, déjà formée, appuyait à la route, et la gauche achevait son mouvement pour s'appuyer à l'un des marais qui environnent la ville.

La tête de la colonne républicaine quitta la route pour se porter vers la gauche des royalistes, afin de former une ligne parallèle. Les canonniers, avant de suivre la marche de la troupe, tirèrent, sans en avoir reçu l'ordre, sur la droite ennemie et prirent Charette pour point de mire. Ce fut le seul coup de canon tiré de la part des républicains; car en entrant dans les terres, la pièce de quatre fut culbutée sans qu'il fût possible de la faire servir pendant l'action.

Le déploiement de la colonne étant achevé,

et la ligne de bataille formée, ainsi qu'une petite réserve, Aubertin recommanda à sa troupe de ne tirer qu'à quinze pas, une seule fois, et de charger ensuite à la baïonnette. Son intention était de presser et de renverser le centre des Vendéens, de toute l'étendue de son propre front. Il pouvait hardiment tenter ce mouvement contre des paysans peu exercés, qui n'entendant rien aux manœuvres, ne savaient pas profiter, sur des troupes aguerries, des avantages que donne la supériorité du nombre.

Les troupes républicaines, en bataille, s'avançaient en bon ordre vers la ligne vendéenne, l'arme au bras. Les royalistes, débordant de beaucoup les deux ailes de leurs adversaires, restaient immobiles, sans faire feu, et attendaient le choc de pied ferme; mais, tout à coup, avant qu'un seul coup de fusil fut tiré de part et d'autre, la gauche des Vendéens lâche pied et se sauve précipitamment jusques dans les marais de Bouin; le centre et la droite en font autant et se dirigent sur Beauvoir.

Les républicains, après avoir fait une décharge générale sur les fuyards, se mirent à la poursuite de ceux qui rentraient dans Beauvoir; mais comme les Vendéens connaissaient parfaitement toutes les issues de cette ville, tous les sentiers ou gués à travers les marais,

et qu'ils avaient pris la précaution de détruire les ponts, ils opérèrent leur retraite sur Bouin, sans être inquiétés.

Le commandant Aubertin cherchait à deviner la cause de cette retraite inopinée qu'il ne pouvait pas attribuer entièrement à la belle contenance de sa troupe; les Vendéens n'ayant pas l'habitude de se retirer ainsi, sans combattre, devant des adversaires inférieurs en nombre. Il apprit bientôt que la tête du détachement, de trois cents hommes, qu'il avait chargé de fouiller la lisière du Bois-de-Cené, ayant débouché par la hauteur, en face de la gauche de la ligne ennemie, les royalistes l'avaient pris pour une seconde colonne, et s'étaient décidés à la retraite, ne se jugeant pas assez forts pour résister à une double attaque. Ce calcul n'était pas trop mal fondé; car, si le combat se fût engagé, il eût été terrible par l'emploi ordonné de la baïonnette, moyen avec lequel les paysans vendéens, d'ailleurs mal armés pour la plupart, étaient peu familiarisés; et il y a lieu de croire que l'avantage fût resté aux assaillans.

La colonne, victorieuse à peu de frais, prit poste à Beauvoir; et Aubertin, s'étant logé dans la maison que Charette venait de quitter, y trouva les traces récentes et les débris d'une débauche

nocturne. Le chef royaliste, sans contredit un des plus capables et des plus audacieux, passait ordinairement une partie de la nuit à boire et à jouer avec les officiers de son état-major. Il allait prendre quelque repos ce matin même, lorsqu'on accourut le prévenir qu'un résonnement de caisse venait de se faire entendre au loin, et qu'il n'était pas douteux que les bleus (*) ne fussent en marche pour venir attaquer la ville. C'est d'après cet avis qu'il avait ordonné de réunir sur-le-champ toutes les troupes. Voici l'accident qui empêcha Charette d'être surpris et fait, peut-être, prisonnier. Avant que la colonne fût arrivée sur la hauteur de la route, d'où l'on descend ensuite dans Beauvoir, un jeune tambour, se trouvant fatigué de la marche, fit résonner maladroitement sa caisse en s'asseyant sur la terre, et ce bruit donna l'éveil aux avant-postes ennemis. Un si mince événement, fort indifférent en toute autre occasion, fit manquer le but de l'expédition, qui était de surprendre Charette et de forcer sa troupe à mettre bas les armes, ou à se noyer dans les marais qui environnent la ville. Tant il est vrai qu'à la guerre, il y a bien des choses

(*) On sait que les Vendéens nommaient ainsi les soldats de la république.

qu'on ne peut prévoir; que dans le calcul des chances, il en est beaucoup qui échappent à la pensée; et qu'enfin le hasard seul décide souvent du succès.

Le séjour de la troupe d'Aubertin, à Beauvoir, ne fut que de quarante-huit heures.

Le général Haxo avait résolu de s'emparer de l'île de Bouin qui, par ses positions, sur les côtes du département de la Vendée, dont elle fait partie, offrait un refuge assez sûr aux royalistes.

Cette île, qui n'est séparée du continent que par un petit canal, guéable à marée basse, forme un triangle isocèle de quatre mille huit cents à cinq mille toises de hauteur, en prenant pour base le côté qui regarde la baie de Bourgneuf. Les dispositions suivantes furent prises par Haxo pour l'attaque de ce point, alors très important, puisque Charette y avait trouvé un asile. Toutes les troupes, sous les ordres du général républicain, furent divisées en trois colonnes. La première, celle de droite, commandée par l'adjudant-général Villemin, devait partir de Bourgneuf. Elle avait la mer à traverser dans un endroit qu'on appelle *le Pas d'Opton*, et ce passage devait s'effectuer en chaloupes ou bateaux, en présence des Vendéens; mais l'adjudant-général, ayant jugé qu'il y avait trop de dangers à courir, se retira de son chef, sans

consulter son général, avec sa troupe, qui ne prit aucune espèce de part à l'expédition. La seconde colonne, aux ordres de l'adjudant-général Jordy, partit de Machecoul le 6 décembre, se dirigeant sur l'île, par la rive gauche de la petite rivière du Tenu, qui se jette dans la baie de Bourgneuf. Les troupes sous les ordres d'Aubertin, formaient la troisième colonne.

Cet officier supérieur, partant de Beauvoir, devait faire les plus grands efforts pour surmonter les obstacles qui lui étaient opposés. Déjà, il s'était occupé, les 4 et 5 décembre, de faire rassembler, dans la ville, tout ce que l'on pût trouver de bois propre à la construction d'un pont, ainsi que vingt voitures pour le transport de ces matériaux; et il avait prié le général Haxo de lui envoyer une compagnie de sapeurs de la Loire-Inférieure, commandée par l'officier de génie Fachot.

On a vu plus haut que Charette, en fuyant de Beauvoir, avait, dans sa retraite, détruit tous les ponts des canaux qui traversent la Charrau (*), en en faisant retirer toutes les poutres et planches de son côté.

(*) Ces canaux ont neuf pieds de profondeur, et reçoivent, à la marée montante, l'eau de la mer, que l'on

Le 6 décembre, à la pointe du jour, la troisième colonne partit de Beauvoir, avec les vingt voitures chargées de matériaux, à sa suite. Les sapeurs parvinrent à rétablir, assez solidement, les ponts détruits, sous le feu d'une pièce de seize, montée sur affût marin, placée dans une batterie de côte, et que les Vendéens avaient tournée contre leurs adversaires. La troupe resta également exposée à ce feu, jusqu'à ce qu'il fût possible, par le rétablissement du pont, qui était à sa hauteur, de s'en emparer.

Après le rétablissement de sept à huit ponts, la colonne arriva à une demi-lieue de distance de l'île. Il se trouvait une ferme entre la troupe et la mer; et, au pied d'un moulin à vent situé près de là, les Vendéens avaient élevé une espèce de redoute, avec deux embrasures garnies de canons qui commencèrent à tirer dès que les républicains furent en vue. Le retranchement paraissait gardé par un poste nombreux.

La nature du terrain, de chaque côté du chemin, s'opposait, invinciblement, à toute manœuvre propre à soustraire la troupe au feu

---

retient ou qu'on lâche à volonté, au moyen d'écluses, pour être distribuée dans les propriétés particulières.

V. plus loin, page 80, l'explication du mot *Charrau*.

très vif de l'artillerie ennemie. Aussi, sans s'arrêter à riposter avec la seule pièce qu'il avait avec lui, Aubertin mena sa colonne, au pas de charge le plus accéléré, directement sur la redoute; des soldats y entrent par les embrasures, pendant que d'autres forcent la gorge; les Vendéens prennent la fuite, en abandonnant deux pièces de quatre, avec leurs caissons, et en laissant quelques morts et blessés sur le terrain.

La colonne de Jordy arriva, dans ce même temps, au point indiqué, et entra, peu de temps après, dans le bourg de Bouin, où elle s'empara de soixante-dix chevaux, après un léger engagement avec la troupe de Guérin, l'un des lieutenans de Charette.

Les deux colonnes républicaines marchaient ainsi sur une grande ligue courbe, en opposition l'une à l'autre; la colonne de l'adjudant-général Villemin, si elle eût effectué son passage, aurait parcouru l'espace de terrain de l'île entre la mer et la troupe de Jordy; et cette dernière en eût été soutenue.

Dans la position critique où se trouvait alors Charette, il se présentait, pour lui, deux moyens de salut : le premier était de marcher franchement et vigoureusement sur la colonne d'Aubertin, afin d'opérer sa retraite, en s'ouvrant pas-

sage à travers ces troupes, sur l'île de Noirmoutier, qui n'est éloignée de celle de Bouin que d'une lieue et demie environ, et que l'on peut aborder par un canal, également guéable à marée basse; le second, (en évitant la colonne de Jordy, ou, au besoin même, en cherchant à la culbuter), était de se jeter dans les marais pour gagner le Bois-de-Cené. Le chef des Vendéens prit ce dernier parti. Il abandonna ses chevaux, son artillerie, ses bagages et traversa les marais. Les habitans du pays, contractent l'habitude, dès l'enfance, de franchir les fossés et les fondrières des marais, à l'aide de grandes perches, qu'ils appellent *drimples*. C'est de cette manière que les douze cents Vendéens, à peu près, qui composaient la troupe de Charette, trouvèrent le moyen d'échapper à une destruction totale. En supposant le passage de la colonne Villemin au *Pas d'Opton*, on n'eût pas eu plus de moyen d'empêcher la retraite des royalistes, parce que, placée à la droite de la colonne Jordy, et, par conséquent, plus éloignée de l'ennemi, elle eût été moins en mesure encore de s'opposer à son mouvement.

Il est certain que, si le général Haxo, d'ailleurs plein d'expérience et d'habileté, avait pu prévoir la facilité de cette retraite par des marais que l'on avait jugés impénétrables, il n'eût

pas manqué de placer, sur la lisière du Bois-de-Cené, situé en face, une force suffisante qui eût reçu les Vendéens et les eût exterminés (*).

Le chef de brigade Jordy eut ordre de rester dans l'île-de Bouin, pour empêcher les royalistes d'y rentrer; et le commandant Aubertin, dont la colonne n'avait pas quitté la terre-ferme, après s'être emparé de la redoute du moulin, retourna à Beauvoir, où le général Haxo vint passer la revue des troupes.

Ce dernier raconta au commandant, qu'ayant

(*) Les ouvrages de MM. Bouvier-Desmortiers et Alphonse de Beauchamp, où les historiens *des Victoires et Conquêtes*, etc., ont pris leurs documens, donnent, sur cette expédition de l'île de Bouin, les détails les plus inexacts et les plus mensongers. Ils portent le total des troupes républicaines à six mille hommes, et font entrer en ligne la colonne qui, après avoir fait une démonstration de passage au *Pas-d'Opton*, retourna presque aussitôt à Bourgneuf, d'où elle était partie. Les colonnes de Jordy et d'Aubertin, toutes deux à peu près de la même force, ne présentaient pas ensemble plus de deux mille deux cents combattans. La brigade Haxo, tout entière, en y comprenant les garnisons ou détachemens stationnaires, et les hommes aux hôpitaux, ne s'élevait pas à plus de cinq mille hommes. Avec des moyens aussi faibles, ce général, actif et expérimenté, obtint souvent de brillans avantages sur les troupes royalistes qui lui furent opposées.

établi son quartier-général, pendant l'attaque de l'île de Bouin, dans une maison du Bois-de-Cené, gardé seulement par un détachement, de quatre-vingts hommes d'un bataillon d'Ile-et-Vilaine, et douze cavaliers nantais; lui et son état-major, avaient couru un assez grand danger.

Ils étaient rassemblés dans la maison, et le détachement, posté aux environs, lorsqu'une sentinelle donna l'alarme en tirant son coup de fusil et criant : « Voilà les Vendéens ! » A ce cri inattendu, le général et ses officiers sortirent à la hâte et virent une troupe de royalistes qui n'étaient pas moins surpris de rencontrer les républicains sur leur passage. La colonne ennemie s'arrêta et parut vouloir rétrograder. Haxo profita de cette hésitation pour monter à cheval, ainsi que l'état-major et les cavaliers nantais : le faible détachement d'infanterie était déjà sous les armes. Les Vendéens ne soupçonnaient pas que le général pût se trouver avec aussi peu de monde, surtout en l'entendant donner, à haute voix, l'ordre de faire avancer des bataillons dont il désignait les noms, et en voyant la contenance assurée du petit nombre de braves qu'ils avaient devant eux. Au bout de quelques instans ils s'aperçurent de la ruse; mais, dans la crainte que la résistance de cette poignée d'hommes, ne donnât le temps, à quel-

querenfort, d'arriver, ils continuèrent leur marche à travers la forêt, et se bornèrent à emmener un caisson de cartouches, placé à quelques distance de la maison, et qu'on n'avait pas pensé à mettre en sûreté. Il y eut quelques coups de fusil échangés, sans perte notable de part et d'autre (*).

Charette, à la sortie des marais, mouillé et morfondu, avait changé ses habits contre ceux d'un meunier chez lequel il était entré. Il se trouvait à la tête de la colonne qui venait de passer devant le général Haxo.

L'événement qu'on vient de lire confirme ce qui a été dit plus haut, sur l'utilité de placer dans le Bois-de-Cené une force convenable pour arrêter la colonne vendéenne.

Haxo jugea, ainsi qu'Aubertin, que Charette s'était dirigé sur Machecoul, où l'on n'avait laissé qu'un détachement de cent hommes. Il

---

(*) Le général Haxo fut si satisfait de la bonne contenance des quatre-vingts volontaires d'Ille-et-Vilaine, qu'il sollicita du gouvernement leur formation en compagnie franche à cheval, sous les ordres de l'officier Sainte-Marie qui les commandait; tous étaient des jeunes gens de dix-huit à vingt-quatre ans. Cette compagnie, après s'être distinguée dans les deux campagnes suivantes, fut ensuite incorporée dans un régiment de chasseurs.

fut arrêté que la colonne de Beauvoir, à laquelle devait se joindre l'escorte du quartier-général, prendrait la même direction pour arriver avant le jour. Il y avait quatre lieues de distance à parcourir et tout le Bois-de-Cené à traverser; mais on avait aussi le temps plus que suffisant pour effectuer cette marche. (*)

Charette avait effectivement occupé Machecoul dans la soirée. La faiblesse du détachement qui gardait cette ville ne permit point à l'officier commandant d'opposer aucune résistance. Il se retira, sans être inquiété, sur le poste du Port-Saint-Père, que traverse le grand chemin de Machecoul à Nantes.

Prévenu de la marche des républicains sur lui, Charette, à son tour, évacua Machecoul en toute hâte, et se jeta dans la forêt du même nom. Cette ville fut ainsi reprise pour la seconde fois, le 7 décembre, vingt-six jours avant que le général Carpentier vînt l'occuper de nouveau : fait auquel on a donné une trop

(*) Dans une halte que la colonne fit à la maison où s'était posté précédemment Haxo, Aubertin rédigea, par ordre et sous les yeux de ce général, le rapport de la prise de l'île de Bouin et de l'événement du passage de Charette dans le Bois-de-Cené. Les détails en étaient conformes au récit qu'on vient de lire.

grande importance dans quelques relations de cette guerre (*).

Le 8 décembre, le commandant Aubertin quitta Machecoul avec la troupe sous ses ordres, et marcha sur Légé, bourg à quatre lieues de distance, où se trouvait un détachement de douze cents hommes, sur la sûreté duquel le général Haxo avait quelque inquiétude. En effet, ce poste venait d'être attaqué par les Vendéens, trois heures avant l'arrivée de la colonne républicaine.

Charette avait continué sa retraite de ce côté, en se promettant de prendre sa revanche des échecs précédens; mais la bonne contenance du détachement stationnaire, et la nouvelle de l'arrivée de la colonne venant par le chemin de Machecoul, le déterminèrent à diriger ses troupes, partie vers Aizenai et partie vers les Essarts. Aubertin retourna à Machecoul le lendemain.

(*) *V.* tome III *des Victoires et Conquêtes*, page 194 et suivantes.

Ce récit est fort exagéré et contient des faits inexacts. Charette n'avait pas le nombre d'hommes qu'on lui suppose, et le général Carpentier dut son succès au courage de quelques-unes de ses troupes, bien plus qu'à l'habileté prétendue de ses dispositions.

Le général Haxo apprit, quelques jours après, que Bourgneuf était menacé par un parti de royalistes qui occupait la forêt de Princé. Il chargea Aubertin de renforcer ce poste, que les Vendéens renoncèrent à attaquer.

CHAPITRE IV.

Expédition de l'île de Noirmoutier. — Passage du Goa. — Une division vendéenne met bas les armes. — Le généralissime d'Elbée. — Le meunier vendéen. — Commission militaire. — D'Elbée et douze cents Vendéens fusillés. — Le cavalier Cossin. — La division Carpentier à Machecoul. — Madame Naudy et Charette. — Détails sur l'état-major du général Haxo. — Mademoiselle Plantier. — Le délateur. — Encore le maire de Paux.

Vers la fin de l'année 1793, Haxo fit les préparatifs d'une expédition ordonnée par le comité de salut public, contre l'île de Noirmoutier, dont les royalistes étaient maîtres depuis quelques mois.

Il y avait long-temps que la marine s'occupait, dans le port de Nantes, de l'armement de la frégate *la Nymphe*, qui devait escorter et protéger une flotille de bateaux pontés, destinée au transport de la brigade ou colonne du général Jordy, dont le point de débarquement était assigné à la tête de l'île dont il est question, du côté de la haute mer.

Aubertin fut chargé de faire, à Beauvoir, où

il fit venir les patrons des bateaux pontés, réunis à l'île de Bouin, la répartition de la troupe sur chacune de ces embarcations.

L'île de Noirmoutier, comme on peut le remarquer sur la carte, présente la figure d'un gigot de mouton, dont le gros bout est du côté de la pleine mer, et le manche, sur lequel est situé le village de Barbatre, du côté de la terre ferme, distante d'une forte lieue, dans la moindre largeur du canal de séparation. Les habitans du pays nomment ce canal *Goa*, *Gouet* ou encore *Goulet*. Il est presque guéable à marée basse, et, pour faciliter les communications, éviter les courans que laisse la marée descendante, on avait élevé une espèce de chaussée en pierres (appelée, dans le pays, *Charrau*) sur laquelle étaient placées des balises pour avertir ses marins. Depuis peu, les Vendéens avaient détruit cette chaussée et ces balises.

Les préparatifs de l'expédition étant terminés, deux colonnes de la brigade Haxo partirent de Beauvoir, le 2 janvier 1794, pour aller à Saint-Jean-de-Mont, ou elles devaient effectuer à gué le passage du Goa ou Goulet.

La colonne de Jordy, qui n'était point avec celles dont nous venons de parler, avait ordre de s'embarquer pendant la nuit, à l'île de Bouin, pour gagner la haute mer, où croisait la fré-

gate *la Nymphe*, qui devait protéger la marche de ce convoi.

Le général Haxo était accompagné des trois commissaires de la Convention, Turreau, Prieur de la Marne, Bourbotte, et du général Dutruy, qui, on ne sait trop pour quel motif, avait jugé à propos de venir, en amateur, des Sables-d'Olonne, où il avait laissé sa brigade, chargée d'observer la partie du pays que l'on nomme le *marais de Challans*, que les troupes républicaines n'avaient pas encore occupé à cette époque (*).

Pendant la nuit du 2 au 3, la marée étant retirée, une reconnaissance partit de Saint-Jean-de-Mont, dans la direction du village de Barbatre. Le détachement approcha assez près pour être entendu des postes ennemis. On tira sur lui à boulet, sans atteindre aucun homme, et le rapport de l'officier commandant fut que les Vendéens étaient parfaitement sur leurs gardes.

(*) Ce marais a près de sept lieues de tour et trois de longueur. Sous Louis XIII, les habitans étaient tous protestans ; depuis, une grande partie a abjuré, mais l'autre est restée inébranlable dans sa croyance. Ils sont tous aisés, et font un commerce considérable de gros bétail et de chevaux.

Les deux colonnes se mirent en mouvement avant la pointe du jour. Celle dont le général Haxo s'était réservé la direction, marchait la première, et l'autre, sous les ordres d'Aubertin, la suivait à quelque distance. La marée commençait à baisser; les troupes, entrées par section dans le Goa, s'avancèrent à mesure que la mer abandonnait la plage, traversant les courans, ayant de l'eau jusqu'au dessus du genou. A une grande portée de fusil, sur la droite, on aperçut la frégate *la Nymphe*, échouée; et, plus loin, sans protection, les bateaux pontés qui manœuvraient mollement pour arriver à la pointe méridionale de l'île, au lieu de gagner la partie septentrionale (*). Le plan d'attaque se trouvait, par là, déconcerté. Déjà l'on entendait une fusillade assez vive, et quelques coups de canon tirés sur les bateaux dont la marche lente impatientait la troupe qui s'y trouvait embarquée. Bientôt on vit ces mêmes soldats se jeter à l'eau, et aborder l'île sous une grêle de balles.

(*) *La Nymphe* ayant été entraînée par les courans, il n'avait pas été possible au capitaine de regagner la haute mer, et l'adjudant-général Jordy avait alors donné l'ordre aux patrons des barques de chercher à gagner la partie méridionale de l'île, pour opérer son débarquement à hauteur de Barbatre.

A ce moment, le général Haxo se trouvait encore à la distance d'un grand quart de lieue, et pressait la marche de la colonne que la lenteur du reflux empêchait d'avancer aussi vite que le desiraient tous les officiers et soldats. Cependant, le bruit du pas de charge, battu par les tambours des deux colonnes, annonçant aux Vendéens la résolution où l'on était de les aborder avec la plus grande vigueur, ils abandonnèrent leurs pièces en batterie sur la plage, ainsi que le village de Barbatre, avant que le général Haxo eût fait sa jonction avec la colonne Jordy.

Celle-ci avait perdu du monde, et son chef lui-même était si grièvement blessé, qu'on fut obligé de le laisser à Barbatre sous la garde d'un détachement.

Les trois colonnes, fortes ensemble de trois mille hommes, continuèrent à s'avancer dans la direction de la ville de Noirmoutier, qui est à trois lieues de distance de Barbatre. A demi-lieue de ce dernier village les Vendéens avaient barré cette partie étroite de l'île, par un retranchement garni de grosses pièces d'artillerie de côte, derrière lequel ils attendaient les républicains. Cet ouvrage, appuyant des deux côtés à la mer, présentait un front de trois cents toises; mais on pouvait, à marée basse, le tourner à la fois

par la droite et la gauche. C'est ce que fit faire le général Haxo. Pendant ce mouvement les colonnes se trouvaient à portée des batteries ennemies, et n'avaient point d'artillerie. Mais les Vendéens, au lieu de tirer pour éloigner les assaillans, parurent d'abord tenir conseil et observer la marche des troupes qui filaient des deux côtés le long de la mer; bientôt ils prirent le parti de se retirer, sans tirer un seul coup de canon, et abandonnant, à la hâte, pièces et retranchemens.

A mesure que les républicains s'avançaient, l'île s'élargissait devant eux, sans qu'ils aperçussent aucune masse ennemie sur ce sol ingrat, peu cultivé, et formé en grande partie d'un sable mouvant que la mer y amoncelle tous les jours.

A une lieue de la ville, des parlementaires vinrent se présenter au général Haxo; modéré, loyal et généreux comme il l'était, il leur eût fait bonne composition; mais trois conventionnels étaient avec lui... C'est à cette autorité, supérieure à la sienne, qu'il dut envoyer les parlementaires. On peut deviner l'accueil qu'ils reçurent des *représentans du peuple*; ils furent renvoyés avec des menaces terribles. La troupe, officiers et soldats, murmurait secrètement de cette inhumanité. Arrivés en vue de Noirmou-

tier, le général Haxo et son état major, ne remarquèrent pas sans surprise, que non seulement cette ville, mais ses approches étaient susceptibles de défense. Les parlementaires s'étant présentés de nouveau, trouvèrent la même inflexibilité dans les conventionnels qui ordonnèrent que les troupes occupassent sur-le-champ la ville, de gré ou de force.

L'avant garde y entra sans résistance; une des deux colonnes resta en dehors pour cerner l'enceinte, et l'autre vint se former en masse sur la place de la commune, où étaient rassemblés six à sept cents malheureux de tout rang et de tout état, dont les armes étaient déposées et remises en monçeau non loin d'eux.

L'un des représentans, Prieur de la Marne, ordonna à Aubertin de faire conduire et renfermer *ces gens-là* (ce fut son expression) sous bonne garde, dans une des églises de la ville, et de les compter scrupuleusement comme des moutons que l'on parque. Le commandant chargea son adjudant-major de cette triste mission.

En voyant les Vendéens se rendre ainsi à discrétion, sans aucune résistance, on put se demander, comment parmi, les chefs de cette troupe, il ne se trouvait pas un homme de tête, capable d'une résolution héroïque. L'île offrait

de nombreux moyens de défense à opposer aux républicains : pays coupé, canaux larges et profonds, positions avantageuses et d'une conservation facile, etc. La destruction des ponts eût seule suffi pour arrêter les assaillans; une résistance de vingt-quatre heures aurait forcé les trois mille hommes du général Haxo à se retirer, parce qu'il n'y avait dans l'île aucuns moyens de subsistance pour eux, pas même de combustibles qui permissent de faire les feux de bivouacs, indispensables par le froid vif qui régnait alors. Mais leur destinée entraînait ces royalistes infortunés. Combien ils se trompaient en croyant à la générosité de trois représentans montagnards! Il eût mieux valu cent fois combattre et mourir les armes à la main (*).

(*) C'est ici le lieu de relever une nouvelle erreur consignée dans presque toutes les relations de cette guerre, et consacrée dans l'ouvrage des *Victoires et Conquêtes*. On y désigne formellement le général Turreau comme le chef de l'expédition de l'île de Noirmoutier; et ce serait d'après les indications, documens, ou plan de ce même général, que le comité de salut public l'aurait ordonnée. Ces faits sont faux de tous points. Le général Turreau ne contribua à cette opération ni par ses conseils, ni par sa présence. Le succès est dû entièrement au général Haxo, qui a conçu, médité et arrêté le plan d'attaque, sans aide ni assistance d'aucun autre général;

Aubertin était logé, ainsi que tout l'état major dans une grande et vaste maison, située sur la place et appartenant à un négociant, nommé Jacobsen. Il ne fallut rien moins que la présence de ces hôtes nombreux, pour arrêter le pillage et le désordre qui régnaient dans cette habitation au moment de leur entrée ; elle avait été désignée aux soldats comme le quartier-général, et le magasin principal des Vendéens ; toutes les armoires, les commodes, les buffets, les secrétaires, étaient déjà enfoncés, pillés, brisés. Fort heureusement on n'avait pas touché aux caves qui se trouvaient remplies de vins, huile, eau-de-vie, savon, sucre, caffé, etc. en grande quantité.

Les généraux Haxo et Dutruy accompagnèrent les commissaires conventionnels dans la maison qu'habitait d'Elbée. Ce chef, successeur de Cathelineau, dans le commandement de la

---

seulement, pour se mettre à l'abri de toute responsabilité sur l'événement, il soumit, avant de le mettre à exécution, son projet aux représentans du peuple qui se trouvaient près de lui. Comme l'un d'eux s'appelait Turreau, il y a lieu de croire qu'on l'a confondu avec le général de ce nom, qui, effectivement, commandait dans la Vendée ; mais qui, nous le répétons, ne prit aucune part à cette affaire.

grande armée royaliste, ayant été blessé dangereusement à l'affaire de Cholet le 17 octobre, s'était fait transporter à Noirmoutier, pour s'y faire soigner avec plus de sûreté. Il partageait alors le sort des malheureux qui n'avaient pas eu le courage de le défendre, ni de se soustraire eux-mêmes à une mort plus certaine que sur le champ de bataille. Une garde avait été placée à sa porte, autant pour lui que pour son épouse. Les représentans lui adressèrent quelques questions, auxquelles il répondit brièvement en partie, gardant le silence sur le reste. Ils lui demandèrent, entr'autres, son opinion sur les deux généraux qui étaient présens, mais qu'il ne connaissait pas de vue ; sa réponse fut honorable pour le général Haxo, et il ne s'expliqua point sur Dutruy. Fatigué bientôt de cet interrogatoire, il pria qu'on le laissât tranquille, et qu'on respectât sa femme, jusqu'à ce qu'on eût décidé sur leur sort.

En quittant Machecoul, le 19 décembre, le général Haxo n'y avait laissé qu'un faible poste, ayant jugé convenable, pour mieux assurer ses derrières, de faire occuper plus fortement Challans, Beauvoir, Bouin et surtout Légé qui, se trouvant dans l'intérieur du pays, devenait un point militaire d'une grande importance. Le 23, jour même de l'attaque de l'île de Noirmou-

tier; Charette, retiré comme on l'a dit plus haut du côté d'Aizenai et des Essarts, évitant les autres postes républicains, se porta par une marche rapide sur Machecoul, s'en rendit maître sans coup férir et s'y maintint jusqu'au 2 janvier suivant, que la division du général Carpentier vint l'en chasser.

Cependant le général Haxo, inqûiet sur le poste de Légé, éloigné de neuf heures de l'île de Noirmoutier, ordonna au commandant Aubertin de partir avec les troupes sous ses ordres, pour aller reconnaître la situation des choses. Cet officier supérieur eut beaucoup de peine à rassembler son monde pour le départ. Le désordre était tel dans la ville, qu'un grand nombre de soldats manquèrent à l'appel; c'est avec quatre ou cinq cents hommes qu'Aubertin se rendit à Barbatre, où le général devait lui renvoyer le reste de sa colonne, après avoir fait ramasser les absens par des patrouilles de police.

Arrivé à Barbatre, le commandant vit avec douleur que l'heure de la marée serait passée avant qu'il eût pu compléter son détachement. La marée suivante ne devait avoir lieu qu'à onze heures de nuit. A ce moment, la colonne réunie se mit en mouvement, guidée par un meunier qui ne témoignait pas beaucoup de bonne vo-

lonté, pour franchir le Goa, au milieu d'une obscurité profonde.

On s'aperçut bientôt que la direction changeait à chaque instant, et que l'on faisait peu de chemin. Au bout d'une heure, les soldats mécontens, fatigués de marcher sur un sable mobile et quelquefois couvert d'eau, murmuraient hautement et apostrophaient leur chef; Aubertin questionne le guide qui répond qu'il a perdu la tête, et qu'il ne sait plus de quel côté marcher. Ce n'était pas le moment de menacer et maltraiter cet homme; le commandant lui parle avec douceur, l'engage à rappeler ses idées et lui promet une forte récompense s'il peut conduire la colonne à son but. Mais le parti du meunier était pris; le sacrifice de sa vie lui semblait peu de chose, en comparaison du plaisir qu'il ressentait de faire périr un millier de *bleus*. Il espérait que cette action méritoire, lui ouvrirait les portes du ciel, en même temps que l'enfer saisirait sa proie, c'est-à-dire, la masse d'impies que la mer allait engloutir. Toutefois Aubertin fit grâce de la vie à ce fanatique, en le laissant échapper plus tard.

Il n'y avait pas un moment à perdre; la marée commençait à monter. Le commandant dirigea, par estimation, la colonne sur le point de passage de l'avant-veille. Après avoir marché encore

quelque temps, on arriva sur un terrain vaseux, indice souvent incertain de l'attérage. Pendant plus d'une heure encore, le soldat fit les plus pénibles efforts pour se tirer de cette vase, où le plus grand nombre perdit sa chaussure. Enfin la colonne aborda une côte escarpée, hérissée de rochers, et sans aucun sentier frayé. On jugeait seulement que Beauvoir était à une grande demi-lieue du passage. Dès l'instant que la troupe eut mis le pied sur le rivage, il ne fut plus possible au commandant de la remettre en ordre; chacun se dirigea à volonté. Dix minutes de retard, et plus de mille hommes dont se composait la colonne d'Aubertin étaient ensevelis sous les flots de la mer.

Il était trois heures du matin, lorsque le commandant Aubertin, accompagné seulement de quelques officiers, arriva à Beauvoir. Le rassemblement de la colonne, ainsi que sa mise en mouvement sur Légé, éprouvèrent de grandes difficultés; plusieurs centaines d'hommes étaient absolument pieds nus; toutefois elle alla, par un temps affreux, coucher, le 6 janvier, à la Garnache, village distant de quatre lieues.

Le lendemain elle marcha sur Légé par des chemins presque impraticables. Le commandant apprit que ce poste avait été inquiété par Cha-

rette lorsque celui-ci fut chassé de Machecoul par la division Carpentier.

Douze cents hommes occupaient Légé, placé d'ailleurs dans une situation favorable à sa défense; il y avait des approvisionnemens et une manutention de vivres.

Charette, ayant perdu sur la côte Beauvoir, Bouin et Noirmoutier, et ne pouvant plus communiquer que très difficilement avec l'Angleterre, s'était jeté dans la partie de la Vendée, appelée le Bocage, où se trouve, au milieu des bois, le village de Belleville, à deux lieues derrière Légé.

La brigade du général Dutruy, dont le quartier-général était tantôt à Challans et tantôt aux Sables-d'Olonne, était en communication avec celle du général Haxo, et occupait, outre les deux lieux qui viennent d'être nommés, Saint-Gilles, le Poiré, Venansaut, Saint-Jean-de-Mont et plusieurs autres postes dans la partie du pays appelé le Marais.

Aubertin resta à Légé le 7, et en repartit le 9 janvier pour rentrer à Beauvoir le 10. Il y trouva le général Haxo avec une partie de ses troupes; la colonne Jordy était restée à Noirmoutier pour garder cette île. Pendant l'absence du commandant Aubertin, les commissaires de la Convention l'avaient promu, sans demande et sans

aucune sollicitation de sa part, au grade d'adjudant-général chef de brigade, en récompense de sa conduite distinguée dans les affaires précédentes.

Il faut maintenant relater ce qui s'était passé à Noirmoutier après le départ de la colonne d'Aubertin.

Pendant la nuit du 2 au 3 janvier, on fit, par l'ordre des représentans du peuple, des visites domiciliaires dans toutes les maisons de la ville et les habitations du voisinage; des patriotes réfugiés accompagnaient les patrouilles, et l'on ramassa ainsi plus de six cents personnes qui furent déposées dans l'église où se trouvaient déjà cinq cent soixante-dix Vendéens.

Une commission, soi-disant militaire, fut convoquée de suite dans la matinée du 4, pour juger les uns et les autres. Ce terrible tribunal était composé d'individus revêtus, à la vérité, de l'uniforme national, mais n'appartenant à aucun des corps de l'armée. Le plus élevé en grade, ou pour mieux dire, le président, portait l'épaulette de capitaine. On ne savait d'où sortaient ces prétendus juges; ils avaient seulement été remarqués à la suite du général Dutruy. Cette commission *ad hoc* paraissait avoir des instructions particulières, à la manière dont elle procéda. En peu de jours, elle condamna

douze cents personnes environ, à être fusillées, et cette boucherie eut lieu immédiatement. d'Elbée et son épouse périrent les derniers au pied de *l'arbre de la liberté*. L'infortuné général vendéen, était dans un tel état de faiblesse, qu'on fut obligé de le transporter dans un fauteuil au lieu de son supplice.

On se rappelle que la maison du négociant Jacobsen à Noirmoutier était un vaste entrepôt de marchandises et de denrées indigènes et coloniales de toute espèce. Cossin, ce cavalier nantais dont il a déjà été question au commencement du chapitre, fut chargé de conduire à Nantes, par mer, la totalité de ces marchandises; et, comme on n'avait point dressé d'inventaire, le bruit a couru, peut-être à tort, que le dit Cossin en détourna une bonne partie à son profit. La vérité est qu'il ne reparut plus à sa compagnie; qu'il arma en course, et qu'il est devenu un des plus riches négocians de Nantes.

La petite ville de Beauvoir était encombrée des troupes de la division Haxo; il devenait nécessaire de s'étendre en réoccupant Machecoul, où se trouvait encore la division mobile du général Carpentier. Aubertin reçut l'ordre de se rendre dans cette ville avec sa colonne; il y arriva le 11 janvier, et fit part à Carpentier, de l'ordre qu'il avait de le relever dans ce poste.

Ce général prit de l'humeur, et déclara que s'étant emparé de la place après un combat opiniâtre et meurtrier, il voulait la garder. Aubertin lui répliqua qu'ayant reçu l'ordre de venir occuper Machecoul, il y resterait jusqu'à ce qu'il eût reçu une décision contraire du général qui l'avait envoyé; et qu'il allait faire loger sa troupe. Cette altercation fut bientôt connue des officiers et des soldats des deux partis. Chacun prit feu, et sans la prudence du chef nouveau venu, on en serait venu aux mains.

Un ordre impératif des représentans du peuple prescrivit au général Carpentier d'évacuer Machecoul; mais avant de partir, cette division enleva d'autorité tout ce qu'elle put ramasser en vivres de toute espèce. Aubertin, en allant remplacer le chef d'état-major de Carpentier dans son logement, y rencontra cet officier, entouré de soldats et de domestiques, qui, n'ayant pu charger une grosse pipe d'eau-de-vie sur le fourgon d'état-major, s'amusaient à la faire couler dans une salle du rez-de-chaussée, par l'ordre de leur maître. Le sol en était inondé; Aubertin arrêta ce désordre en témoignant toute son indignation à celui qui en était l'auteur.

Lors de son expédition sur Noirmoutier, le général Haxo avait reçu l'avis des représentans

du peuple que la division Carpentier, déjà fameuse par ses incendies et ses dévastations dans les départemens insurgés, viendrait occuper momentanément Machecoul. Elle devait s'y trouver le 19 décembre; mais n'étant point arrivée à cette époque, le général Haxo s'était vu dans la nécessité de ne laisser dans ce poste que cent cinquante hommes, toujours avec l'espoir qu'ils seraient promptement relevés.

On a déjà lu que Charette était entré, sans coup férir dans Machecoul, qui fut abandonné à son approche par ce détachement trop faible pour opposer de la résistance; et que deux jours après le chef vendéen se retira à son tour, devant la division Carpentier, après un léger engagement.

Nous rapporterons, au sujet de ces derniers événemens militaires dans Machecoul, une anecdote assez curieuse.

Le capitaine Naudy, du 3ᵉ bataillon d'Ille-et-Vilaine, avait été choisi par le général pour commander le détachement de cent cinquante hommes qui devait garder ce poste, jusqu'à l'arrivée de la division Carpentier. Il était marié, et sa femme l'avait accompagné à l'armée. Il avait son logement dans la maison qu'occupaient ordinairement les généraux des deux partis, lorsqu'ils séjournaient à Machécoul. La proprié-

taire était l'épouse d'un habitant, alors absent, ainsi que son fils, officier dans l'armée royaliste.

Averti de la marche de Charette, Naudy ne se jugeant point en mesure de résister, fit retraite à la tête de son détachement, avec tant de précipitation qu'il ne put emmener sa femme, ni même prendre son cheval qui resta à l'écurie, et son manteau dans la salle à manger.

Charette arrive: la dame Naudy se cache; la table est promptement dressée, et le couvert mis pour le chef vendéen. Pendant le repas, la maîtresse de la maison et ses deux filles, demandent une grâce à leur hôte, celle de ne point maltraiter la femme d'un officier des *bleus*, qui n'a pu suivre son mari. Charette l'accorde; madame Naudy paraît aux yeux de l'assemblée, composée, indépendamment de Charette, de six femmes, dont trois accompagnaient ordinairement le général vendéen, et, on l'invite à prendre place au banquet. La nouvelle convive était une petite Bretonne, jeune, vive, spirituelle; elle s'assied et reprend confiance; on l'interroge, et elle répond aux différentes questions qui lui sont adressées, en se servant des expressions alors en usage: « Oui, citoyen Charette; oui, citoyenne; etc. » Ce qui fait beaucoup rire les auditeurs.

Après le dîner, la société s'amusa à danser, à folâtrer, à jouer aux divers jeux où l'on donne des gages; Charette était en gaîté; et la toilette extraordinaire des trois amazones de sa suite, excitait encore à la plaisanterie.

La journée du lendemain se passa à peu près de la même manière. Mais la division Carpentier ayant paru le 2 janvier, devant Machecoul, Charette fit promptement ses préparatifs de départ. Madame Naudy descendit dans la salle à manger pour garder à vue le manteau de son mari, qu'elle n'avait pas jugé à propos, jusqu'à ce moment, de déplacer, dans la crainte de fixer l'attention des Vendéens sur ce vêtement. Elle vit sortir de l'écurie le cheval du capitaine, sellé et bridé; et bientôt après, Charette veut prendre le manteau qu'il jeta sur ses épaules. S'approchant alors de ce chef, elle lui dit: «Mais, cher citoyen, ce manteau appartient à mon mari.» Charette rougit, et, sans mot dire, le laissa couler doucement à terre; madame Naudy l'accompagna jusque dans la rue où il enfourcha, avec beaucoup moins de scrupule, le cheval du capitaine. Pensant que ce n'était plus le moment de hasarder une nouvelle réclamation, madame Naudy dut se borner à faire, avec politesse, ses adieux aux partans.

La présence de cette dame, dans la rue, au

moment du départ de Charette et de sa suite, faillit lui coûter la vie. Un jeune tambour était resté, comme elle, dans Machecoul; caché dans une maison, presque vis-à-vis de celle où elle se trouvait, il observait, du grenier, ce qui se passait au dehors; il crut que madame Naudy était du parti des royalistes. A l'entrée des troupes républicaines, il alla au-devant; la femme du capitaine en fit autant de son côté; elle fut reconnue par ce tambour, qui s'empressa de la dénoncer aux soldats, comme l'ayant vue causer familièrement avec Charette. On la saisit, et plus de vingt sabres étaient tirés sur elle, quand, à ses cris, quelques hommes de la compagnie de son mari, que le hasard fit trouver là, désabusèrent les furieux qui allaient l'égorger sans pitié.

A cette époque, Charette, contre lequel opéraient les trois divisions Haxo, Carpentier et Dutruy, n'avait qu'un noyau de rassemblement, présumé de douze à treize cents hommes, y compris une soixantaine de cavaliers. Quand il voulait former quelque entreprise importante, il ordonnait une levée extraordinaire; et, à cet effet, il envoyait des courriers aux commandans des arrondissemens de paroisse. Il ne faut pas croire, ainsi qu'on l'a avancé dans plusieurs écrits, que ces levées s'exécutaient facilement

et d'une volonté unanime de la part des habitans. Souvent ce chef, tant par lui-même que par ses lieutenans, usait des moyens les plus rigoureux pour faire marcher les hommes appelés, et allait jusqu'à punir de la peine capitale ceux qui s'y refusaient. Sa conscription était encore bien plus onéreuse et plus vexatoire que celle des dernières années du gouvernement impérial. Elle comprenait tous les individus mâles, depuis l'âge de douze ans jusqu'à soixante, sans avoir égard aux infirmités. Il est vrai que les rassemblemens étaient dissous à la première occasion, comme on l'a vu aux affaires de la Garnache et de Beauvoir. Les hommes étaient obligés d'apporter leurs vivres pour le temps que le rassemblement était présumé durer ; et dans tous les temps, les villages pourvoyaient aux moyens de subsistance du noyau qui restait sous les armes.

Le général Haxo, et la troupe qu'il se réservait sous son commandement particulier, arrivèrent à Machecoul vers le milieu de janvier (1794). Le général venait de Challans, compris dans l'arrondissement de la brigade Dutruy ; et il avait laissé un fort détachement à Beauvoir, ainsi qu'à Bouin, pour couvrir l'île de Noirmoutier.

L'état-major de la division Haxo se composait

d'officiers qui ont acquis, par la suite, plus ou moins de célébrité. On y remarquait l'adjudant-général Sainte-Suzanne, devenu lieutenant-général et pair de France, et ses adjoints Hervo et Rapatel : le premier est mort maréchal-de-camp ; et le second, parvenu au grade de colonel, premier aide-de-camp de Moreau, passé dans les rangs russes avec ce célèbre général, à été tué dans la bataille livrée sous les murs de Paris, en 1814. Le général Haxo avait pour aide-de-camp, son neveu (portant le même nom que lui) qui s'est placé, plus tard, au rang des meilleurs généraux de l'arme du génie. Tous ces officiers et l'adjudant-général Aubertin vivaient en commun, à la table de la maîtresse de la maison, où six d'entre eux avaient leur logement, en fournissant leurs rations de vivres. Ils étaient très circonspects devant cette dame (*) et ses deux filles, et ne parlaient presque jamais d'affaires politiques ou militaires : au moins de celles dont on aurait pu tirer des conséquences. Ils savaient que la moindre parole indiscrète pouvait être rendue aux chefs vendéens par le fils de leur hôtesse, qui, servant chez les vendéens, avait souvent l'im-

(*) C'était la même chez laquelle Mme Naudy s'était trouvée avec Charette.

prudence de traverser les postes républicains pour venir visiter ses parens (*) pendant la nuit. Malheureusement pour lui, ayant rencontré une patrouille qu'il cherchait à éviter, il reçut un coup de fusil dont il mourut. L'état-major, ne croyant pas devoir, par convenance, continuer de manger dans cette maison, Aubertin proposa celle où il était logé. Elle appartenait à un médecin, nommé Plantier, employé dans l'armée vendéenne, et dont la fille était restée à Machecoul.

Un des parens de cette demoiselle, chirurgien de son métier, que ses opinions républicaines avaient contraint à chercher un refuge à Nantes, dans les premiers temps de l'insurrection royaliste, suivait alors la division Haxo, et était rentré avec elle dans Machecoul. Il visitait souvent l'état-major, sous prétexte de donner des renseignemens utiles. Il y vit sa cousine, qu'il traita fort mal, en l'accusant d'avoir fait plusieurs campagnes avec Charette, et la me-

(*) Ce manége était connu; mais les officiers d'état-major fermaient les yeux sur des visites auxquelles ils prêtaient le pur motif des affections maternelles et filiales. Ils eussent tenu à déshonneur et infamie de faire une révélation qui eût conduit le jeune homme et sa famille au supplice.

naçant, lorsqu'il retournerait à Nantes, d'obtenir, du féroce conventionnel Carrier, l'ordre de son arrestation. Cette menace, quelque terrible qu'elle fût, ne paraissait pas épouvanter cette demoiselle, soit qu'elle ne crût pas à son effet, soit qu'elle n'en connût pas toute la gravité. On lui fit connaître l'affreux danger qu'elle courait; alors elle avoua qu'elle était sans ressource et sans moyens d'exister autre part (elle partageait la table de l'état-major), n'ayant ni parent ni ami, hors du théâtre de la guerre, qui pût lui offrir un asile, si ce n'était son frère, officier dans une compagnie de canonniers volontaires, en garnison à Confolens, petite ville du département de la Charente. L'adjudant-général Aubertin lui offrit, tant de sa part que de celle de ses camarades, une somme de cent écus et un passe-port signé de l'état-major, pour aller rejoindre ce frère, sous la protection d'une escorte jusqu'aux Sables-d'Olonne, si cela était nécessaire. Cette offre fut acceptée, et le voyage effectué sans malencontre (*). Le chirurgien, voyant que sa cousine lui échappait, fit tomber tout le poids de sa

(*) Si Mlle Plantier, qui s'est mariée plus tard, vit encore, elle ne doit point avoir oublié ce service important.

vengeance sur l'ancienne hôtesse de l'état-major, qu'il croyait complice de l'évasion de sa parente. Il dénonça cette dame et ses deux filles à Carrier, qui donna l'ordre de leur arrestation et de leur translation dans les prisons de Nantes. La mère périt sur l'échafaud révolutionnaire; mais les filles furent assez heureuses pour éviter une semblable destinée.

Le pain que l'on distribuait aux troupes du général Haxo était détestable; mais le soldat prenait patience, espérant qu'on s'occuperait de lui en faire distribuer d'une meilleure qualité. Toutefois, trompé dans son attente, il ne tarda pas à murmurer, et, dans son mécontentement, il se serait peut-être porté à quelques excès, s'il n'avait acquis la conviction que les officiers et les chefs supérieurs ne recevaient pas de rations d'une meilleure qualité.

On a vu précédemment que le maire du village de Paux était boulanger, et qu'il avait fourni gratuitement huit cents livres de pain à la colonne d'Aubertin, le 25 novembre de l'année précédente. Ce brave homme, sachant la pénurie où se trouvait la division républicaine, vint, à plusieurs reprises, apporter (pendant la nuit) une certaine quantité de pain blanc à l'état-major; il faisait près de deux lieues à cet effet, à travers champs, courant les ris-

ques d'être tué par les patrouilles de l'un ou de l'autre parti. Père d'une nombreuse famille, il était inquiété et menacé par ses compatriotes, pour avoir refusé de marcher contre les *bleus*.

Il n'osait point passer la nuit dans sa maison, dans la crainte que son propre frère, royaliste zélé, ne le fît enlever par quelques fanatiques du parti. D'un autre côté, refusant de servir les républicains, comme agent secret ou espion, c'était un véritable *neutre*. Les généraux et les officiers supérieurs, loin de lui en savoir mauvais gré, le regardaient comme un parfait honnête homme, et, à sa considération, protégeaient la commune dont il était maire.

CHAPITRE V.

Mesures terribles de la Convention contre la Vendée, éludées par la division Haxo. — Poursuite de Charette. — Affaire de Touvois. — Mort du général Haxo. — Son éloge. — Une religieuse trouvée dans les bois. — Aventure de deux enfans, frère et sœur. — Seconde religieuse. — La Vendéenne. — Beau trait d'un caporal.

Vers la fin de janvier, les représentans du peuple, en mission auprès de l'armée de l'Ouest, enjoignirent impérativement aux généraux de poursuivre Charette sans relâche, et fixèrent même l'époque où il devait être pris, en exécution de la loi de la Convention nationale, qui déclarait que la guerre serait incessamment terminée. Cette injonction fut bientôt suivie d'un autre ordre qui prescrivait de faire un désert du pays vendéen, en saccageant et brûlant tous les bourgs, villages et habitations isolées, à l'exception des lieux réputés postes militaires, dont la désignation était faite.

L'auteur de ces Mémoires affirme, à ce sujet, que la division Haxo, suivant en cela l'impulsion de son digne chef, éluda constamment

l'exécution d'une mesure aussi odieuse. Machecoul et tout son arrondissement n'étaient point compris dans l'exception ; et pourtant cette partie du sol vendéen resta intacte. Le manoir même de la Conterie, appartenant à Charette qui en portait le nom, fut épargné. Il n'était pas tellement éloigné et couvert, qu'on ne pût l'apercevoir à gauche de la route de Machecoul à Challans, entre deux petites collines, avant d'arriver à la Garnache. Il fut souvent fouillé par des patrouilles; mais le général Haxo et ses officiers éludèrent constamment l'ordre de l'incendier.

Dans les fréquentes tournées que firent les représentans du peuple, ils demandaient toujours si les mesures prescrites recevaient leur exécution, et on leur répondait affirmativement. A Machecoul, ils voulaient qu'on ne conservât que la moitié de la ville. Le député Bo, qui insistait fortement sur cette destruction, eut, avec l'adjudant-général Aubertin, une discussion très vive, à la suite de laquelle ce dernier obtint un sursis, qui, dans son opinion, équivalait à un acte conservatoire. Le même officier réussit également à préserver plusieurs villages de leur ruine totale (*).

(*) Il a entre les mains les preuves les plus authentiques de cette conduite honorable.

Le 6 février, il arriva de Nantes à Machecoul, un représentant du peuple qui ordonna, de rechef, au général Haxo de terminer la guerre de la Vendée dans le plus bref délai. Il lui offrit le grade de général en chef de l'armée; et, à l'adjudant-général Aubertin, celui de général de brigade, s'ils pouvaient promettre, l'un et l'autre, de réussir. Mais la prise de Charette, qui eût, peut-être, terminé la guerre dans la partie du pays, appelée le Marais, n'était pas, à cette époque, une affaire facile; aussi, Haxo et Aubertin, trop prudens pour oser assumer la responsabilité d'une promesse si ridiculement exigée, ne répondirent-ils aux offres du conventionnel, que par des protestations de zèle et de dévouement (il y allait de la vie pour eux, s'ils eussent tenu un autre langage), s'engageant seulement à ne prendre aucun repos qu'ils n'eussent atteint le but proposé.

Deux colonnes dirigées par Haxo et Aubertin, en personne, se mirent en marche pour parcourir et fouiller les campagnes du département de la Loire-Inférieure, au nord et à l'ouest de celui de la Vendée. Le temps était affreux et les chemins impraticables, tous les villages ruinés et déserts. Les habitans avaient fui dans la profondeur des bois, où ils s'étaient barraqués. Après cette excursion fatigante, et inutile,

qui dura huit à neuf jours, les colonnes rentrèrent dans Machecoul. A cette époque, une grande partie de l'armée de l'Ouest se trouvait sur la rive droite de la Loire, à la poursuite des débris de la grande armée royaliste, entièrement dispersée après la déroute de Savenay.

Bientôt les troupes du général Haxo se remirent en mouvement pour explorer la Vendée proprement dite, ou plutôt le terrain ordinaire des opérations de Charette; mais ce chef, par son extrême activité et la grande connaissance qu'il avait du pays, évitait la rencontre des colonnes : ou bien, profitant de l'imprévoyance de quelques commandans de troupes, autres que celles de la division Haxo, il les combattait souvent avec succès.

Les deux colonnes mobiles du général Haxo étaient à peu près d'égale force; elles présentaient ensemble un effectif de deux mille combattans. Lorsqu'elles s'éloignaient de Machecoul, le général Haxo laissait dans cette ville un poste de quatre cents hommes pour protéger les administrations civiles et les établissemens militaires qui s'y trouvaient placés. Ce détachement était suffisant parce que les colonnes en mouvement et les autres postes environnans, tels que Bourgneuf, Bouin, Beauvoir, Challans,

Légé, couvraient le quartier-général qui ne pouvait être sérieusement inquiété.

Haxo et Aubertin s'étaient concertés pour l'ensemble de leurs mouvemens. Ils avaient réciproquement l'itinéraire qu'ils devaient suivre, le nom ou la désignation des bivouacs que leurs troupes occuperaient, afin de communiquer avec plus de facilité.

Les deux colonnes avaient quitté Machecoul, à un jour l'une de l'autre. Celle d'Aubertin, mise la dernière en mouvement, le 12 mars, venait de marcher pendant six jours, sans avoir eu de nouvelle de la première, lorsque, le 18, cet adjudant-général, reçut, par deux ordonnances du général Haxo, l'ordre de se porter sur Touvois, et d'y arriver le lendemain à la pointe du jour.

La colonne se trouvait alors entre la Benatte et la Chottière, en avant du Val-de-Morière ; et elle visitait, suivant ses instructions, toutes les maisons et métairies des environs, abandonnées par les habitans. Elle marcha pendant la nuit du 18 au 19, sur Touvois, où elle arriva un peu avant le lever de l'aurore. L'avant-garde, qui ne précédait la colonne que de trois à quatre cents pas, fut accueillie par une fusillade assez vive, partant d'un poste placé à la première maison du village. La colonne ayant doublé le pas,

en entendant ce feu, les Vendéens prirent la fuite; un groupe fut atteint dans le village, et le reste poursuivi jusqu'au bois qui n'en est éloigné que d'une petite demi-lieue.

Ainsi que le genéral Haxo l'avait prévu et mandé à Aubertin, Charette avait couché dans Touvois; mais averti à temps du mouvement des républicains, son départ avait précédé de peu d'instans l'arrivée de la colonne. Afin d'assurer sa retraite et celle d'une soixantaine de voitures qui le suivaient, il laissa environ le tiers de ses forces dans le village, avec ordre de se retirer sur la forêt, jugeant bien qu'elles y seraient poursuivies, et qu'en occupant ainsi ses adversaires par une tiraillerie peu dangereuse pour ses gens, il favoriserait la retraite de son convoi et du gros de sa troupe, du côté opposé. Cette manœuvre réussit, en effet, à le soustraire à l'active recherche des troupes républicaines. Il fut en outre servi à souhait par l'obscurité et une brume épaisse qui s'éleva à la pointe du jour. Si le temps eût été serein, on eût pu apercevoir la queue de son convoi, et alors on se serait dirigé de ce côté. Il était naturel d'ailleurs de supposer que le chef vendéen avait pris la direction du bois, pour y attendre son arrière-garde.

La colonne d'Aubertin avait paru seule de-

vant Touvois. Maître du village, cet adjudant-général y prit poste en attendant des nouvelles du général Haxo, sur lequel il n'était pas sans inquiétude. Dans l'après-midi deux cavaliers nantais, de l'escorte du général Haxo, joignirent la colonne, et donnèrent les détails suivans :

Ce matin même, le général Haxo, en marche avec sa troupe sur Touvois, avait remarqué, en traversant la bruyère de *Grande-Lande*, à l'embranchement de quatre chemins, des empreintes de pas d'hommes et de chevaux, ainsi que des traces de voitures, qui indiquaient le passage, tout récent d'une colonne ennemie. Présumant que ce pouvait être celle dont il avait combiné l'attaque à Touvois, il voulut s'en assurer : à cet effet il se détacha de sa colonne, avec ses officiers d'état-major et son escorte pour gravir une petite hauteur, du sommet de laquelle il découvrit en effet une colonne assez profonde de cavalerie et d'infanterie, escortant un certain nombre de voitures. Le général républicain se trouvait à ce moment beaucoup plus rapproché de cette colonne ennemie que de la sienne, dont la marche était ralentie par le mauvais état du chemin qu'elle suivait. Haxo, entraîné par une ardeur inconsidérée, descendit, avec sa suite, de la hauteur, et s'approcha si près des cavaliers vendéens, qu'il y eut quel-

ques coups de pistolets échangés de part et d'autre. La colonne royaliste marchait, l'infanterie en tête au nombre de cinq à six cents hommes, les voitures ensuite, et une compagnie de soixante cavaliers à l'arrière-garde. Arrivé au village de Clouseaux, Charette plaça ses fantassins dans le cimetière de l'église, située sur une petite éminence, et les fit mettre ventre à terre, tandis que les voitures et la cavalerie filaient à droite et à gauche sur les deux chemins qui tournent au pied de l'enceinte du cimetière. Le général Haxo et son escorte avaient suivi la colonne jusqu'à cet endroit; tout à coup l'infanterie vendéenne se lève et fait, sur ce faible groupe, un feu de peloton bien nourri. Surprise de cette fusillade inattendue, l'escorte d'Haxo tourne bride à l'instant pour rejoindre au galop la tête de la colonne républicaine, et ce n'est que, lorsqu'elle se croit hors d'atteinte, qu'elle voit avec douleur que son général n'est pas avec elle.

Tel fut le triste récit des deux cavaliers nantais, et ce sont les seuls détails véridiques que l'on ait jamais eus sur la fin du général Haxo. Toutes les versions qu'on a pu faire dans un grand nombre de relations précédentes, sont controuvées. On doit s'en rapporter à celle-ci et à quelques rapports royalistes. Ces derniers ont

fait connaître que le digne général se trouvant un peu en arrière de son escorte, fut renversé d'un coup de feu, comme il cherchait à franchir un fossé, et tué, presque aussitôt par un cavalier vendéen, auquel il ne voulut pas rendre ses armes (*).

Les officiers qui accompagnaient le général Haxo, entre autres son neveu et l'adjudant-général Sainte-Suzanne, donnèrent, le lendemain, la confirmation de ces détails, à l'adjudant-général Aubertin.

Les deux partis, royaliste et républicain, aujourd'hui réunis, doivent un tribut d'éloges à la mémoire du général Haxo : les royalistes, parce qu'il chercha toujours à leur épargner, autant qu'il était en son pouvoir, les maux dont le gouvernement d'alors les accablait, en éludant les ordres qui lui prescrivaient le massacre et l'incendie ; et les français du parti républicain, pour les principes d'humanité que ce brave gé-

(*) Les auteurs de l'ouvrage des *Victoires et Conquêtes*, etc., ont adopté avec trop de confiance la version du sieur Alphonse de Beauchamp, qui place l'action au village de Venautsault, tandis qu'elle s'est passée réellement au village de Clouseaux, qui n'est point un bourg, comme l'avance encore cet écrivain.

néral professait, et les actes généreux dont il leur a donné l'exemple (*).

Il fut vivement regretté de tous ceux qui le connaissaient, et particulièrement des officiers qui avaient servi sous ses ordres. Bon, juste, indulgent avec ses inférieurs, loyal et franc avec ses égaux et ses amis, ferme avec les autorités supérieures : un zèle irréfléchi, un courage trop bouillant ont causé sa mort (**).

Après cette expédition, terminée par un événement si funeste, les deux colonnes retournèrent à Machecoul.

Le 24, l'adjudant-général Aubertin reçut, du général en chef Turreau, dont le quartier-général était à Montaigu, l'ordre de mettre de nouveau la colonne en mouvement pour explorer la rive gauche de la Boulogne, et celle du lac de Grand-Lieu que cette rivière traverse avant de se jeter dans la Loire, au-dessous de Nantes. Cette course, sans résultat, dura cinq

(*) Le général Haxo citait souvent ces vers philanthopiques du chantre de la Pharsale :

.... *unica belli*
Præmia civilis, victis donare salutem. LUCAN.

(**) Il portait, ce jour-là, un sabre que lui avait prêté l'auteur de ces Mémoires, et sur lequel étaient gravés les mots : *Vive le roi!* très apparens, en lettres dorées. Les Vendéens durent être étonnés de trouver une pareille devise sur l'arme d'un général de la république.

à six jours, au bout desquels Aubertin sollicita et obtint la permission de rester quelque temps à Nantes, pour y rétablir sa santé, altérée par les fatigues de la campagne.

Avant l'expiration de ce congé, Aubertin, bien que, à peu près, dans le même état de souffrance, s'empressa d'obéir à l'invitation du général en chef qui l'appelait à Montaigu, où son activité redevenait nécessaire.

Charette se dérobait toujours aux recherches des troupes républicaines; jamais ce chef n'avait déployé plus d'activité dans ses mouvemens; et il tenait dans un éveil continuel tous les postes et détachemens isolés. Souvent même il les surprenait avec avantage.

Aubertin, ayant repris le commandement de sa colonne, parcourut une partie du pays qui avoisine Montaigu, en même temps que plusieurs autres colonnes, parties du même point, marchaient dans des directions différentes. Au commencement de cette course, qui dura une quinzaine de jours, des soldats découvrirent une religieuse cachée dans les bois de Vieille-Vigne, succombant de besoin, et dans le plus déplorable équipage; Aubertin la fit conduire au quartier-général.

C'était à des rencontres de cette nature que devait se borner l'expédition de cet officier su-

périeur ; car les troupes vendéennes ne se montraient nulle part. Charette renonçant, momentanément, à la levée des masses, avait divisé sa colonne permanente en plusieurs partis isolés, afin d'échapper plus facilement aux recherches qu'on faisait de lui.

Sur le chemin qui passe devant le Val-de-Morière, la colonne républicaine trouva deux enfans, frère et sœur, dont le plus âgé n'avait pas plus de trois ans ; ils étaient vêtus proprement et annonçaient une condition au-dessus de celle des simples paysans. Aubertin, qui était alors accompagné de l'adjudant-général Sainte-Suzanne, attendri à la vue de ces deux jolies et innocentes créatures, les adopta sur le champ ; mais son camarade voulut se charger du garçon. Au retour de la colonne à Machecoul, ces deux enfans furent mis dans une pension et fournis de tous les effets qui leur étaient nécessaires, aux frais de leurs protecteurs.

Quinze jours après cet événement, un paysan vint trouver l'adjudant-général Aubertin et lui remit une lettre, par laquelle on le priait de confier, en toute sécurité, les deux enfans au porteur ; on remerciait cet officier de son obligeance, et on le suppliait, dans les termes les plus pressans, de n'ordonner aucunes recherches pour découvrir à qui ils appartenaient ;

enfin, de ne pas faire suivre le messager qui était chargé de les remener. La demande était si juste, et si convenablement exprimée qu'Aubertin n'hésita point à y faire droit sans restriction.

Dans la même course, l'avant-garde arrêta une autre religieuse qui, l'ayant apperçue la première sur la route, cherchait à l'éviter. Conduite à l'adjudant-général, celui-ci s'empressa de lui donner son manteau pour se couvrir, autant parce qu'il faisait froid et qu'elle n'avait que des vêtemens légers, que pour la soustraire aux regards et aux propos déplacés de la troupe. Elle prit place dans la voiture d'une vivandière, qui suivait la colonne.

Arrivé le soir près d'un village ruiné et désert, où la troupe devait bivouaquer, Aubertin fit venir cette religieuse près de lui, la fit manger à sa table, et lui assigna un endroit pour passer la nuit en toute sûreté. Elle raconta à son protecteur, qu'elle appartenait au couvent du Val-de-Morière ; que le monastère ayant été dévasté et brûlé, elle s'était cachée pendant quelque temps ; et qu'elle allait à Nantes, quand on l'avait rencontrée, pour se retirer ensuite dans un village voisin de cette ville ; où elle avait reçu le jour. Elle paraissait âgée de trente à trente-cinq ans. Son emploi dans le couvent était la direction de l'apothicairerie et de l'infirmerie.

Un transport de malades devait précisément partir le lendemain pour Nantes. Il fut convenu que la bonne religieuse, ayant troqué ses vêtemens contre quelques hardes de la vivandière, suivrait ce convoi, bien recommandée au chef de l'escorte, et qu'elle pourrait ensuite aller où bon lui semblerait, dès qu'elle serait arrivée à Nantes.

Trois mois après cette aventure, l'adjudant-général Aubertin, en passant dans une des rues de la ville que nous venons de nommer, se sentit tirer doucement par son habit. Il se retourne et voit une espèce de servante, ou femme du commun, qui le regarde avec beaucoup d'attention, et lui demande si il la reconnaît. Aubertin fixe à son tour celle qui l'interroge, et reconnaît en effet la religieuse à qui il a sauvé la vie. Celle-ci lui dit alors qu'elle devait partir le lendemain pour Angers, munie d'un passeport qu'elle venait d'obtenir de l'administration civile, sur le témoignage de personnes *non suspectes;* mais qu'elle desirait bien, avant d'entreprendre ce voyage, retourner au Val-de-Morière, où elle avait caché de l'argenterie et de l'argent monnoyé. Aubertin l'engagea fortement à remettre cette visite à un autre temps, en lui représentant tout le danger qu'elle aurait à courir dans l'exécution d'un pareil dessein. Il reçut ses adieux avec les protestations les

plus vives d'une reconnaissance éternelle, et la promesse de prier tous les jours l'Être suprême pour la conservation des jours de son bienfaiteur.

Dans une marche subséquente, une patrouille ramena à l'adjudant-général une jeune et belle fille, parée ainsi que le sont les riches paysannes un jour de fête. Aubertin la mit sous la sauve-garde de la vivandière, qui était, en quelque sorte, la providence des prisonniers de son sexe. Le chirurgien-major de l'un des bataillons qui composaient la colonne, vit la belle Vendéenne et en devint passionnément amoureux. Il était jeune, beau, bien fait, instruit, et avait des manières agréables. Pendant les quinze heures que cette fille resta avec les républicains, notre chirurgien eut pour elle les égards les plus grands, les attentions les plus délicates; et l'on s'aperçut bientôt qu'il avait fait de grands progrès dans son cœur.

La colonne faisait une halte assez prolongée, pour attendre le retour d'un détachement envoyé en reconnaissance. Dans cet intervalle, la Vendéenne confie à son nouvel amant qu'elle éprouve le plus vif desir d'aller visiter sa famille, dont l'habitation ne se trouve qu'à une petite distance du bivouac, et elle le prie de l'accompagner. Le jeune homme y consent sans défiance; ils s'esquivent.... et n'ont plus re-

paru. Toutes les recherches, pour connaître le sort de l'un et de l'autre, furent infructueuses. Le bruit a couru que le chirurgien avait été impitoyablement massacré par la famille de la sirène vendéenne. Celle-ci a-t-elle été complice du crime? a-t-elle fait d'inutiles efforts pour l'empêcher? le jeune homme a-t-il même été assassiné?.... c'est ce qu'on n'a jamais pu savoir.

Quoi qu'il en soit, on peut avancer, avec certitude, que les actes de cruauté exercés dans cette guerre, par le parti vendéen, surpassent ceux commis par le parti républicain (nous n'entendons parler ici que des troupes). Les deux partis avaient cela de commun, qu'ils mettaient à mort leurs prisonniers; mais les soldats républicains ne faisaient usage que de leurs armes pour ces exécutions, qu'on leur commandait légalement, si l'on peut toutefois employer cette expression; tandis que les Vendéens torturaient souvent leurs prisonniers de la manière la plus affreuse. Pour des hommes que leur profession habitue à braver la mort sur le champ de bataille, le supplice de la fusillade n'est rien; mais une souffrance prolongée, les terribles angoisses d'une longue et cruelle agonie, voilà ce que chaque soldat de l'armée républicaine avait à redouter. Combien d'officiers, de chefs, de généraux même, se

sont donnés la mort volontairement, plutôt que de tomber entre les mains des Vendéens. Presque tous avaient un *pistolet* destiné à cette fin; ils le portaient constamment sur eux, et se tenaient prêts à en faire usage.

On a beaucoup calomnié les troupes républicaines; on a exagéré les excès qu'elles ont commis. Nous ne voulons pas atténuer ces excès; ils ont été nombreux et bien condamnables. Mais le soldat n'a-t-il pas été excité et entraîné par l'exemple de ses adversaires, et quelquefois même à l'instigation ou par les ordres de quelques chefs de la plus profonde immoralité? Et d'ailleurs, quelles sont les guerres civiles où la haine, le ressentiment et la vengeance se laissent imposer un frein? Sans parler des autres peuples, tant anciens que modernes, qu'on ouvre l'Histoire de France, qu'on y lise les détails des massacres qui ont eu lieu sous Charles VI, entre les factions de Bourgogne et d'Armagnac; et plus tard, les cruautés de tous genres, exercées par les deux partis catholique et protestant, l'un envers l'autre. L'homme est le même dans tous les temps; qu'on l'agite, qu'on l'irrite, qu'on excite ses passions; les mêmes fureurs, les mêmes excès se reproduiront.

Qu'on cesse donc de s'étonner du caractère que prit et que dut prendre la guerre de la Ven-

dée. Elle fut ce qu'elle devait être nécessairement dans une tourmente révolutionnaire, dans un conflit acharné, sanguinaire, atroce.

Un dernier fait épisodique, bien honorable pour l'homme qui en est le héros, terminera ce chapitre.

Un caporal du 3e bataillon des Vosges, avait été recommandé par le général Haxo, son parent, à l'adjudant-général Aubertin, et celui-ci l'avait gardé auprès de lui comme secrétaire. Ce jeune homme, dans une des courses, dont nous venons de parler, trouva un enfant, encore au berceau, abandonné sur la route; il le prit, le plaça sur son sac, et le porta ainsi sur son sac pendant plus de huit jours d'une marche pénible et forcée. Arrivé en lieu sûr, il le mit en pension, le recommanda vivement et paya d'avance six mois d'entretien. Cette action transmise au gouvernement, valut à son auteur, le grade de sous-lieutenant. Achille Dérivaux, (c'est le nom de cet officier), aussi remarquable pour sa bravoure et son mérite militaire que par ses qualités morales, obtint par la suite un avancement dont il était digne (*).

(*) Officier de la Légion-d'Honneur, nommé adjudant-commandant en 1813; chevalier de Saint-Louis en 1814, Achille Dérivaux est maintenant (1823) colonel du 1er régiment de dragons (du Calvados).

CHAPITRE VI.

Réunion de Charette et de Stofflet. — Affaire de Challans. — Le général D*** et sa suite. — Expédition du marais de Challans. — Description de ce marais. — Colonnes *infernales*. — Conseil de guerre. — Nouveau plan. — Affaire de Légé.

L'ADJUDANT-GÉNÉRAL Aubertin était rentré avec ses troupes, dans Machecoul, le 18 avril. Il fut informé par les administrateurs du district que Charette venait de donner des ordres pour un grand rassemblement; et que Stofflet qui commandait l'armée royale de l'Anjou, devait se réunir à ce chef pour opérer ensemble sur la rive gauche de la Loire, et attaquer principalement Machecoul ou Challans, postes éloignés l'un de l'autre, d'environ trois lieues, mais offrant une communication facile.

Ces renseignemens ayant été donnés à l'état-major général, Aubertin reçut l'ordre de couvrir Machecoul et d'éclairer le mouvement des colonnes ennemies. Le général Dutruy qui commandait, comme on l'a vu, aux Sables-d'Olonne,

dut faire des dispositions pour la défense de Challans. Ces deux postes n'avaient rien à craindre d'un coup de main; et on était convenu de diriger de prompts renforts sur celui qui serait attaqué le premier. Toutes les mesures étaient prises pour bien recevoir l'ennemi; mais au lieu d'attendre son agression, il eut été plus expédient de la prévenir, surtout avec des troupes comme celles dont on disposait, bien meilleures pour l'attaque que pour la défense. D'après le nouveau plan, les opérations des républicains cessent d'être offensives, le moral des troupes n'était plus le même; et la confiance des royalistes devait s'en accroître. La mort du général Haxo était une perte bien fâcheuse dans la circonstance présente; on manquait de chefs qui eussent son expérience, sa vigueur pour assurer le succès des armes; et ses généreuses qualités pour gagner les esprits.

L'adjudant-général Aubertin venait, ainsi qu'on l'a vu, de parcourir récemment une grande partie de la contrée où s'effectuait le rassemblement ordonné par Charette, et il n'en avait aperçu aucun indice. A la vérité, il n'avait pû étendre son exploration dans la profondeur des bois et forêts qui, par leur nature sont à l'abri d'une recherche passagère. Dans une de ses marches, il avait bien remarqué la belle position

de Freligné, en Touvois, où la colonne avait bivouaqué. Les troupes, en occupant cette position, pouvaient empêcher ou favoriser les récoltes, couvrir Machecoul et Challans, intercepter plusieurs communications, surveiller les hautes bruyères et les bois de Grande-Lande et Touvois: enfin ce point parut tellement important à Aubertin, qu'il crut devoir proposer au général en chef Turreau, d'y établir un camp de deux mille hommes. Turreau ayant quitté l'armée peu de temps après, le général Vimeux, son successeur, auquel il remit ce projet, y fit peu d'attention. Toutefois, sur de nouvelles instances d'Aubertin, et quand une triste expérience eut démontré la nécessité de cet établissement, l'état-major général se décida à l'ordonner, ainsi qu'on le lira en son lieu.

Dans les derniers jours d'avril, Stofflet fit sa jonction avec Charette. Le 30, ces deux chefs se présentèrent par deux directions opposées, devant Challans. Le général Dutruy se trouvait dans cette petite ville avec des troupes suffisantes pour soutenir cette attaque. L'action fut vive et soutenue de part et d'autre avec courage. A la fin Stofflet, voyant l'inutilité de ses efforts, se retira le premier; et Charette, dont une division, celle de Guérin, venait d'être culbutée par la cavalerie républicaine, prit

la même détermination. On s'aperçut qu'il n'y avait, ni union, ni accord entre ces chefs. Le premier rétrograda précipitamment vers l'Anjou, et le second fit sa retraite dans la direction du village de Saint-Christophe de Ligneron.

On avait été prévenu, à Machecoul, de l'attaque combinée des deux chefs royalistes sur Challans. Le général qui commandait les troupes de la division Haxo, détacha, sur-le-champ, une grande partie d'un régiment de cavalerie, récemment arrivé dans la ville, sous la conduite de l'adjudant-général Sainte-Suzanne. Lorsque cette troupe approcha de Challans, la retraite de Stofflet était déjà commencée, et Charette se disposait à faire la sienne. L'adjudant-général Sainte-Suzanne poursuivit quelque temps la colonne de Stofflet, et revint à Machecoul.

L'auteur de ces Mémoires croit devoir donner ici quelques détails sur le général D***, que le courage des troupes sous ses ordres a signalé quelquefois plus honorablement.

Né à Genève, ce général avait servi, dit-on, dans les troupes suisses à la solde de la France, jusqu'à l'époque de leur licenciement. On ignore comment, sous un gouvernement aussi ombrageux que celui de la république, il avait pu obtenir de l'emploi, et surtout parvenir au grade élevé qu'il occupait. Quoi qu'il en soit,

c'était un homme assez original, facétieux, faisant facilement des vers burlesques, imitant avec beaucoup de vérité, tous les cris de Paris, répétant les propos poissards et toutes les locutions ignobles et bizarres du peuple de cette capitale : enfin, un nouveau Vadé. Il connaissait tous les tours de passe-passe, les ruses, les espiégleries des plus bas aventuriers et des escrocs. Avec de pareils talents on peut amuser, sans doute, et divertir des badauds; mais on n'acquiert pas la confiance des troupes qui attendent plus de gravité, et une toute autre instruction des chefs qui les commandent. Il professait d'ailleurs les principes les plus exagérés en politique. Il se proclamait, lui-même, un *jacobin* par excellence; et ce titre seul faisait tenir sur leur garde, beaucoup d'officiers qui ne partageaient pas ses sentimens, surtout ceux de l'état major de la division Haxo.

Il avait à sa suite, en qualité d'aides-de-camp ou d'officiers d'ordonnance, trois ou quatre mauvais sujets, ramassés sur le pavé de Paris. L'opinion la plus favorable que l'on pût avoir d'eux, était de les soupçonner d'espionnage; et l'on allait jusqu'à les accuser d'escroquerie et de quelque chose de pis. Il est vrai de dire que D*** les traitait comme des valets, et semblait partager le mépris qu'on avait généralement

pour eux. L'un de ces hommes faisait des voyages continuels à Nantes, où il avait une mission inconnue; on n'osait trop se plaindre de ses escroqueries journalières dans les lieux publics et chez les marchands; un autre restait habituellement aux Sables-d'Olonne et se comportait de même; un troisième, sous différens prétextes, faisait de fréquentes visites au quartier-général de la division Haxo.

Le général D***, lui-même, venait souvent passer quelques jours dans ce quartier-général, sans que rien motivât son absence de sa division. Il faisait, à tous les officiers d'état major, les protestations les plus exagérées d'amitié et de dévouement, et on les lui rendait du même ton hyperbolique. C'est dans ces communications familières et prétendues amicales, qu'Aubertin et ses camarades purent le connaître et l'apprécier. Il aimait le jeu à la fureur; on joua tous les jeux connus dans les tripots. Il fit des dupes, mais on ferma les yeux sur ses escroqueries; et sans rompre ouvertement avec lui, on vécut seulement avec plus de réserve.

Voici, de lui, un trait d'impudence et de jonglerie assez piquant. Un jour, en présence de l'auteur de ces Mémoires, il se fait apporter tout à coup encre, plumes et papier, pour ne pas perdre, disait-il, les idées qui lui venaient

à l'instant. Il écrit, écrit, écrit, puis il donne lecture de cet œuvre d'inspiration. C'était le rapport emphatique, adressé à la Convention, d'un prétendu avantage, remporté par lui sur une division vendéenne, à laquelle il aurait tué trois cents hommes. Chacun de se regarder et de sourire : lui-même se met à rire aux éclats, et ajoute : « Voilà, mes amis, comme il faut *amuser* (l'expression était plus énergique) ces b...... là ». Il parlait des conventionnels.

Il avait épousé aux Sables-d'Olonne, une jeune créole qui habitait cette ville avec sa mère et sa sœur. En faisant part de ce mariage au général Haxo et à son état-major, il ajouta en *post-scriptum*, qu'une sœur à lui, allait venir de Paris pour le voir; et qu'alors, il profiterait du premier moment de loisir, que lui laisseraient ses occupations, pour présenter ces trois *citoyennes* (sa femme, sa belle-sœur et sa sœur) à ses amis de Machecoul; en effet, il amena ces dames, quelque temps après, au quartier-général. Sa femme était jeune, jolie et gracieuse; la sœur, à part la couleur de sa peau qui était d'un blanc mat, offrait tous les traits d'une négresse. Voulant s'en débarrasser, il la proposa à un capitaine du 109e régiment, nommé de B***, en lui promettant de l'avancement. De B***, appartenant à une noble et an-

cienne famille de Picardie, était un homme doux et honnête, mais d'une simplicité et d'une crédulité extrêmes. Il eut la bonhomie de croire aux promesses de D*** ; le mariage se fit, et de B*** se trouva chargé de la créature la plus laide, la plus vile et la plus infâme du monde. Elle afficha bientôt, dans Machecoul, la conduite déréglée qu'elle avait menée étant fille.

Le pauvre mari, d'ailleurs plein d'honneur et de délicatesse, était inconsolable de la sottise qu'il avait faite; il n'y vit d'autre remède que le divorce; il alla le demander aux tribunaux de Nantes, et l'obtint.

Quant à la propre sœur du général D***, c'était une femme d'une quarantaine d'années, d'une stature colossale, avec des traits grossiers, des manières masculines; enfin, une véritable *virago*. Elle affectait un air contraint et mystérieux. Son frère disait en confidence qu'elle jouissait du plus grand crédit à Paris; qu'elle était membre de la société des jacobins, et qu'elle avait une mission secrète de leur comité *directeur*, pour visiter plusieurs départemens. Sans vérifier ces révélations, le général Haxo et son état-major se tenaient dans une grande réserve vis-à-vis de cette agente.

Nous n'ajouterons plus qu'un seul trait à ces

détails, que nous n'eussions peut-être pas fait connaître, s'ils ne devaient servir au grand tableau des mœurs de cette époque de notre histoire. L'adjudant-général Aubertin avait reçu l'ordre de venir avec sa colonne, prendre position sur la droite du marais de Challans, aux environs du village de Saint-Gervais. Ayant été invité à dîner par un habitant du lieu, chez lequel logeait le général D***, il y trouva ce dernier. Voulant se débarrasser de ses pistolets qu'il avait retirés des fontes de sa selle, Aubertin les déposa sur la cheminée du salon de réception. D*** et ses aides-de-camp se les passèrent de main en main, pour en admirer le travail qui était en effet très remarquable. Sur les entrefaites, on vint annoncer que le dîner était prêt; tout le monde passa dans la salle à manger. Au sortir de table, on rentra dans le salon, et Aubertin voulut reprendre ses pistolets sur la cheminée; mais ils étaient disparus, et il lui fut impossible de les recouvrer, quelque instance et quelques recherches qu'il fît à cet effet. Au sourire de plusieurs assistans, il dut conjecturer que l'auteur du larcin était au moins un des hommes de la suite du général.

Après la tentative infructueuse des royalistes sur Challans, l'adjudant-général Aubertin s'était rendu, avec la troupe sous ses ordres, à la

position que l'on vient d'indiquer, pour coopérer à une expédition ordonnée par le gouvernement dans cette partie du pays vendéen. Avant d'entrer dans les détails de cette expédition, il convient de décrire le terrain sur lequel eurent lieu les opérations.

Le bourg de Challans est situé à la tête du marais de ce nom, du côté qui regarde la route de Nantes aux Sables-d'Olonne. Dans la partie opposée se trouve le village de Saint-Jean-de-Mont, situé non loin de la mer. Ces deux points sont distans, l'un de l'autre, de trois lieues environ; le petit bourg ou village du Perrier est au centre de cette distance; et sur les bords du marais, qui peut avoir sept lieues de circonférence, se trouvent plusieurs autres bourgs ou villages, tels que Salartaine, Saint-Gervais, Soullans, etc. dont les habitans n'avaient pas paru, jusque alors, prendre une part bien active à l'insurrection. Dans l'intérieur du marais, on remarque peu de villages ou hameaux, mais un grand nombre de petites habitations isolées, de chaumières; les propriétés y sont divisées en carrés à peu près réguliers, de l'étendue d'une journée de travail, et séparées par des fossés de neuf pieds de largeur sur sept à huit de profondeur. Les habitations sont construites sur un des quatre angles du carré, et très près du fossé,

dont les bords sont élevés. C'est sur ces élévations qu'on cultive à la bêche les plantes céréales. Chaque carré a son écluse, et le milieu est un gras pâturage où l'on élève toute l'année cette grande quantité de bêtes à corne et de chevaux qui font la richesse du pays. Les chevaux sont grands et forts, mais moins estimés que ceux de Flandre, parce qu'ayant continuellement les pieds sur un terrain détrempé, ils ont la corne tendre et délicate.

Ainsi isolés, les habitans du marais communiquent entre eux, de deux manières : soit en franchissant les fossés de séparation avec leurs *drimples* ou perches, hautes de dix à douze pieds, soit en les traversant sur des canots faits de troncs d'arbres du pays; rien n'égale leur adresse et leur célérité dans ces deux moyens de communication. Ils sont, pour la plupart, riches, surtout en numéraire, qu'ils se procuraient, à cette époque, en dépit des mesures révolutionnaires, par la vente de leurs bestiaux; et les bouchers de Paris eux-mêmes, malgré les dangers de la guerre et des circonstances, venaient s'approvisionner régulièrement dans le pays.

Les femmes y étalent un grand luxe en dentelles. Les jours de dimanches et fêtes, elles en portent des parures qui valent jusqu'à mille

écus; et elles vont en visite les unes chez les autres, pour se montrer réciproquement leur toilette recherchée.

Avant l'invasion des troupes républicaines dans le pays, le nombre des bêtes à cornes était évalué, année commune, de cinquante à soixante mille.

Les eaux des fossés sont fournies par la mer; elles sont d'abord reçues dans un grand et large canal, dont l'entrée s'ouvre et se ferme au moyen d'une écluse construite sur le bord de la mer: à cette extrémité sont les marais salans.

Dans tous les temps, mais surtout en hiver, une grande quantité d'oiseaux aquatiques couvrent la surface des marais; aussi, les habitans, tous pourvus d'armes à feu, particulièrement de celles appelées canardières, s'exercent-ils de bonne heure au tir; ils y sont très adroits (*).

Dans les derniers jours de janvier, les troupes républicaines avaient déjà fait une tentative pour pénétrer jusqu'au centre du marais; et, malgré des obstacles multipliés et des pertes

(*) Les canardières ont depuis cinq jusqu'à huit pieds de longueur; quelques-unes sont du calibre d'une demi-livre de balles. Elles se tirent, le canon appuyé sur une fourche fichée en terre, comme les anciennes arquebuses.

nombreuses, elles avaient réussi à s'établir au Perrier. Mais on ne tarda pas à reconnaître que, de toutes les positions à prendre dans le pays, c'était la plus mauvaise. La troupe était harcelée et *canardée* jour et nuit. Le général Boussard, qui commandait ce poste, et n'était pas sans quelque mérite militaire, y avait été blessé. D'autre part, la difficulté, dans cette saison, d'y faire arriver des subsistances, déterminèrent les généraux Haxo et Dutruy, dont les troupes avaient concouru à cette opération, à faire évacuer le Perrier, sauf à tenter, dans des circonstances opportunes, une nouvelle expédition dans le pays.

Au mois de mai suivant, cette seconde entreprise eut lieu, d'après les ordres pressans du comité de salut public. Il fut arrêté qu'on opérerait sur la droite, entre Salartaine et Saint-Gervais, avec un corps de trois mille hommes; il en eût fallu, au moins, dix mille.

Les troupes républicaines s'approchèrent des marais en se déployant; mais elles furent arrêtées, dès les premiers pas, par les fossés qui divisent les propriétés. On était bien pourvu de planches assez longues pour établir des ponts; mais la quantité était insuffisante, et on perdait beaucoup de temps, dont les tirailleurs ennemis profitaient, à retirer ces planches pour

les replacer sur d'autres points de passage. Il fallut occuper plusieurs fermes pour faciliter les opérations; c'est alors que les soldats essayèrent de faire usage des perches ou *drimples* des vendéens, et ils réussirent à s'en servir avec presque autant d'adresse que ces derniers. Ils franchirent ainsi plus promptement les fossés, ayant leurs fusils en bandoulière. Ce ne fut pas toutefois sans perte, que l'on avança dans le pays.

Les habitans attendaient, d'un moment à l'autre, Charette, qui avait promis de venir à leur secours; il ne parut point, ne fit aucun mouvement et n'essaya pas même une diversion. L'adjudant-général Aubertin avait été laissé, avec sa colonne, en dehors du marais, pour en éclairer les environs et combattre le chef royaliste, s'il se présentait.

La négligence de Charette, ou peut-être l'impuissance de ses moyens de secours, occasionna la ruine entière de ce pays, d'une si grand ressource pour le parti royaliste. L'habitant du marais fut dépouillé de ses richesses territoriales et domestiques, et soumis à tous les genres de vexations.

Cette conquête fut peu profitable à la république. Les agens d'une certaine commission de subsistances, s'emparèrent d'une partie du bé-

tail, et le vendirent clandestinement pour leur propre compte. Le surplus, fut envoyé dans les prairies situées sur les bords de la Loire, entre les ponts de Nantes, où il périt faute de pâture.

Le général Turreau, qui commandait, encore à cette époque, l'armée de l'Ouest, proposa à l'adjudant-général Aubertin, le commandement de Belle-Ile; mais cet officier, bien que dans un état de souffrance qui exigeait quelque repos, refusa ce poste. Le général Cambray y fut envoyé et s'y comporta bien; il passait dans l'armée, pour être filleul de Robespierre; c'était, d'ailleurs, un bon officier.

Dans ce même temps, le même général Turreau, conçut un nouveau plan de campagne, dont il se promettait un grand succès. Il le proposa aux représentans du peuple, en mission à son armée, et ceux-ci l'approuvèrent. Ce plan consistait dans la formation de douze colonnes mobiles, dites *infernales*, destinées à parcourir tout le pays insurgé, sur la rive gauche de la Loire, pour y poursuivre et forcer Charette, de la prise duquel on espérait la fin de la guerre civile.

Cette expédition, suivant les instructions remises aux commandans des colonnes, ne devait durer que vingt-quatre heures; chaque colonne

avait ordre de se rendre sur un point indiqué, et de communiquer avec la voisine de droite et de gauche.

L'adjudant-général Aubertin, ayant avec lui son camarade Sainte-Suzanne, commandait une de ces douze colonnes. Il se rendit au lieu désigné, distant, de Machecoul, d'environ quatre lieues. Arrivé sur ce point, il poussa des reconnaissances en avant, sur la droite et sur la gauche, sans qu'aucun des trois détachemens ou patrouilles découvrît de parti républicain ni royaliste. A l'entrée de la nuit, une quatrième reconnaissance se porta sur une hauteur voisine, pour voir si quelques feux de bivouac ne se feraient pas remarquer au loin; elle n'aperçut rien. Aubertin, d'après ses instructions, ne pouvait faire davantage.

Mécontent de l'inutilité de ses recherches, au lieu de rentrer le lendemain dans Machecoul, comme il en avait l'ordre, il prit, sur lui, de rester vingt-quatre heures de plus. Changeant de position, il parcourut et fouilla le terrain dans toutes les directions; enfin, le troisième jour, après avoir fait un long circuit, la colonne revint, bien fatiguée, au point de départ.

Un représentant du peuple était arrivé, la veille, dans la même ville (Machecoul), avec une forte escorte, pour recevoir les premières

nouvelles de l'expédition, dont on attendait, à Nantes, les plus heureux résultats. Ne voyant pas revenir la colonne d'Aubertin, au jour fixé, le conventionnel avait témoigné la plus vive impatience, et envoyé plusieurs courriers au-devant d'elle; les premières paroles qu'il adressa à l'adjudant-général Aubertin, furent: « Où est Charette? »

Après avoir témoigné beaucoup de mécontentement, Bo (*) (c'était le nom de ce conventionnel), retourna à Nantes, où il apprit que Charette avait eu l'adresse de passer entre deux colonnes attachées à sa poursuite, dont l'une avait été maltraitée, et l'autre mise en déroute, à la suite d'un engagement qui avait eu lieu. Telle fut l'issue de ce fameux plan, sur la réussite duquel son auteur, et les hommes qui l'avaient approuvé, avaient paru ne former aucun doute.

L'adjudant-général Aubertin reçut l'ordre de se rendre à Nantes, où Bo convoquait un conseil de généraux et d'officiers supérieurs, à

(*) J.-B. Bo était médecin. Nommé successivement par le département de l'Aveyron aux deux assemblées législative et conventionnelle, il fut chargé, par cette dernière, de plusieurs missions dans l'intérieur; et ce fut lui qui eut le courage de faire arrêter, dès avant le 9 thermidor, le fameux comité révolutionnaire de Nantes.

l'effet de délibérer sur de nouvelles mesures à prendre, pour terminer cette guerre désastreuse. Un grand nombre des membres de ce conseil ne connaissaient guère que le pavé de Nantes. Le général Turreau n'y assistait pas, parce que, rejetant sur lui le non-succès de la dernière expédition, on songeait déjà à le remplacer. Un général Robert, chef de l'état-major général de l'armée, ne s'y trouvait pas non plus. On avait peu de confiance en ses moyens. C'était un ancien comédien du théâtre de mademoiselle Montansier, et de celui établi dans le quartier du Marais à Paris. Ce Robert ne voulant pas reprendre son premier état, consentit, plus tard, à descendre, du grade de général de division à celui d'adjudant-général, pour rester en activité de service. Aubertin ne rencontra d'ailleurs, aucun officier de sa connaissance dans cette assemblée; le général Dutruy, alors occupé dans les marais de Challans, n'avait pu venir à Nantes; et l'adjudant-général Sainte-Suzanne, était resté à Machecoul.

Le conseil assemblé, Bo ouvrit la séance et dit : « Il s'agit, citoyens, de faire un plan de campagne; concertez-vous; voilà une table, des plumes, de l'encre, du papier; je vous laisse. » Et, en effet, il se retira après cette harangue laconique.

Aubertin, dans cette réunion ridicule, dont tous les membres lui étaient supérieurs en grade, pensa que son rôle était de garder le silence. Il écoutait ses collègues qui, parlant tous à la fois, sans se comprendre, sans raisonner le moins du monde, ne s'arrêtaient à aucune idée, et ne savaient comment se tirer de la tâche qui leur était imposée. Cependant le conventionnel était dans la chambre voisine, attendant le résultat de la conférence, et s'impatientant de la longueur de la discussion. Il serait impossible de retracer toutes les sottises et les absurdités que l'adjudant général Aubertin fut condamné à entendre. Presque tous les membres du conseil n'avaient d'ailleurs aucune connaissance, ni du terrain, ni des chemins, ni des distances, ni de la force des postes, d'où l'on pouvait tirer quelques secours, ni du nombre de l'ennemi, de ses moyens, de ses ressources, etc.; renseignemens indispensables pour combiner les mouvemens, établir les communications, déterminer les correspondances; ce qu'on avait malheureusement négligé de faire dans la récente expédition des douze colonnes.

On bavardait depuis long-temps, et aucune résolution n'était prise; enfin, l'assemblée, fixant les yeux sur Aubertin, qui gardait toujours le silence respectueux d'un nouvel initié,

invita cet officier à communiquer les renseignemens et les idées qu'il pouvait avoir sur l'objet de la délibération; et même à se charger de la conception et de la rédaction du plan demandé.

Toute bizarre que fût une semblable proposition, l'invitation était trop pressante et trop positive pour qu'Aubertin osât se borner à donner les renseignemens qu'il possédait, et à faire part de son opinion, en refusant la responsabilité du plan dont on lui déférait la création. Il se rendit donc au vœu de l'assemblée, dont chacun des membres était enchanté de trouver un homme qui les sortît d'embarras par un travail quelconque, que l'on pût remettre au représentant du peuple. Le projet que rédigea l'auteur de ces mémoires fut approuvé dans toutes ses parties, et l'exécution en fut ordonnée.

On était alors à la fin de juin, tout présageait une belle récolte, et les Vendéens, rentrés chez eux, se préparaient à faire leurs moissons. Les troupes républicaines avaient deux objets à remplir : protéger les cultivateurs de leur parti, et harceler ceux du parti royaliste.

L'expédition, qui devait durer cinq jours, avait pour théâtre une contrée fertile et riche en grains. Le centre fut occupé par la colonne aux ordres d'Aubertin, sur laquelle s'appuyaient

les autres colonnes au nombre de sept. On se battit tous les jours avec les partis ennemis. Muscar, chef du 8e bataillon du Bas-Rhin, officier d'une grande intelligence et d'une bravoure éprouvée, reçut, dans une de ces rencontres, un coup de feu qui le perça de part en part (*). La Roberie, commandant d'un corps de cavalerie vendéenne, faisant partie des troupes de Charette, faillit à être pris, et son détachement fut entièrement dispersé.

Ce dernier événement fut le seul remarquable dans l'expédition dont il est question, et qui avait toujours pour but l'enlèvement ou la prise de Charette; il fut impossible de joindre ce rusé partisan.

(*) On a vu ce chef de bataillon, nommé quelques années après au commandement de la place d'Ostende, repousser avec succès un corps anglais qui venait de débarquer pour surprendre ce poste important. Muscar fit trois cents prisonniers en cette occasion. (Voyez *Victoires et Conquêtes*, etc., tome VIII, page 288.)

Il avait été fourrier dans le régiment de Vivarais. Son colonel le fit mettre au cachot comme révolutionnaire; et, comme on le transférait à Thionville pour le soustraire à la protection déclarée des patriotes de Verdun, où son régiment était en garnison, il s'évada, et vint à Paris pour réclamer auprès de l'Assemblée nationale, qui le rendit à la liberté, et obtint pour lui, du pouvoir exécutif, le grade d'officier.

Les plaintes multipliées contre Turreau, relativement aux incendies et aux ravages des campagnes, jointes au mécontentement qu'avait la Convention, de ne pas voir terminer, au gré de son desir, la guerre de la Vendée, décidèrent le gouvernement révolutionnaire, non seulement à rappeler ce général en chef, mais encore à le faire arrêter. Prêt à paraître devant le tribunal terrible, instrument de la vengeance du parti dominateur, Turreau ne dut son salut qu'à la précaution qu'il avait prise de conserver les ordres qui lui avaient été transmis par Carrier, et qu'il n'avait fait exécuter, sans doute, qu'à regret et en gémissant. Après un séjour de quelques mois, dans les prisons de la capitale, il en sortit pleinement disculpé et justifié.

Nous répétons ici que, dans l'arrondissement de Machecoul, ces ordres incendiaires n'avaient pas reçu la moindre exécution. Les chefs trouvaient toujours quelques prétextes pour les éluder. Toutes les communes existantes, lors de la présence des troupes du général Haxo, sur cette partie du territoire vendéen, avaient été conservées, ainsi qu'un grand nombre d'habitations isolées, telles que le manoir de la Conterie, propriété de Charette, et dont il a été déjà question.

Le général de division, Vimeux, fut le suc-

cesseur de Turreau dans le commandement de l'armée. On vit, avec surprise, une pareille nomination. Ce nouveau chef n'avait aucune espèce de réputation militaire. Ses services antérieurs se bornaient à un séjour de quinze ans dans la ville d'Amiens, où il était établi en qualité de recruteur du régiment de Bassigny. Au bout de ces quinze années, il avait été nommé lieutenant porte-drapeau; et la révolution, qui déplaçait tant d'individus, l'avait laissé dans cette position, jusqu'au renversement du trône. A cette époque, il obtint un avancement rapide. Le hasard le servit dans le poste éminent où l'on venait de le placer. Il trouva, dans le général Beaupuy, qu'on lui donna pour chef d'état-major, un homme de mérite et de bon conseil. Beaupuy avait été capitaine dans le même régiment où Vimeux était resté si longtemps sergent-recruteur.

A son retour de Nantes à Machecoul, quelque temps après l'expédition infructueuse dont nous avons parlé plus haut, Aubertin apprit que quinze mille hommes allaient être tirés de l'armée de l'Ouest, pour concourir à la formation d'une nouvelle armée sur la Moselle. Il vit avec douleur partir plusieurs de ses compagnons d'armes, au nombre desquels il regrettait plus particulièrement l'adjudant général Sainte-Su-

zanne. Tous les postes de la division dont faisait partie Aubertin, et que commandait alors le général Huchet, se trouvaient affaiblis par suite de ce grand détachement; et on fut même obligé d'évacuer le point important de Légé. La situation des troupes était devenue critique. D'ailleurs nulle disposition à la paix, du côté des Vendéens; le desir ne s'en manifestait que dans le parti républicain.

Aubertin avait conçu le projet de surprendre Charette dans son quartier-général de Belleville, et il espérait réussir dans cette entreprise. Il fit part de son plan au général Huchet, qui l'approuva, et fit les dispositions convenables pour concourir à son exécution. En conséquence, une colonne, sous les ordres de l'adjudant-général, partit de Machecoul dans les derniers jours de juin, tandis que le général de division, dont le quartier-général était à Montaigu, sortit de cette ville avec une seconde colonne, pour se porter, par une autre direction, sur le même point de Belleville où les deux troupes devaient se réunir.

Aubertin marcha d'abord sur Légé, d'où il chassa un détachement royaliste qui se retira précipitamment sur Belleville. La distance entre ces deux villages est de deux lieues; le dernier est entouré de bois, et les maisons sont éparses

çà et là, sous une haute futaie. C'était un excellent poste pour les Vendéens; et ils n'y avaient point encore été relancés par leurs adversaires.

Le lendemain, la même colonne traversa la forêt de Belleville et arriva devant le village dans le même temps que le général Huchet s'y présentait de son côté. Toutes les habitations étaient désertes, et les portes ouvertes, quoiqu'il ne fût guère que huit heures du matin. Les troupes vendéennes et les habitans, avertis sans doute de la marche des colonnes républicaines, venaient de se disperser dans les bois, hors de toute atteinte. On trouva des tables dressées, et, dans la maison la plus apparente, une de ces tables couverte d'un très beau dessert, consistant principalement en bonbons et autres sucreries. Une autre maison qui paraissait servir de boulangerie et de magasin de vivres, était remplie de pains et de viande fraîche, préparés pour une distribution. On remarquait aussi un terrain très foulé et d'une assez grande étendue, qui semblait avoir servi à l'exercice des troupes ennemies.

Le général Huchet et Aubertin, n'ayant pu remplir leur objet, et ne voulant point s'aventurer dans les bois où s'étaient dispersés les royalistes, se séparèrent; et chacune des colonnes reprit le chemin de ses cantonnemens.

Celle d'Aubertin revint bivouaquer à Légé; ce bourg situé sur un plateau élevé, avait été récemment incendié, à l'exception de quelques maisons. A la distance de deux portées de fusil, et à l'extrémité du plateau, à gauche de la route qui conduit à Palluau, se trouvaient des moulins qu'on avait alors entourés d'un épaulement. Légé qui avait conservé une espèce d'enceinte, est une position avantageuse d'où l'on domine la route et la forêt qui vient y aboutir.

Aubertin avait groupé ses troupes en dehors des dernières maisons ruinées, sa droite appuyée à la route. Un faible bataillon du 39e régiment de ligne, était placé aux moulins. Au nombre des détachemens dont se composait la colonne républicaine, se trouvaient une compagnie de cavaliers volontaires du département de la Côte d'Or, deux pelotons du 8e régiment de dragons et du 15e de chasseurs à cheval. Cette cavalerie était placée en arrière du poste des moulins, dans une prairie à droite et à gauche de la route.

Le bataillon du 39e régiment fut attaqué peu de temps après son placement, par une colonne ennemie qui déboucha tout à coup du bois, situé à gauche des moulins. Au lieu de répondre au feu des royalistes, ce bataillon se retira en désordre vers le gros de la colonne; la cavalerie qui ne s'attendait pas à cette surprise, et dont

les chevaux étaient presque tous débridés pour paître dans la prairie, vit s'avancer sur la route de Palluau un gros de cavalerie ennemie. Les dragons et les chasseurs se trouvant les premiers prêts pour marcher en avant, espéraient qu'ils allaient être suivis par la compagnie volontaire; mais ne se voyant pas joints par celle-ci, ils durent rallentir leur marche pour attendre cette troupe. Toutefois le chef d'escadron qui commandait les deux pelotons de ligne, emporté par son courage, et comptant sur ses hommes, continua de s'avancer presque seul vers la cavalerie vendéenne, et fit le coup de pistolet avec le chef qui la commandait. Il fut atteint d'une balle qui le blessa mortellement (*).

L'adjudant-général Aubertin, ayant aperçu de la hauteur où il se trouvait, le désordre qui régnait sur la route et dans la prairie de droite et de gauche, accourut pour y remédier avec le 3e bataillon des Vosges qu'il rencontra sur son passage. Ce bataillon réduit alors à cent soixante hommes d'une valeur éprouvée, et

---

(*) Quelques fuyards du 39e, qui se trouvaient à la hauteur du lieu où se passa cette action, étant dans la prairie, à droite et à gauche de la route, rapportèrent que c'était une femme, vêtue en amazone, qui avait ainsi blessé ce chef d'escadron.

commandé par un brave capitaine, s'avança rapidement sur la route, en traversant les rangs de la cavalerie ainsi que les groupes de fuyards, et faisant honte aux lâches qui cédaient le terrain à l'ennemi. Ce mouvement obtint un plein succès : la cavalerie vendéenne, intimidée à l'aspect des braves qui l'effectuaient, rétrograda, et Aubertin fit réoccuper le poste des moulins.

Le combat ainsi rétabli, la fusillade continua aux environs des moulins avec les Vendéens masqués par le bois. Aubertin fit marcher de ce côté, par un long circuit, les grenadiers de l'Ardèche et l'excellente compagnie de tirailleurs du 11e bataillon d'Orléans, afin de tourner les Vendéens et les placer entre deux feux. Le succès de cette manœuvre fut tel qu'aucun Vendéen n'échappa. Tous furent tués ou blessés mortellement après un engagement qui avait duré jusqu'au soir.

L'officier commandant le bataillon du 39e, avait supplié l'adjudant-général de laisser reprendre à sa troupe son poste du moulin, où elle promettait de se comporter de manière à effacer la honte dont elle venait de se couvrir; cette grâce lui fut accordée, et deux heures après ce même officier fut blessé mortellement. Transporté dans une des maisons de Légé, il y mourut dans la nuit. Ce fut la seule perte remarquable

éprouvée par la colonne qui rentra le jour suivant à Machecoul.

Aubertin fut appelé de nouveau à Nantes, quelque temps après cette affaire de Légé, par le représentant du peuple Bo, pour y recevoir des proclamations imprimées, toutes tendantes à la paix, ou au moins à une suspension d'armes; il était chargé de les répandre dans les villages et de les faire passer à Charette. Ce conventionnel Bo avait pris Aubertin en grande affection; il lui fit voir sur son registre de correspondance, la demande qu'il avait adressée au comité de salut public, pour obtenir en sa faveur le grade de général de division. Aubertin, tout en remerciant le représentant du peuple d'une obligeance qu'il n'avait point recherchée le moins du monde, lui fit observer qu'un pareil avancement répugnait à sa conscience, et qu'il ne croyait pas avoir encore assez fait pour le mériter. La chose en resta là; le comité de salut public, moins prodigue de ses récompenses que ne le supposait Bo, ne fit aucune réponse à la demande de ce délégué de la Convention.

CHAPITRE VII.

Parlementaire envoyé à Charette. — Camp de Freligné. — L'Auteur quitte la Vendée. — Surprise et destruction du camp de Freligné. — Observations sur la guerre de la Vendée. — Conclusion.

De retour à Machecoul, l'adjudant-général Aubertin s'occupa de répandre les proclamations qui lui avaient été remises. Il s'agissait surtout de découvrir le lieu où se trouvait alors Charette. Ce chef n'était point retourné à Belleville, depuis la dernière visite que les républicains avaient faite sur ce point; on le supposait à Saint-Philibert, village situé à la pointe du lac de Grand-Lieu, près de l'embouchure de la Boulogne, et à quatre lieues de Machecoul.

Un officier d'état-major fut envoyé, comme parlementaire, sur ce point de Saint-Philibert, où Charette avait, en effet, son quartier. Ce chef reçut lui-même, des mains de l'officier parlementaire, les exemplaires de la proclamation qui lui étaient adressés, sans aucune lettre d'envoi. Il en parcourut un, et, sans faire aucune

réponse, rentra de suite dans le village d'où il était sorti pour venir au devant du parlementaire. Celui-ci reprit, de son côté, le chemin de Machecoul.

Nous avons dit que l'auteur de ces Mémoires, avait présenté dans le temps, le projet de l'établissement d'un camp, à la position importante de Freligné, en Touvois, au nord du marais de Challans, au sud de Machecoul, entre cette ville et le bourg ou village de Légé. Le général Beaupuy, chef de l'état major de l'armée, ayant reconnu l'utilité de ce même camp, en avait proposé la formation au général en chef Vimeux qui l'avait approuvé. Les troupes, sous les ordres de l'adjudant-général Aubertin, furent désignées pour cet objet. Leur force totale ne s'élevait pas à plus de douze cents hommes, y compris un détachement de soixante cavaliers, tirés de différens régimens.

Le chef du bataillon des grenadiers de l'Ardèche, Voutier, qui avait quelques connaissances en géométrie, fut chargé de tracer le camp sur l'emplacement indiqué, et de le fortifier. Il n'y avait alors aucun officier de génie attaché à la division Huchet; et il y a lieu de croire qu'il n'y en avait pas même à l'état-major général.

Aubertin vint s'établir dans cette position de

Freligné, vers le millieu de juillet. Il n'y avait aucun approvisionnement de formé au camp, ni aucune ressource dans le voisinage. L'adjudant-général était obligé, tous les quatre jours, d'envoyer la moitié de son monde à Machecoul pour se procurer des vivres; et il faisait rester l'autre moitié sous les armes jusqu'au retour du détachement.

Le 26 juillet, une colonne de cavalerie vendéenne, forte de trois cents chevaux environ, s'approcha du camp: mais à la simple démonstration d'une sortie de la faible cavalerie des républicains, la troupe ennemie tourna bride et disparut.

A cette même époque, et dans cette position de Freligné, Aubertin reçut, de Challans, l'ordre du représentant du peuple, Bourbotte, de rejoindre le corps de quinze mille hommes, détachés de l'armée de l'Ouest, et qui devaient, de Verdun, point indiqué pour le rassemblement, se porter sur les bords de la Moselle. Cet officier supérieur s'empressa, comme on peut bien le penser, de se rendre au nouveau poste qui lui était assigné.

Avant de quitter l'armée de l'Ouest, il écrivit, de Nantes, au chef de brigade Prat qui lui succédait dans le commandement du camp de Freligné, pour lui recommander l'exécution

ponctuelle des instructions qu'il lui avait laissées. Aubertin portait intérêt à cet officier, avec lequel il avait servi, pendant vingt-cinq ans, dans le régiment de Beauce. Prat avait de la bravoure, mais il était confiant et sans fermeté de caractère. Il se reposait de l'exactitude du service; sur ses subordonnés; et, d'une indulgence extrême, il ne savait pas punir même une faute légère. Après l'adjudant-major de son régiment (39ᵉ d'infanterie), l'homme à qui il accordait la plus grande confiance, était son lieutenant-colonel, Mermet. Cet officier, déjà vieux, avait été maître tailleur du régiment de Beauce pendant trente ans. Il n'était parvenu au grade qu'il avait alors, qu'à raison de son ancienneté de service. D'ailleurs, sans aucune connaissance nécessaire à son nouvel emploi. C'était cependant sur lui et sur l'adjudant-major dont nous venons de parler, que reposait la surveillance du camp de Freligné.

On se rappelle qu'Aubertin avait été le premier chef du 11ᵉ bataillon d'Orléans; avant de quitter l'armée, il pria le capitaine des grenadiers Bédos, ancien, brave, et bon militaire, de lui mander tout ce qui pourrait arriver d'intéressant à ce bataillon, pour lequel il conservait une vive affection, et dont la plupart des officiers étaient ses amis. Des pressentimens fâ-

cheux assaillaient cet adjudant-général, lorsqu'il songeait à la faiblesse des troupes campées à Freligné, aux dangers de cette position, et surtout à la négligence de ceux à la garde desquels elle était confiée.

Aubertin était à peine arrivé à sa nouvelle destination, lorsqu'il fut informé par le capitaine Bédos que le camp de Freligné avait été attaqué quelque temps après son départ, par les Vendéens, au nombre de six à sept cents, qu'il était entièrement détruit, et que les troupes qui le défendaient avaient été écharpées. Bédos donnait les détails de cet événement, bien qu'il ne fût pas présent à l'attaque, ayant accompagné à Machecoul un détachement de quatre cents hommes qui allait y chercher des vivres.

D'après les instructions remises au commandant du camp, les troupes restantes devaient demeurer sous les armes jusqu'à la rentrée du détachement. Cet ordre avait été négligé, et même un grand nombre de soldats se trouvaient répandus dans la campagne.

Devant le front du camp, était une plaine couverte de moissons; sur le derrière et les deux côtés, se trouvait la partie du pays qu'on appele le Bocage. A la faveur de ces dernières localités, l'approche du camp devenait assez

facile, surtout si on se relâchait de la surveillance accoutumée, et si l'on ne s'éclairait pas à une certaine distance. Le chef de brigade Prat et son vieux confident Mermet, logeaient sur la droite du camp, dans une maison éloignée de cent pas, au-delà d'un ruisseau très encaissé, sur lequel on avait jeté un pont pour la communication.

Depuis quelque temps, Charette reprenant l'offensive avec plus de vigueur, avait obtenu plusieurs avantages sur les républicains. Le 5 septembre, il avait enlevé un des camps établis dans le pays, à l'instar de celui de Freligné, pour contenir la population royaliste, couper les communications entre les divers partis ennemis, et empêcher ceux-ci de faire des progrès. Ce camp était celui de la Roulière, qu'une colonne, détachée de Montaigu, avait vainement tenté de secourir, et qui, elle-même, avait été maltraitée. Devenu plus entreprenant à la suite de ce dernier succès; Charette en espéra un nouveau dans l'attaque du camp de Freligné.

Le 14 septembre, en plein jour, dans la matinée, un corps assez considérable de Vendéens, se présente devant le camp que nous venons de nommer, et l'attaque avec impétuosité. La troupe qui défendait cette position, n'était nullement sur ses gardes, ainsi qu'on l'a vu plus

haut, par la coupable négligence des officiers sur lesquels se reposait trop imprudemment le chef de brigade Prat. Les royalistes étaient déjà au milieu du camp, lorsque cet officier supérieur accourut *en pantoufles*, pour connaître l'état des choses. La déroute était déjà complète; les soldats, sans avoir essayé de se réunir, et de se former, fuyaient de toutes parts. Prat fut tué ainsi que Mermet et son fils cadet, et un grand nombre d'officiers. Il n'y eut que des résistances particulières, et point d'action proprement dite, comme on pourrait le supposer d'après le récit de plusieurs écrivains. Le capitaine Bédos, et Larue, chef du 11ᵉ bataillon d'Orléans, (ce dernier, présent à l'affaire et échappé, grâce à la bonté de son cheval) ont fourni les détails de cette échauffourée à l'auteur de ces Mémoires, et leurs témoignages ne peuvent pas être suspects. Les écrivains du parti royaliste, sans doute pour attacher plus de mérite à la victoire de Charette, (c'était lui qui commandait cette expédition, en personne) ont jugé convenable de faire un récit pompeux de l'action, et de prêter aux républicains une opiniâtreté de résistance que ceux-ci n'ont malheureusement pas développée (*).

(*) La manière dont la mort du lieutenant-colonel

L'auteur de ces Mémoires croit devoir les terminer par quelques nouveaux détails sur le théâtre de la guerre civile, en 1793 et 1794,

---

Mermet (et en général toute l'affaire) est rapportée dans le tome III des *Victoires et Conquêtes*, etc., pages 158 et 159, est tout à fait ridicule et nullement vraisemblable. On pourrait s'égayer, si un sujet aussi triste le permettait, en voyant un vieillard, sans force physique ni morale, tel qu'était l'ex-tailleur Mermet, métamorphosé en Achille, et se précipitant, avec toute la vélocité du *héros aux pieds légers*, hors l'enceinte du camp, pour aller enlever, au milieu des siens, le chef des royalistes, qui, jeune et vigoureux, n'était pas homme à se laisser prendre comme un enfant. Charette n'a pas eu besoin de la valeur du vendéen Lemoelle pour se retirer des mains du bouillant Mermet. Sa vie ou sa liberté n'ont pu être compromises un seul instant, et c'est une véritable fable, que la narration qu'on a donnée de ce fait. L'auteur de ces Mémoires a connu le lieutenant-colonel Mermet, et il affirme que rien ne lui ressemble moins que le portrait qu'on en a tracé dans l'ouvrage des *Victoires*, etc., dont les rédacteurs ont été sans doute égarés par de faux documens. Il est vrai de dire que ce malheureux vieillard est mort sur le champ de bataille, en se défendant en brave; et que son fils cadet, fourrier dans le 39ᵉ régiment, en se jetant sur le corps palpitant de l'auteur de ses jours, y a trouvé également une mort honorable.

N. B. Cette note était écrite, et ces Mémoires termi-

qui n'ont pu trouver place dans le cours de son récit.

Les quatre départemens (d'après la nouvelle division du territoire français, décrétée en 1790) où s'était d'abord développée l'insurrection roya-

---

nés, lorsqu'une biographie des hommes les plus marquans dans la révolution, est tombée entre les mains de l'auteur; il a été bien étonné d'y trouver l'article suivant :

« MERMET (Albert), général de brigade républicain, « né à Saint-Rambert, près de Lyon.

« Il entra au service en 1758, et parvint, du rang de « simple soldat au régiment de l'Ile de France, jusqu'au « grade de lieutenant-colonel, qu'il obtint, ainsi que « la croix de Saint-Louis, pour sa belle conduite et ses « services pendant treize campagnes en Westphalie, en « Portugal et en Corse, avant la révolution française. « A cette époque, il obtint un avancement rapide, et, « devenu *général de brigade*, il fut employé dans la « Vendée, et s'y distingua dans différentes circonstan- « ces. Il fut tué le 29 fructidor, an 2, à l'affaire de Fre- « ligné, après avoir fait des prodiges de valeur. »

(*Biographie moderne* (*), etc., t. II, p. 382.)

Quelle peut être la source d'où les auteurs de cette biographie ont tiré des renseignemens pour la rédaction de leur article? nous l'ignorons; mais il est certain que les détails qu'on vient de lire dans ces Mémoires sont de la plus exacte vérité, et qu'il n'y a pas à balancer dans le choix des deux versions.

(*) A Paris, chez Alexis Eymery, libraire, rue Mazarine n° 30.

liste, contre le gouvernement républicain, étaient ceux des Deux-Sèvres, de Maine-et-Loire, de la Vendée, et de la Loire-Inférieure (*). Les localités de cette portion du territoire français, surtout dans la Vendée proprement dite, prêtent naturellement à la guerre de partis. Les rassemblemens les plus nombreux disparaissent, en un clin d'œil, dans les bois et les bruyères dont le pays est couvert dans beaucoup de parties. Les grandes villes y sont rares, et les villages moins nombreux que dans d'autres départemens. Dans les grands intervalles qui les séparent, se trouve une quantité de métairies ou *cabanes* (comme les nomment les gens du pays), situées dans des landes, des bocages, dans des closeries, au milieu de marais, avoisinant des forêts. Dans la Vendée, la plupart des habitans des campagnes, favorisés par la nature du sol, élèvent des troupeaux considérables de gros bétail qui fait la richesse

(*) Après la première pacification de la Vendée, aux mois de février et mai 1795, la guerre civile se ralluma de nouveau, et le théâtre des hostilités s'étendit alors dans les départemens du Morbihan, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne, de la Sarthe, de l'Orne, du Calvados et de la Manche : cette nouvelle guerre fut celle à qui l'on a donné le nom de *chouannerie*.

du pays dont il est la principale branche de commerce. Il n'y a guères que deux grandes routes militaires; et les chemins de traverse, encaissés quelquefois jusqu'à plus de dix pieds au-dessous du niveau des terres, sont presque toujours impraticables aux voitures, souvent aux gens de pied, en été comme en hiver. Les cultivateurs, pasteurs et métayers vivent isolément et sans fréquentations entre eux, si ce n'est les jours de fête, où ils se rendent par fois visite en allant ou revenant du village, du bourg où ils ont assisté au service divin.

Avant la révolution, le paysan vendéen, loin d'être belliqueux, se montrait doux, paisible, et très attaché à son sol; du reste, plongé dans une profonde ignorance, tenant fortement, dans la simplicité d'une âme pure, à ses croyances religieuses et aux préjugés de ses pères..

La noblesse était nombreuse et pouvait se diviser en trois classes, la haute, la moyenne et la commune. Les individus des deux premières, quand ils n'étaient pas à la cour, ou au service, menaient, dans les villes, la vie oisive du grand seigneur, ou se livraient, dans leurs terres, au plaisir de la chasse, dont ils exerçaient d'ailleurs les droits dans toute leur plénitude. Les nobles de la dernière classe habitaient, dans tous les temps, leur château ou manoir: leur fortune était mé-

diocre, et le revenu de quelques-uns d'entre eux s'élevait à peine à cinq ou six cents francs; ils percevaient, par eux mêmes, les redevances, droits seigneuriaux et autres servitudes dont ils étaient fort jaloux.

D'autre part, le clergé, pas trop nombreux, respecté, vénéré de la multitude, jouissait de tous ses droits, et exerçait la plus grande influence sur les esprits.

D'après cet aperçu, il est aisé de croire que les changemens, amenés par la révolution, avaient, pour opposans, tous les nobles du Poitou, ainsi que les ecclésiastiques, et que tous les habitans, à l'exception d'un certain nombre d'individus de la classe intermédiaire (la bourgeoisie), devaient suivre l'impulsion que leur donnaient la noblesse et le clergé. Les amis du nouvel ordre étaient peu nombreux. On les a signalés sous le nom de patriotes, et sous celui de réfugiés, lorsqu'ils étaient forcés de quitter leurs domiciles pour éviter les persécutions de leurs concitoyens.

Au mois de mars 1793, Charette de la Conterie, gentilhomme poitevin, lieutenant dans la marine royale, fut l'un des premiers qui donnèrent le signal de l'insurrection dans les départemens des Deux-Sèvres et de la Vendée. Ayant formé un rassemblement considérable, il mar-

cha sur Machecoul, où s'étaient retirés une grande partie des patriotes et des gardes nationaux de l'arrondissement. Il désarma ces derniers, les fit conduire dans le clos spacieux d'un couvent de la ville, et les fit mettre à genoux pour recevoir la mort. La fusillade fut réitérée jusqu'à trois fois, sur les hommes échappés aux premières décharges ; et, sur le lieu même, on creusa une grande fosse, où furent jetés les corps, encore palpitans, de quatre cents français, presque tous pères de famille, tant de Machecoul que des villages environnans. C'est en rendant les hommes de son parti, complices de ces horreurs, que ce chef parvint à les mettre dans la nécessité absolue de continuer la guerre.

Le plus nombreux des rassemblemens, auquel on a donné, successivement les noms de grande armée, armée royale, armée d'Anjou, occupait ordinairement le département des Deux-Sèvres, la lisière de celui de la Vendée, qui touche au premier, et la majeure partie de celui de Maine-et-Loire, en deçà de ce dernier fleuve. Plus tard, l'armée royale franchit cette barrière (la Loire), dans deux grandes circonstances : lors du siége de Nantes, en juin 1793, et au fameux passage de Varades, en octobre de la même année. Les chefs de cette armée furent Cathelineau, d'Elbée, Bonchamp, Lescure, le

jeune et intrépide Henri de Laroche-Jacquelein, et enfin Stofflet. Elle avait, à sa suite, une administration, connue sous la dénomination de conseil supérieur, pour les affaires civiles et judiciaires, et dont la résidence habituelle était à Châtillon-sur-Sèvre. Il y avait, au quartier-général, une garde particulière, formée de trois compagnies, française, suisse et allemande, dont les soldats étaient presque tous déserteurs de l'armée républicaine.

Le rassemblement de Charette, connu sous le nom d'armée vendéenne ou du Marais, se composait d'habitans des départemens de la Vendée et de la Loire-Inférieure.

Dans l'armée royale, comme dans celle du Marais, la majeure partie des rassemblemens partiels se dissipait aussitôt que les expéditions, pour lesquelles on les avait formés, étaient terminées, ou avortées par l'effet des mesures prises par les républicains. Il restait, dans chacune de ces mêmes armées, un noyau. Celui de l'armée royale était considérable et bien organisé. On y remarquait des nobles de toutes les provinces du royaume: servant, la plupart, comme volontaires; et tous, à leurs frais.

Le noyau de Charette était de douze cents hommes, sans y comprendre les volontaires nobles et émigrés, qui s'y rendaient, par fois,

de l'Angleterre et de l'intérieur de la France. Ces derniers, étaient, presque toujours, mal accueillis par Charette; aussi, après être restés quelques jours auprès de ce chef, suffisamment pour apprécier ses moyens, ses ressources, son caractère et sa manière de vivre, mettaient-ils autant d'empressement à le quitter, qu'ils en avaient mis à le joindre.

Dans les premiers temps de l'insurrection, Charette avait été invité à se réunir à la grande armée royale, dont sa troupe n'aurait plus été alors qu'un des corps, ou une division; il s'y rendit avec un fort détachement, et il y fut jugé ce qu'il valait. Lui-même, jaloux du mérite supérieur des principaux chefs de cette armée, s'en sépara sous différens prétextes, et n'agit plus qu'isolément. En sorte que, ses opérations n'étant plus liées avec celles de l'armée royale, on ne put en tirer tout le parti desirable. Cependant les deux armées, royale et du Marais, agirent de concert en deux circonstances : à la prise de Fontenai-le-Comte, et au siége de Nantes. Il est bien certain que Charette, par suite de son système d'isolement et d'indépendance, causa la ruine de la grande armée royale, et, plus tard, la destruction de celle qu'il commandait.

Ce chef, si vanté, si prôné, si admiré, ce

nouveau Sertorius au dire de ses panégyristes, ne mérite guère de célébrité que par la cause qu'il défendait. Indocile, dur, hautain, il ne souffrait ni supérieurs, ni égaux; voulant dominer seul, et gouvernant le pays où il opérait, avec une verge de fer, tous ses actes portaient l'empreinte de la barbarie et de la cruauté. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire dans les relations, même celles des écrivains royalistes, le massacre de Machecoul, la mort de Marigny (*), celle de Joly, l'un de ses lieutenans les plus dévoués à la cause royale. La liste serait longue, de tous les hommes de son parti qui furent fusillés par ses ordres, et sous des prétextes assez légers. Il serait bien difficile de citer une action vraiment généreuse de ce chef, dans tout le cours de cette guerre. Si les chefs républicains se décidèrent à mettre à mort leurs prisonniers, ce ne fut que par représailles, et parce que Charette, le premier, leur en avait donné le

---

(*) Il commit cet acte de concert avec Stofflet. Bernard de Marigny, officier plein de moyens, commandait l'artillerie des royalistes. Il avait échappé à tous les périls de cette guerre, et survécu à la plupart des braves chefs dont le mérite offusquait Charette et le garde-chasse Stofflet. Il succomba sous les efforts réunis de leur jalousie et de leur vengeance.

funeste et terrible exemple. Les paysans vendéens, naguère doux, humains, hospitaliers, étaient devenus encore plus féroces que leur général. Ils exerçaient, sur les prisonniers tombés entre leurs mains, tous les genres de torture avant de les fusiller.

Des agens ont été souvent envoyés d'Angleterre, pour connaître la véritable situation de Charette. Après qu'il eut été chassé de la côte, il lui fut difficile de continuer sa correspondance avec l'extérieur. C'est en vain que les bâtimens anglais, destinés à cet objet, s'approchaient du rivage vendéen et faisaient des signaux multipliés, personne ne se hasardait à y répondre. Cependant Charette trouva un jour le moyen de leur indiquer un point de débarquement entre les villages de Saint-Jean-de-Mont et de Saint-Gilles. Il profita de la négligence des postes et des patrouilles d'observation, pour y arriver de nuit avec un détachement de six cents hommes et des voitures, destinées au transport des poudres, armes, etc., qu'une corvette anglaise venait de débarquer. Les républicains, prévenus un peu tard, arrivèrent toutefois assez à temps encore, pour s'emparer d'une partie de ce convoi, dont les Vendéens sauvèrent le reste.

Le parti royaliste profitait de tous les avan-

tages que lui donnait la connaissance des localités. Familiarisés avec tous les chemins, leurs accidens, leurs aboutissans, les Vendéens devenaient maîtres d'attaquer ou de fuir, selon l'occasion, les troupes républicaines. Celles-ci, sans posséder les mêmes notions, avaient à lutter contre la trahison ou la malveillance des habitans. D'ailleurs le désordre qui régnait dans les marches, la négligence ou l'impéritie des commandans, fournissaient bien souvent, aux royalistes, les moyens de surprendre leurs adversaires; et il leur suffisait d'un peu d'audace et de sang-froid, pour disperser et détruire souvent des colonnes nombreuses qui marchaient sans précaution sous la conduite de chefs incapables.

L'auteur de ces mémoires a parcouru les bourgs et villages de la Vendée, le marais, le bocage, la plaine, les landes et bruyères, les forêts épaisses, sans que jamais il lui soit arrivé de catastrophe, parce qu'il avait le bon esprit de ne rien donner au hasard, la précaution de prendre ses mesures à l'avance, et surtout d'étudier constamment le pays et ses localités. Il le dit sans craindre d'être accusé de vanité, parce qu'il n'y en a pas à avouer de la prudence et de la circonspection, dans une guerre où ces qualités devaient être naturelles chez des militaires jaloux de remplir leurs devoirs.

À l'époque où l'adjudant général Aubertin quitta l'armée de l'Ouest, la chouannerie n'était encore que peu connue. Cette suite nécessaire de la guerre vendéenne commençait cependant à se manifester. Aubertin, en partant de Nantes, avait donné place, dans sa voiture, à une dame de cette ville, et voyagea avec cette seule compagnie jusqu'à Ancenis. Il apprit que, au-delà, la route n'était pas sûre pour arriver à Angers, et qu'on ne pouvait la parcourir sans escorte, relevée de distance en distance, par des postes établis à cet effet. Ces postes étaient souvent trop faibles pour fournir les escortes nécessaires. Aussi, Aubertin, à la sortie de Varades, jugea-t-il convenable de renvoyer deux chasseurs assez mal montés qu'on venait de lui fournir, aimant mieux marcher lui-même à pied, un fusil sur l'épaule et ses pistolets dans ses poches, auprès de sa voiture, moins pour la garde des effets qu'elle renfermait, que pour rassurer la dame qui s'y trouvait, et qui avait une grande appréhension des chouans que l'on disait infester la route.

En effet, après deux heures de marche, il aperçut, sur la route, à quelque distance, un groupe d'individus qui s'éparpillèrent à droite et à gauche, en voyant la voiture. Ils la supposaient, sans doute, mieux escortée qu'elle ne

l'était, car ils disparurent presque aussitôt dans les bruyères. Arrivé sur le lieu où le groupe s'était montré, Aubertin y remarqua le cadavre d'un voyageur fraîchement assassiné, et dépouillé de tous ses vêtemens. N'en déplaise à quelques panégyristes, il est constant qu'il y avait parmi les chouans, bon nombre d'individus qui faisaient plus d'un métier. Sans aucun scrupule, ils détroussaient les passans, arrêtaient et pillaient les voitures publiques et particulières, et faisaient main-basse, au besoin, sur tout ce qui opposait de la résistance. Puissent les habitaus des contrées, où la chouannerie a existé, perdre le souvenir des rapines et des crimes exercés par leurs compatriotes sur des Français qui n'avaient pas même le tort d'une opinion politique, contraire à celle des chouans. Cette conduite n'était pas celle d'hommes qui se seraient dévoués sincèrement à la défense du trône et de l'autel, en exerçant la plus noble comme la plus honorable des professions, celle des armes.

FIN DES MÉMOIRES SUR LA GUERRE DE LA VENDÉE.

P. S. L'auteur de ces Mémoires, après avoir fait les deux campagnes de 1795 et 1796, à l'armée de la Moselle (réunie ensuite à celle du

Rhin), se vit forcé, par suite de blessures et d'une infirmité grave, de solliciter sa retraite qu'il obtint en 1797, après trente ans de services effectifs, sans aucune interruption.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

DE L'IMPRIMERIE DE E. POCHARD,
RUE DU POT-DE-FER ST.-SULPICE N° 14.

MÉMOIRES
DU
GÉNÉRAL HUGO.

PREMIÈRE PARTIE.

RHIN. — VENDÉE. — ITALIE. — NAPLES.

CHAPITRE PREMIER.

Origine de l'Auteur. — Son Entrée au service. — Ordonnance des coups de plat de sabre. — Révolution. — Émigration des Officiers. — Avancement des Sous-Officiers. — Volontaires nationaux. — Carrière ouverte aux talens.

Les mémoires d'un homme public ne doivent se composer que de ce qui peut intéresser l'histoire, ou servir à l'instruction de la classe à laquelle ils s'appliquent plus spécialement : tous autres détails, comme ceux de la naissance, de l'éducation, des premiers actes de l'enfance y doivent figurer rarement.

Je pourrais cependant, comme un autre, et sans manquer à la vérité, écrire que je dois le

jour à d'honnêtes gens, dont rien n'égala mieux les vertus que l'excellente réputation qu'elles leur méritèrent; je pourrais rapporter, comme marques indicatives de caractère, quelques combats de collége ou quelques traits saillans de fermeté; je pourrais enfin parler de mes liaisons de famille et d'intérêts; mais sans doute on tirerait peu de fruit de ces détails toujours insidieux; alors on conviendra qu'à quelques relations indispensables près, qui serviront à expliquer des événemens postérieurs, j'aurai eu raison de me renfermer dans un cadre moins étendu, mais utile, instructif et peut-être nouveau.

Entré au service en octobre 1788, je fus témoin de l'exécution d'une ordonnance aussi contraire au caractère national qu'impolitique déjà pour son époque : en effet ce n'était pas quand l'esprit de la nation, chaque jour plus éclairé, marchait à grands pas vers un nouvel ordre de choses, qu'il fallait changer, envers les défenseurs de la patrie, les peines de simple discipline jusqu'alors connues, en des corrections aussi flétrissantes par leur nature que par l'odieuse publicité de leur application. J'entends parler des coups de plat de sabre.

Quelques officiers dont le *nec plus ultrà* du talent consistait dans la manière de faire

exécuter cette honteuse mesure de discipline, croyaient cependant être de grands hommes de guerre, quand ils en avaient largement fait faire l'application, sur la foi d'un rapport, souvent inexact et quelquefois pour des fautes légères, que la consigne au quartier ou la salle de police eussent suffisamment punies. Là donc, chez ceux-là, se bornait la science du métier, quand ils en négligeaient les plus utiles élémens. Malheureusement la masse plus nombreuse d'officiers doux, humains, éclairés, ne pouvait mettre aucune opposition à cet état de choses établi par une ordonnance surprise au monarque, ni tempérer le mécontentement général qu'il fit naître dans l'armée. La révolution s'approchait cependant, et surprit les régimens dans un état d'effervescence qui bientôt, dans quelques-uns, donna lieu à de courts, mais coupables excès.

L'émigration des officiers ayant commencé, ces excès et quelques sourdes menées forcèrent une partie de ceux qui restaient ou qui desiraient rester, à émigrer aussi. Toutefois beaucoup encore eurent assez de souplesse, de patriotisme ou de fermeté pour se maintenir à leurs postes, jusqu'à ce qu'un décret de la convention vînt les en expulser comme nobles.

Alors, attaché à l'état-major général de l'ar-

mée, comme l'un de ses fourriers marqueurs, grade que je crois avoir occupé le dernier (*), je vis les Saint-Victor, les d'Aiguillon, les Dufalga et beaucoup d'autres officiers supérieurs émigrer presque tous à la fois; je fus témoin des protestations des Victor de Broglie, des Laubadère, des Bethune-Sully contre les premiers événemens qui entachèrent notre histoire; je vis et je connus de bonne heure des hommes que leur position encore modeste me permettait d'appeler mes amis et qui jamais depuis ne me méconnurent, c'étaient le chef de bataillon Kléber, assassiné en Égypte; le lieutenant Desaix, aide-de-camp du prince Victor de Broglie, tué à Marengo; c'étaient beaucoup d'autres officiers, parvenus depuis aux fonctions les plus élevées de la milice ou de l'administration publique.

L'émigration, entendais-je souvent dire à quelques-uns des officiers supérieurs ou généraux qui n'émigrèrent pas, sera une des plus grandes fautes politiques de la noblesse fran-

---

(*) Leurs fonctions étaient de marquer les logemens de l'état-major général et les campemens de l'armée. On les appelait aussi fourriers-généraux. Un titre plus obscur ayant paru convenable, le premier prévalut.

çaise, en ce que lui faisant abandonner tous ses emplois, chez le peuple le plus apte du monde à tout par son éducation et son caractère, loin de le jeter dans la désorganisation, elle lui enlèvera au contraire toutes les sources d'opposition, et lui laissera créer une administration nouvelle dont la jeunesse doublera l'énergie. Mais l'émigration a été en partie forcée, leur objectait-on; oui, répondaient-ils alors, mais elle ne l'a été qu'après que l'émigration volontaire, en prenant l'initiative, a affaibli la masse qui pouvait résister; et certes, malgré les violens excès qui accompagnent toujours les révolutions, personne n'eût songé à chasser de leurs propriétés et de la France, les Français qui eussent montré la ferme résolution de s'y maintenir.

Le décret dont j'ai parlé, ayant, avec l'émigration volontaire ou forcée, concouru à laisser le champ libre à une classe d'hommes généralement bien élevés et destinés aux grades de sous-officiers, ceux-ci aidèrent les officiers restés à sauver les régimens de la désorganisation à laquelle on les croyait livrés. Les sergens, forts de l'expérience et de l'habitude de l'instruction, firent bientôt de très bons officiers. Les bataillons de volontaires nationaux où l'éducation se trouvait plus répandue en donnèrent également

un grand nombre, et la France eut des armées manœuvrières. Alors, personne ne voyant plus de bornes à la carrière de la valeur et du talent, ces nouveaux chefs s'appliquèrent à l'étude de la stratégie, en perfectionnèrent les principes, en reculèrent les bornes par des conceptions secondées de grands succès, et bientôt on vit s'élever tout à coup, sous des noms la plupart jusqu'alors inconnus, cette foule étonnante de grands capitaines qui, pendant vingt-cinq ans, firent la gloire de la France et commandèrent l'admiration du monde civilisé.

~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~

CHAPITRE II.

Esprit de l'Armée. — Inquiétude des Rois. — Coalition. — Événemens de la Champagne. — Première Opération de l'Armée du Rhin. — Invasion du Palatinat. — Prise de Mayence. — Entrée à Francfort. — Retraite de Beurnonville.

Lorsque la révolution commença, un seul sentiment se manifesta dans les troupes de ligne, celui qu'inspirait l'amour de la patrie! Et ce sentiment sublime, si vivement imprimé dans les levées qui, successivement, vinrent appuyer leurs masses, ou se fondre avec elles, rendit pour toujours l'armée étrangère aux factions de l'intérieur. De là cette pureté de principes, cette conduite sans tache, cet héroïsme soutenu, auxquels tous les écrivains impartiaux se sont attachés à payer un juste tribut d'éloges.

Mais cette révolution ayant, par sa marche audacieuse, répandu l'inquiétude dans toutes les cours européennes, on vit les rois déclarer

la guerre à la France. Leur défaut d'ensemble, à une époque où tous paraissaient réunis d'intention, éveilla l'énergie des Français, fit sortir de leur sein d'innombrables bataillons et donna bientôt à la nation l'attitude la plus martiale : on ne voulait pas subir le sort de la Pologne.

Les Prussiens, plutôt prêts ou plus ambitieux que leurs alliés, n'attendirent pas leur coopération pour entrer en lice; ils enlevèrent quelques places mal défendues, livrèrent bataille dans les champs de Valmy, et se retirèrent précipitamment après quelques échecs.

C'est seulement après leur retraite que l'armée française du Rhin, sortant en décembre 1792 des lignes de Weissembourg, déboucha sur le Palatinat qu'elle envahit, marcha sur Mayence qu'elle prit en vingt-quatre heures, et s'étendit avec rapidité jusqu'à Francfort sur le Mein.

La retraite du général Beurnonville qui commandait l'armée de la Moselle, ayant obligé l'armée du Rhin à se replier en 1793 sur les lignes de la Queich, Mayence resta livré à ses propres forces et devint l'objet de l'ambition du monarque prussien.

Cependant cette retraite n'eût pas eu lieu si, pour l'invasion de la grande contrée comprise dans le triangle formé par notre frontière de la

Lauter et de la Sarre, le Rhin depuis Germersheim jusqu'à Coblentz et la Moselle depuis Consarbruck jusqu'à son confluent sous cette première ville, si, dis-je, on eût soumis, comme on le fit plus tard, les armées du Rhin et de la Moselle a deux lieutenans généraux sous le commandement d'un seul général en chef.

~~~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~~~

CHAPITRE III.

Insurrection de la Vendée. — 8e Bataillon du Bas-Rhin. — Son Arrivée dans la Vendée. — Batailles et Victoires de Martigné et de Vihiers. — Bataille et Défaite de Vihiers. — Suites qu'elle devait avoir. — Arrivée de la Garnison de Mayence. — Ses Travaux.

Quelques insurrections partielles, excitées dès l'aurore de la révolution par des prêtres et des nobles, sous le prétexte spécieux de venger la cause sacrée de la religion et du trône, prirent au printemps de 1793, c'est-à-dire après la mort de l'infortuné Louis XVI, un caractère si grave, que non seulement elles contraignirent le nouveau gouvernement à maintenir dans l'ouest de la France des troupes que la présence de l'étranger sur la frontière aurait dû réclamer seule, mais encore à multiplier les levées, et à porter de nombreux bataillons au secours des armées républicaines, aux

prises avec une population entièrement soulevée (1) (*).

Je quittai alors, par amitié pour un de mes camarades, l'état-major général dont je faisais partie depuis le 1er juillet 1792, afin de suivre un de ces nouveaux bataillons levé en mai 1793, et marcher avec lui en qualité d'adjudant-major capitaine.

Cette amitié fut, à cette époque, mise à une épreuve qui faillit fixer ma carrière à l'armée du Rhin. Voici le fait :

Peu après ma nomination de fourrier marqueur de l'armée, le 1er décembre 1792, le général Alexandre Beauharnais, étant devenu chef de l'état-major général, m'avait particulièrement attaché à son cabinet, et honoré de la plus haute confiance. Rentré un soir vers minuit (**),

---

(*) Les notes que l'Éditeur a cru devoir ajouter au texte de ces Mémoires, et qui se trouvent placées à la fin du volume, seront indiquées par des chiffres.

(**) Il m'avait chargé ce soir-là de rédiger, sur ses notes, un Mémoire au gouvernement, par lequel il lui proposait de tirer deux millions de la Sainte-Ampoule de Reims, en la faisant vendre à l'impératrice de Russie, au lieu de la faire briser, comme on en avait alors le secret dessein. Il m'avait également chargé d'écrire

il l'avait portée jusqu'à me faire part de sa nomination au ministère de la guerre, comme d'un événement qui devait me donner d'heureuses espérances. Cette confidence m'ayant attristé d'une manière sensible, il m'en demanda la raison : « C'est toujours sur les plus grands arbres que tombe la foudre, » lui répondis-je.

Le lendemain, étant à déjeuner chez le général en chef duc de Biron, ce général demanda à M. le vicomte de Beauharnais s'il acceptait le ministère, et la réponse de ce général ayant été négative, M. le Duc voulut connaître les motifs de son refus. Le général lui répondit alors en me montrant et en répétant mes propres expressions, puis ajouta : « C'est Hugo qui m'a effrayé. »

Le duc de Biron se tut alors, et bientôt on parla d'autre chose.

Quelque temps après ce refus, et à l'époque où je venais d'accepter les fonctions d'adjudant-major, le général Alexandre Beauharnais, ayant été promu au commandement en chef de

---

à Pétion, pour savoir de lui s'il ne serait pas plus sage d'envoyer Eugène étudier en Angleterre, que de le laisser en France, où les factions commençaient à s'agiter d'une manière épouvantable.

l'armée, m'écrivit qu'il venait de me nommer l'un de ses aides-de-camp, et j'osai le supplier de me permettre de ne pas accepter ce grade, tant l'avancement devenait rapide et me paraissait à craindre à l'armée du Rhin. Je craignais d'ailleurs d'être ingrat envers le commandant qui m'avait fait nommer son adjudant-major.

Mon bataillon traversa rapidement la France, et donna pendant sa route de grandes preuves de son respect pour la discipline. Quelques jours de repos lui suffirent au camp de la Bomette après son arrivée à Angers; il passa la Loire au Pont-de-Cé avec la brigade Gauvilliers dont il faisait partie, et assista avec elle à la bataille de Martigné-Briant, le 14 juillet 1793, ainsi qu'à celles de Vihiers, les 17 et 18 du même mois. Les troupes républicaines battirent l'ennemi dans les deux premières, mais furent complétement défaites dans la troisième.

La bataille de Martigné-Briant fut engagée dès le matin : notre brigade était à près de trois lieues sur la droite de l'armée ennemie, lorsqu'elle reçut ordre de rétrograder pour venir prendre part au combat. Dans ce mouvement et à la faveur d'un chemin creux, elle arriva par un de ces hasards si rares à la guerre, sur les derrières de l'extrémité de cette aile, que par une belle diversion elle eût pu jeter dans le

plus grand désordre, si le général qui nous commandait eût cru devoir prendre sur lui de l'opérer. A la vérité, ces sortes de déterminations couvrent de gloire quand le succès les couronne; mais elles conduisent au blâme et quelquefois à l'échafaud, quand elles ont une malheureuse issue. Le général était sans doute dans cette opinion, puisqu'il acheva son mouvement et alla prendre sa place en ligne.

La première bataille de Vihiers, livrée le 17, ne fut engagée que dans l'après-midi : elle dura jusqu'à onze heures du soir. L'engagement fut très vif : c'était des Français qui se battaient entre eux. On me chargea d'enlever le château vers trois heures, à la tête de deux compagnies, et j'en restai maître jusqu'à la fin de l'action, ayant alors reçu l'ordre de rentrer à ma brigade. Un bataillon de Paris avait pendant l'affaire, et sur la brune, fait feu sur mon bataillon, qui, fort heureusement, n'avait eu que des bayonnettes endommagées par cette décharge.

La bataille du 18 ne commença que vers midi, après une averse très considérable. Les efforts de l'ennemi parurent de bonne heure avoir pour objet d'enfoncer le centre de nos lignes, par l'occupation de Vihiers. La brigade Gauvilliers était en position à leur droite, sur le

plateau des moulins, battue sur la gauche par l'artillerie vendéenne, placée sur la grande route, où la gendarmerie perdait du terrain; et de front par une forte division qui voulait pénétrer dans la ville, afin de couper cette troupe valeureuse. Le mouvement de cette division détermina le général en chef à faire replier sa droite, et je reçus ordre de couvrir le mouvement de ma brigade par un détachement qui s'engagea de suite avec les tirailleurs ennemis. Cet engagement dura de mon côté jusqu'à l'extinction de tous les combattans; car, à l'exception de quelques blessés qu'on put enlever, tous mes braves camarades périrent à leur poste. Touché dans mes habits par dix-sept coups de mitraille, et par une balle qui m'avait fracassé le pied dans toute sa longueur, on ne m'emporta sur Vihiers qu'au moment où l'ennemi s'en rendait maître : c'était ma seconde blessure depuis le commencement de la guerre (a).

Les Vendéens, malgré les talens de leurs principaux chefs ne tirèrent point de cette bataille les avantages qu'elle semblait leur promettre; ils nous poursuivirent jusques au delà de Doué; mais ils auraient pu passer la Loire sans obstacle au pont de Saumur et s'avancer ensuite vers la capitale par les deux rives de ce fleuve; ils n'en

firent rien, et l'on a toujours donné pour raison de cette conduite que les paysans ne voulaient point quitter leurs foyers. Ce fut donc cet attachement pour leur pays qui seul, à cette époque, les empêcha de pousser leurs succès plus loin.

Comment cet attachement que l'on ne put vaincre qu'à l'époque la plus terrible pour eux; celle, où vaincus, en déroute, désespérés et vivement poursuivis dans leurs revers, ils furent contraints de passer la Loire; comment, dis-je, cet attachement si manifeste, ne fit-il pas remarquer plus tôt aux généraux vendéens qu'il les arrêterait victorieusement dans leur but, le renversement à Paris du gouvernement républicain; comment alors cette remarque ne les porta-t-elle point à tenter alors un sage accommodement qui fît cesser cette guerre, cette guerre qui ne pouvait plus avoir d'autre résultat que l'entière extermination des pauvres paysans vendéens. Hélas! je n'en sais rien! mais ce que je sais, c'est que lorsqu'on en vint à la première pacification, la mort et l'incendie avaient fait un désert des champs où jusqu'alors on avait combattu.

Après la défaite de Vihiers l'armée se refit sur les rives de la Loire, en attendant l'arrivée de la garnison de Mayence, qu'un décret envoyait dans la Vendée. Cette garnison pénétra

sous le nom d'armée dans les départemens de l'ouest, et battit dans toutes les rencontres les forces qui lui furent opposées (3).

A peine convalescent de ma blessure, je rejoignis mon bataillon (*), et je n'avais point encore abandonné mes béquilles quand il dut se porter sur Montaigu avec le corps d'armée aux ordres du général Beysser. Ce corps y fut attaqué le 21 septembre (1793), mis dans une déroute complète après quelques heures de résistance et vivement poursuivi jusqu'au pont d'Aigrefeuille. J'eus deux chevaux tués sous moi dans cette malheureuse affaire et je ne m'en serais jamais tiré, ne pouvant marcher qu'à l'aide de béquilles, sans le généreux dé-

(*) C'est, si je m'en souviens bien, à cette époque ou un peu plus tard, que je retrouvai M. le général Biron à la tête de l'armée. J'allai le voir, et il m'accueillit avec une sensibilité touchante.

« Vous me connaissez, mon cher Hugo, me dit-il, vous savez si j'ai bien servi, si j'aime passionnément la gloire et ma patrie! Eh bien, mon ami, avant deux mois peut-être je n'existerai plus : la hache qui cherche les têtes les plus illustres aura frappé la mienne, et l'on applaudira à ma mort comme à celle d'un traître. »

Ce discours me fit et me fait toujours frissonner. Il était prophétique!

vouement d'un officier des hussards noirs, nommé Guzman, qui avait demeuré chez mon père et qui m'ayant reconnu me fit mettre sur un de ses chevaux et ne me quitta plus que je n'eusse rejoint ma brigade (4).

L'ennemi n'ayant également pas profité des avantages que l'affaire de Montaigu lui donnait sur nous, on fit prendre au corps de Beysser des positions en avant de Nantes; nous fûmes envoyés d'abord au camp de Port-Saint-Père pour observer et garder la ligne du Tenu, depuis le lac de Grandlieu jusqu'au confluent de cette petite rivière avec la Loire. Arrivés sur ce lac nous vîmes en feu tous les villages de ses environs. La colonne qui, de Montaigu, se retirait sur Machecoul, mettait à exécution le terrible décret qui prescrivait d'incendier les habitations des départemens insurgés. Bientôt après on nous fit replier sur le château d'O à l'effet de couvrir la belle fonderie d'Indret particulièrement affectée à l'artillerie de la marine.

Là je fus chargé de retrancher le camp et de le mettre à l'abri d'un coup de main. Je partageai alors mon temps entre ce soin important, celui de l'instruction de mon bataillon, et le commandement de quelques détachemens dans nos environs.

Cependant l'armée de Mayence suivait dans

l'intérieur de la Vendée le cours de ses opérations victorieuses ; et, pendant que nous livrions journellement et avec succès sur la basse Loire, de petits combats aux détachemens de Charrette, elle battait la grande armée vendéenne dans les champs de Chollet et de Beaupréau, la poussait vers la Loire, qu'elle l'obligeait à passer précipitamment à la hauteur de Varades, et se disposait à la suivre avec acharnement, à travers l'ancien Anjou, la Normandie et la Bretagne.

CHAPITRE IV.

Arrondissemens militaires. — État de la Guerre civile. — Refus d'avancement. — Attaque et Prise du Pont Saint-Martin. — Expédition de la Chevrolière. — Coup d'audace.

Les troupes républicaines qui agissaient contre Charrette furent réparties par arrondissemens. On composa celui du château d'O de la légion nantaise, du 77ᵉ régiment, ci-devant la Marck, du 8ᵉ bataillon du Bas-Rhin, des 11ᵉ et 12ᵉ bataillons de Paris, du 25ᵉ de la Charente-Inférieure, du 13ᵉ bataillon de Seine-et-Oise, du 3ᵉ des Côtes-du-Nord, et du 8ᵉ de la Seine-Inférieure. Toute notre cavalerie consista dans les grenadiers du 8ᵉ du Bas-Rhin, que l'on monta, tant bien que mal, sur des chevaux pris dans le pays, et l'artillerie fut servie par le même corps, et par des canonniers marins détachés de l'île d'Indret.

Le chef du bataillon dans lequel je servais, Muscar, ayant pris le commandement de l'ar-

rondissement après le départ du colonel Rademacker (*), me chargea des fonctions de chef d'état-major. C'est en cette qualité, qui ne me classait cependant point parmi les officiers sans troupe, que je pris part à toutes les petites affaires qui se succédèrent, tant sur le Tenu qu'au Port-Saint-Père; c'est également en cette qualité que plusieurs fois on me confia des commandemens d'expéditions.

Tel était alors l'état de la guerre dans notre arrondissement, que, quoiqu'il ne s'y trouvât intérieurement aucune troupe ennemie à poste fixe, on ne pouvait y risquer ni ordonnances, ni petits détachemens, sans les exposer à une destruction complète. Depuis long-temps on ne faisait plus de prisonniers d'un côté ni de l'autre; partout on combattait pour vaincre ou pour mourir.

L'arrondissement du château d'O concourait aux opérations des arrondissemens voisins; on marchait de différens points sur les rassemblemens ennemis, et dans ces opérations il fallait une exactitude mathématique, sans quoi le premier détachement arrivé courait risque d'être anéanti avant la jonction des autres.

Le bonheur avait couronné toutes les opéra-

(*) Du 77e régiment.

tions du commandant Muscar (5). Cet officier, bien souvent calomnié, était d'une activité et d'une intrépidité rares; il avait beaucoup de talens et d'intelligence. Plusieurs fois ses grandes qualités militaires avaient décidé les représentans en mission à l'élever au grade d'officier-général; et Muscar, dont toute l'ambition était de bien servir son pays, les avait constamment remerciés. Plusieurs fois, en donnant son refus, il m'avait désigné pour un emploi très supérieur, et c'est à ses soins que je dus, à trois différentes fois, ma nomination au grade d'adjudant-général chef de brigade. Nous avions cependant, lors de l'expédition d'Irlande, accepté, moi, ce dernier grade; lui, le commandement d'une division, que nous avait donnés, à Brest, le général Hoche, lorsque Muscar, ayant appris le lendemain qu'il devait servir sous un général qu'il n'aimait pas, fit reporter ses lettres de service. Comme je n'avais accepté les miennes que pour ne pas le quitter, je fus, dans le même motif, les remettre au général en chef. Mais n'anticipons pas sur les événemens.

Muscar ayant, en juillet 1794, reçu l'ordre de coopérer à un grand mouvement combiné par le général Haxo, dont l'état-major était à Machecoul, nous partîmes du château d'O pour nous

porter sur la Chevrolière, point de rendez-vous où nous devions trouver les autres colonnes. Arrivés à Boué, Muscar fut informé que le pont de Saint-Martin, sur le Logon, était coupé, et m'ordonna, pour ne pas retarder sa marche, de prendre les devans pendant qu'il ferait halte, et de rétablir le pont, s'il était effectivement coupé. Ayant alors pris une centaine d'hommes et une vingtaine de chevaux, je me mis en route.

Une découverte de quelques cavaliers vendéens, dirigée sur Saint-Aignan, nous fit juger que Pont-Saint-Martin était occupé. Elle se replia lentement devant nous après avoir détaché un homme au galop. Je me gardai bien de céder aux desirs de ma cavalerie, qui la voulait charger, et qui aurait pu donner dans une embuscade d'où sans doute elle se serait mal tirée sans infanterie.

Pont-Saint-Martin, coupé en deux parties par le Logon, rivière étroite et profonde, était faiblement retranché du côté de Boué; je m'arrêtai à portée des coups de l'ennemi, et fis marcher aussitôt deux détachemens de trente hommes pour attaquer le village par les flancs, le long de la rivière. J'attaquai les retranchemens, aussitôt que je vis qu'on les dégarnissait pour marcher à mes deux détachemens. Au bout d'un

demi-quart d'heure, nous fûmes maîtres de la rive droite; mais comme la mousqueterie de la rive gauche nous gênait beaucoup pour la réparation du pont, nous fûmes obligés de poster à un gué voisin une partie de l'infanterie; alors l'ennemi, craignant tout-à-fait pour sa retraite, l'effectua sur la Chevrolière.

A peine le pont était-il rétabli, que nous vîmes paraître la tête de notre colonne, et que Muscar, attiré par notre mousqueterie, galoppa vers nous. Ayant jugé nos travaux assez avancés et assez solides pour le passage de l'infanterie, la cavalerie pouvant passer au gué, il m'ordonna de porter l'avant-garde sur la Chevrolière.

Bientôt nous allions toucher au territoire de ce village, territoire tout couvert d'épaisses moissons, lorsque mes flanqueurs m'annoncèrent l'ennemi. Je sortis du chemin creux, où je me trouvais alors, pour examiner ses forces, et je jugeai à leur déployement qu'elles pouvaient monter à trois mille hommes, qui, couchés jusqu'à notre approche, s'étaient levés tout à coup, et menaçaient de nous envelopper. Je voulus m'assurer si notre colonne était encore loin, mais je ne la vis pas; et sentant qu'avancé comme je l'étais, un mouvement rétrograde allait me faire écraser, et peut-être faire également écraser la colonne, je pris la

résolution de me tirer d'affaire par un coup d'audace, c'est-à-dire, d'attaquer la longue ligne ennemie par son centre, de continuer ma route, et de me poster dans le cimetière du village, dont la position était assez avantageuse. Je communiquai mes craintes et ma détermination aux officiers, et, d'après leur approbation, nous tombâmes sur l'ennemi tête baissée, au son terrible de la charge. Une décharge presque générale nous salua ; et je dus la considérer comme un salut, puisqu'elle ne nous fit pas le moindre mal. La ligne ennemie disparut aussitôt après à travers champs, prenant, dans le plus grand désordre, sa direction vers la longue lande du Coëta, jusqu'aux rives de laquelle je la poursuivis. Nous ne pûmes prendre que des vieillards, des femmes et des enfans ; tout le reste, plus ingambe, nous échappa, et traversa cette lande pour gagner les bois. Alors nous pûmes distinctement juger approximativement quelle était la force du rassemblement.

Muscar arriva sur la Chevrolière comme j'y rentrais ; sa colonne le suivait en bon ordre. Il ordonna, d'après mon rapport, de former l'infanterie sur la droite du village, et, pendant sa formation, vint avec moi reconnaître la lande. Quelques cavaliers se présentant à peu de distance et le gênant dans sa découverte, il crut

devoir les faire charger; notre cavalerie ayant donné dans une embuscade, il s'y précipita pour l'en tirer, et reçut sept coups de feu. Je n'eus que le temps de le faire enlever et de le ramener à la Chevrolière, faisant, pour couvrir sa marche, faire volte-face à notre cavalerie, au débouché sur la lande, où j'avais laissé un poste d'infanterie. Aucune des blessures de Muscar n'était mortelle; mais elles exigeaient de prompts secours, et c'est dans l'instant qu'il venait de rejoindre la colonne, qu'en ayant fait appeler les officiers, il proposa au plus ancien capitaine de se charger du commandement. Ni cet officier, ni ceux qui me précédaient par rang d'ancienneté, n'ayant voulu se charger d'une pareille responsabilité, tous la rejetèrent sur moi, et m'élurent, sur la proposition de Muscar; car enfin il fallait, puisque la colonne devait attendre la coopération des sept autres, qu'elle prît position, et que quelqu'un se mît à sa tête. Sa force était d'environ huit cent cinquante hommes d'infanterie, et de cinquante chevaux. L'infanterie était composée de détachemens du 8e du Bas-Rhin, 25e de la Charente-Inférieure, 12e de Paris, 12e de Seine-et-Oise; la cavalerie se trouva réduite à vingt chevaux, le reste nous ayant quittés pour escorter Muscar jusqu'à Nantes.

Mon premier soin, après le départ de ce chef, fut de prendre sur les rives de la lande une position qui me permît de la découvrir en totalité, ainsi que l'étendue du lac. Cette position se trouvait naturellement enfermée par un bon fossé et une haie, dans un épaulement assez épais pour résister à la mousqueterie; ce qui suffisait, puisque l'ennemi n'avait point de canon dans cette contrée. J'y fis amener les prisonniers dans mon camp; les vieillards étaient tremblans, les femmes et les enfans jetaient les hauts cris. Mon premier soin fut de rassurer ces malheureux, et de leur donner ma parole qu'il ne leur serait fait aucun mal. Cette parole fut sanctionnée par tout le détachement. « Je ne « vous remettrai point en liberté, leur dis-je, « que je ne me retire, parce que vous serez plus « en sûreté parmi nous que partout ailleurs. »

Nous passâmes fort tranquillement le reste de la journée, mais sans voir arriver aucune colonne. Le lendemain, après la rentrée des reconnaissances sur Saint-Philbert et le Pont-James, nous nous battîmes jusqu'au soir dans les bois, toujours en tirailleurs, et sans trouver de masses. Il en fut de même le surlendemain et les cinq jours qui le suivirent. Mais aucune des colonnes du général Haxo ne put arriver jusqu'à nous; nous eûmes à combattre tous les

jours pendant tout ce temps-là, et chaque jour, ou nous enlevâmes des troupeaux, ou nous détruisîmes des camps, ou nous mîmes en pièces des ateliers d'armes. J'avais, dès le second jour, permis aux vieillards les plus ingambes et à quelques jeunes femmes, d'aller à la recherche de leurs parens, pour les faire rentrer, et plusieurs, après m'avoir apporté leurs armes, me servirent de guides. Une nourrice, car ce ne pouvait être une mère, avait, pour fuir plus lestement, jeté devant moi un jeune enfant mâle à la mamelle; je l'avais fait ramasser et l'avais confié aux soins d'une femme qui nourrissait elle-même. Tout mon bivouac était rempli d'infortunées, les unes prises dans les bois, les autres qui étaient venues se réfugier parmi nous.

Le manque absolu de nouvelles des colonnes coopératrices et d'ordres des généraux, l'extrême difficulté d'avoir du pain (*), la puanteur des cadavres étendus autour de nous dans les genêts, et le nombre de mes blessés, me déterminèrent à changer d'emplacement et à me reporter sur Pont-Saint-Martin. De ce point j'envoyai à Nantes environ cinq cents bœufs et quinze cents moutons. Je fis connaître à Muscar

(*) J'étais obligé de faire moissonner, battre et moudre pour en avoir.

nos succès continuels; et Muscar, que la commission des représentans avait en quelque sorte fait gronder d'avoir confié le commandement à un officier trop jeune, reçut alors des complimens sur ma conduite. J'en reçus également de la part du général Haxo, et bientôt après, son chef d'état-major m'écrivit que toutes les colonnes ayant été repoussées et forcées à rentrer dans leurs cantonnemens, je devais, pour ne pas me compromettre davantage, me reporter sur Boué et y disloquer ma colonne.

Alors je tins ma promesse envers les prisonniers, en leur donnant et la liberté et les subsistances rassemblées pour ma colonne; je laissai mon joli petit garçon aux soins de sa nouvelle nourrice, qui me promit de le rendre à celle qui s'en trouvait chargée. Dans une expédition antérieure, dont je faisais également partie, car beaucoup d'autres avaient précédé celle-ci, une petite fille d'environ deux ans avait été trouvée seule dans Pont-Saint-Martin, et Muscar l'avait donnée à la femme de mon adjudant Vogt, pour en prendre soin. Cet adjudant, devenu capitaine, a depuis lors adopté cet enfant.

CHAPITRE V.

Opération sur la Forêt de Princé. — Fatale Expédition de Vue. — Punition. — Mécontentement. — Oubli total.

En rentrant au château d'O, nous trouvâmes des ordres pour coopérer à un mouvement sur la forêt de Princé. Le commandant Simon fut chargé d'une des colonnes, on me confia l'autre. Cet officier, en approchant du rendez-vous par le chemin qu'on l'avait chargé de suivre, trouva beaucoup de morts et de mourans, tant de l'ennemi que du 39ᵉ régiment d'infanterie. Cette brave troupe était arrivée trop tôt, elle avait été attaquée par les rassemblemens ennemis et se trouvait vivement poussée. Comme j'entendais distinctement son feu, je rejoignis la colonne du commandant Simon, et nous fûmes ensemble nous embusquer sur la route que le 39ᵉ devait suivre dans sa retraite. Ayant laissé passer ce régiment, nous fîmes sur l'ennemi une décharge terrible, à la suite de laquelle nous

nous élançâmes sur lui à la baïonnette et le mîmes dans le plus grand désordre. Alors le 39[e] revint sur ses pas, les autres colonnes nous rejoignirent successivement, et nous dispersâmes le rassemblement après lui avoir fait éprouver des pertes énormes, notamment celle de son chef La Cathelinière, homme très cruel, qui fut mortellement blessé dans cette occasion.

Une autre expédition eut lieu sur Vue quelque temps après, par ordre du général Vimeux : elle avait pour objet d'y prendre position et de s'y maintenir afin d'ouvrir les relations avec Paimbœuf et de pouvoir constamment menacer la forêt de Princé. Le capitaine Mercadier du 12[e] bataillon de Paris en eut le commandement. Cet officier ayant jugé le rassemblement de Rohan trop fort pour son détachement, n'osa point se compromettre et revint le même jour sur le château d'O. Le commandant de l'arrondissement qui était de retour et qui avait, pour cette opération des instructions dont il ne pouvait s'écarter, blâma M. Mercadier et lui signifia de repartir sur-le-champ; mais la troupe, fatiguée et mécontente d'une expédition dont les forces ennemies lui faisaient paraître le succès comme extrêmement douteux, murmurait si hautement de cette signification, qu'il fallut lui accorder la nuit pour se reposer, et

le lendemain matin une pièce de canon pour lui donner quelque assurance. Le capitaine dont on ne pouvait soupçonner la valeur, puisqu'il s'était avantageusement fait connaître dans plusieurs rencontres très périlleuses, demandait un renfort, le demandait presque la larme à l'œil; mais l'ordre fixait positivement la force du détachement, voulait qu'il se maintînt en position, et le commandant de l'arrondissement, sans doute alors trop ponctuel, ne voulut rien prendre sur lui : aussi ne fut-ce qu'à contre cœur qu'il consentit à donner le canon. Le détachement partit au point du jour : sa force était de deux cents hommes.

Vers onze heures du matin, pendant que je surveillais la formation des gardes, un paysan de Saint-Jean de Boizeau accourait tout essoufflé: « M. le major, me dit-il, courez au secours de votre détachement ; on le taille en pièces. » Je volai aussitôt chez le commandant de l'arrondissement, il était dans l'île d'Indret; je cherchai au camp un autre officier supérieur, il ne s'y en trouva point; je pris alors sur moi de me mettre à la tête des gardes rassemblées et de marcher par les traverses au-devant de mes camarades; je les aperçus à une petite lieue du château, ils se retiraient suivis de très près, très affaiblis, mais ayant toujours leur pièce. Alors je m'em-

busquai derrière le rebord d'un fossé garni d'une haie, à trente pas environ de la route, et je me laissai dépasser par notre détachement. Lorsque la tête de l'ennemi fut à la hauteur de ma gauche, je l'accueillis par un si bon feu de bataillon, et me précipitai si vigoureusement sur elle, que je mis en fuite tout ce qui n'était pas étendu sur la route. Mais cette colonne étant profonde, je sentis l'importance de ne pas m'attacher à sa poursuite et de me reformer aussitôt en colonne à distance entière, pour opérer lentement ma retraite. Les restes du détachement du capitaine Mercadier forts encore de soixante-et-dix hommes, se joignirent chacun à leur corps et nous nous ébranlâmes pour revenir au château d'O. Le capitaine Mercadier, tous ses officiers et cent-vingt-trois sous-officiers et soldats avaient été tués ou pris. Un bruit, que rien n'a encore démenti, courut que ce malheureux capitaine et le lieutenant l'Évêque avaient été martyrisés dans Rohan.

L'ennemi, ayant jugé à notre petit nombre que nous n'étions pas en force pour le pousser loin, et voyant que nous nous ébranlions vers le château d'O, s'avança de nouveau vers nous et bientôt ses flanqueurs s'engagèrent avec les nôtres. Sa surprise était grande de nous voir marcher avec autant d'ordre : elle le fut bien

davantage, quand elle vit notre tranquille colonne ouvrir son premier peloton, donner à propos un coup de canon à mitraille, exécuter ensuite et très froidement un feu de chaussée de la tête à la queue, et porter ainsi la mort parmi les braves qui marchaient les premiers. Nous le vîmes reculer encore : alors nous nous remîmes en route, et nous étant fait respecter, il ne s'engagea plus que par des tirailleurs, sur lesquels je ne voulus point laisser brûler de gargousses mal à propos.

Je fus très fort réprimandé à mon retour, d'avoir enfreint les lois de la discipline, au point d'être sorti sans ordre ; j'opposai la nécessité, le détachement témoigna de l'humeur, on m'en attribua la cause et je fus mis en prison. Première et seule punition que j'éprouvai dans le cours de trente années de service ! Au bout de quelques heures, le détachement mutiné vint avec la musique pour me mettre en liberté. Je réprimandai à mon tour les séditieux. Muscar en ayant été prévenu, ordonna ce qu'ils desiraient; mais je refusai encore de sortir, paraissant desirer qu'un tribunal jugeât si ma conduite avait été punissable. Celle de Muscar avait été la suite d'un moment de vivacité, il vint lui-même me tendre la main; il avait la larme à l'œil, et après m'être laissé embrasser,

je le suivis en boudant et le boudai même quelque temps. Il avait un trop bon cœur, et trop de qualités pour que mes bouderies tinssent. Nous nous raccommodâmes franchement dans une expédition sur le Tenu, parce qu'il eut la générosité de m'y défendre contre quelques vauriens qui me dénoncèrent pour avoir arraché, sous des fusils en joue, un jeune enfant vendéen de neuf à dix ans, nommé Jean Prin, dont on fusilla l'oncle: enfant que, malgré d'autres dénonciations, j'ai réussi à conserver près de moi jusqu'en 1800, époque où je le plaçai avantageusement.

Le rapport de l'expédition du capitaine Mercadier ayant été fait au général en chef, l'adjudant-général Hector reçut ordre de se porter au château d'O, de s'y renforcer par huit cents hommes et de marcher sur le rassemblement de Rohan; il paraît que les instructions de cet officier supérieur ne lui enjoignaient point de prendre position, car il revint le lendemain sans avoir combattu, l'ennemi s'étant dispersé à son approche.

CHAPITRE VI.

Nouvelle expédition sur Vue. — Enlèvement des habitans de Bouquenay. — Jugement à mort des hommes. — Jugement et mise en liberté des femmes.

UNE nouvelle expédition fut ordonnée à Muscar, quelque temps après le départ de l'adjudant-général Hector, non plus dans l'objet d'occuper Vue, mais dans celui de coopérer à un mouvement général que le général Jordy faisait sur la rive gauche du Tenu. Un brick de guerre remonta la Loire jusqu'au confluent de la petite rivière que je viens de nommer, et sur la rive droite de laquelle nous prîmes position pour observer les passages de Vue et de Rohan. Ce dernier point était occupé par l'ennemi, et nous eûmes avec lui de fréquens entretiens sur la marche des événemens politiques en France. Muscar me chargea de sonder l'opinion des officiers vendéens sur un rapprochement : tous y paraissaient portés, et nous étions

à peu près d'accord, lorsque l'arrivée d'un officier sans mission et ses propos menaçans vinrent tout interrompre et nous valurent quelques coups de fusil. Le mouvement des colonnes du général Jordy, ayant fait craindre aux Vendéens postés à Rohan de se voir coupés ou enlevés, nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que ce village était évacué : le jeune vendéen dont j'ai parlé était un de ses habitans.

Tous les détachemens qui se rendaient du château d'O à Nantes par la traverse qui passe sous Bouquenay, étaient ordinairement attaqués par les habitans de cette commune. Notre cavalerie ayant souffert dans l'une de ces attaques, l'officier supérieur qui commandait la colonne dont elle faisait partie, se retira; mais au lieu de rentrer au château, il revint de nuit sur Bouquenay, y prit 270 hommes et 22 jeunes filles qu'il nous amena le lendemain. Les écuries, les granges et les greniers, furent remplis de ces malheureux. Les jeunes filles furent déposées dans une chapelle : leur âge était de quinze à vingt-quatre ans. Tel était encore à cette époque l'état de cette affreuse guerre, qu'on ne tombait entre les mains de son ennemi que pour y recevoir la mort. Muscar, embarrassé de ce douloureux trophée, demanda des instructions sur la conduite à tenir dans la cir-

constance. On lui répondit de garder les prisonniers, et qu'on allait lui envoyer des juges pour examiner leur conduite. Mais, avant l'arrivée de ce tribunal, des ordres nous parvinrent de jeter beaucoup de petites colonnes dans la campagne, et je me trouvai presque seul dans le château, avec un grand nombre de malheureux qui ne se firent remarquer que par leur douce résignation. Je leur parlais du désir que j'avais de les voir libres, mais tranquilles et livrés à la culture de leurs terres. Je leur peignais tous les maux qu'une conduite hostile devait nécessairement attirer sur leurs cantons, et tous me promettaient de suivre mes conseils, s'ils avaient le bonheur d'échapper au malheur qui les menaçait.

Quelques détachemens rentrèrent et nous amenèrent un tribunal spécial nommé à Nantes pour juger nos prisonniers. A l'opinion qui régnait parmi ses membres, nous nous attendîmes tous à ne leur voir prononcer que la peine capitale. Mes fréquens entretiens avec ces prisonniers m'avaient inspiré pour eux un intérêt que leur simplicité et leurs promesses n'avaient fait qu'accroître. J'osai, au jour du jugement, me présenter devant le tribunal, non pour les défendre, on ne me l'eût pas permis, mais pour demander qu'au lieu de les condamner à la

mort, on les envoyât travailler dans les mines de l'intérieur de la France, jusqu'à la pacification qui ne pouvait tarder. Le tribunal m'écouta sans m'interrompre, et son président me répondit que rien n'autorisait les juges à prendre sur eux cette mesure de clémence.

Je vis donc, après quelques courtes questions de pure forme, condamner ces 270 infortunés à la peine terrible à laquelle ils s'attendaient : on les conduisit à la mort par petites troupes; ils la reçurent avec calme, à côté des fosses ouvertes pour les recevoir. J'ai beaucoup fait la guerre, j'ai parcouru de vastes champs de bataille, jamais rien ne m'a tant frappé que le massacre de ces victimes de l'opinion et du fanatisme.

A peine ces malheureux furent-ils condamnés, que le tribunal reçut ordre de retourner à Nantes. Le président pria Muscar de faire juger les jeunes filles par une commission militaire; et cet officier, desirant les sauver, me nomma, quoique bien jeune encore, pour présider ce tribunal, certain que je ne démentirais pas les sentimens d'humanité qu'il me connaissait. Il n'osa point influencer la nomination des autres membres, mais il me pria de tout faire pour les apitoyer sur les infortunées dont le sort était remis entre nos mains.

Un vieux sous-lieutenant du 13e de Seine-et-Oise, nommé Fleury, s'il m'en souvient bien, homme sombre et taciturne, devant opiner le premier, je craignis que sa voix n'influençât défavorablement les autres juges, et je crus, avant de la lui demander, devoir, après la rentrée des prévenues dans la chapelle, représenter au tribunal qu'il était bien pénible pour des militaires, d'être appelés à prononcer sur le sort de malheureuses victimes de la guerre; qu'il l'était plus encore quand les jugemens devaient tomber sur des jeunes filles qui ne pouvaient avoir pris aucune part aux hostilités; sur des infortunées qui toutes versaient déjà des larmes de sang par suite des événemens affreux dont nous venions d'être témoins, et dont elles ne pouvaient douter, puisque tous les feux meurtriers avaient retenti jusqu'à elles. J'engageai les juges à bien se recueillir, à ne chercher aucun modèle de conduite, et à prononcer d'après leur cœur.

Alors ce vieil officier, que je craignais tant, dit à haute voix et sans sortir de son caractère : « Je me suis fait militaire pour combattre des « hommes, et non pour assassiner des femmes. « Je vote la mise en liberté des vingt-deux pré- « venues, et leur renvoi immédiat chez elles. »

Cette opinion, qui m'aurait précipité dans

les bras du brave homme si j'avais osé le faire, fut appuyée de suite par un lieutenant de la légion nantaise qui le suivait, et bientôt une heureuse unanimité ouvrit les portes de la chapelle à ces enfans tous à genoux; à ce jeune troupeau qui aujourd'hui peut-être entretient encore de ses terreurs et de sa joie inespérée la nombreuse postérité qui doit en être issue.

Muscar vint alors remercier le tribunal de sa généreuse conduite, et nous exprimer ses regrets que les 270 prisonniers qui venaient de périr n'eussent pas été soumis à un arrêt aussi doux que le nôtre. Cependant, qui le croirait, des hommes prévenus ou mal informés ont fait planer sur ce brave officier l'accusation d'avoir lui-même nommé le tribunal à qui Bouquenay doit sa dépopulation.

CHAPITRE VII.

Extinction de la Guerre de la Vendée. — Commencement de celle des Chouans.

Ainsi, pendant que la grande armée vendéenne s'anéantissait dans ses combats contre l'armée républicaine, les divisions de celle-ci placées sur la rive gauche de la Loire, marchaient par différens moyens à l'extinction totale de la rébellion. Des détachemens poursuivaient, dans tous les sens les partis ennemis; de part et d'autre les prisonniers trouvaient toujours la mort quand ils tombaient entre des mains inhumaines; mais ils étaient sauvés quand la fortune les livrait à des chefs d'un caractère doux et modéré.

Au moment où les défaites de Grandville, du Mans et de Savenay tendaient à éteindre cette guerre horrible si favorable aux ennemis de la France, des misérables, habitués au pillage se joignaient aux étrangers désertés des rangs

vendéens qu'ils avaient mal secondés dans leur état prospère et qu'ils s'étaient hâtés de fuir lors de leurs désastres. Trop peu nombreux néanmoins, pour se soutenir seuls, et contre l'opinion et contre les troupes laissées dans le pays, ils arrêtèrent des chaînes de forçats qu'ils incorporèrent dans leurs bandes avec tous les détenus qu'ils purent arracher aux arrêts de la justice. Ils osèrent alors enlever les jeunes gens, d'abord dans les petits villages, ensuite dans les plus gros, et commencèrent sous le nom de Chouans et pour leur propre compte, une guerre nouvelle. Les intérêts respectables du trône et de la religion leur servaient de prétexte.

Méprisée dans son principe, cette guerre ne prit un caractère sérieux que lorsque des chefs estimés chez les Vendéens vinrent lui prêter leurs talens et leur expérience. Différente de la guerre de la Vendée, elle n'offrit pas souvent des masses à combattre, mais beaucoup de petits partis. Elle s'étendit dans un grand nombre de départemens, dont elle ne parvint jamais à paralyser l'administration, les troupes républicaines étant restées maîtresses de toutes les villes et de tous les bourgs de quelque importance, ainsi que de toutes les positions essentielles sur les grandes communications. Le général Hoche arriva au

commandement à l'époque où la guerre de la Vendée touchait à son déclin, mais à l'origine de celle des Chouans. On a pu blâmer le choix et la conduite de quelques-uns de ses prédécesseurs, mais parmi eux les Canclaux, les Dubayet, les Kléber n'étaient point des hommes d'un faible mérite. Ces grands capitaines avaient porté de terribles coups au parti vendéen, et aucun des généraux qui partagèrent le commandement des armées de l'ouest, et qu'on a cru devoir juger très sévèrement, ne se retira sans avoir combattu. Quelques-uns purent manquer de talens militaires, et ce fut alors la faute du choix, mais aucun ne manqua de valeur dans les combats, ni de fidélité à sa patrie (6). La guerre de la Vendée n'était point une guerre ordinaire, il fallait en faire une étude particulière pour n'y pas commettre trop de fautes. Ailleurs, en combattant un gouvernement organisé, on peut espérer d'obtenir la paix par le gain d'une bataille; ici, il fallait détromper ou anéantir l'ennemi. Or, comment detromper les masses qui protégeaient et renfermaient dans leur sein tous les principes de leur séduction! Puisque la chose était impossible, il fallait lutter jusqu'à ce qu'un des deux partis succombât, et la paix ne pouvait conséquemment être offerte qu'à des restes épars : aussi la guerre de la Vendée suivit-elle tous les

périodes d'un vaste incendie, elle dut éclater, s'étendre, et finir faute d'aliment.

Hoche reconnut cette plaie de l'état en homme habile, et toutes ses mesures politiques comme tous ses mouvemens militaires eurent plutôt pour objet la pacification du pays, que l'anéantissement de tous les paysans insurgés. Il n'eut pas la vaine prétention de vouloir éteindre partout à la fois un embrasement encore trop étendu, mais il sentit le besoin d'en resserrer le foyer en terminant d'abord la guerre sur la rive gauche de la Loire; et dans cette intention, il y jetta toutes les forces qu'il put retirer de l'autre rive, sans compromettre cependant les détachemens qu'il y laissait et qui partout étaient retranchés. Quand tout fut terminé sur la rive gauche, il présenta l'olivier de la paix aux chefs de chouans, en appuyant ses propositions par un mouvement général de ses divisions d'outre-Loire, qu'il fit arriver sur la rive droite. Ces propositions et ces mesures furent par la suite couronnées d'un plein succès, et la pacification s'étendit enfin sur tous les départemens que la guerre civile avait tourmentés et sur ceux où elle avait commencé à s'étendre.

Le 8e bataillon du Bas-Rhin fut compris dans le mouvement général, et repassa la Loire dans l'hiver de l'an 3 pour se porter par Ancenis sur Ingrande qu'il dut occuper, ainsi que les mines

de Montrelais. Nous venions, pour la seconde fois dans cette campagne, d'être recomplétés à mille hommes présens, tant nos pertes journalières nous avaient affaiblis. Comme beaucoup de nos nouveaux camarades n'étaient encore habillés que de sarraux et de pantalons de toile, nous perdîmes, le jour de notre départ de Nantes, 26 hommes qui restèrent gelés sur la route d'Ancenis.

Quelques temps après, des conférences eurent lieu à Varades et à Saint-Florent, entre les représentans du peuple, quelques généraux et les chefs de Chouans Scépeaux et Bourmont. Muscar se rendit quelquefois à Varades par curiosité, accompagné de quelques officiers et sous la seule escorte de nos grenadiers à cheval. Cette escorte paraissait plus que suffisante, puisque de toutes parts on n'entendait que des paroles de paix ; cependant un soir on lui tendit une embuscade dans laquelle restèrent plusieurs de ces braves gens.

A cette époque la Loire était prise, et les chaloupes canonnières, placées au milieu pour empêcher le passage d'une rive à l'autre, eussent couru les plus grands dangers si l'on n'eût eu l'attention de faire rompre chaque soir la glace autour d'elles, et de les appuyer par des bivouacs sur la rivière. Des Vendéens insoumis

venaient saluer ces bâtimens et nos bivouacs avec de longues canardières. Malgré les conférences, malgré les préliminaires de la pacification, malgré les défenses réitérées des représentans, bien intentionnés sans doute, nous éprouvions de continuelles hostilités; tantôt nos postes étaient égorgés sur les routes, tantôt nos escortes étaient attaquées. Nos subsistances passaient avec peine et nous nous trouvâmes une semaine entière sans pain, sans viande, sans légumes. On peut dire que sans le patriotisme et la générosité de M. Fayole, propriétaire d'Ingrande, qui nous ouvrit ses caves et nous fit distribuer son vin, les soldats n'auraient pu se soutenir. C'est encore à cette époque que les mines de Montrelais, où nous fournissions un détachement avec le 2[e] bataillon de sapeurs, furent assaillies par une forte réunion de Chouans qui forcèrent nos retranchemens et nous tuèrent environ cent cinquante hommes.

Sur la fin du printemps nous quittâmes Ingrande pour nous rendre à Nozay, à l'effet d'entretenir la liberté de la communication entre Nantes et Rennes. Quelques légères attaques de diligences que l'ennemi n'enleva pas, furent ses seuls exploits dans cet arrondissement. Bientôt de nombreuses colonnes mobiles organisées par le général Hoche et commandées par des offi-

ciers de son choix, parcoururent le pays en tous sens. La nôtre prit part au succès de Quiberon et plus tard entra dans une légion destinée pour l'Irlande. Ce qui restait des grenadiers à cheval passa dans la cavalerie légère de l'armée : notre compagnie d'artillerie, aux ordres du brave capitaine Forsin, était restée à Nantes depuis notre départ du château d'O.

Une partie du 8e du Bas-Rhin, ayant avec elle l'état major, fut détachée à Blain sur l'Isave, pour observer et maintenir le pays entre cette rivière, la Loire, la Vilaine et l'Océan, conjointement avec la légion nantaise, cantonnée à Guérande et au Croisic. Informé qu'une réunion de chefs de Chouans devait avoir lieu à la poste de Bons-le-Bois, dans l'intention d'insurger tout le pays depuis Ancenis jusqu'à la mer; Muscar, m'y envoya pendant la nuit et j'enlevai le général Fouchard qui devait commander, son chef d'état major, et l'aumônier des Chouans. Quelques mois auparavant ces prisonniers auraient été fusillés immédiatement; les temps étaient changés et l'on se contenta d'envoyer cette capture à Nantes, où, après une courte détention, les représentans du peuple les rendirent à la liberté, sans doute sous condition de ne plus troubler le pays par de nouvelles entreprises.

CHAPITRE VIII.

Confédération prudente. — Prodigieux fait d'armes. — Horrible assassinat.

Les environs de Blain s'étant ressentis très promptement de la valeur et de l'activité des colonnes mobiles, on nous en fit partir pour occuper la petite ville de Châteaubriant, dans le voisinage de laquelle le 8ᵉ bataillon de la Somme, commandé par le chef de bataillon Lucas, se trouvait journellement aux prises avec de nombreux partis de Chouans. Une compagnie de canonniers du Bas-Rhin y avait également été envoyée pour y servir comme infanterie, en punition d'avoir trop ouvertement manifesté dans Nantes l'horreur que lui inspiraient les couleurs vendéennes. Cette compagnie, qui dans Mayence s'était fait remarquer parmi celles de son arme, ne se distingua pas moins comme infanterie, et fut tout entière placée dans une colonne dont les membres avaient

juré entre eux de ne s'abandonner jamais dans le péril. Ce serment, assez en usage parmi les troupes légères, donna lieu bientôt à un fait d'armes resté enseveli dans la masse immense de nos trophées, et que je veux rapporter ici, parce qu'il est un des plus étonnans et des plus généreux qui, peut-être, aient embelli les fastes d'une nation.

Au milieu du vaste foyer que le général Hoche attaquait de toutes parts, avec autant de talent que de succès, dix-sept communes des environs d'Ercé voulurent se garantir des malheurs qui avaient désolé le pays d'outre Loire. Le curé de ce village, homme sage et vertueux, prêchait sans crainte et constamment la soumission aux lois; il retenait le cultivateur à sa charrue, le propriétaire à son domaine, et le marchand à son négoce. Les communes dont je parle, voyant l'heureux résultat de la conduite évangélique de ce vertueux pasteur, s'entendirent avec lui et avec la troupe qui protégeait les forges de Martigné. Alors une ligue offensive et défensive fut arrêtée entre eux : les Chouans paraissaient-ils sur le territoire confédéré, on y sonnait le tocsin; quelques coups dans les intervalles annonçaient la direction de l'ennemi, et, de toutes parts, on marchait aussitôt à sa rencontre. Les Chouans se bor-

naient-ils à prendre du bétail, à tuer quelques hommes, un parti d'élite allait enlever à l'ennemi d'autre bétail en nombre double, et ne rentrait qu'après avoir pris ou tué le double d'ennemis. La persévérance dans ces mesures rendirent le territoire confédéré si respectable, que les Chouans n'osèrent plus y remettre les pieds.

Le courrier de la poste traversait ce territoire pour venir à Châteaubriant; il changeait d'escorte à Martigné, bourgade distante de trois lieues de ce premier point, et cette escorte se relevait à un rendez-vous connu d'avance, par un détachement de Châteaubriant, fort d'environ cinquante hommes, tous du 8e de la Somme et des canonniers du Bas-Rhin.

Un matin que cette escorte se trouvait commandée par le capitaine Schmit, du 8e de la Somme, elle arriva au rendez-vous et n'y trouva point le détachement de correspondance. Ayant vainement attendu pendant près d'une heure, chose qui jamais n'avait eu lieu, elle soupçonna quelque mésaventure; et, comme le pays est extrêmement couvert (les détachemens de Martigné s'y faisaient, dit-on, flanquer par des chiens dressés à cet effet), elle résolut de s'avancer sur ce bourg, afin de débarrasser la correspondance si elle était engagée. Quand elle

fut arrivée au point d'où il se découvre, elle reconnut qu'il était occupé par l'ennemi, et que la garnison des forges, vivement resserrée par un rassemblement qu'on sut être de 10 à 12 mille hommes, se retirait difficilement vers Ercé. Abandonner cette petite garnison au milieu d'un si grand péril, parut une action indigne de braves gens : *il faut périr avec elle ou la sauver*, s'écria le capitaine Schmit! Le lieutenant Probst répéta ces paroles en Allemand, et les 150 hommes s'écrièrent à leur tour : *Il faut périr avec nos camarades ou les délivrer!*

Le détachement continue alors à s'approcher à grands pas; la défense de tirer sans ordre lui est intimée, et bientôt il entre sans bruit dans Martigné en proie au pillage; il le couvre de morts dans sa rapide traversée, et ce n'est qu'en débouchant vers la garnison en retraite, qu'il fait entendre le son terrible de sa charge. Alors les soldats s'élancent comme des furieux sur la multitude ennemie; la garnison étonnée s'arrête, écoute, et jugeant qu'elle doit trouver son salut dans l'attaque la plus audacieuse, fait aussi battre la charge, en revenant vers les braves qui volent à son secours. Bientôt, au milieu des coups de fusil et de bayonnettes, on se serre, on s'embrasse, on veut mourir avec le secours ou se sauver par lui, et de tous côtés l'arme favorite se rougit

d'un sang ennemi, mais malheureusement français.

Cependant les Chouans, mis en désordre partout où venait de frapper le terrible détachement, étaient en trop grand nombre pour s'effrayer tous des efforts d'une poignée de braves; malgré leurs pertes énormes dans le bourg, malgré celles qui se multipliaient sous les coups des deux troupes, ils revenaient sur elles avec une espèce de rage, honteux qu'elles leur arrachassent l'honneur de se maintenir dans Martigné. Partout où frappaient ces troupes, elles causaient de grands vides; mais comme elles avaient à résister sur tous les fronts, il était à présumer qu'elles périraient entières sous des efforts si multipliés, et c'était peut-être la seule réflexion qu'elles ne fissent point.

Tout à coup la scène change! une très vive mousqueterie se fait entendre derrière les chouans : ceux-ci, pris entre deux feux, s'ouvrent en désordre, et bientôt cherchent de toutes parts leur salut dans la fuite! Les républicains voient alors arriver à eux une masse énorme de paysans armés et couverts pour panaches de branches de feuillage. Leur général à cheval, ce digne curé d'Ercé, accourt au brave Schmit et au commandant de Martigné, qu'il embrasse. « Maintenant, leur dit-il,

« maintenant que vous avez si bien fait, laissez-
« nous achever votre ouvrage. Nous allons pour-
« suivre l'ennemi. Si vous vous joigniez à nous,
« quelque malheureuse méprise pourrait avoir
« lieu ; allez reprendre vos postes et laissez-
« nous agir. »

Les Chouans, qui tremblaient au seul nom de la confédération d'Ercé, abandonnèrent le champ de bataille couvert de leurs morts. La garnison rentra dans les forges, et les 150 hommes de Châteaubriant revinrent à la nuit dans les murs de cette ville, après s'être joints en route à un détachement envoyé au-devant d'eux par le chef de bataillon Lucas. Quoique je n'aie pas eu l'honneur de participer à cet éclatant fait d'armes, j'en garantis l'exactitude. A cette glorieuse époque, je touchais au moment de rejoindre mes camarades, dont une maladie grave et une courte convalescence m'avaient forcément éloigné.

Muscar ayant pris le commandement de Châteaubriant, battit l'ennemi dans plusieurs rencontres. C'est pendant qu'il s'y trouvait qu'eut lieu l'assassinat le plus horrible dont les annales du fanatisme et de l'égarement puissent faire mention. Un paysan de Sion travaillait dans les terres voisines de la route de Rennes, et tenait caché près de lui un fusil chargé à balles. Un soldat

convalescent d'un coup de feu reçu à l'armée du Rhin, allait se rétablir chez son père, et malgré tous les conseils de ne pas devancer l'escorte de la diligence, s'en était séparé à la vue de son village : le paysan le voyant venir, s'embusque, l'ajuste et l'étend sans vie. A peine le vit-il en cet état qu'il courut avec sa femme pour dépouiller sa victime : un portefeuille contenant une feuille de route et un havresac mal garni forment le seul butin qu'elle leur présenta. L'escorte de la diligence ayant paru presque aussitôt après cet assassinat, le paysan et sa femme se sauvèrent, et on ne put les rejoindre, parce que les troupes ne pouvaient s'attacher à leur poursuite. Rendus chez eux, un voisin leur lut la feuille de route, et ils y reconnurent le nom et le signalement de leur fils unique. Alors la mère se précipita sur un couteau, et le père, dans un égal désespoir, alla lui-même se livrer à la justice.

CHAPITRE IX.

Enlèvement fait à propos. — Brest. — Expédition d'Irlande. — Avancement refusé. — 20e Demi-Brigade.

Muscar ayant été prévenu que les Chouans, qui manquaient de poudre, venaient d'en recevoir onze barils, ainsi que de l'argent et beaucoup de cuirs; ayant été informé en même temps qu'ils avaient caché le tout dans un vieux château sur la rive droite de la Vilaine, résolut de leur enlever ces moyens de soutenir la guerre. Ayant alors pris avec lui la colonne mobile et quelques cents hommes de renfort, il se porta rapidement sur le point du dépôt. Tout s'y trouvait encore, excepté l'argent; chacun, après cette capture, fruit d'une marche rapide et très pénible, était d'avis de se reposer; comme il se trouvait près de nous un rassemblement de plus de trois mille hommes, j'engageai Muscar à mettre le feu aux poudres, ou à

ne pas s'arrêter avec son dangereux convoi, mais à se porter plutôt sur Derval, pour l'y déposer, jusqu'à ce qu'on le vînt chercher de Rennes. Les chefs du rassemblement, instruits de notre marche et de nos projets au moment où nous allions les remplir, débattirent longtemps s'ils viendraient nous attaquer : la réputation de la colonne leur en imposait, néanmoins ils convinrent de s'embusquer le lendemain sur notre route, et quand ils se mirent en mouvement, le convoi entrait à Derval. Le général Hoche, que nous y rencontrâmes, félicita beaucoup Muscar sur ce précieux enlèvement; il ne retournait à Rennes que parce que ce convoi donnait aux Chouans les moyens de soutenir les hostilités quelque temps encore, et parce qu'il voulait prendre des mesures pour l'enlever ou pour faire échouer les nouveaux efforts auxquels ils allaient donner lieu. Nous dûmes juger combien ce grand homme était satisfait, et par les félicitations qu'il nous adressa, et par le ton avec lequel il nous répéta plusieurs fois qu'il considérait enfin la guerre comme finie. Heureux d'y avoir pu contribuer par cet événement, nous laissâmes le convoi sous l'escorte d'un bataillon qui partait pour Rennes et nous rentrâmes à Châteaubriant.

Nous quittâmes cette ville après l'entière pacification de l'arrondissement, pour nous rendre à Rennes où le général Hoche ne tarda point à venir, afin de juger par lui-même de l'activité qu'on mettait à l'exécution de ses ordres concernant l'expédition d'Irlande. Ce général revit Muscar avec plaisir, le nomma général de brigade et daigna m'élever au grade d'adjudant-général. Déjà deux fois une pareille grâce était venue honorer mes faibles services, l'attachement que je portais à mon bataillon, ainsi qu'à son chef, la crainte bien excusable de périr plutôt sous la hache révolutionnaire que sur le champ de bataille, danger auquel on s'exposait en s'élevant alors avec trop de rapidité, m'avaient décidé à un refus; mais cette fois, les circonstances n'étant plus les mêmes, je cédai aux pressantes sollicitations de Muscar et j'acceptai, car Muscar n'acceptait lui-même que sous condition que je ne le quitterais pas. Déjà nous nous disposions à faire procéder à notre remplacement dans le 8ᵉ bataillon du Bas-Rhin, lorsque nous apprîmes par qui l'expédition devait être commandée en chef. Au nom d'Humbert, général d'une grande valeur, mais avec qui Muscar avait eu une altercation très vive à la suite d'une opération aux environs de la Guerche; à ce nom, Muscar vint m'annoncer

qu'il allait rendre sa nomination au général Hoche, qu'il ne voulait pas servir sous un homme qu'il détestait cordialement, et qu'il ne regrettait dans cette occasion que l'éloignement d'un ami tel que moi. On vient de voir qu'aucun motif d'ambition ne m'avait déterminé dans mon acceptation et qu'elle n'avait eu lieu que pour plaire à Muscar. Aussi, à la nouvelle de sa résolution, la mienne fut-elle aussitôt prise et ma nomination, accompagnée du témoignage de ma gratitude, fut reportée au général en chef. Celui-ci fit de fortes représentations à mon commandant, il me gronda de mes refus, mais cependant nous assura l'un et l'autre que notre conduite ne nous ferait rien perdre de l'estime qu'il nous portait.

Le grand œuvre qui couvrait ce général d'une gloire éternelle, rendait disponible sa grande et belle armée des côtes de l'Océan; une partie des corps qui la composaient marchèrent sur l'Italie; une autre resta dans les deux Bretagnes et l'ancien Poitou pour y maintenir la paix; la troisième se rapprocha des places maritimes, afin de coopérer à l'expédition d'Irlande. Le vaisseau rasé le *Scévola* (*) parut être destiné pour le

(*) Ce vaisseau périt depuis dans la traversée.

transport du 8ᵉ du bas Rhin et nous y fournîmes même un détachement dans la rade magnifique de Brest. Mais à la veille de l'expédition, le bataillon qui depuis près d'un an était désigné pour faire partie de la 20ᵉ demi-brigade, reçut, ainsi que les autres corps qui devaient la composer par leur amalgame, l'ordre de se rendre au camp de Grenelle, établi sous Paris, pour le service de cette capitale.

Après quelque séjour dans ce camp, séjour pendant lequel eurent lieu ces tentatives de séduction et d'entraînement, mal à propos appelées attaques, car le camp ne fut point attaqué; séjour qu'on me fit employer dans les fonctions les plus actives sous le titre d'adjudant divisionnaire; après ce séjour, dis-je, nous opérâmes à l'école militaire, la formation de notre demi-brigade par l'amalgame de dix-sept corps, la plupart réduits à rien par les glorieuses pertes de la guerre. Muscar qui tant de fois, tout récemment encore à Brest, avait refusé le grade de général, ne se trouva point assez ancien dans celui de chef de bataillon et eût été mis à la suite, si le général de la Tour-Foissac ne se fût intéressé près du directoire pour faire obtenir un commandement à ce brave officier, qui fut en conséquence envoyé dans Ostende, où bien-

tôt il se signala par sa belle conduite contre les Anglais. Séparé de Muscar, je restai en activité comme adjudant-major du deuxième bataillon.

CHAPITRE X.

Arrivée à Paris. — Amalgame. — Conseil de guerre. — Causes célèbres. — Rentrée à la 20e Demi-Brigade, puis à l'État-major de l'Armée du Rhin.

Après cet amalgame qui réduisit le nombre des états-majors, centralisa l'administration, donna plus de régularité à la tenue, améliora considérablement la discipline et l'instruction, la demi-brigade fit partie de la garnison de Paris, et devint un de ses plus beaux corps. C'est pendant qu'elle s'y trouvait en garnison, que se passèrent les mémorables événemens du 18 fructidor.

Après avoir utilement donné mes soins à la tenue et à l'instruction de cette demi-brigade, en ma qualité d'adjudant-major, j'en fus distrait pendant près de deux ans, par les fonctions de rapporteur du 1er Conseil de guerre permanent de la 17e Division militaire (depuis devenue 1re).

La loi du 29 nivôse ayant étendu les attributions de ces tribunaux constitutionnels, et plu-

sieurs arrêtés du gouvernement ayant renvoyé par devant celui de la division plusieurs causes très graves, les fonctions de rapporteur, que je partageais avec le capitaine Hervo, en devinrent tout à la fois aussi intéressantes que difficiles. Pendant la durée de ces fonctions judiciaires, j'obtins souvent du conseil, en faveur des condamnés, l'avantage de faire dater la peine infligée par la loi, du jour de l'arrestation, plutôt que du jour du jugement. Une grande différence résultait à mes yeux de cette disposition, c'est qu'alors la loi pénale était justement appliquée, tandis que de l'autre manière le juge était constamment plus sévère que le législateur.

J'eus particulièrement à faire punir la bande de chauffeurs du nommé Troska, polonais, et à faire triompher l'innocence du vieux capitaine Fontaine, trop légèrement condamné peu d'années auparavant à la peine des fers; j'eus aussi à faire proclamer l'innocence du sieur Quenerdre, ancien moine, injustement accusé d'embauchage pour l'Angleterre. La cause de ce dernier surtout présenta des détails très épineux. Celle de Troska dévoila au public la conduite horrible des bandes de scélérats qui, pour obtenir des aveux, mettaient au feu les pieds de leurs victimes, et ne les en tiraient qu'après avoir ré-

connu la sincérité de ces aveux, et conséquemment toujours après une cruelle mutilation. C'est dans l'instruction de ces horribles crimes, qu'on vit jusqu'à quel point l'homme peut tourmenter son semblable. Si l'un des martyrs de ces tigres féroces s'évanouissait pendant son supplice, ces monstres lui enfonçaient dans les chairs déjà brûlées de longues aiguilles d'acier, pour arriver aux parties gonflées par l'inflammation, et le rappeler au sentiment par un redoublement de douleurs. La vigueur des juges militaires attaqua ces hordes de cannibales, et les anéantit avec un succès qu'on ne pouvait attendre des juges civils, presque tous tremblant pour leurs familles ou leurs propriétés.

Redemandé avec instance par M. Cachot, mon chef de brigade, dont je secondai les démarches, je quittai mes fonctions de rapporteur pour reprendre celles de mon grade d'adjudant-major. Je pensais, en m'y livrant avec zèle, me concilier l'estime des autres chefs; mais j'étais, sans le savoir, l'objet de la haine de l'un d'eux, et je fus étrangement trompé. Bientôt un commencement de tracasseries sur les moindres choses me fit sentir le besoin de faire des démarches pour quitter un corps que j'aimais, mais où, pour le moment, je ne pouvais plus servir sans éprouver toutes sortes de

dégoûts. Voici les motifs de cette conduite envers moi. Le chef de brigade Cachot se trouvant trop âgé pour faire campagne, songeait à se retirer; mais il desirait un commandement de place. Muscar, étant venu à Paris après avoir battu les Anglais à Ostende, reçut pour récompense le grade de chef de brigade, et desirait reparaître à la tête d'un corps. Un officier supérieur de la demi-brigade engageait Cachot à se reposer enfin, parce qu'il avait des vues sur elle. Comme bientôt les intentions de Muscar et de Cachot devinrent publiques, cet officier supérieur craignit que je ne négociasse entre ces deux colonels un accord préjudiciable à ses vues; et, quoique ni l'un ni l'autre ne m'en eût entretenu, et que je n'eusse conséquemment fait à cet égard aucune démarche, il sentit le besoin de m'éloigner de M. Cachot; alors il inventa je ne sais quels mensonges envers ce chef: celui-ci me bouda, et bientôt me brusqua, de même que le chef aspirant, sans me faire rien connaître des motifs de ce changement de conduite. Un de mes amis, membre du conseil des cinq-cents, me fit obtenir des lettres de service comme adjoint de l'adjudant-général Mutelé, employé dans la 4e division militaire.

ARMÉE DU RHIN. — CAMPAGNE DE L'AN VIII.

CHAPITRE XI.

Laborie et Moreau.

A peine étais-je depuis un mois près de cet adjudant-général (Mutelé), homme d'un cœur excellent et bon officier de cavalerie, que l'adjudant-général Laborie, passant par notre quartier-général pour se rendre à Bâle, me demanda si je ne ferais pas avec plaisir la campagne que Moreau allait ouvrir sur le Rhin. Jamais militaire n'avait répondu non à proposition pareille; cependant il me fallait le consentement de M. Mutelé, et ce digne chef ne me le refusa point.

Laborie, nommé chef d'état-major particulier de Moreau, me connaissait depuis longtemps. En mars 1793, il faisait partie de la levée des trois cent mille hommes, et je lui avais, à cette époque, rendu quelques légers

services qu'il n'avait pas oubliés et qu'il desirait reconnaître à son tour. J'étais déjà capitaine adjudant-major, qu'il n'était pas encore sous-lieutenant; il me retrouvait dans la même situation, et voulait absolument acquitter la vieille dette de la reconnaissance.

Déjà une fois j'avais perdu Lahorie de vue lorsque je le retrouvai adjudant-général chef de bataillon attaché au ministre Scherer. Il apprit que j'étais en garnison à Paris; et ne pouvant venir me voir, à cause des occupations dont il était surchargé, il me fit savoir que, sans cela, il y serait déjà venu. Je fus alors lui faire une visite, et il me témoigna son étonnement de ne point trouver ma carrière plus avancée; mais lui ayant fait connaître que j'avais constamment refusé de quitter mon emploi, et, tout récemment encore, pour celui de quatrième chef, que le général Latour-Foissac voulait me faire donner, lorsque je quittai les fonctions d'adjudant divisionnaire, que je remplissais sous lui; il m'adressa d'inutiles observations sur la possibilité d'une paix prochaine, afin de me décider à l'acceptation de cet emploi de quatrième chef, qu'il pouvait me faire avoir encore. Je le remerciai, ainsi que j'avais toujours fait jusqu'alors. Je voulais bien servir; mais je me plaisais dans les fonctions d'adjudant-major, et

je voyais sans envie la carrière des autres devancer continuellement la mienne. Je serais, je crois, resté toute ma vie dans ce grade, si des nominations sur le champ de bataille, ou d'autres qui devinrent de pareils titres de gloire, n'eussent successivement suppléé au défaut absolu de demandes de ma part.

Ayant donc quitté la 4e. division militaire, je partis pour Bâle, où se trouvait le grand quartier-général, et j'y arrivai la veille même du passage du Rhin. Depuis long-temps sorti de l'armée de ce nom, je ne connaissais plus dans son état-major que Lahorie; et Lahorie, encore en tournée, était attendu d'un instant à l'autre, ainsi que le général en chef.

J'étais depuis quelques instans dans l'hôtel de ce dernier, dont la vue s'étendait sur les belles vallées de la Visel et du Rhin, occupé à regardér par une fenêtre le mouvement qui s'opérait par le pont, lorsqu'un monsieur vêtu d'une simple redingotte bleue, et la pipe à la bouche, vint se placer à mes côtés. — A-t-on tiré quelque part? me demanda-t-il. — Non, Monsieur, lui répondis-je. — Cette réponse simple ayant fait juger à mon interlocuteur que je ne le connaissais pas, il me demanda si j'étais depuis long-temps à l'armée. — Depuis hier au soir, lui répondis-je. — Mais déjà vous avez fait

la guerre ailleurs? — Oh! certainement, Monsieur; en 1792 et 1793 à cette armée, et depuis lors contre les Vendéens et les Chouans. — Après cette réponse, l'inconnu m'adressa beaucoup d'autres questions sur le genre de guerre que j'avais fait, et j'y satisfis sans me douter à qui je parlais; de sorte que je ne trouvai point extraordinaire que cette personne me dît en me quittant: — Ah! vous entendez bien cette guerre-là, vous l'avez bien faite.

Peu de momens s'étaient écoulés lorsque l'adjudant-général Fririon (Nicolas), à qui j'avais apporté une lettre de son oncle (appelé dans l'armée l'*Homme-Dieu*, et depuis peu inspecteur en chef en retraite); lorsque, dis-je, l'adjudant-général Fririon vint à moi et me dit : Hugo, ne vous en allez pas; nous allons dîner, et vous mangerez avec nous à la table du général en chef. — D'où me vient cette faveur? lui demandai-je, je n'ai pas l'honneur de le connaître. — Comment! reprit-il avec étonnement, vous venez de causer ici même près d'une heure avec lui, et vous ne le connaissiez pas? — Serait-ce donc ce monsieur si simplement vêtu? — Lui-même!....

Ce fut alors que je cherchai si, dans le cours de ma conversation, conversation qui depuis m'a paru plus d'une fois un examen bien adroit

de mes principes et de mes services; si, dis-je, il ne m'était rien échappé d'inconvenant. Je dus chaque jour me convaincre que je n'avais rien dit de déplacé, puisque, depuis lors, le général Moreau me traita toujours avec bienveillance, et un peu plus tard daigna me comprendre au nombre des six adjoints particulièrement attachés à sa personne.

CHAPITRE XII.

Passage du Rhin. — Batailles d'Engen, Moeskirch, Biberach et Memmingen. — Affaires de Delmesingen et d'Erbach. — Séjour sur l'Iller.

La belle campagne de l'an 8 s'ouvrit donc en floréal par le passage du Rhin, et j'assistai, avec la réserve dont Moreau s'était réservé le commandement particulier, au combat de Tiengen, puis à la bataille d'Engen, livrée et gagnée le 13 du même mois. Le 15, le corps du centre et l'aile droite aux ordres du général Lecourbe, livrèrent et gagnèrent également une bataille à Moeskirch. Le 19, l'aile gauche, commandée par le général Saint-Cyr, commença et soutint la bataille de Biberach jusque sur le soir, où, secondée par le corps du centre, elle acheva de battre les Autrichiens. Quoique je me sois trouvé à toutes ces affaires, je n'entrerai dans le détail d'aucune, parce qu'elles seront indubitablement l'objet de mémoires particuliers, ou décrites

par des officiers alors d'un rang plus élevé que le mien; ou qui, par une position différente, y auront joué un rôle plus actif. Je dois cependant dire qu'à la suite de la bataille de Mœskirch, qui avait été décidée avant midi, et qui fut recommencée sur le soir, le général Moreau m'ayant trouvé avec deux cents hommes et une pièce de canon, m'opposant, en avant de Grambach, à une trouée que l'ennemi opérait sur ce point, m'ordonna de l'accompagner. Il était seul, et je le suivis. Comme il manifestait de l'inquiétude sur le retard que la division Richepansé apportait à déboucher, et qu'il paraissait desirer quelque infanterie, je lui fis l'offre d'aller prendre à une ambulance voisine beaucoup d'hommes qui s'y reposaient après y avoir porté des blessés. Moreau ayant accueilli favorablement cette proposition, je réunis environ huit cents soldats et quelques caporaux, qu'il me fallut organiser en pelotons sur le terrain, et auxquels la 101e, demi-brigade en joignit, bientôt après, quatre cents autres. Un officier général m'ayant ordonné de prendre position à la gauche de la 4e, et de m'y déployer, je fus dans l'obligation d'expliquer la manœuvre, afin que les caporaux chefs de pelotons pussent l'exécuter.

Nous étions sur la brune, ce qui m'avait em-

pêché d'apercevoir le général en chef arrêté à peu de distance. Ce général, entendant détailler un déploiement devant l'ennemi, envoya M. Desprez, l'un de ses aides-de-camp, savoir qui s'amusait à cette explication, qu'il croyait superflue. Desprez m'ayant joint, fut rendre compte que c'était moi, et de mes motifs; et, dès ce soir-là, Moreau voulut me récompenser de ma conduite dans la journée, par le grade de chef de bataillon. Encore ce jour-là je le priai d'attendre que je l'eusse mieux gagné, et ce n'est qu'avec regret qu'il parut céder à des instances qui lui parurent très rares.

Le 21, le général Lecourbe battit les Autrichiens devant Memmingen. Le 26, ils furent également battus au combat de Delmesingen. Les 27 et 28, ils éprouvèrent le même sort dans les affaires successives près d'Erbach, sur la rive gauche du Danube, en s'opposant à la marche du général Sainte-Suzanne, qui vint occuper Blaubeuren. Nous fîmes ensuite, et forcément, quelque séjour sur les rives de l'Iller, et le quartier-général fut établi d'abord à l'abbaye de Viblengen, au confluent de cette rivière et du Danube; puis à Babenhausen et à Memmingen. Je vais exposer les motifs qui déterminèrent ce séjour.

CHAPITRE XIII.

Détachement sur Lucerne. — Renforts à l'Armée autrichienne. — Dévouement de Moreau. — Manœuvres sur l'Iller. — Affaires de Kelmüntz. — Armistice en Italie. — Motifs qui portèrent Moreau à n'en pas conclure encore. — Passage du Danube. — Mort de La Tour-d'Auvergne.

Le lendemain de la bataille de Biberach, le ministre Carnot (chargé du porte-feuille de la guerre) arriva dans cette ville, avec mission spéciale du premier consul de concerter avec Moreau les moyens de détacher le plus secrètement possible de l'armée un corps d'une vingtaine de mille hommes, et de lui conserver cette brillante supériorité qu'elle avait acquise depuis l'ouverture de la campagne. L'armée, dans ses combats et les trois batailles qui venaient d'être successivement gagnées contre le feld-maréchal Kray (celle de Memmingen n'eut lieu que le 21, ainsi qu'on l'a vu plus haut), avait causé de très grandes pertes à l'ennemi ; mais en avait ellemême éprouvé de considérables, malgré la

constante habitude de son général de bien ménager les hommes, en faisant tenir autant que possible les masses toujours abritées par les ondulations du terrein. Un aussi fort détachement l'eût cependant fort peu réduite si, pendant qu'on le réunissait, les Autrichiens n'eussent reçu près de quarante mille hommes de renfort. Malgré ce renfort le mouvement s'exécuta dans le plus grand secret et porta vingt-deux mille hommes à Lucerne, sous les ordres du général Moncey. Ces vingt-deux mille hommes se joignirent aux troupes destinées à prendre le nom d'armée d'Italie.

La marche des renforts de l'armée Autrichienne était annoncée de toutes parts et pouvait déterminer Moreau à des observations sur un aussi fort détachement. Loin de s'en permettre aucune, il montra une obéissance et un dévouement sans bornes au premier consul; il lui rendit compte des renforts que le feld-maréchal recevait, lui annonça que ces renforts portaient l'armée ennemie à cent vingt mille hommes; tandis que la sienne allait être réduite à soixante mille hommes par suite du détachement sur la Suisse; mais il ajouta que ces motifs ne l'arrêtaient pas, que le mouvement s'opérerait, et qu'il s'exposerait plutôt à être battu, que de le laisser soupçonner à l'ennemi. Si le général

Moreau n'a point laissé de mémoires où il soit mention de ce fait, on peut croire ce que j'en rapporte, parce que j'ai moi-même rédigé d'après ses notes, la lettre qui contenait cette preuve de dévouement absolu; il la signa, et je la fis partir (7).

Le mouvement fut en effet opéré avec tant de secret et d'adresse, qu'à la fin de la campagne, il y avait encore dans l'armée des généraux qui ne soupçonnaient même pas qu'il eût eu lieu.

Le feld-maréchal, en voyant nos manœuvres sur l'Iller, manœuvres dont il était loin de deviner les véritables causes, dut les attribuer à l'arrivée de ses renforts, et à la circonspection qu'ils devaient apporter dans la conduite de son illustre adversaire; aussi, dans la persuasion que ces renforts lui en imposaient et suspendaient sa marche jusqu'alors si rapide, il résolut de reprendre l'offensive. En conséquence, le 12 prairial il attaqua dès le matin avec des forces quadruples les deux divisions établies sous Kelmüntz. A ces forces devaient se joindre un corps de douze mille hommes sortis d'Ulm avec le feld-maréchal Sporek. Mais ce général, ayant fait arrêter sa colonne dans un bois voisin du champ de bataille, avant de la faire déboucher sur Kelmüntz, et s'étant porté avec son aide-

de-camp pour reconnaître une position, fut, ainsi que cet officier, enlevé par un officier et un hussard du 5e régiment, dont l'uniforme était presqu'en tout pareil à celui d'un corps de cavalerie légère autrichienne (*). Par cet évé-

(*) Cette ressemblance d'uniforme avait déjà été fatale à un officier supérieur du génie devant Ochsenhausen, après la bataille de Biberach.

Le feld-maréchal Kray avait, de son quartier-général d'Ochsenhausen, envoyé le matin un officier à Ulm lui chercher d'excellentes cartes manuscrites de la Suabe, que le prince Charles avait fait lever et dessiner avec beaucoup de soin.

Cet officier, en revenant le soir avec les cartes sur Ochsenhausen, retrouva le même uniforme d'hussard aux avant-postes, y pénétra dès-lors sans inquiétude, et y fut de suite enveloppé et pris.

Arrivé le même soir à Ochsenhausen, le général Delmas me parla de sa capture, me montra ces belles cartes, et je réussis à me les faire donner, moyennant promesse d'une copie pour le général en chef, qui n'en avait pas de bonnes. Le général Delmas me confia aussi l'officier, et je l'amenai, dans ma voiture, au quartier-général de Biberach.

La perte de ces cartes ayant été extrêmement sensible au feld-maréchal, il fit contre l'officier du génie un rapport écrasant à la cour de Vienne ; et cet officier courait de grands dangers lors de son échange, quand le hazard ayant, lors du congrès de Lunéville, amené à

nement la colonne d'Ulm, qui attendait des ordres, ne prit aucune part à l'affaire, laquelle se termina de la manière la plus brillante. Douze mille prisonniers, vingt-huit caissons et plusieurs bouches à feu restèrent en notre pouvoir. Cependant elle avait été tellement engagée, que vers trois heures de l'après midi le général Chasteler écrivait à Ulm : « Nous tenons deux « divisions comme dans une souricière, elles « ne peuvent nous échapper et nous croyons « même que le général Moreau est au milieu « d'elles. » Ce général s'y trouvait en effet et dirigeait l'action. Pendant sa durée, il avait fait rapprocher les divisions les plus voisines et celle du général Ney était prête à passer l'Iller.

A l'exception des affaires de Kelmüntz et de Veissenhorn, dont nous sortîmes également

---

table, chez M. le comte Louis de Cobentzel, ministre plénipotentiaire de l'Autriche, une conversation très défavorable à l'infortuné prisonnier, on fut tout étonné de me voir hautement prendre sa défense. Je le fis avec tant de chaleur et de vérité, que M. de Cobentzel en rendit compte à sa cour, et que le prisonnier, ayant bientôt après été échangé, rentra dans les bonnes grâces de l'archiduc Jean, qui venait de remplacer le vieux feld-maréchal Kray. Je tiens les choses de M. de Cobentzel même.

victorieux, il n'y eut jusqu'au 30 aucun engagement remarquable. Un aide-de-camp du premier consul (le colonel Lacuée) était venu au quartier général de Moreau porter la nouvelle de l'armistice conclu par suite de la bataille de Marengo. Ce général réfléchissant que s'il en signait un avec le feld-maréchal, il serait contraint de séjourner dans un pays épuisé depuis un mois par la présence des deux armées; qu'alors, tandis qu'il y serait fort mal sous le rapport des subsistances, il n'en pourrait rien tirer pour la solde, le rééquipement et la remonte; le général Moreau, dis-je, résolut, par tous ces motifs, de passer le Danube et de s'étendre rapidement sur la rive gauche de ce fleuve afin d'en conserver toutes les ressources et de se jeter ensuite en Bavière.

Le passage du fleuve fut effectué le 30 prairial (an 8) sur trois différens points et réussit sur tous. Chargé par le général en chef de suivre le mouvement ordonné au centre de l'armée, je lui avais, pendant le cours de l'action, adressé différens rapports dont il avait été très content. L'adjudant-général Lemarois lui ayant de plus annoncé que le général Leclerc se louait beaucoup de la conduite que j'avais tenue sous ses yeux et du sang-froid avec lequel j'avais, sous la mitraille, passé un des premiers une

poutre jetée sur l'arche coupée, pour rétablir le passage; le général en chef, sur ce rapport, et à la prière de Lahorie, de saisir cette occasion de m'avancer glorieusement, me nomma chef de bataillon sur le champ de bataille, un moment avant d'entrer à Dillingen.

Le passage du Danube fut presque immédiatement suivi du combat de Neresheim, où le colonel Caulaincour se distingua particulièrement; et de celui de Nordlingen, dont la position fut vivement disputée. Le général en chef ayant pensé que la nouvelle de l'armistice, qu'il voulait cacher à son armée, serait parvenue au feld-maréchal Kray et que celui-ci la ferait infailliblement communiquer à nos divisions, s'il continuait à éprouver des revers, me chargea d'observer si, pendant l'affaire de Nordlingen, cette communication n'aurait pas lieu, et de la démentir aussitôt. En effet, la division du général Ney ayant débouché sur la gauche de cette ville, cessa bientôt son feu, et je me portai au galop près de ce général, pour lui demander les motifs de la suspension de son attaque. Le général Ney me l'ayant fait connaître, je m'acquittai de ma commission, et le feu reprit bientôt toute sa vigueur.

Après cette affaire, il y eut une convention pour l'évacuation de Nordlingen, dans laquelle

il fut stipulé que, le lendemain à dix heures, l'ennemi aurait totalement passé la Wernitz. Nous le suivîmes dans sa retraite sur Donavert et le Lech, et le 9 messidor la division Montrichard eut, près de Neubourg, un engagement très sérieux avec plus de vingt mille hommes. C'est dans cette affaire, la dernière de la campagne de l'an 8, que La Tour d'Auvergne, surnommé le premier grenadier de France, ayant été percé d'un coup de lance au cœur, expira sur le champ de bataille (*).

(*) La Tour-d'Auvergne servait dans le 46e de ligne comme grenadier, mais avec ses épaulettes de capitaine.

Le général Moreau m'ayant chargé de la mission de faire secourir la division Montrichard par celle du général Leclerc, qui était au bivouac sous Rain sur le Lech, le 46e se trouva du nombre des corps que cette division détacha.

Ayant été porter au général Montrichard l'avis du secours qui marchait à lui, je trouvai le général Lecourbe sur le champ de bataille, et j'y restai près de lui, pendant plus d'une demi-heure, pour juger de l'affaire et pouvoir en donner des nouvelles positives au général en chef.

C'est en retournant à Donavert, sur les huit heures du soir, que je rencontrai, à une demi-lieue du champ de bataille, le 46e, qui s'avançait, pour ainsi dire, au pas de course. La Tour-d'Auvergne, que je connaissais

particulièrement et qui me croyait Breton, poussant vers moi son petit cheval noir : « Eh bien, pays, comment va l'affaire? me dit-il. — Pas mal, lui répondis-je; encore un coup d'épaule et ce sera fini. »

Ce coup d'épaule fut effectivement donné vers dix heures du soir : le 46e fut mal engagé, souffrit beaucoup, et parmi ses pertes les plus sensibles, il compta La Tour-d'Auvergne.

Étant retourné le lendemain sur le champ de bataille, je fus témoin des obsèques guerrières du brave, de son colonel et de quelques autres officiers du même corps, tués comme eux par les hulans. Des grenadiers, précédés de la musique et des tambours, portaient les cadavres sur des brancards recouverts de feuillages; et, sous l'escorte des braves qui la veille avaient partagé leurs glorieux périls, ces tristes dépouilles allaient prendre leur dernière demeure dans une fosse creusée sur le champ de bataille.

On connaît le célèbre ordre du jour, donné par Moreau, pour que le cœur de La Tour-d'Auvergne fut conservé par la première compagnie de grenadiers du 46e, et pour que le brave, porteur de cette bannière vraiment héroïque, répondît à chaque appel, au nom de La Tour-d'Auvergne : « Mort au champ d'honneur. »

Si jamais, par des événemens qu'on ne peut prévoir, le vieux 46e devait disparaître de l'armée, je desirerais que le nouveau, en héritant de son glorieux numéro, héritât aussi de son immortelle bannière et des obligations qu'elle impose (*).

(*) Ceci était écrit avant la nouvelle organisation de l'armée en 1815.

CHAPITRE XIV.

Moreau à Munich. — Propositions d'Armistice acceptées. — Conférences. — Conclusion. — Congrès de Lunéville. — Armistice dénoncé. — Causes. — Les Négociations ne se rompent point. — Manœuvres stratégiques de Moreau. — Bataille de Hohenlinden. — Ses Suites. — Paix de Lunéville.

Après son retour sur la rive droite du Danube, l'armée du Rhin manœuvra pour chasser l'ennemi au delà de l'Iser, et ses divisions furent bientôt en ligne sur cette rivière et sur la Sempt. Pendant que ce mouvement s'opérait, Moreau vint coucher à Nymphenbourg, et bientôt après établit son quartier-général à Munich. Celui du général Dessolle, chef de l'état-major général, se fixa dans Augsbourg avec les administrations.

C'est à Munich que Moreau reçut la proposition du feld-maréchal Kray, pour la suspension des hostilités. Il fut convenu que les deux armées enverraient leurs négociateurs au hameau de Partsdorf. Le général Laborie fut dé-

signé par Moreau, le comte de Diétrichstein par le feld-maréchal. J'eus l'ordre d'accompagner Lahorie aux conférences, qui durèrent quatre jours; le colonel comte de Colloredo accompagnait M. de Diétrichstein. Ces conférences eussent duré moins, si les instructions de Lahorie ne lui eussent prescrit de ne se retirer chaque soir qu'avec quelque nouvelle difficulté, que la reprise des hostilités devait trancher le lendemain au point du jour, si, pendant la nuit, quelque parlementaire autrichien ne venait annoncer que M. le baron de Kray cédait à notre demande; fort de la valeur de son armée, chaque matin Moreau nous réexpédiait avec de nouvelles prétentions.

L'armistice fut arrêté quand on nous eut accordé tout ce que nous voulions obtenir. Aux avantages de nous procurer une excellente position militaire, il joignit ceux de nous ouvrir un pays abondant et riche, où l'armée française étendit bientôt ses cantonnemens.

D'après cet armistice, un congrès devait s'ouvrir incessamment. Lunéville fut désigné, et je fus chargé du commandement de cette place sous MM. les généraux Clarke et Bellavesne : le premier prit le commandement en chef.

Dans l'espoir que le congrès deviendrait général, des ordres furent donnés pour le loge-

ment des ministres de la Prusse, de Naples, de l'Angleterre et des autres puissances belligérantes. Mais on ne tarda pas à savoir que la France et l'Autriche seules s'y feraient représenter par des plénipotentiaires.

Le silence des cabinets qui devaient envoyer au congrès, les lenteurs et les détours de la diplomatie autrichienne (*), la nomination de l'archiduc Jean au commandement en chef de l'armée impériale, l'arrivée continuelle de nouveaux renforts à cette armée, déterminèrent les Français à dénoncer l'armistice; et Moreau, qui se trouvait à Paris, en partit aussitôt pour retourner à son quartier général. En passant à Lunéville, il eut la bonté de me redemander au plenipotentiaire français Joseph Bonaparte, frère du premier consul, et d'ajouter que son intention, en me rappelant à l'armée, était de

(*) Un préjugé qui régnait parmi quelques diplomates autrichiens et qui se trouvait en quelque sorte justifié depuis la révolution française, leur faisait considérer les années impaires comme favorables à leurs armes. L'année paire 1800 leur avait été extrêmement funeste, et l'espoir d'obtenir des avantages en 1801, entraîna peut-être, plus que tout autre motif, les Autrichiens dans les hasards d'une nouvelle campagne. MM. de Cobentzel et de Hoppé partageaient ce préjugé.

me récompenser à la fin de la campagne par une demi-brigade et une gratification qui me mît à mon aise. Joseph, tenant de son côté à ce que je restasse à Lunéville, pria le général Moreau de m'y laisser, et lui promit de me faire faire lui-même tout le bien que le général me réservait. Cette promesse détermina Moreau à ne pas insister davantage.

Après la rupture de l'armistice, Moreau, dont l'armée n'avait reçu que de faibles renforts, fit des reconnaissances très exactes du terrain sur lequel il avait intention d'attirer l'ennemi; il ordonna ensuite à tous les équipages de se replier au delà de l'Iser. Le général Grenier, qui avait remplacé le général Saint-Cyr dans le commandement du corps de gauche, reçut également l'ordre de suivre leur mouvement rétrograde, après un combat dans lequel, et par suite d'instructions secrètes, il laissa l'avantage aux Autrichiens.

Trompé par ces manœuvres, l'archiduc pensa que ses forces intimidaient les Français, et que bientôt reprenant la supériorité, il les chasserait rapidement au delà du Rhin. Toutes les lettres des officiers autrichiens n'étaient remplies que de ces espérances, que de forfanteries, et le plénipotentiaire comte Louis de Cobentzel ne reçut point, sur les légers avantages

remportés sur le général Grenier, des détails moins prétentieux ni plus modestes.

Tous ces détails sont extraits de ma correspondance particulière avec le général Moreau.

Le général, desirant savoir à temps ce qui se passerait au congrès, m'avait promis de me tenir au courant de tous les grands événemens de sa campagne.

Joseph Bonaparte, qui en était prévenu, avait ordonné que sa maison me fût ouverte de nuit ou de jour, pour lui faire part de tout ce que le général pourrait m'apprendre d'important. J'allai une nuit, vers une heure, le réveiller, pour lui apprendre le gain de la bataille de Hohenlinden, et il me chargea de me rendre de suite chez M. de Cobentzel, pour lui en faire part. Cet illustre plénipotentiaire, qui n'avait pas encore reçu de courrier à ce sujet, m'opposa les affaires qui avaient précédé celle dont je parlais; et lorsque je lui affirmai que c'était une ruse du général Moreau, il n'en voulut rien croire.

Quoique M. de Cobentzel me montrât beaucoup d'estime et d'affection, il avait recommandé à son maître-d'hôtel d'éloigner toujours mon couvert de ceux des officiers qui lui parlaient des nouvelles de l'archiduc Jean, et cependant je me trouvais toujours placé près d'eux;

mais alors j'avais soin de ne parler à ces officiers, qui m'apprenaient toujours beaucoup de choses très intéressantes, que lorsque M. le comte avait l'air de me regarder fixement. En effet, M. de Cobentzel était tellement louche, qu'alors je pouvais être sûr qu'il regardait ailleurs.

Ce diplomate habile tenait beaucoup à cacher le départ de ses courriers et l'arrivée de ceux qui lui étaient adressés; mais, en faisant tenir note par les capitaines des postes de tout ce qui entrait dans Lunéville et de tout ce qui en sortait; en me faisant adresser le rapport des mouvemens de la poste aux chevaux et de ceux des hôtelleries, ses précautions se trouvaient toujours en défaut.

Que devait penser Joseph quand, d'après un rapport de ma part qui annonçait le retour du courrier un tel expédié après la conférence de tel jour, il demandait à M. de Cobentzel s'il avait reçu de sa cour quelque réponse à tel sujet, et que ce plénipotentiaire répondait que son courrier n'était pas encore arrivé? Ces détails, qui paraissent puérils, ont plus d'une fois fait pressentir des communications prochaines de la plus haute importance.

La bataille de Hohenlinden montra cependant bientôt à l'Europe combien les espérances du cabinet autrichien avaient été vaines; elle ajouta

un nouveau et malheureux fleuron à la gloire immortelle de Moreau. Ce grand homme, qui ce jour-là eût dû mourir dans nos rangs, suivit l'ennemi l'épée dans les reins jusqu'à Steyer, et détermina enfin l'empereur d'Allemagne à souscrire aux conditions proposées par la France au congrès de Lunéville (8).

CHAPITRE XV.

Ratification du Traité de Lunéville. — Rentrée de l'Armée du Rhin. — Sa Dislocation. — Mésintelligence entre le premier consul et Moreau. — Ses Causes. — Rentrée à la 20e demi-brigade, comme quatrième chef de bataillon.

L'ARMÉE du Rhin, après la ratification du traité de Lunéville, reçut ordre de rentrer en France, et ses divisions furent disloquées au fur et à mesure de leur retour sur le Rhin (*).

(*) Il est de fait qu'on ne peut maintenir dans son ensemble une armée qui rentre à la paix dans sa patrie, et qu'il faut la disloquer pour la répartir dans les garnisons. Mais y aurait-il tant d'inconvéniens, à la rentrée d'une armée, de lui faire prendre ses garnisons de manière à conserver, dans le voisinage les uns des autres, tous les régimens d'une même division, et à conserver cette division sous le commandement du lieutenant-général et des maréchaux-de-camp qui l'ont glorieusement conduite pendant la guerre. A l'époque de la paix, les régimens restent seuls conservés entiers, et

Quelques nuages s'étaient élevés entre le premier consul et Moreau, l'histoire en a déjà présenté les causes à la postérité, mais elles sont loin

---

cela ne peut être autrement; alors les généraux sont envoyés, chacun chez soi, avec la demi-solde, et bientôt obligés de se défaire à vil prix de tous leurs chevaux et et de leurs équipages de guerre. Trouverait-on donc beaucoup plus de dangers (je ne parle point ici pour l'époque de la dislocation de l'armée!!!..) à conserver une division entière, qu'à ne conserver que ses régimens? Soupçonnerait-on les généraux d'être moins bons citoyens que les colonels? Du moment où une armée rentre et qu'on la dégage, en lui ôtant son titre, de toute obéissance envers son général en chef dont la commission n'était que temporaire, et qui se rend à la cour ou dans ses foyers, quel danger peut-on craindre de la part des généraux de division? En les maintenant en activité, on leur confie l'inspection générale, pour laquelle ils ont des adjoints dans leurs généraux de brigade. Ils veillent directement à la police, à la discipline, à l'administration; ils maintiennent l'instruction, et leurs maréchaux-de-camp dans l'habitude des évolutions de ligne. Le ministre, dans cet état de choses, n'a qu'un mot à écrire pour réunir une armée manœuvrière. Rien ne change dans l'esprit de la division. Le soldat et les officiers se connaissent et s'estiment; ils ont entre eux une vieille confiance que les anciens communiquent aux nouveaux. Ce sont des matériaux dont rien ne détruit le ciment, et sur la bonté desquels

d'être exactes. Comme j'ai été le témoin du fait principal où ces nuages ont pris naissance, je puis le retracer d'une manière irrécusable.

L'armée ayant, en prairial an 8, reçu l'ordre de prendre position à jour fixe sur l'Iser, toutes les divisions, à l'exception de celle du général Leclerc, beau-frère du premier consul, exécutèrent leur mouvement. Cette division seule, voyant Freysingen trop fortement occupé, n'osa se compromettre et s'établir sous cette ville. L'adjudant général Guyot vint rendre compte au général en chef des motifs du général Leclerc; mais il fut vivement interrompu, devant Moreau, par le général Lahorie qui, élevant la voix, dit à l'adjudant-général Guyot que rien ne devait suspendre le mouvement de cette division, et

---

on peut compter toujours : ils feront plutôt la force des empires qu'ils ne tendront à les inquiéter.

A la veille d'une guerre, on peut donner les commandemens de l'intérieur à des officiers ou trop âgés, ou trop accablés d'infirmités pour entrer en campagne; on laisse sous leurs ordres les bataillons d'instruction et les dépôts; mais, à la rentrée des divisions actives, on admet ces vieux serviteurs à la retraite, et on les remplace par les généraux de ces divisions. Alors le lieutenant-général ne communique plus qu'avec le ministre de la guerre.

qu'il fallait que Freysingen fut attaqué et occupé le soir même. Moreau ne fit qu'approuver ce que venait de dire son chef d'état-major particulier, et Guyot retourna vers le général Leclerc.

Déjà ce général était établi : sa division faisait la soupe et il ne reçut qu'avec humeur l'ordre positif qu'on lui réitérait. Il sut, par l'indiscrétion de Guyot, la part que Lahorie avait dans cet ordre, s'emporta contre ce général et cependant attaqua Freysingen qui, faiblement défendu, fut presque aussitôt cédé.

Humilié que cet ordre ne fût point directement sorti de la bouche du général en chef, Leclerc vint le lendemain de son entrée à Freysingen lui demander l'autorisation de se rendre aux eaux. Moreau, qui pénétra ses motifs, l'engagea fortement à ne point quitter l'armée avant la fin de la campagne, et Leclerc, cédant en apparence, fit solliciter par son épouse le congé qu'il desirait et qui ne tarda point à lui parvenir.

De retour à Paris, Leclerc y peignit l'ordre qu'on lui avait donné comme une vexation due particulièrement à son étroite parenté avec le premier consul; il signala le général Lahorie comme un homme d'une ambition dangereuse et ne négligea aucune occasion de lui nuire. Tant que Lahorie, auquel on ne pouvait refuser

de grands talens pour la guerre, fut utile, on eut pour lui des ménagemens; mais après la paix de Lunéville, en confirmant toutes les promotions de la campagne de l'an 9, le premier consul n'y comprit pas celle de Lahorie au grade de général divisionnaire, que Moreau lui avait donné sur le champ de bataille de Hohenlinden.

A la première nouvelle de cette omission volontaire qui blessait moins encore Lahorie, que Moreau, Lahorie crut devoir en attribuer la cause au général Dessolle, mais il ne tarda point à être détrompé. Moreau, pour qui cette nomination était un acte de reconnaissance autant que de justice, fit des démarches près du ministre de la guerre, il alla même jusqu'au premier consul; et, quoiqu'il n'en pût rien tirer de positif, il vit bien que son protégé n'obtiendrait pas de confirmation. Le bruit se répandit même qu'il était échappé au premier consul que Lahorie ne serait point général de division, et même ne le serait jamais.

Telle fut cependant l'origine d'une brouillerie qui, pour toujours, divisa deux de nos plus grands capitaines, qui fut suivie d'une condamnation à jamais mémorable, et terminée par une catastrophe bien inattendue. On vient de voir les bonnes intentions que Moreau, et par suite Joseph Bonaparte, avaient l'un et l'autre

manifestées en ma faveur, cependant la campagne et les négociations se terminèrent sans aucun avantage pour moi. Les nuages élevés entre le premier consul et Moreau s'étendirent sur les officiers qui avaient eû part à la confiance particulière de ce dernier; mais surtout sur celui qu'on regardait comme l'adjoint de Lahorie, quoique je ne fusse cependant que l'un des six que le général en chef Moreau s'était attachés. Je quittai donc Lunéville dans le grade que j'y avais lors de mon arrivée au commandement de cette place, après y avoir épuisé mes économies, et je me rendis à la 20ᵉ demi-brigade, où, sans me consulter, mes amis avaient cru devoir me faire, à tous événemens, placer comme quatrième chef de bataillon. Cette destination, que j'aurais écartée si j'avais pu la prévoir, m'ouvrit un nouveau cours de chagrins et de dégoûts.

CHAPITRE XVI.

Arrestation de Moreau. — Adresses. — Refus d'en signer une qui outrageait ce grand Capitaine.

Le séjour de la demi-brigade à Besançon, l'ordre ministériel d'y donner des congés absolus à tous les individus susceptibles de réforme, tant du corps que de la 6e division militaire, devant faire ou ayant fait partie de l'armée, ouvrit une vaste carrière à l'intrigue et aux basses manœuvres de la cupidité. On fit de ces congés le plus scandaleux trafic ; et ce commerce honteux, mais public, serait même resté impuni sans les offenses qui en résultèrent pour le corps d'officiers, offenses qui entraînèrent le changement du chef de brigade.

Ce chef, qui se trouvait être celui dont les injustes soupçons m'avaient mis dans le besoin de quitter la demi-brigade, ayant enfin obtenu pendant mon absence le commandement, objet de son ambition, et reconnu que je n'y avais

jamais apporté le moindre obstacle, m'avait accueilli à mon retour au corps, et s'était lui-même assez lié avec moi pour que je dusse l'aider de mes conseils dans toutes les circonstances où il croyait devoir m'en demander. Je pensai devoir, en retour, pousser l'attachement jusqu'à lui faire part des bruits injurieux qui circulaient ouvertement sur son compte au sujet des congés de réforme, et lui représenter le tort qu'il ferait à sa réputation et à sa fortune militaire, s'il persistait dans une marche qu'on blâmait hautement partout. Ce chef alors jugea convenable de me dire qu'il ne faisait payer ces congés (*) qu'afin d'en partager le produit avec les officiers supérieurs, et de fournir la demi-brigade de quelques embellissemens qui lui manquaient. Je lui répondis qu'il se trompait, et que j'avais la presque certitude qu'aucun de nous n'approuvait sa conduite et n'était disposé à partager de pareils avantages. Je le priai de nouveau, par les sentimens qu'il me connaissait pour lui, de remettre gratuitement les congés. Mais au lieu de m'en faire la promesse, il cher-

(*) Environ douze cents congés, gratuitement accordés par décret, furent ainsi vendus depuis 300 francs jusqu'à 1,200 francs.

cha des prétextes pour s'éloigner, et depuis lors il devint d'une extrême réserve avec moi.

Cependant, comme loin de profiter des conseils que je lui avais donnés dans ses plus chers intérêts, il enchérissait chaque jour sur les moyens d'arracher l'argent des réformés, et, comme ses sapeurs et ses domestiques suivaient son exemple, il se prépara dans Besançon un orage qui, bien infailliblement, y eût éclaté, si l'ordre de nous rendre à Aix ne nous eût éloignés de la masse toujours croissante des plaignans.

Quatrième chef, je n'avais pas de troupe à commander : les officiers causaient plus avec leurs commandans qu'avec moi, de leurs sujets de mécontentement envers le chef de brigade. J'ignorais beaucoup de leurs motifs de plainte et ne cherchais à en connaître aucun, lorsque quelques nouvelles vexations qui attaquèrent la bourse de chacun, excitèrent des représentations d'abord respectueuses et brusquement repoussées, puis une désobéissance d'inertie laquelle fut suivie d'une dénonciation. Le général Cervoni écouta les parties avec sagesse, et crut pour le bon ordre devoir faire détenir le dénonciateur et le dénoncé. Le chef de brigade traduit à un conseil de guerre où trois de ses collègues siégeaient et composaient une majorité de faveur, fut néanmoins condamné et

l'adjudant major Coppé, le plaignant, fut honorablement renvoyé au corps.

Le chef, en tombant, voulut se venger sur moi de la non-acceptation de ses offres, laquelle pensait-il, avait pu détourner mes camarades de toute idée de partage. Si je l'avais inquiété par mes refus, la dénonciation l'effraya; il crut prendre un bon moyen de défense en avançant, sans motifs et sans preuves, que j'étais l'instigateur de son procès, et vomit par un mémoire mille injures contre la majorité des officiers.

A cette époque l'opinion publique me vengeait des injures qui m'étaient adressées et j'étais tout à fait au-dessus d'elles par la pureté de ma conscience. Cependant je fis circuler une petite feuille dans laquelle je prouvai par des faits que ces injures n'étaient fondées ni sur la vérité, ni même sur des apparences de vérité. Ma conduite toujours invariablement honnête vint encore à l'appui pour détruire les argumens avancés contre moi. Les témoignages que j'en reçus de toutes parts et que je ne discontinuai pas d'en recevoir ne furent jamais équivoques. Si le gouvernement ne me priva point de mon emploi, c'est parce qu'il n'en trouva point de motif; et s'il ne me comprit point dans ses faveurs, pour des actions qui lui furent très avantageuses, c'est peut-être parce qu'il

fit servir ces calomnies de prétexte pour écarter un homme qu'il jugeait être un des partisans de Moreau.

Le Gouvernement me jugeait mal, je n'ai jamais été le partisan d'aucun homme : ma doctrine a été et sera toujours d'être l'esclave des lois et de servir comme le doit un homme d'honneur, quelle que soit la forme du gouvernement qui ait reçu mes sermens : mon devoir étant de n'en faire aucuns sans intention de les remplir. Plus tard, lors de la conspiration vraie ou fausse contre le premier consul, on lui fit de toutes parts des adresses. Dans presque toutes, on traitait le général Moreau de la manière la plus outrageante; on voulut m'en faire signer une rédigée dans ce style et qu'on attribuait au général Rusca. Je ne me refusai point à féliciter le premier consul d'avoir échappé à une conspiration; mais je refusai ma signature à un écrit qui donnait à mon bienfaiteur plus d'une épithète odieuse, et qui semblait appeler sur lui plutôt une prompte condamnation qu'un jugement sage et impartial. Mon refus, qu'aucune représentation de mes chefs et de mes camarades ne put vaincre, ne fut pas ignoré du premier consul et dut le confirmer dans l'opinion qu'il avait déjà sur mon compte.

Cependant le mémoire du chef de brigade m'ayant convaincu de plus en plus du besoin de prouver que je n'avais aucune prétention sur sa place, je fis partir mon épouse de Marseille pour Paris, afin d'aller supplier Joseph Bonaparte de m'arracher une seconde fois à la 20e demi-brigade. Un peu avant ce départ, le premier bataillon de la demi-brigade reçut ordre de s'embarquer à Toulon pour l'île d'Elbe; des semestres furent accordés aux soldats et aux plus anciens dans chaque grade, et le chef étant toujours détenu, je me trouvai accidentellement à la tête du corps.

C'est immédiatement après le départ des semestriers, que les ordres me parvinrent pour la formation d'un bataillon d'élite destiné à la fatale expédition de Saint-Domingue. Ce bataillon partit pour Toulon où bientôt après il mit à la voile.

Il ne me restait plus à la demi-brigade, après cette extraction de sa plus belle partie, qu'un fonds d'une bonne discipline, mais excessivement mal habillé; et c'est avec ce fonds de demi-brigade, que je m'embarquai pour l'île de Corse, où bientôt nous fûmes admirés autant par notre tenue que par notre excellente conduite.

CHAPITRE XVII.

Réflexions sur notre envoi en Corse et à l'île d'Elbe. — Garnisons malsaines. — Toniques. — Emploi du temps. — Voyage à Livourne.

Quelques personnes ont considéré notre envoi en Corse et à l'île d'Elbe comme une punition exercée par le gouvernement envers le corps, pour s'être prononcé trop unanimement contre son chef. A l'époque de notre conduite si noble et si digne de l'estime des gens de bien, le premier consul aspirait à un titre plus élevé; il pouvait voir avec déplaisir que des subordonnés ouvrissent trop les yeux et osassent juger les actions de l'autorité; mais pouvait-il être dans ses intérêts qu'on vexât, qu'on ruinât les citoyens par des concussions? Si l'on n'affaiblissait pas ses armées, puisque les réformes ne devaient tomber que sur des individus incapables d'un bon service militaire, on vendait des grâces légitimement dues; et, comme chef

de l'État, c'était à lui à faire poursuivre les concussionnaires plutôt que les hommes courageux qui repoussaient des manœuvres toujours criminelles.

Si nous fûmes envoyés dans ces deux îles par punition, ce que je ne crois pas et que je n'ai jamais pu me persuader, on s'est au moins étrangement trompé dans le résultat; car, sous aucun rapport, nous n'avons été mal, ni dans les garnisons de l'une, ni dans celles de l'autre. Il y en avait, à la vérité, quelques-unes de malsaines, et j'ai réussi à remédier aux dangers qu'elles présentaient, en choisissant pour les tenir les hommes reconnus pour ivrognes. Je leur faisais donner une haute-paie, prise moitié sur les frais de représentation qui m'étaient accordés comme chef, et moitié sur la masse d'économie, afin qu'ils pussent boire régulièrement un litre de vin par jour; et ce moyen, qui fut particulièrement employé pour Saint-Florent, eut un succès qui surpassa mes espérances.

Le vin dans ces deux îles est excellent, peu cher et plein de feu; on y recevait de bon pain, les autres alimens n'y étaient ni d'un prix plus élevé, ni moins bons qu'ailleurs, et dans la Corse, comme dans l'île d'Elbe, le soldat pouvait se régaler d'excellent poisson. A Bastia,

lors du passage des anchois et des sardines, on en fait une pêche abondante; le thon, dans ses voyages habituels, vient régulièrement, chaque année, enrichir certains golfes qu'il choisit pour lieux de station et où l'on prépare des madragues.

Chacun satisfaisait ses goûts ou s'en formait d'analogues à sa position. C'est ainsi qu'au milieu des plaisirs honnêtes de tout genre, on cherchait encore des délassemens dans la culture des belles-lettres; quelques personnes se livraient à l'étude de la nature qu'une société d'émulation favorisait. En Corse, chacun voulait avoir de l'amiante (*), du bissus, de la pinne marine, des perles grises ou rouges de Porto-Vecchio,

---

(*) L'amiante est commun en Corse et dans les Alpes. Le premier a des fibres plus longues. Quelques curieux en ont fait des cordes d'un tissu grossier, mais n'ont pu réussir à en faire de la toile. M. Prazzo, médecin fort instruit, avait réussi à en faire du papier et des cartons, mais l'un et l'autre s'amollissaient au feu, par la destruction de sa colle. Si cet homme habile n'eût point été enlevé, jeune encore, aux sciences qu'il cultivait avec succès, il aurait réussi sans doute à donner à son papier un degré de perfection plus considérable, ce qui l'eût rendu infiniment précieux.

J'ai souvent employé dans mes lampes des mèches d'amiante, mais elles se noircissaient à la fin, dur-

des madrépores, du granit orbiculaire (*), etc.; à l'île d'Elbe, on faisait faire dans la montagne de fer de Rio, la recherche de fragmens qui présentaient ou un poli admirable sur un fond de couleurs extrêmement varié, ou sur un fond mat les mêmes couleurs, offrant à l'œil étonné la brillante parure de l'oiseau mouche et du colibri; on envoyait prendre des pierres

---

cissaient, devenaient difficiles à moucher, et ne donnaient plus qu'une lumière faible et vacillante.

En Espagne, on trouve de l'amiante dans le souterrain de l'Escurial appelé *la Mine*.

(*) Ce granit, dont mes recherches ne m'ont pas encore procuré la description, ne s'est, à ma connaissance, trouvé, jusqu'à ce jour, que dans le lit d'un torrent du Fiumorbo. Le morceau que j'en ai eu était d'un poli admirable, et provenait d'une table faite pour Napoléon; il m'a été pris par un corsaire anglais. On y voyait à sa surface des ovales très corrects, tous égaux en dimensions, rapprochés les uns des autres avec le moins d'espace possible, tous se touchant, et les intervalles de leurs courbes extérieures remplis par un ciment très dur, d'un cendré bleuâtre. Chaque grand ovale en contenait parallèlement six ou sept autres d'une blancheur saillante, et séparés à une ligne et demie de distance par une couche circulaire du même ciment.

d'aimant au cap Calamite (*) (cap d'Aimant), et dans les crevasses vers Mariana et Campo, on se chargeait, à peu de frais, de calcédoines de différentes couleurs que les enfans allaient détacher des rochers du voisinage. Les environs de Porto-Ferrajo offraient des dendrites d'un dessin extrêmement correct (**).

On avait formé à Bastia un théâtre de société qui facilement eût rivalisé avec les meilleures troupes de nos départemens. On dansait souvent, on s'amusait partout, et les fêtes se suc-

(*) Dans l'Amérique-Septentrionale, la Cerro de Sancta-Inès, montagne qui fait partie des Andes, est presque toute composée d'aimant. Dans l'île d'Elbe, le cap Calamita tire son nom de l'extraordinaire abondance de cette pierre ferrugineuse. La couleur que je lui ai remarquée est parfois bleuâtre, mais plus souvent d'un noir de fer de fonte.

(**) Je n'ai rien voulu dire du moufflon ou moffoli, qui se trouve en Corse dans l'état de nature, parce qu'à cet égard je n'aurais rien exposé de nouveau.

Je n'ai également point parlé des mines qui se trouvent dans l'île. Il s'en trouve au Cap-Corse une d'antimoine très abondante, dont les stries cunéiformes ont la couleur et l'éclat du fer poli. Celui dont j'avais demandé un échantillon, et dont on m'apporta une charge d'âne, ne contenait aucune matière hétérogène.

cédaient en quelque sorte. Si le séjour de Porto-Ferrajo n'était point aussi gai, il n'était cependant pas dépourvu d'agrémens. Les chefs civils et militaires y tenaient assez souvent une maison très agréable.

Mon épouse n'ayant point obtenu ma sortie de la 20e demi-brigade, je lui écrivis quelques mois après son départ, de venir me rejoindre à l'île d'Elbe et j'allai au-devant d'elle jusqu'à Livourne. Mes enfans au nombre de trois, et encore tous petits, étaient restés près de moi; je leur donnais tous les soins que leur âge exigeait; mais je ne pouvais être auprès d'eux comme une mère, parce que les devoirs de mon état et le commandement d'un corps réclamaient la majeure partie de mon temps.

CHAPITRE XVIII.

Escadrille. — Barbaresques. — Détresse. — Léger combat. — Succès. — Entrée à Porto-Ferrajo.

Pendant le peu de jours que je passai dans Livourne, M. le général Olivier me dit qu'il avait dans le port une chaloupe canonnière dont la reine d'Étrurie avait fait présent à l'empereur, et me demanda si je voulais la recevoir pour la remettre à Porto-Ferrajo. « Elle est armée d'une pièce de 32, ajouta-t-il, et son équipage est à bord. Je vous donnerai pour escorte un détachement du 85e, ainsi que trois barancelles armées en guerre, et je mettrai cette escadrille sous vos ordres. » Je remerciai le général Olivier, en acceptant son offre obligeante, et le lendemain nous mîmes à la voile au point du jour. Le vent était favorable, et nous longeâmes les côtes de la Toscane pour gagner le canal de Piombino. Mais arrivés là, les vents faiblirent, et les courans nous poussèrent à l'ouest. Nous cherchions vers deux heures après

midi à gagner le golfe de Procchio, lorsque nous aperçumes un gros bâtiment barbaresque qui, doublant le cap de Mortiliano, allait se croiser bientôt avec nous.

Dans ce moment ma femme dormait dans la cabane du capitaine, et le chef d'escadron Ducros Aubert (de la gendarmerie), extrêmement tourmenté par le mal de mer, était étendu sur le pont : les cris des matelots, eurent bientôt fait lever cet officier; à entendre ces marins, ils se voyaient déjà dans l'esclavage et se lamentaient; je voulus les rassurer, mais le capitaine me dit confidentiellement qu'ils avaient raison, parce que la canonnière n'était pas en état de résister à un corsaire barbaresque, ordinairement fort d'équipage et bien armé. « Eh bien, mon camarade, lui répondis-je alors, nous ne tomberons cependant pas entre les mains de ces brigands-là sans nous battre à outrance. Amis, dis-je aux soldats du 85ᵉ, voilà les barbaresques qui s'avancent sur nous, avec eux il n'y a rien à espérer que l'esclavage en cédant, que son salut en combattant en désespérés. » — « Comptez sur nous, commandant, me répondirent aussitôt ces braves gens, la plupart cependant incommodés par le roulis. » — « Il faut nous battre jusqu'à la mort, mes enfans, répéta le vieux chef d'escadron, en se levant

aussi et en agitant son sabre. » — « Mais, reprit le capitaine toscan, qui braquait sa lunette, l'ennemi est armé de seize à dix-huit pièces de canon, et nous n'en avons qu'une. » — « N'importe, qu'il soit armé de trente, préparons-nous au combat, lui répondsi-je; notre pièce vaudra mieux que toutes les siennes, si nous en faisons un bon usage »

Alors le capitaine nous montre une gargousse de 32, qui seule forme son approvisionnement confectionné; il y a quelques boulets de ce calibre et un baril de poudre que nous défonçons. Nous voulons y puiser, mais à l'exception de deux pouces d'épaisseur, sous le côté défoncé, toute cette poudre est avariée et par blocs.

J'avais fait rapprocher les barancelles : une seule, soit qu'elle ne pût, ou ne voulût pas obéir aux signaux, voguait à pleines voiles vers le golfe de Porto-Ferrajo; les deux autres nous envoyèrent quelques gargousses de 4, et l'on s'occupa d'en composer de 32. Pendant ces dispositions, l'ennemi, qui louvoyait sur nous, s'était beaucoup rapproché, et nous salua bientôt d'une bordée dont les boulets sifflèrent par-dessus nos têtes; il était difficile d'atteindre la canonnière, car son pont était presque à fleur d'eau. Je fis répondre par notre coup de 32, qui fut passablement pointé. La détonnation de

cette pièce, le sifflement de son boulet, notre marche audacieuse vers l'algérien, un second coup de canon dans la voilure, l'éclat de nos baïonnettes, et les cris *à l'abordage*, prononcés tant par les soldats de la canonnière que par ceux des barancelles, et portés jusqu'à l'ennemi par le vent, tout fit juger aux Barbaresques que nous n'étions point de timides marchands, et qu'il n'y avait que des coups à gagner avec nous, car aussitôt après cette contenance, ils virèrent de bord et s'enfuirent vers Capraja.

Cependant la barancelle arrivait à Porto-Ferrajo, dont les remparts s'étaient garnis de curieux braquant sur nous leur longues lunettes; elle avait annoncé au général Rusca le don de la reine d'Étrurie et nos dangers, et ce général de faire aussitôt sortir toutes les chaloupes au nombre de quatorze, pour venir nous remorquer. Ces canots paraissaient déjà lorsque la bordée ennemie nous fut lâchée; ils nous joignirent près du cap Saint-André, et nous firent le même soir, et avant la nuit, entrer dans le port de la forteresse.

Quelques mois après cet événement, la 91[e] demi-brigade ayant été réunie à la 20[e], et le commandement du 4[e] bataillon m'ayant encore été dévolu, je retournai à Bastia pour me

mettre à sa tête, et bientot après je partis avec lui pour Ajaccio.

Nous reçumes dans cette ville, sur la fin de l'an 13, l'ordre de nous embarquer pour Gênes, et là celui de nous rendre à marches forcées sur l'Adige, pour faire partie de l'armée d'Italie, ou 8e corps de la grande armée, aux ordres de M. le maréchal Masséna.

~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~

CHAPITRE XIX.

Campagne d'Italie. — Bataille de Caldiero. — Enlèvement de ce village.

Il ne peut entrer dans mes intentions de décrire les grandes opérations de l'armée d'Italie, ces opérations sont détaillées dans les rapports imprimés de M. le Maréchal Masséna; elles le seront sans doute aussi dans les mémoires de quelques généraux ou officiers d'état-major. Attaché à un petit commandement, je n'ai pu bien voir que les faits auxquels j'ai directement concouru et je pourrais errer, si je m'occupais d'en retracer d'autres.

La campagne (de l'an 14) s'ouvrit pour nous par quelques légers combats sur l'Adige; je pris, avec mon régiment, part à celui du 26 vendémiaire, dont les voltigeurs qui avaient leur réputation à créer, firent à peu près seuls, mais très glorieusement les frais.

Quelle qu'ait pu être ma façon de penser, et

sur Moreau et sur la conspiration qui le fit perdre à la France, elle n'influa jamais sur ma manière de remplir mes devoirs. J'en donnai une preuve éclatante à la bataille de Caldiero, le 8 brumaire; bataille dans laquelle, forts d'environ 30,000 hommes, nous attaquâmes 80,000 Autrichiens retranchés sur la route de Vicence, en arrière du village que je viens de citer. A quatre heures après midi, notre armée étant repoussée sur presque tous les points, le 20e régiment, faisant partie de la brigade Herbin, division Duhesme, fut lancé dans la seule vue de retarder l'ennemi qui débouchait en force par Caldiero. Les 2e et 3e bataillons entraînés par le 102e régiment furent culbutés presque aussitôt qu'ils parurent. Le 4e, que je commandais, et dont le déployement en masse n'était pas opéré, tint bon contre la colonne victorieuse; et, profitant du désordre dans lequel elle poursuivait les bataillons culbutés, attaqua vivement la tête de cette colonne, la rejeta sur les troupes qui la suivaient, et les chargea jusqu'à l'entrée du village.

Un fort bataillon placé sur la grande route, sa gauche touchant au pont de Caldiero, nous ayant attendu et maladroitement accueilli de tout son feu, ne put résister à notre choc et fut enlevé en entier. Pendant que je le faisais filer,

sous l'escorte de quelques blessés; que l'infanterie que j'avais culbutée allait se reformer au pied des retranchemens, nous aperçûmes à travers les arbres plusieurs gros escadrons ennemis qui s'ébranlaient sur nous. Je remis aussitôt ma colonne en ordre, et toujours serré, je m'avançai vers eux sur un terrain qui devait leur présenter de continuels obstacles. Les retranchemens ennemis me découvraient : toute leur artillerie se concentrait sur nous; mais quoique presque tous les boulets passassent pardessus nos bayonnettes, la moitié de mes tambours fut mise en pièces par l'explosion d'un obus au milieu d'eux.

Tout à coup, ces escadrons s'arrêtent, des officiers se détachent sur leurs flancs, nous reconnaissons qu'un obstacle les retient, qu'ils cherchent un passage; et bientôt nous sommes avec eux près du lit encaissé et desséché d'un torrent. Quelle différence alors entre nos positions. Mon déployement s'opère à couvert de l'obstacle protecteur, et le feu commence à vingt pas de l'ennemi par ma première division. Cette cavalerie, pour éviter son anéantissement, tourne bride en désordre; à peine a-t-elle disparu, que la mitraille des retranchemens siffle autour de nous et m'oblige à me jetter dans le ravin, autant pour m'y abriter que pour ré-

pondre avec avantage au feu des nombreux tirailleurs dirigés contre moi.

Cependant une colonne de plus de 3,000 fantassins s'étant encore avancée pour soutenir les dragons ennemis, me força bientôt à rassembler ma ligne de tirailleurs et à me jetter dans les haies de Caldiero. Mais, au lieu de s'attacher à mon bataillon, qu'elle ne crut sans doute pas être l'auteur de tout le désordre auquel on l'envoyait porter remède, elle s'avança vers quelques masses de grenadiers qui paraissaient sur un mamelon assez distant. J'entendis dans ce moment battre la charge dans la direction par laquelle j'étais venu ; c'était le premier bataillon du régiment qui s'avançait pour me soutenir. Nous étant réunis, nous attaquâmes de flanc la colonne qui marchait aux grenadiers, et l'obligeâmes à une retraite précipitée. Nos deux bataillons ayant franchi le lit du torrent, j'envoyai dire à M. Verbois, qui commandait le premier, de se remettre en ordre, attendu qu'il allait trouver les dragons devant lui; mais le bataillon de Verbois, lancé à ma droite, pensant que, plus en ordre, je m'avançais sur sa gauche, reçut la charge de cette cavalerie. Ce brave officier et son aigle furent enlevés, et son intrépide bataillon allait succomber en entier, si, en faisant avertir Verbois, je ne me fusse en

même temps dirigé à son secours. Je fus alors assez heureux pour reprendre, au pied des retranchemens autrichiens, cet officier, son aigle et 200 hommes de son bataillon. Non moins audacieux que plusieurs d'entre eux qui s'étaient fait tuer ou prendre dans ces retranchemens, je pouvais également y pénétrer, puisque l'ennemi se retirait devant nous; mais je réfléchis que je ne pourrais m'y maintenir, n'étant pas soutenu, et qu'il serait plus sage, au lieu de m'y faire inutilement écraser, de m'attacher à la conservation du débouché de Caldiero.

Pendant la durée du temps que je résistai, dans ce village, aux efforts de l'ennemi, environ 1,500 hommes, appartenant à tous les corps qui avaient donné, s'étaient réunis à moi, et je les avais organisés et distribués pour sa défense, au fur et à mesure de leur arrivée. M. le maréchal ayant envoyé un de ses aides-de-camp pour reconnaître par qui Caldiero était encore occupé, et si la troupe qui s'y battait, pourrait s'y soutenir quelque temps, je répondis qu'on pouvait compter sur nous tant que nous aurions des cartouches; et l'on nous en envoya deux caissons. C'est avec ces moyens que, en quelque sorte abandonnés à nous mêmes, nous nous battîmes, dans ce village, depuis cinq heures de l'après-midi jusqu'à huit, moment où la

division Gardane vint y prendre position, immédiatement après une très vive attaque sur la droite, faite par le 5e de ligne.

Un officier général dont je n'ai pu distinguer les traits, à cause de la grande obscurité de la nuit, était venu une heure auparavant près de Caldiero, m'avait fait appeler et m'avait adressé les mêmes questions que l'aide-de-camp dont je viens de parler. Satisfait de mes réponses, il me dit, sans doute pour m'encourager davantage: « Bien, mon ami, vous serez colonél et officier de la légion-d'honneur. » Était-ce M. le maréchal? je dois le croire, puisque je fus, m'a-t-on assuré, cité trois fois dans son rapport sur la bataille.

Je ne dirai point que c'est tout-à-fait à la conduite de mon bataillon, dont au commencement de l'affaire, la force était de 850 hommes, que l'on dut la révocation de l'ordre déjà donné de repasser l'Adige : ce serait trop de présomption de ma part! mais il eut l'honneur d'y être pour beaucoup; car on ne contestera point que c'est à l'opiniâtreté avec laquelle il conserva Caldiero, qu'on a dû l'avantage de fermer à l'ennemi tout débouché par ce point important, et peut-être d'empêcher l'archiduc Charles de s'apercevoir du mouvement rétrograde de presque toutes nos divisions. En repassant l'Adige,

pouvions-nous espérer de nous maintenir sur cette rivière? Oui, avec de grands efforts, et dans la supposition que l'Empereur nous eût bientôt dégagés par une marche victorieuse sur la Bavière, ainsi qu'il arriva; mais, si cette marche victorieuse eût été ou ralentie, ou arrêtée par un événement quelconque, ne pouvions-nous pas être poussés jusques sur Alexandrie, et contraints d'abandonner à elles-mêmes les places de l'Italie dont l'approvisionnement, fait à la hâte, était loin d'être complet; et, dans ce cas, l'Empereur, déjà arrivé sur le Danube, était peut-être forcé de revenir sur le Rhin : ce fut du moins l'opinion du maréchal Masséna.

Je n'ai parlé dans les détails de cette affaire, ni du colonel Cassan, ni du major Saint-Martin, qui tous deux s'y trouvaient cependant; mais ni l'un ni l'autre n'était à la tête du 20e. Le major commandait un régiment de grenadiers; le colonel combattait sur un autre point à la tête des voltigeurs de la division (9).

CHAPITRE XX.

Division de Grenadiers. — Passage du Tagliamento. — Marche sur le Prince de Rohan. — Paix avec l'Autriche. — Armée de Naples. — Changement de service.

Tout le monde jugeait ma conduite digne d'une belle récompense : *Vous serez colonel et officier de la Légion*, m'avait dit un officier-général que je crus toujours être M. le maréchal; mais si son excellence l'espéra pour moi, je n'osai point partager ce sentiment : je savais depuis trop long-temps que je n'aurais rien à prétendre, tant que je ne me signalerais pas sous les ordres directs, et sous les yeux mêmes de Napoléon.

Le lendemain de la journée de Caldiero, M. le maréchal me plaça aux grenadiers, réunis aux ordres du général Partouneaux, pour la réserve de l'armée. J'en commandai d'abord un bataillon, puis un régiment; j'en commandai une brigade un peu avant que l'ordre d'en dissoudre la division fût donné sur la fin de la campagne.

L'archiduc ayant, immédiatement après la bataille, envoyé trente bataillons de renfort à l'armée de sa nation que l'empereur poussait très activement sur le Danube, conserva sa position de Caldiero et se battit même sur l'Adige vis-à-vis Ronco; mais on fut informé que, dans la nuit suivante, il s'était mis en retraite sur le Tagliamento; et, le 10, nous nous mîmes en mouvement sur ses traces.

La réserve ne prit aucune part active à l'affaire qui eut lieu sur le Tagliamento en 1806 (*) et dans laquelle la partie de notre cavalerie, placée sur la rive droite de cette rivière, souffrit considérablement. Tous les boulets dirigés sur ses rivages frappaient dans les cailloux dont ils sont formés et faisaient contre elle l'effet de la grosse mitraille.

Le maréchal ayant été prévenu à son arrivée sur l'Izonzo que le corps d'armée du prince de Rohan, chargé de défendre le Tyrol, se trouvait coupé et descendait par le Padouan avec intention de se jetter dans Venise, fit marcher sa réserve des rives de l'Izonzo à l'effet de combattre ce corps et de l'obliger à se rendre. C'est en vain que nous fîmes cent quarante-quatre milles dans une marche forcée de trois jours,

(*) On reprit en l'an 14 l'usage du calendrier grégorien.

nous arrivâmes trop tard. Le prince avait rencontré le général St.-Cyr qui, de Naples venait joindre Masséna, et ce général l'avait contraint à déposer les armes près Castel-Franco. Nous revînmes alors sur Gorizia d'où la division de réserve, devenant inutile aux projets du maréchal, reçut l'ordre de sa dissolution : ce qui fit rentrer les compagnies de grenadiers chacune à leur corps.

La paix étant de nouveau conclue avec l'Autriche, notre armée se mit bientôt après en route pour le royaume de Naples dont le maréchal fut chargé de faire la conquête pour le prince Joseph, frère aîné de Napoléon.

On a vu que j'avais connu ce prince à Lunéville, et toute la bienveillance qu'il me témoignait. Je le trouvai à Rome lors de mon passage et j'en fus parfaitement accueilli. Mon régiment ayant, comme tous les autres de l'armée, concouru à placer ce prince sur le trône de Naples, fut ainsi qu'eux appelé à lui composer une garde française; et je crus, d'après ce que m'avait dit le prince, devoir y solliciter mon placement. S. M. loin de repousser ma demande m'encouragea avec bonté, et tout me faisait espérer que j'en ferais effectivement partie, lorsque le travail étant signé, j'appris que je n'y avais point été compris.

Lié avec le colonel désigné pour l'infanterie et l'ayant rencontré au palais lors d'une visite de corps, le jour où les nominations sortirent, je lui demandai si je passais sous son commandement. *Voyez le capitaine-général*, me dit-il pour toute réponse! Je m'adressai alors au général Saligny qui occupait cette haute dignité. Ce général répondit à ma question qu'il paraissait avoir prévue : « Le roi a pour vous beaucoup d'estime et d'attachement, *mais par des motifs qui ne vous sont point personnels*, il n'a pu vous admettre dans sa garde. Quand il en sera le maître, il ne vous oubliera point. »

Une pareille réponse me parut devoir être attribuée à la haine qui me repoussait partout et à la source élevée d'où elle partait. Ni mon dévouement plus qu'ordinaire à Caldiero, ni l'estime que je m'étais conciliée et dans la division Duhesme et dans celle de grenadiers n'ayant pu, selon moi, affaiblir les funestes impressions qui arrêtaient ma carrière, je résolus de faire valoir mes blessures, de demander ma retraite, et en cas de refus, de donner ma démission pure et simple.

Tout se préparait à l'appui de cette première intention dont je ne cachais pas les motifs, et j'étais disposé à commencer une nouvelle carrière, lorsque, sans m'y attendre, je reçus de

M. le comte Matthieu Dumas, ministre de la Guerre du royaume, une invitation très pressante de passer au service du roi (*). « Sa Majesté, « m'écrivait le ministre, a des vues particulières « sur vous, et veut vous donner très incessam- « ment des preuves de sa confiance et de son « estime. »

Étant passé au service de ce prince, on m'y chargea d'abord d'organiser et d'instruire un régiment d'infanterie légère, et cette opération ayant été promptement conduite, ce régiment me fournit bientôt après un détachement d'élite pour marcher avec quelques autres contre Fra-diavolo, alors le plus fameux partisan de l'Europe.

(*) Un ordre du jour publié dans l'armée française permettait ces mutations.

CAMPAGNE DE NAPLES. — FRADIAVOLO.

CHAPITRE XXI.

Fradiavolo. — Dispositions contre lui. — Légers engagemens. — Il est surpris. — Ruse très ingénieuse.

Michel Pezza, dit Fradiavolo, brigadier des armées du roi Ferdinand IV, et créé, par ce prince, duc de Cassano, commandait un corps de partisans avec lequel il inquiétait les campagnes, surprenait les cantonnemens, enlevait les convois et empêchait l'opinion publique de se manifester en faveur de Joseph. Il avait, pendant le siége de Gaëte, rendu d'importans services au prince de Hesse Philipstadt, et, chaque jour, plus audacieux et plus entreprenant, il était devenu la terreur du pays situé entre le Volturne et les états du saint père. Sa réputation et son influence s'accroissant par le succès continuel de ses coups de main, le gouverne-

ment sentit le besoin de s'occuper sérieusement de ce partisan habile et redouté.

On proposa au général Radet, chargé de l'inspection et de l'organisation de la gendarmerie dans le royaume, le commandement de la colonne mobile contre Fradiavolo, mais s'en étant excusé en raison de ses occupations nombreuses, le roi me fit presque aussitôt appeler, et j'allai prendre ses ordres au palais de Portici.

Ma colonne devait se former, à Capoue, de plusieurs détachemens d'infanterie tirés de la garde royale, de Royal-Africain, de la légion Corse, du 1er de ligne et du 2e léger napolitain, ainsi que de deux bouches à feu et d'un détachement de dragons. La force de cette colonne pouvait s'élever de 8 à 900 hommes.

Fradiavolo se trouvait à cette époque avec environ 1,500 dans le groupe de montagnes compris entre la mer, les états ecclésiastiques et le Garigliano. D'après mes instructions, je devais passer cette rivière, chercher l'ennemi partout et ne plus le quitter, dès que je l'aurais rejoint. On avait pris des mesures pour qu'il ne pût sortir de la contrée dans laquelle il s'était jeté : le général Duhesme, avec sa division, couvrait à cet effet le patrimoine de Saint-Pierre; et le général Goulu, avec une brigade, occupait le val de Sora. Le Garigliano était

bordé de troupes, et le général Valentin, qui commandait l'arrondissement de Gaëte, devait empêcher Fradiavolo de se rembarquer.

Je jugeai que, pour une opération qui exigeait une suite rapide de marches et de contre-marches dans toutes sortes de terrains, les deux bouches à feu m'embarrasseraient, et, après les avoir renvoyées de Muciano sous l'escorte des dragons, qui devaient me rejoindre si je les rappelais, je marchai à l'ennemi.

Fradiavolo, informé des dispositions qui tendaient à l'enfermer, ne crut pas devoir attendre ma colonne. Il surprit par une ruse la garde nationale de Saint-Guglielmo, passa sur le corps d'un bataillon campé sous Arce, et prit sa direction vers Cervaro. Je l'y suivis, et peu d'heures après lui, l'on m'y vit arriver. Les montagnes en arrière de ce bourg sont très boisées et d'une pente très roide. Mon détachement, divisé en colonnes, marcha de front aux positions où je présumais l'ennemi, pendant que je manœuvrais pour les tourner. Les tirailleurs ne s'engagèrent que légèrement, et Fradiavolo, qui n'avait fait que très peu de chemin, soupçonnant que ma colonne déjà fatiguée ne pourrait le suivre, se décida dès le soir même à se jeter beaucoup plus avant dans les montagnes. L'arrivée de la nuit, et l'impossibilité de m'aven-

turer dans des bois inconnus, me déterminèrent, autant que le besoin de subsistances, à revenir sur Cervaro, où j'entrai vers dix heures du soir.

Dès trois heures du matin nous nous remîmes en route sur plusieurs colonnes, et je joignis une arrière-garde laissée à dessein de m'arrêter dans les gorges d'Acqua Fondata. Je la poussai très vivement, et fus particulièrement satisfait des grenadiers du 2e léger napolitain, qui donnaient pour la première fois. La nuit qui survint avec une forte averse, nous obligea de coucher dans un petit hameau déserté par ses habitans.

En général, quand on marche dans les hautes montagnes, et nous étions dans l'Apennin, il faudrait toujours s'arrêter vers midi pour n'être pas trempé. Plus tard, les nuages s'amoncèlent, et, pour peu qu'on s'élève, il faut cheminer à travers. Le vent les pousse avec violence, et l'on se trouve toujours sous une pluie froide, ou dans des brouillards d'une densité telle qu'on ne voit rien à quatre pas de soi. Aussi, pour peu que cet état de choses continue, les hommes fatigués courent grand risque de se perdre.

Je m'applaudis plus d'une fois, dans cette marche, d'avoir renvoyé mon artillerie et mes

dragons. A peine les chevaux et les ânes pouvaient-ils passer sur les traces de l'ennemi. Fradiavolo, qui connaissait tous les chemins, n'en suivait aucun, faisait de fréquentes contremarches; et, pour ne pas perdre sa piste que les bergers nous indiquaient presque toujours, nous marchions le plus souvent, comme lui, dans le lit desséché des torrens dont nous suivions les sinuosités et franchissions toutes les cascades.

La poursuite durait déjà depuis plusieurs jours, et les troupes sous mes ordres n'avaient que le temps nécessaire à un repos de peu d'heures. J'inondais pendant la nuit mon voisinage d'espions que le ministre de la police m'avait donnés, et d'exprès que j'envoyais à tous les gouverneurs (gouverneurs politiques), pour avoir des renseignemens sur la route qu'avait prise Fradiavolo; mais je n'avais encore pu m'engager avec le gros de son parti.

Un bataillon français, en route pour les Abruzzes, fut informé que ce parti venait d'arriver dans un bois voisin de son gîte; le chef se détermina sur le rapport de ses habitans, à l'y aller surprendre, et l'ayant en effet surpris, lui fit éprouver une perte considérable.

Mon arrivée presque immédiate sur le point où Fradiavolo s'était réfugié après cet événe-

ment, le mit dans la nécessité de m'opposer encore quelque ruse. « Pour échapper à la co-« lonne qui nous suit pas à pas, dit-il à ses offi-« ciers, je vais vous partager en une douzaine « de petits détachemens ; chacun de vous se « fera passer pour moi, et cherchera, par le « chemin qui lui paraîtra convenable, à gagner « quelque port où il puisse s'embarquer et me « rejoindre en Sicile, où je vais tâcher de me « rendre. »

Fradiavolo, aussi actif dans sa conduite que décidé dans ses résolutions, exécuta de suite celle-ci, et disparut aussitôt pour moi. Les avis que je reçus de plusieurs points éloignés les uns des autres, que Fradiavolo venait d'y passer presque à la même heure, me jetèrent dans une singulière incertitude. Comment ce chef pouvait-il avoir été vu se dirigeant, de sa personne, à la fois sur l'une et l'autre rive du Biferno ; d'après les uns vers les Abruzzes, d'après les autres sur Naples ou sur la Pouille. Je présumai que, pour me donner le change, ce partisan fameux avait divisé sa troupe, et que, ainsi que la chose était réellement, chacun de ses officiers avait pris son nom. C'était le stratagème du maréchal de Rantzau ! Il me restait à pénétrer quelle était de ces petites colonnes celle où se trouvait le véritable Fradiavolo, et

peu de personnes pouvaient me le certifier dans un pays où il était peu connu. Celles qui en auraient acquis la certitude m'en auraient envoyé l'avis trop tard, si je l'eusse attendu pour agir. Je résolus en conséquence de manœuvrer pour rejeter toutes ces colonnes dans une même direction; et, pour y parvenir, je fis marcher depuis Isernia la légion Corse par le Matese, les détachemens napolitains par la rive gauche du Biferno, la garde royale et les Africains avec moi, par Cantalupo et le val de Boiano.

CHAPITRE XXII.

Courage et fidélité des habitans du comté de Molise (descendans des Samnites). — Combat près Boiano. — Nouvelles dispositions. — Orage près Morcone.

Malgré le désastreux tremblement de terre qui, en 1806, avait renversé de fond en comble tant de villes, bourgs et villages dans le comté de Molise, j'étais assuré d'en trouver les habitans, les uns dans les ruines de leurs maisons, les autres dans des baraques voisines, tous organisés en gardes nationales, et disposés à éclairer mes mouvemens par des avis, ou à concourir les armes à la main au succès de mes opérations.

Les paysans que l'on dépêchait comme exprès, voyageaient courageusement, de nuit comme de jour, avec une étonnante fidélité. Partout ils trouvaient les gouverneurs politiques, et m'en rapportaient des réponses plus ou moins remplies de renseignemnes.

Partout aussi la garde nationale, certaine du morcellement de l'ennemi et de la rapidité de

ma poursuite, concourait à éclairer le pays; et ses corps, plus ou moins nombreux selon la population, en imposaient assez à Fradiavolo, pour qu'il n'osât plus s'aventurer contre aucun d'eux.

Le mouvement que j'avais ordonné d'Isernia, s'exécutait; les officiers et les soldats voyant qu'ils ne perdaient point leurs peines, redoublaient de bonne volonté, et bientôt j'acquis la certitude que de tous côtés l'ennemi se rejetait dans le val de Boiano, suivi de près, d'un côté et de l'autre, par mes détachemens.

Le temps continuait à être épouvantable, les torrens étaient effrayans et si multipliés, qu'il en fallait traverser à chaque pas; ils avaient même tellement grossi le Biferno, que si la garde nationale de Vinchiatura fût arrivée au pont de cette rivière et s'y fût soutenue jusqu'à ce que je l'eusse rejointe, c'en eût été fait pour toujours et de Fradiavolo et de sa troupe.

Enfin, nous nous rencontrâmes vers huit heures du matin, et toujours par une pluie affreuse, entre Boiano et le village de la Guardia. Le Royal-Africain (*) et la garde s'engagèrent les

(*) Je doute qu'à l'exception de quelques batailles dans la Vendée, on ait vu les Africains combattre à

premiers avec leur valeur habituelle, et soutinrent très opiniâtrement le combat, malgré la grande supériorité numérique de l'ennemi, qui nous opposait toutes ses forces. Les autres colonnes, qui suivaient Fradiavolo de très près, nous rejoignirent pendant l'action, et y prirent aussitôt part. Les armes étant trop mouillées et déjà trop salies intérieurement pour fournir de part et d'autre un grand feu, on en vint à ne plus se servir que des crosses, des baïonnettes et des poignards (*).

De cette masse d'ennemis vraiment courageux, il n'échappa, pour le moment, qu'environ cent cinquante hommes, qui ne trouvant point d'obstacle au pont de Vinchiatura, y passèrent le Biferno, et prirent la direction de Bénévent par le val du Tamaro. Le reste, à l'exception d'une trentaine de prisonniers, resta sur le champ de bataille, ou se noya dans les torrens. J'aurais bien voulu pouvoir suivre l'ennemi dans sa fuite, mais je n'avais pas rappelé mes dragons, et les colonnes ayant marché toute

côté des Français, depuis la mémorable bataille de Cannes.

(*) La troupe de Fradiavolo en avait à défaut de baïonnettes.

la nuit, étaient excédées de fatigue; la plupart des soldats étaient d'ailleurs trempés jusqu'à la peau, et absolument nu pieds; les blessés réclamaient des secours et quelque sûreté dans leur envoi sur les hôpitaux voisins. Je ne donnai néanmoins à ma troupe que quelques heures de repos, pendant lesquelles je pris toutes mes mesures, et réglai mon mouvement de manière à tenir toujours en route la moitié de mes colonnes. Par ces dispositions, je ne m'arrêtais réellement plus; une partie de mes détachemens se reposait, pendant que l'autre marchait.

Nous prîmes à Boiano (*) tous les souliers dont on put disposer en notre faveur, et la

---

(*) Boiano était autrefois, sous le nom de *Boianum*, la capitale des Samnites. Un tremblement de terre ayant, dans le troisième siècle de notre ère, comblé le point par lequel les eaux de son large bassin s'écoulaient vers l'Adriatique, ces eaux s'y répandirent, et formèrent un lac qui subsista jusqu'au septième siècle. A cette dernière époque, un autre tremblement de terre ouvrit à ces eaux une nouvelle issue vers la mer que je viens de nommer, et le lac disparut insensiblement. Mais *Boianum*, frappé pendant quatre siècles par le mouvement des eaux qui le couvraient, avait à son tour disparu sous les terres éboulées des flancs du Matese, l'un de monts apennins, et qui, plus ou moins étendues sur ses ruines, l'avaient enseveli, au point qu'en 1807,

garde royale, avec les Corses, se mit en route avant les deux autres colonnes. Le 1er de ligne napolitain fut chargé de l'escorte des prisonniers que j'avais gardés pour me fournir des renseignemens.

La garde nationale de Vinchiatura, par l'inexécution du mouvement que je lui avais prescrit, laissa aux restes du parti de Fradiavolo les moyens de nous échapper, ce qui nous prépara de nouvelles marches. Son commandant avait bien reçu l'ordre, mais il le laissa sans

---

on n'en retrouvait de traces que par des fouilles de quinze à vingt pieds de profondeur.

Lors du tremblement de terre de 1806, Boiano ne fut pas si complètement renversé que les nombreux villages de son territoire et du comté de Molise. Beaucoup de maisons y restaient encore debout, mais fortement lézardées. On comptait entre la façade de quelques autres et l'extrémité des poutres des planchers qui s'y appuyaient avant le terrible phénomène, un espace d'environ deux mètres. Enfin, il sortait, comme sans doute il sort toujours, d'une maison appuyée aux rochers dépendans du mont Matese, une rivière qui avait à sa source environ huit à neuf mètres de largeur, sur une profondeur d'un à deux tiers de mètre. Les eaux, que j'ai goûtées, en étaient légères, très pures et fort agréables. Je crois qu'elles viennent d'un lac formé par les neiges de la montagne que je viens de nommer.

exécution, parce qu'il ne pensait pas qu'on pût se mettre en campagne par le temps affreux qu'il faisait. Les paysans du village de la Guardia ne restèrent point chez eux sous un prétexte aussi léger; ils marchèrent sur mes flancs, joignirent l'ennemi, et lui firent des prisonniers qu'ils m'amenèrent.

L'orage que nous éprouvâmes le lendemain de l'affaire, et dans les environs de Morcone, est le plus violent que j'aie vu : le tonnerre éclata si souvent au milieu de ma colonne, qu'il y tua plusieurs soldats; la pluie tombait si fort que, quoique le terrain fût en pente douce, nous avions de l'eau jusqu'à la cheville du pied; et, malgré toute notre ardeur, nous fûmes obligés de gagner les hauteurs et de chercher un abri dans Morcone. Cet orage fut accompagné d'un léger tremblement de terre, phénomène depuis quelque temps plus commun dans le voisinage de ce bourg que dans le reste du comté de Molise. Cependant Morcone, bâti sur un gros rocher, n'en souffre pas, et l'on y attribue cet avantage à une épaisse couche d'argile sur laquelle repose ce rocher, et qui certainement amortit les secousses de l'électricité souterraine.

Les habitans de Morcone nous reçurent avec beaucoup de cordialité: chacun d'eux s'empressa de recevoir des soldats dans sa maison, de leur

prêter des habits et de leur donner des subsistances. Les autres colonnes furent également dans la nécessité de nous rejoindre, après avoir perdu quelques hommes entraînés et noyés en traversant les torrens. Les prisonniers que conduisait le détachement du 1er de ligne napolitain ne nous rejoignirent pas ce soir-là. Dans leur nombre se trouvait un officier qui m'avait fait la proposition de me rendre maître d'un dépôt de dix mille ducats appartenant à la troupe de Fradiavolo, et qui se trouvait caché dans les montagnes, à quelques lieues de Boiano, pourvu que je le laissasse évader. J'aurais fait enlever cette somme, si, pour l'avoir, il n'eût point fallu quitter les traces de l'ennemi; mon devoir ne me montrait que Fradiavolo, et je ne m'en écartai pas.

CHAPITRE XXIII.

Suite des opérations contre Fradiavolo. — La colonne ne veut plus marcher. — L'ordre se rétablit. — Passage des Fourches Caudines. — Combat d'Atella. — Suites.

FRADIAVOLO fuyait vers Bénévent avec les restes de son parti; il ne pouvait nulle part repasser le Tamaro pour se jeter en Pouille; et il était à présumer que, malgré l'orage, il ne s'était pas arrêté. Quand le détachement de la garde royale fut un peu reposé, je le dirigeai vers le Calore, avec ordre de s'emparer du passage de Solopaga. Je marchai avec ma colonne du centre sur Bénévent, où il existait une belle et nombreuse garde nationale; les colonnes de troupes napolitaines et de Royal-Corse eurent ordre de venir m'y rejoindre pendant la nuit.

Lorsque la garde royale arriva sur le Calore, il n'était plus possible de le traverser, parce qu'il avait crû de quinze ou seize pieds depuis

le passage de Fradiavolo, lequel cependant n'avait précédé ce détachement que de peu d'heures. La garde fut alors obligée de revenir sur Bénévent, et toute la colonne, à l'exception des prisonniers, s'y rassembla pendant la nuit. Chacun s'attendait à séjourner dans cette ville; mais, outre que Fradiavolo gagnait vingt-quatre heures sur moi, il était encore à craindre qu'un plus long retard ne lui donnât le temps de s'embarquer pour Capri, que les Anglais occupaient sous les ordres de sir Hudson Lowe (10).

J'avais employé la nuit, comme toutes celles qui l'avaient précédée, à expédier et à recevoir des lettres; et depuis mon départ de Muciano, je n'avais pas reposé une heure; j'étais accablé de fatigue et de sommeil, et je sentais néanmoins que je ne pouvais pas songer à un séjour, tant que ma mission n'aurait pas l'heureuse issue qu'on en attendait. M. Ber, gouverneur de Bénévent pour le prince de Talleyrand, m'ayant procuré des souliers, je donnai l'ordre du départ. Les officiers vinrent bientôt m'annoncer que les soldats étaient tous couchés, et qu'aucun d'eux ne voulait se lever; qu'ils annonçaient même généralement l'intention de ne pas obéir. Je n'avais jamais éprouvé de ces actes d'insubordination sans les avoir surmontés; échouer dans cette circonstance, c'eût été

perdre en un moment le fruit de nos marches, de nos travaux, d'une opération qui touchait à son terme; c'était sauver Fradiavolo de la crise la plus sérieuse qu'il eût jusqu'alors éprouvée. C'était donc le cas de déployer toute la vigueur de mon caractère. Je me rendis à la caserne, décidé à passer mon épée au travers du corps du premier insubordonné qui désobéirait : le capitaine Ardilos et le lieutenant Galvani m'accompagnaient dans le même dessein. Mais alors, soit que ma réputation d'homme ferme, ou que ma conduite sur le champ de bataille m'eût plus attaché ma colonne que je ne le pensais; soit qu'elle fût plus disposée à céder à l'estime qu'à la crainte, je n'eus que quelques mots à dire pour déterminer la plus grande partie à me suivre. Cette majorité ayant pris les armes, je déclarai que je partirais sans les hommes qui, sourds à la voix de l'honneur, resteraient dans les chambres, et que, loin de les associer davantage à la gloire de mon expédition, je laisserais à la gendarmerie du prince de Bénévent le soin de les amener à Naples. Je fis arrêter et remettre effectivement au détachement de cette arme présent à mon discours, un officier qui me fut désigné comme un des instigateurs du désordre, et qui n'avait cédé qu'en murmurant au mouvement de la majorité.

Le duc d'Acadie, chambellan du Roi, était à Montesarchio, avec de nombreux détachemens de gardes nationales; il m'apprit que tous mes rapports étaient parvenus à S. M.; qu'on était à Naples dans l'enchantement des travaux de ma colonne et qu'on y avait enfin l'espérance que pour cette fois Fradiavolo n'échapperait pas.

J'acquis à Montesarchio la certitude que Fradiavolo, évitant toutes les colonnes mobiles, était déjà de l'autre côté des monts Vergine, et que je ne pouvais espérer de le rejoindre que dans le cas où le mouvement général opéré de Naples, parviendrait à ralentir sa marche fugitive.

Montesarchio est un bourg situé sur la route de cette capitale à Bénévent, dans la partie célèbre de l'Apennin connue sous le nom de Fourches Caudines. Ces Fourches sont formées, d'un côté, par le Taburno; de l'autre, par le Vergine, ainsi nommé du beau couvent de la Vierge, qui se trouve à l'occident, sur le territoire de la riche province d'Avellino. Ce dernier mont est tellement escarpé, du côté de la route de Bénévent, qu'il n'y a que les troupeaux de chèvres et de moutons qui puissent le gravir, et qu'on ne l'avait encore vu franchir, par le chemin que nous prîmes, ni par des troupes, ni par des chevaux.

En franchissant cette branche des Fourches,

je regagnais les vingt-quatre heures que les restes du parti insurgé avaient sur moi, et je pouvais espérer enfin leur destruction. Quoique déjà considérablement affaibli par le combat de Boiano, par les hommes égarés ou perdus, par les éclopés et les paresseux laissés à Bénévent, ainsi que par l'absence du 1er de ligne napolitain, j'avais toujours assez de monde pour composer plusieurs colonnes et me promettre des succès avec chacune. Mais ici ce n'était plus le cas de diviser mes forces; et, dès le point du jour, guidé par des bergers, je me mis en devoir de grimper la montagne. J'en trouvai les sentiers extrêmement difficiles; une pente roide et une brume épaisse en avaient rendu la partie élevée si glissante, que, sans les branches des arbustes, auxquelles nous nous attachions à chaque pas, jamais nous n'eussions pu atteindre le sommet. Je désespérais même de réussir assez tôt, quand tout à coup les nuages s'éclaircirent, et nous permirent d'admirer le golfe magnifique de la capitale des Deux-Siciles. Nous descendîmes bientôt et gaiement, mais en silence, sur Atella, et la mousqueterie d'un poste ennemi nous fit connaître que Fradiavolo s'y trouvait encore, que nous l'avions surpris, et qu'il ne se tirerait pas aisément et sans pertes de cette mauvaise rencontre.

Quoique Fradiavolo ne se vît point en mesure de combattre, il ne put l'éviter entièrement; et en voulant encore se retirer en bon ordre, il vit tomber une partie de ses compagnons sous les coups de l'avant-garde et des Corses qui avaient débouché les premiers. A mesure que les autres corps arrivaient, ils brûlaient de prendre part à l'action; mais Fradiavolo plus frais, et ayant dormi deux bonnes nuits loin de nous, échappa encore avec une trentaine d'hommes. Le reste tomba sous nos coups, ou se dispersa dans toutes les directions après avoir jeté ses armes. Nous ne nous arrêtâmes point dans Atella, et nous continuâmes notre route à la piste de l'ennemi, sans pouvoir l'empêcher de prendre encore beaucoup d'avance sur nous.

En nous fuyant à travers les arbres dont ce beau pays est couvert, Fradiavolo devait infailliblement nous échapper. Une douzaine d'hommes le suivaient et déjà le reste avait pris une autre direction, lorsque ce partisan se vit dans l'obligation de cheminer quelques instans par la grande route de la Pouille, qu'un régiment de cavalerie légère française éclairait; ce régiment se trouvait à peu de distance du débouché de Fradiavolo, et venait précisément à sa rencontre. J'étais sur les pas de l'ennemi, peut-être à portée

de canon, devait-il pour éviter cette troupe se rejeter sur moi? S'il ne s'y rejetait pas, comment pouvait-il s'aventurer entre nous? Il lui était impossible de se cacher, plus encore de fuir; et tous ses compagnons plongés dans l'inquiétude fixaient les yeux sur lui, attendant que son génie inventif les tirât de cette position aussi dangereuse que difficile. Ce génie, si fécond en stratagèmes, ne démentit point leurs espérances: « Attachez-moi de suite les mains derrière le dos, et faites de même à mon lieutenant, dit-il à son petit détachement. — Mais!... — Point de mais! Quand ce sera fait, paraissez sur la route, traversez hardiment les rangs de cette cavalerie, répondez aux questions que vous êtes des gardes nationaux du voisinage; que, nous soupçonnant de la troupe de Fradiavolo, vous nous avez pris, et que vous nous conduisez à Naples, pour obtenir la prime accordée à ceux qui prennent des brigands. — Mais si cette cavalerie voulait se charger de vous conduire elle-même, que deviendriez-vous? —Ne le craignez pas! Chacun va s'émerveiller de votre dévouement et lui donner des éloges; les insultes, les injures, les menaces, ne nous seront pas épargnées, mais elles seront sans effet. » La chose fut à l'instant disposée ainsi que Fradiavolo le desirait. Celui-ci prend un air penaud, les prétendus gardes

civiques s'avancent fièrement, sont accablés de questions, y répondent avec assurance et arrivent enfin à la queue du régiment. A peu de distance se trouvait la traverse qui conduisait à la côte, et Fradiavolo ne voulut pas s'y jeter sans détromper les chasseurs à cheval, en faisant décharger sur eux tous les fusils de sa petite troupe. Le régiment s'amusa de cette ruse et ne s'attacha point à poursuivre son auteur, encore ignoré, dans un pays boisé et presque impraticable pour des troupes à cheval.

Déjà, pour nous, le feu avait cessé depuis plus de trois heures, et nous ne voyions plus rien, lorsqu'enfin nous cédâmes à la nécessité de faire une halte sur la route même d'Avellino. Tandis que nous nous reposions, on nous distribua des vivres, et un officier d'état-major, envoyé par le roi, vint apporter une gratification aux sous-officiers et soldats de ma colonne.

Après cette halte de quelques heures, nous nous remîmes en mouvement, et nous arrivâmes sur le soir à Lettere, petite ville des environs de Castellamare. Fradiavolo n'en couchait pas loin. Instruits de sa position par quelques feux qu'il eut l'imprudence de laisser allumer, nous marchâmes à lui, le joignîmes, et lui tuâmes la majeure partie des hommes restés à ses côtés. Quant à lui, il parvint, quoi-

que blessé, à s'échapper encore, et se sauva du côté de la Cava ou de Salerne.

La bande de Fradiavolo étant réduite à aussi peu de monde, ce chef cessait d'être redoutable; mais il fallait l'empêcher de se rembarquer, et des mesures avaient été prises en conséquence par l'état-major général. Les gardes civiques étaient partout en force contre lui, et pouvaient en le poursuivant compléter son entière destruction; mais il était trop expérimenté dans la petite guerre pour ne pas reconnaître que le reste de sa troupe était plus dangereux qu'utile à ses côtés. Cependant, avant d'avoir pris le parti de congédier ses compagnons, il fut rencontré par des gardes nationales de Campagna, et poursuivi par elles avec tant de vigueur, qu'il put à peine leur échapper seul. Une de mes colonnes qui le suivait dans cette direction, arriva en même temps que moi sur la rivière de Battipaglia, non loin de cette ville où nous apprîmes ce dernier succès.

CHAPITRE XXIV.

Prise de Fradiavolo. — Il est conduit à Salerne. — Rentrée de la colonne à Naples. — Jugement de Fradiavolo. — Condamnation et portrait de ce partisan.

Cependant toutes mes petites colonnes inondaient le pays depuis la Cave jusqu'à Eboli. On pouvait, attendu leur grand nombre, leur continuelle mobilité et leur force, les considérer comme de fortes patrouilles, au milieu desquelles Fradiavolo était errant. La mise de sa tête au prix de 6,000 ducats, le rendait plus circonspect dans un pays où il n'était connu que de réputation. Il se serait bien jeté dans le Cilento, où il y avait de fortes bandes ennemies, mais les gardes civiques, non habillées, leur ressemblaient si fort, qu'il pouvait se tromper, et, en prenant les unes pour les autres, se livrer lui-même.

Une nuit très froide (le 27 octobre) et la terre couverte de neige le mettaient dans l'impossibilité de bivouaquer au pied de l'Apennin. Ses bles-

sures, il en avait reçu une nouvelle près de Campagna; son extrême fatigue, c'était le vingt-neuvième jour de sa marche devant moi; le besoin de prendre quelque nourriture, depuis Atella il n'avait rien mangé : tous ces motifs lui faisaient desirer un abri solitaire où il pût goûter les seules douceurs qu'alors il ambitionnât, un peu de pain et de sommeil.

Après avoir encore marché assez long-temps, il arriva vers neuf heures du soir près de la cabane d'un berger; il reconnut qu'il n'y avait qu'un homme, et entra pour lui demander l'hospitalité. Sur la réponse faite par celui-ci à ses questions, que dans cette direction on ne voyait jamais ni troupes, ni gardes civiques, Fradiavolo déposa ses armes dans un coin, et, s'étant assis auprès du feu, ramassa et mangea quelques patates que le berger rassasié laissait brûler sous la cendre. Il jouissait enfin de cet instant de repos tant desiré, il n'avait pas la crainte qu'on l'y troublât, quand vers minuit quatre brigands du Cilento, armés jusques aux dents, entrent dans la cabane, et, faisant mettre face à terre à Fradiavolo ainsi qu'au berger, leur enlèvent tout ce qu'ils ont de bon sur eux.

Fradiavolo ne sachant à qui il avait affaire, se garda bien de se faire connaître : les brigands, après s'être approprié les effets, trouvèrent les

armes, et, ni Fradiavolo ni le berger n'ayant voulu dire à qui elles appartenaient, ils s'en emparèrent. Faisant ensuite lever le chef fugitif, ils le raillèrent de n'avoir point encore pris les armes pour la cause commune (sans dire laquelle), et, après l'avoir assez long-temps molesté, l'obligèrent à marcher avec eux. Le malheureux, dont les pieds n'étaient qu'une plaie, ne cheminant pas au gré de leurs desirs, et restant souvent en arrière, ils le battirent et l'abandonnèrent dans la montagne, au milieu d'un pays qu'il ne connaissait absolument pas. Déjà depuis quelques heures il y était errant, lorsqu'il aperçut dans le lointain une assez faible lumière : son sort ne pouvait pas être pire; il résolut de marcher au feu qu'il voyait.

Un apothicaire de Baronisi venait d'ouvrir sa boutique, et, trouvant la terre couverte de neige, il fut tout étonné d'apercevoir un homme arrêté sur la place. Il s'en approche et lie conversation en lui demandant ce qu'il cherche. Fradiavolo répond qu'il arrive de la Calabre, et qu'il attend, pour se remettre en route sur Naples, des compatriotes qui sont restés en arrière. L'apothicaire, qui ne lui reconnaît point l'accent de cette province, conçoit des soupçons, l'engage à venir attendre et se chauffer dans sa cuisine, où, pour lui inspirer plus de confiance,

il lui fait boire un peu d'eau-de-vie. Pendant que Fradiavolo reposait ses membres excédés de fatigue, la servante du pharmacien prévenait la garde civique. Celle-ci vint bientôt demander des papiers à un infortuné qui était loin d'en avoir. « On parle tant de brigands, lui dit le caporal, que l'on ne peut trop prendre de précautions ; ainsi, puisque vous ne pouvez justifier qui vous êtes, ni d'où vous venez, nous allons vous conduire à Salerne.

L'espoir de n'être point reconnu soutenait encore Fradiavolo, et certes il se fût tiré d'affaire, si mon sapeur napolitain, nommé Pavese, ne fût entré chez M. le chef d'escadron Farine, commandant de cette place, pendant qu'on interrogeait le prisonnier.

Le voir, le reconnaître, s'écrier *c'est Fradiavolo*, et par là causer un étonnement général, fut l'affaire d'un même moment. Le prisonnier voulut dissuader le sapeur ; mais celui-ci le connaissait trop bien, lui avait trop de fois rendu les honneurs militaires pour se tromper ; il affirma donc d'une telle manière que c'était Fradiavolo, qu'on eut enfin la certitude de tenir ce chef redoutable.

Fradiavolo étant en notre pouvoir, et son parti étant entièrement détruit, ma mission se trouvait terminée. Je donnai alors des ordres

pour la réunion et la marche de ma colonne sur Naples, et je fus à Portici rendre compte au Roi de cet heureux événement.

Sa Majesté, après avoir donné à la conduite de mon détachement et à la mienne beaucoup d'éloges flatteurs, me parla de Fradiavolo, et me parut déterminée à le mettre en jugement. J'osai supplier ce prince, dont je connaissais la clémence, de traiter ce malheureux comme prisonnier de guerre; mais on avait des crimes particuliers à lui reprocher, et on le livra aux tribunaux, qui le condamnèrent à la peine de mort.

Je fus voir Fradiavolo en prison avant sa condamnation, et, quoique je l'eusse bien vu au combat de Boiano, il ne me reconnut pas. Je l'entendis parler beaucoup de moi avec les personnes qui m'accompagnaient. « Je me serais sauvé, leur dit-il, sans la vigueur et la persévérance avec laquelle il m'a poursuivi. » Tout ce qu'il ajouta sur mon compte n'était qu'à mon avantage et à celui de ma colonne. Fradiavolo était de petite stature : son œil était vif et pénétrant; son caractère ferme, quelquefois cruel; son esprit fin, on dit même cultivé; brave, actif, entreprenant, il joignait à ces qualités celle d'être le meilleur marcheur du royaume.

CHAPITRE XXV.

Expédition sur la Pouille. — Observations sur les Fourches Caudines. — Sépulcres de Sant'-Agata de' Goti. — Ariano, balcon de la Pouille. — Comitives(*) battues et poursuivies. — Tremblement de terre à Pomarico.—Monastère de Banzo. — Route de Barile. — Sources thermales. — Rentrée à Naples.

J'ESSUYAI, à mon retour à Naples, une très forte maladie, causée par les fatigues excessives que j'avais éprouvées. Mais à peine rétabli et de cette maladie et d'une légère blessure reçue à la jambe, au combat de Boiano, je reçus l'ordre d'aller purger la Pouille, que le roi devait aller visiter, de toutes les comitives qui désolaient ses habitans, et de faire une exacte reconnaissance des communications carrossables entre cette province et celles de Capoue, Naples et Salerne.

On me donna pour cette expédition une

(*) On appelait de ce nom les troupes de bandits qui désolaient le pays avant l'arrivée des Français, et qui depuis coloraient leurs entreprises par des opinions politiques.

colonne d'élite et peu nombreuse. Ma cavalerie fut composée de lanciers polonais et de vélites de la garde royale ; ces derniers commandés par le prince de Sangro.

Je me dirigeai par les Fourches Caudines sur Bénévent, où j'admirai le bel arc de triomphe élevé pour Trajan, et les restes de monumens antiques rassemblés dans la cour du palais de l'archevêque. En traversant les Fourches pour la seconde fois, mais sans être pressé comme la première, j'examinai avec plus d'attention l'escarpement des montagnes qui forment ce défilé à jamais célèbre. Le temps, ainsi que les phénomènes occasionnés par le voisinage du Vésuve, a sans doute beaucoup adouci la roideur de cet escarpement ; je n'y ai vu, malgré cela, nulle part aucun obstacle tellement difficile à surmonter, qu'il pût obliger impérieusement les Romains à se soumettre aux volontés humiliantes et impolitiques de Pontius. Les deux flancs du défilé bordent une belle vallée avant d'aller se réunir vers l'ancien Caudium (*). A l'orient, ce défilé s'élargit vers Bénévent ; les Romains pouvaient faire un effort de ce côté, tout renverser dans leur désespoir, et revenir par le Samnium, gagner les terres des Capuans, leurs alliés.

(*) Aujourd'hui Arpaïa.

Le Taburno est moins escarpé que le Vergine. Il eût été plus accessible pour les Romains, si l'armée samnite ne l'eût trop fortement occupé. Les gens instruits des environs prétendent que la colonne de cette armée, qui occupa le Taburno, y vint par Sant'-Agata de' Goti, et que l'armée romaine s'étendait depuis le point aujourd'hui connu sous le nom de vieux capucins d'Arienzo, jusqu'auprès de Bénévent. Si cela est, ce devait être un motif de plus pour que celle-ci cherchât à forcer le passage du Calore, soit au pont qui devait exister dans cette ville, soit à quelques gués au-dessus. Je dis au pont qui devait exister, parce que Bénévent, déjà considérable alors, devait avoir des communications avec le Samnium et l'Apulie; qu'il ne pouvait en avoir de directes qu'en passant le Calore, et que, puisque lors du passage de Trajan, il y avait un pont, au bout du quel fut élevé l'arc de triomphe, il est probable que ce pont existait déjà quelques siècles auparavant, Beneventum se trouvant sur la grande communication de Parthenope, aujourd'hui Naples, avec les états que je viens de citer.

Les sépulcres de Sant'-Agata de' Goti sont singulièrement remarquables. On descend par un escalier double, au milieu de deux haies de morts habillés, debout et desséchés comme

des momies, dans une cour au-dessous du sol, découverte et à portiques, sur laquelle donnent les entrées des tombeaux. Les cadavres revêtus de leurs plus beaux habits, y sont rangés aussi debout, les uns contre les autres, et s'y dessèchent si parfaitement, que chaque habitant peut reconnaître parmi eux, ses parens, ses amis, ses anciens voisins.

De Bénévent, je me dirigai sur Ariano (*), ville appelée le balcon de la Pouille, et qui

(*) En revenant d'Ariano, lors d'une autre expédition sur la province d'Avellino, pendant la durée du commandement que j'y exerçai plus tard, j'allai visiter une large mare, froide et sulfureuse, appelée Bouches de l'Achéron par les paysans du voisinage, et dont les eaux noires jaillissent de plusieurs points et continuellement en gerbes d'une hauteur successive de six, huit et dix pieds. Les guides, qui connaissent la régularité de ces jets, saisissent l'instant où ils sont dans leur périgée, si je puis me servir de cette expression, pour crier : *Alza, alza Acheron!* et comme c'est le moment où les jets vont s'élever à leur plus grande hauteur, quelqu'un qui n'y ferait pas attention pourrait s'imaginer qu'ils obéissent à leurs ordres.

Les eaux arrivent à cette mare et s'en échappent par des conduits souterrains : on les dit chargées d'antimoine; elles le sont toujours tellement de soufre, qu'on doit avoir attention de ne s'en approcher avec rien sur

justifie ce titre par son élévation au-dessus de tout ce qui l'environne. De ce point, en effet, l'on découvre, à l'extrémité d'une longue suite de chaînons faisant partie de l'Apennin, d'un côté, les eaux de la mer Tyrrhénienne, et de l'autre, celles de l'Adriatique et les vastes plaines de la Pouille. Nous descendîmes le lendemain sur Trevico, d'où nous allâmes coucher à Ascoli, bourg peu distant de l'Ofanto, que nous passâmes le lendemain sur des chariots.

L'ennemi occupait Melfi, nous l'en chassâmes et le poursuivîmes sans relâche jusqu'à l'extrémité orientale du golfe de Tarente; il fut battu dans toutes les rencontres; et les principaux chefs des comitives ayant été tués, le reste se dissipa et ne reparut plus. Nous remarquâmes le long des chemins, différens poteaux où se

---

quoi ce demi-métal ait de l'action, car les vapeurs qui s'échappent de cette mare le noirciraient aussitôt. On y puise rarement de la vase sans en retirer des monnaies romaines, et en creusant avec la pointe d'une épée dans les terres qui forment l'évasement, il s'en échappe de l'air qui en rejète le sable à la figure. Du reste, cette source n'a aucun rapport avec l'Achéron de la Mythologie; elle n'en a pas davantage avec les lacs et marais connus dans l'antiquité sous le nom d'Acheruse, et avec les autres fleuves qui ont porté le nom fameux d'Achéron.

trouvaient, par arrêts de la justice du pays, attachés des pieds, des mains, des jambes de malfaiteurs.

A Pomarico, nous éprouvâmes une forte secousse de tremblement de terre, entre dix et onze heures du soir : on ne la ressentit point à Naples. Les habitans épouvantés se sauvèrent tout nus, sur une pelouse devant le château, et y attendirent une autre secousse qu'ils appellent *replica*, secousse après laquelle ils estiment que les dangers du phénomène sont passés, et qui, disent-ils, a pour objet de replacer la terre dans son état naturel. Les vélites et les lanciers polonais prêtèrent leurs manteaux aux femmes et aux filles, pour couvrir leur nudité, que le plus beau clair de lune frappait de son éclat ; on eût dit que nous étions parmi des peuplades d'Indiens.

L'habitude de coucher nu et sans chemise est presque générale dans les campagnes de l'Italie et des îles qui l'avoisinent. Elle ne peut avoir d'inconvéniens pour la pudeur que dans des circonstances où des causes majeures obligeraient les habitans, comme à Pomarico, à s'exposer aux regards les uns des autres dans leur état de nudité. Mais je ne sais, malgré tout ce qu'on m'a dit du contraire, ce qu'on doit penser des vassaux du monastère de

Banzo dans la Basilicata. Ces pauvres gens, auxquels leurs maîtres (les moines) ne permettaient pas de bâtir, étaient tellement entassés dans une seule maison attenante au couvent, qu'en 1807, on y en comptait plus de sept cents de tout âge et de tout sexe.

Dans la même chambre couchaient plusieurs ménages; et dans le même lit, sous la même couverture reposaient souvent le père, la mère, les enfans; les uns quelquefois grands et mariés à côté de leurs femmes et de leurs jeunes sœurs nubiles; les autres plus jeunes, mais tous également témoins journaliers des actes les plus impérieux de la nature. Ces gens-là, vivaient, à la religion près, comme les troupeaux du monastère. S. M. le Roi a, sur mon rapport, fait améliorer la position de ces infortunés

La Basilicata offre partout matière aux réflexions du géologue. On peut la considérer comme un vaste plateau sillonné par de profondes et belles vallées. Partout on y trouve la preuve de l'antique séjour des eaux : ici, sur les flancs des coteaux, paraissent des couches de coquillages marins et de branchages pétrifiés recouverts de cristaux; ailleurs, sur leurs sommets, on rencontre d'énormes masses de cailloux roulés, déjà cimentés par la main du temps.

Le lit des rivières torrentueuses qui sillonnent ces vallées, riches en cotonniers jaunes, vignes, grains et mûriers, est presque toujours à sec. Il ne se remplit que lorsque des orages ou les pluies de l'hiver leur fournissent les eaux qui leur font donner un nom.

De la manière dont nous parcourûmes cette province, nous n'y pouvions laisser aucune bande; mais je n'en serais pas aussitôt sorti sans l'ordre qui me fut envoyé d'aller prendre le commandement de Lago-Negro. Ne pouvant mettre cet ordre à exécution sans au préalable me rendre à Naples, où je pouvais être longtemps sans rentrer, je revins sur mes pas, et trouvai à Barile le commencement d'une route magnifique qui me ramena jusqu'auprès d'Eboli.

Cette route, que je n'ai vue tracée que sur une seule carte, n'était pas connue même des principaux officiers d'état-major, puisque, sur ma proposition de placer un camp d'observation en arrière de Campagna, dans le voisinage d'Oliveto, le ministre de la guerre fit partir M. de Romeuf, l'un de ses aides-de-camp, avec une copie de mon rapport, pour obtenir de plus amples détails sur cette particularité. C'est auprès de cette belle route que se trouvent les eaux minérales d'Oliveto : la source qui jaillit

près du pont est chaude et sulfureuse, mais négligée par les habitans.

La position en avant de ce village me parut, ainsi que je viens de le dire, propre à l'emplacement d'un camp, dans le double objet d'être vu de loin en mer, et d'observer et soutenir la Pouille, le Cilento et la Terre de Labour.

C'est par cette route, qui cesse au delà de Campagna de paraître une grande et belle communication, que j'arrivai à celle des Calabres, et que je gagnai bientôt Ebboli, d'où je partis avec ma colonne pour rentrer à Naples, en passant près de Pompeïa (*) et sur Herculanum (**).

(*) Sous le consulat de Régulus et de Virginius, le jour des nones de février, date qui correspond à la 63e année de l'ère chrétienne, il y eut un violent tremblement de terre dans les environs du Vésuve. Pompéïa, ville célèbre et peuplée, fut ensuite engloutie par une pluie de pierres-ponces blanches, de la grosseur d'une noisette, connues sous le nom de *rupillo*. Cette pluie fut chassée par un vent de sud-est vers la mer Adriatique. Les habitans se sauvèrent presque tous. La ville était pavée de larges dalles de lave déjà sillonnées par de profondes ornières.

(**) En 79, le 24 août, à sept heures du matin, une éruption du Vésuve ensevelit *Herculanum* (Héraclée,

Herculée) sous une masse énorme de cendres brûlantes : la flotte des Romains fut engloutie, à Stabia, sous cette masse ; et Pline l'Ancien, commandant de cette flotte, s'étant approché d'Herculanum pour observer de plus près l'horrible phénomène et porter des secours aux infortunés qu'il menaçait, fut étouffé par la fumée qui s'exhalait du volcan.

CHAPITRE XXVI.

Royal-Corse. — Expédition de Sperlongo. — Révolte des bataillons de guerre. — Mesures pour l'apaiser. — Leur réussite.

LORSQUE j'arrivai à Naples, il ne fut plus question pour moi du commandement de Lago-Negro. J'avais été nommé major de Royal-Corse avant mon départ pour la Pouille; et, dans le besoin de réorganiser et de discipliner ce corps, dont le colonel, employé à la cour comme écuyer du roi, était absent, on m'envoya à Gaëte, où se trouvait le dépôt, et où les restes du régiment, dispersés dans les Calabres et le Cilento, étaient attendus.

Ce corps, composé d'hommes levés dans les départemens du Liamone et du Golo, était connu dans l'armée par son extrême valeur, mais n'avait pas une réputation brillante sous le rapport de la tenue, de la discipline et de l'instruction théorique. Il avait commencé son éducation militaire par apprendre la petite

guerre; il la faisait à merveille, et peu de troupes avaient de plus beaux faits d'armes à citer.

Beaucoup d'hommes glorieusement estropiés, beaucoup de femmes et d'enfans encombraient ce dépôt; je sollicitai et j'obtins des pensions pour les premiers, et des secours pour les autres, que je renvoyai à leur domicile. Les armes, ainsi que l'habillement et l'équipement, étaient dans le plus mauvais état; il n'existait pas une baïonnette dans le bataillon en garnison à Gaëte: je n'eus cependant qu'un ordre à donner, et ma volonté, déjà connue pour inébranlable, les fit retrouver toutes. Des postes entiers du régiment de La Tour-d'Auvergne perdirent les leurs pendant la nuit qui précéda l'inspection où la légion devait me présenter les siennes.

Déjà l'instruction marchait rapidement vers une amélioration sensible, lorsqu'on m'envoya sur Sperlongo, où l'ennemi devait tenter un débarquement. Le général Radet eut ordre de prendre position à Sant'-Agata, dans l'objet de m'appuyer. Je restai huit jours en arrière de ce village, dans une position telle, que, sans être vu, je découvrais toute la côte jusqu'aux Etats du saint père. L'ennemi ayant été battu par la tempête, se réfugia dans l'île de Ponza, d'où il regagna bientôt la Sicile. Alors le gouvernement, sur

l'avis que cette expédition avait manqué, m'envoya l'ordre de rentrer à Gaëte.

Quelque temps après, le Royal-Corse ayant fait des progrès étonnans dans l'instruction, ayant été complétement rééquipé, vit partir ses grenadiers et ses voltigeurs pour Naples, avec le chef de bataillon Grimaldi. Un long retard apporté par le trésor dans le paiement des troupes au service du roi venait de causer quelques mouvemens d'insubordination dans Royal-Africain, et l'on avait payé ce régiment pour le ramener à l'ordre : ce fut pour les compagnies d'élite de Royal-Corse le signal d'une pareille manœuvre. L'ordre leur était donné de se rendre au camp sous Campagna; mais les soldats déclarèrent qu'ils ne marcheraient qu'autant qu'on leur acquitterait de suite les treize mois de solde qui leur étaient dus. En vain leurs officiers voulurent essayer la voie des représentations; loin d'en écouter aucune, ils crièrent plus fort, menacèrent ces chefs, et, après les avoir mis à la porte du couvent qui servait de caserne, ils en blessèrent plusieurs à coups de pierres.

Arrivé dans la soirée même à Naples, où je voulais précéder un convoi d'effets de tout genre qui s'y rendait par mer pour le détachement, j'étais passé devant cette caserne, et les soldats

m'y avaient accueilli avec transport. Quel dut être mon étonnement, lorsqu'à onze heures du soir, on vint m'annoncer la conduite qu'ils avaient tenue envers les officiers!

Craignant que les soldats n'eussent été travaillés par des malveillans, je fus réveiller le ministre Saliceti, chargé de la police générale, et je lui rendis compte de l'insurrection qui se manifestait, en le priant de me dire s'il était à sa connaissance que le Royal-Corse eût été l'objet de quelques manœuvres secrètes. Sur sa réponse négative, je fus trouver M. le général Lamarque, chef de l'état-major général de l'armée française, pour concerter avec lui les moyens d'apaiser le mouvement dans son principe. Mais le général ne voulut entendre parler d'aucun moyen de douceur, et me dit positivement que si le régiment ne rentrait pas dans l'ordre, on l'y obligerait avec de la mitraille.

Ce n'était point de la mitraille que craignaient toutes les jeunes têtes montées de Royal-Corse; et, réfléchissant qu'il convenait, pour ne pas perdre un régiment utile, de tenter d'autres mesures, je me chargeai d'essayer seul de le ramener à ses devoirs.

Dès le matin je me rendis à la caserne : les officiers, remplis d'un zèle très louable, avaient

voulu m'y précéder, mais on avait nettement refusé de les y recevoir. Je me présentai à la porte, qui était fermée, et l'on me reconnut par un guichet. Le caporal de garde voulut m'ouvrir, et aussitôt en fut empêché par quelques forcenés qui dirigeaient tout. Ce brave sous-officier, s'étant dégagé, revint à la porte, et, après plusieurs tentatives périlleuses, réussit enfin à me faire entrer. Je fus aussitôt entouré de toutes parts : les officiers étaient restés dehors, d'après mes ordres de ne pas me suivre et de ne pas pénétrer dans la caserne que je ne les y fisse appeler. La discipline que j'avais établie était douce et paternelle, mais jusqu'alors juste et suffisante. J'avais administré de manière que les sous-officiers et soldats avaient, depuis mon arrivée au corps, régulièrement touché la moitié de leur solde; le régiment devait à mes soins une instruction et un habillement dont il se glorifiait déjà : tous ces titres devaient me faire écouter avec quelque intérêt.

A peine au milieu des soldats, la porte du couvent est avec fracas refermée sur moi, on crie de toutes parts *la paye*, *la paye* : un large escalier était près de moi, j'en monte quelques degrés, afin de mieux voir, de mieux être entendu, et je fais signe de m'écouter en silence.

Quelques-uns en m'entourant m'avaient dit : « Nous vous aimons, nous vous estimons, le « peu de bien qu'on nous a fait est venu de « vous ; mais nous sommes malheureux, on « nous fait toujours courir et on ne nous paie « pas. » Ces paroles me firent présumer que mes discours ne seraient pas sans effet ; je me rappelai la conduite d'un grand homme (*) lors d'une sédition dans laquelle il avait senti qu'il ne fallait employer ni les reproches ni l'autorité, mais traiter l'affaire avec autant de légèreté que les révoltés en mettaient dans leur conduite ; après donc avoir obtenu du silence, je parlai en ces termes :

« Je ne conçois vraiment rien aux enfantil- « lages par lesquels vous attaquez dans l'opi- « nion la bonne réputation qui déjà vous dis- « tingue. Vous repoussez vos officiers, vous « leur fermez tout accès vers vous et ne voulez « plus rien entendre. » Les cris *la paye, la paye*, redoublèrent. « Que parlez-vous de paye, « ajoutai-je sur un ton plus sévère, et à qui la « réclamez-vous ? Vous vous plaignez, mais « depuis que je suis avec vous, n'avez-vous « pas été régulièrement payés de la moitié de « votre solde ? — Cela est vrai, s'écrièrent plu-

---

(*) J. César.

« sieurs voix. — Ne savez-vous donc pas que le « gouvernement, toujours placé dans des cir- « constances difficiles, n'a pu faire pour vous « tout ce qu'il aurait desiré? Il vous a donné « tout ce qu'il a pu; mais ce qu'il n'a pu vous « donner, je vous l'ai avancé, moi! » (Plusieurs voix : Cela est vrai, nous le savons.) « Ce serait donc à moi plutôt qu'à vous de ré- « clamer du gouvernement ce que déjà vous « avez reçu. Cessez donc vos ridicules préten- « tions; le corps qui vous en a donné un mau- « vais exemple avait au moins des motifs qu'au- « cune considération ne combattait. Vous, vous « servez un monarque qui vous aime tendre- « ment, et vous voulez que le premier outrage, « il le reçoive de vous, de vous ses enfans, ses « compatriotes! »

Ces paroles commençaient à produire un heureux effet, lorsque quelques soldats placés derrière les autres se dirent que c'étaient autant d'*écoute s'il pleut* (*). M. le lieutenant Boccheciampe, qui, malgré mes ordres et par crainte pour moi, avait pénétré dans le couvent, eut l'imprudence de tirer son épée, et de vouloir en frapper les causeurs pour leur imposer

(*) Proverbe italien dont le sens est facile à comprendre.

silence; mais à peine son mouvement eut-il été aperçu, que tous les hommes qui m'environnaient se précipitèrent sur lui, et déjà plusieurs le tenaient en joue, lorsque, me jetant à travers cette foule de mutins, j'arrivai jusqu'à M. Boccheciampe. Relevant alors avec vigueur toutes les armes, je criai d'une voix que mon indignation rendait terrible. « Comment, misérables! vous « assassineriez vos officiers! » Ces mots furent comme un coup de foudre éclatant au milieu des mutins : chacun, honteux de sa conduite, se retira dans sa compagnie. Saisissant cet instant favorable, je voulus faire faire un roulement par les tambours; mais il n'y eut aucun moyen d'y parvenir, toutes leurs caisses étaient crevées.

Le moment était enfin venu de faire entrer les officiers, qui attendaient avec la plus vive inquiétude à la porte; je la leur fis ouvrir, et je leur ordonnai, devant un groupe qui m'avait suivi, d'appeler nominativement à eux les hommes de leurs compagnies, en commençant par les sous-officiers, et surtout de ne point s'inquiéter de ceux qui ne les suivraient pas. J'ajoutai que je n'avais pas besoin de ceux-là, mais seulement des plus obéissans, parce que je les considérais comme les plus braves.

L'appel se fit : les sous-officiers, craignant les

suites de cette affaire autant que le ressentiment des soldats, se levèrent avec mollesse; cependant à peine y eût-il deux ou trois rangs de formés dans les compagnies, que je les fis sortir au petit pas et au son de la musique. Les plus mutins voyant la tête s'ébranler et marcher, se levèrent à la hâte, prirent leurs armes et se glissèrent successivement, en silence et sans exception dans les rangs, de façon que tout le régiment fut enlevé de cette manière et conduit au camp de Campagna.

Il déserta en route une cinquantaine d'hommes qui craignirent les suites de leur mutinerie; mais le reste arriva, et je lui tins la promesse que je lui avais faite de lui apporter de l'argent si l'on obéissait. Je reçus ordre d'aller moi-même prendre le commandement du camp, sous le général Huart, et je m'y trouvai avec le premier bataillon du 20e de ligne, mon ancien régiment.

CHAPITRE XXVII.

Camp de Campagna. — Rétablissement de la discipline. — Province d'Avellino. — Attaques continuelles contre les comitives. — Pacification.

J'ai toujours pensé que le meilleur moyen de rétablir la discipline, était d'exercer beaucoup les troupes : en l'employant dans Royal-Corse, je n'y vis éclater ni mécontentement, ni murmures. On exerçait les soldats dès le point du jour et le soir, quand les chaleurs étaient passées : pendant le jour, ils reposaient sous la tente.

Le camp avait été placé entre Oliveto et Campagna. Adossé aux croupes de l'Apennin, il était disposé pour être vu de loin par les flottes qui aurait eu des projets sur les côtes de Salerne. Il y avait, au plus, trois soldats par tente, et le nombre des tentes était considérable. La position était telle enfin qu'elle remplissait les vues du gouvernement. Mais lorsque les chaleurs s'accrûrent, elle aurait encore été tenable, si les brises de mer, en les tempérant,

ne se fussent chargées d'une poussière noire et micacée, qui pénétrait partout, que les tentes tamisaient encore et dont on avait continuellement la respiration embarrassée.

Cette poussière n'était autre chose que la cendre dont le Vésuve (*), dans ses nombreuses éruptions, a couvert le royaume. Nous fûmes obligés, pour y apporter remède et pouvoir suivre nos exercices, de puiser à deux pieds sous le sol, et de répandre sur sa surface un gravier de pouzzolane blanche, appellé dans le pays *lapillo*, espèce de pierre-ponce, qu'on retrouve dans la Basilicata, en couches plus ou moins épaisses, toutes les fois qu'on est dans le cas de creuser à quelques pieds sous le sol. C'est la même qui recouvrit Pompeïa, ce qui prouve que, lors de l'éruption qui ensevelit cette grande ville, l'orage sorti du Vésuve déchargea ses plus pesans nuages sur elle, ainsi que sur ses environs, et fut ensuite entraîné par les vents, vers la partie orientale du royaume.

Le camp n'étant plus tenable par cette seule raison, le 20e et Royal-Corse entrèrent à Campagna. Mais bientôt ce dernier corps fut à tra-

---

(*) Souvent à l'approche des éruptions les puits de Resina et de Portici se dessèchent.

vers les montagnes, relever le 32e de ligne à Avellino (*), chef-lieu de la province de Principato ultra, dont on me remit le commandement provisoire.

Cette province, qui comptait dix-sept évêchés, dont la population était de près de cinq cent mille habitans, se voyait infestée de comitives toutes très fortes, qui, non contentes de paralyser le commerce de la Pouille avec la capitale, inquiétaient encore beaucoup les gardes civiques des petits endroits. Précédé de la réputation gigantesque que la destruction de Fradiavolo m'avait faite, je me mis à leurs trousses, avec des détachemens de ces gardes et de mon régiment, et leur fis tant de mal dans toutes les rencontres, que les hommes qui les composaient, profitèrent de la première amnistie qui leur fut offerte, pour déposer les armes et rentrer chacun chez soi.

Le général Digonnet m'ayant succédé dans le commandement de la province, je n'eus plus à m'occuper que de Royal-Corse : mais ce général y resta peu de temps, ayant été appelé en Ca-

---

(*) On y mange quelquefois du buffle. Avant de le tuer, on le fait courir, parce que l'on prétend que la viande en est beaucoup meilleure.

labre, après avoir toutefois rendu, lui et M. le capitaine Durieux, son aide de camp, officier très distingué, les plus grands services à la province d'Avellino, par la bonté et la sagesse de leurs mesures.

~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~

CHAPITRE XXVIII.

Retour à Avellino. — État de Royal-Corse. — Expédition. — Berger. — Fête politique.

A l'époque de mon entrée au régiment, le ministre de la guerre, par esprit de bienveillance de la part du Roi Joseph, avait desiré qu'on passât l'éponge sur la comptabilité de la légion, et je l'avais prié de suspendre cette détermination, jusqu'à ce que j'eusse examiné l'état dans lequel mes prédécesseurs l'avaient laissée. Pour y procéder, je rétablis les cinq conseils d'administration des bataillons qui avaient formé le corps dans son principe, je les présidai tour à tour, et je parvins à force de soins et de veilles, à prouver que le gouvernement devait beaucoup à la légion corse; que si ses bataillons avaient été mal administrés, on y avait au moins géré d'une manière irréprochable sous le rapport de la probité; et que depuis l'organisation d'abord en légion, puis en régiment, MM. les colonels

Degiovanni et Cattaneo, mes prédécesseurs, n'avaient connu d'autre intérêt que celui de leurs administrés. Ainsi les soldats qui se trouvaient mécontens, parce qu'ils croyaient qu'on les avait constamment dupés, se trouvèrent chacun une forte masse de linge et de chaussure; et le régiment, qui eut des réclamations considérables à faire, se trouva riche des dettes du gouvernement envers la légion. Cette conduite de ma part établit pour moi les sentimens les plus honorables, les officiers et les soldats pénétrés de reconnaissance, ne parlaient de mes travaux, que pour élever jusqu'aux nues tout le bien que je leur avais fait.

En janvier 1808, je fus chargé d'une expédition aux sources de l'Ofanto : presque tous les cantonnemens voisins y concoururent à l'effet de fouiller une forêt dans laquelle on soupçonnait qu'une comitive, chassée du comté de Molise, s'était réfugiée. Pendant qu'à l'exception de leurs réserves, les colonnes entrées par différens points, marchaient en tirailleurs sur celui où elles devaient rejeter l'ennemi, et que j'observais au débouché, avec ma cavalerie et des détachemens de dragons français, de nombreux troupeaux, sortis des villages voisins, s'étaient rapprochés de nous, et parcouraient les pâturages des plateaux où nous patrouillions.

L'air était froid, et les bergers faisaient çà et là quelques feux. Je m'approchai, vers midi, de l'un d'eux, que plusieurs enfans de huit à dix ans, alimentaient près d'un troupeau magnifique. Nous y mîmes pied à terre pour nous chauffer. Un de ces enfans d'une figure céleste, recouvert d'une peau d'agneau très blanche, nous fit aussitôt faire place par ses petits compagnons et nous offrit du pain, du fromage et du lait que, n'ayant rien pris encore de la journée, mes officiers et moi, nous acceptâmes et que je voulus payer. « Vous m'ôteriez, dit le bel enfant, en refusant poliment mes offres, vous m'ôteriez, Monsieur, le plaisir de vous avoir vu accepter quelque chose de moi. » Cette réponse fut faite avec une grâce vraiment enchanteresse, et tout ce qui m'entourait, officiers, soldats, domestiques, s'accorda pour convenir qu'on n'avait pas vu d'aussi joli, d'aussi aimable berger. Il était d'un village voisin, et nous parut le fils du riche propriétaire de ces moutons, et conséquemment le chef de ses jeunes camarades. Il soutint avec nous la conversation avec une naïveté, une douceur, une vivacité de reparties spirituelles, qui nous causèrent tant d'admiration, qu'il devint plus d'une fois depuis, l'objet de nos entretiens.

A peine six semaines s'étaient écoulées depuis

cette expédition, que le commandement de la province me fut donné une seconde fois, et que je reçus en même temps le brevet de colonel de Royal-Corse.

Deux pareilles grâces à la fois, me portèrent à redoubler de zèle; et bientôt, autant par suite de mes mesures, que par celles du général Digonnet, je parvins tellement à pacifier le pays, qu'on ne tarda point à le parcourir dans tous les sens, seul, sans crainte et sans escorte. Au nombre de ces mesures, je citerai celle du maintien d'une compagnie de faux brigands, dont le chef, en apparence insoumis, obéissait à mes instructions et servait à l'enlèvement des bandits isolés, qui n'avaient pas déposé les armes.

Je citerai encore une autre mesure politique dont le résultat combla mes espérances: après m'être concerté avec les évêques et le préfet, la province étant toujours en état de siège, je fis célébrer une fête de réconciliation : on brisa dans cette fête, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, tous les stilets et les poignards qui existaient encore dans les communes.

J'ordonnai aussi d'arrondir la pointe des couteaux; afin qu'on ne pût s'en servir pour remplacer les stilets. Dans les contrées méridionales, le sang ayant plus de chaleur, laisse

moins de temps à la réflexion, et l'homme offensé saisit toujours, dans son emportement, l'arme la plus homicide pour satisfaire sa vengeance. La province d'Avellino perdait tous les ans plusieurs centaines de ses citoyens par ce genre d'assassinat.

CHAPITRE XXIX.

Nouveau complot éventé. — Joseph quitte la couronne de Naples pour celle des Espagnes et des Indes.

Tout s'était enfin heureusement pacifié, et j'étais à la veille de déposer les grands pouvoirs extraordinaires que me donnait la haute police, lorsque je reçus l'avis de quelques menées très dangereuses dans l'arrondissement d'Ariano. Tous les chefs rentrés vivaient tranquilles chez eux, sous la foi de l'amnistie. Je les traitais avec franchise et bienveillance; aussi avaient-ils une pleine confiance dans ma parole: le mouvement qui se préparait, ne pouvait donc venir d'eux. L'activité des conspirateurs, leurs relations, les localités où ils s'agitaient, me firent penser que leurs manœuvres coupables étaient dirigées par quelque nouveau chef influent dans la contrée; je commençai mes recherches en conséquence.

Bientôt j'appris que Rafael d'Ambrosio, qui, par suite du jugement d'un consistoire spécial, corrompu, dit-on, à prix d'argent, avait été

déporté à Mantoue, s'était échappé de cette forteresse et venait de rentrer chez lui. S'il y fût resté tranquille, je n'aurais vraisemblablement rien su de son évasion; mais ses manœuvres, à une époque où j'étais maître de la province, me dévoilèrent de suite son retour; elles ne tendaient à rien moins qu'à organiser une armée centrale, pour couper la communication de Naples avec la partie orientale du royaume: ce qui eût porté la famine et le désordre au sein de cette capitale populeuse.

Je fis appeler mon chef de comitive, je lui communiquai mes soupçons, et le chargeai de coopérer à une expédition qui eut lieu la même nuit. Une compagnie de voltigeurs de mon régiment, sous les ordres du lieutenant Balathico, se réunit à la comitive vers onze heures du soir, et à une heure du matin, don Rafael d'Ambrosio était en leur pouvoir. Ce chef habile connaissait trop bien le sort qui l'attendait, pour ne pas chercher à s'échapper pendant une nuit longue : il le tenta pour son malheur, son escorte tira sur lui et le blessa si dangereusement qu'il était mort, avant son arrivée dans Avellino.

Cependant, à peine don Rafael fut-il enlevé, que sa famille le fit savoir à l'avocat de cette ville, qui, lors de la première arrestation, avait été chargé,

non de le défendre, puisqu'il avait été pris, les armes à la main, avec plusieurs de ses compagnons qui tous furent frappés de la peine capitale ; mais de l'arracher à cette peine par la corruption des juges. Cet avocat eut ordre de m'offrir une somme énorme (*), non pour obtenir la liberté de Rafael, mais pour le traduire devant un tribunal pareil à celui qui l'avait déporté, et sans doute envers lequel il avait son ancien rôle à renouveler.

Ce fut, en effet, par cet homme de loi, qu'en me levant, j'appris dès le matin que le redoutable chef était en mon pouvoir ; après avoir adroitement cherché à pénétrer la conduite que j'allais tenir, cet avocat ne put obtenir de moi d'autre réponse, sinon que je ne prendrais aucune détermination sans avoir consulté le ministère ; mais que, si Rafael devait être jugé, je préviendrais les membres de la commission contre toutes manœuvres séductrices. Alors il osa me proposer la somme et je le priai de sortir à l'instant de mon logis et de n'y plus reparaître : ce qu'il fit aussitôt.

A l'arrivée du détachement d'expédition amenant le cadavre sur une charrette, je ne voulus

(*) Quatre-vingt mille ducats.

pas que cet événement restât ignoré ; et, comme c'était un jour de marché, je fis exposer sur une paillasse, et à découvert, le corps d'Ambrosio au milieu de la place, où ce marché se tenait.

Cet événement et quelques mesures opportunes de haute police anéantirent sur-le-champ les complots qui se tramaient, et la tranquillité de la province ne fut point troublée. S. M., pour récompenser mon zèle et tenir de plus en plus sa parole de me faire du bien, me nomma l'un des maréchaux du Palais, donna de l'avancement aux officiers qui avaient pris Ambrosio, et bientôt après me fit commandeur de son ordre royal.

Toute la province jouissait enfin d'une paix profonde ; le commerce se rétablissait, et l'agriculture florissait partout. Mon régiment, recruté de Napolitains (*) devenus aussi bons soldats

(*) Le Royal-Corse, après avoir été donné au roi de Naples par l'empereur, ne pouvant plus tirer de recrues de l'île où il avait été formé, fut complété par des Napolitains. Le comte de Gages (*), en 1744, incorpora aussi des Napolitains dans les vieux régimens espagnols, et ils devinrent de bons soldats.

(*) *Histoire de la Campagne de* 1741, tom. 2, pag. 74.

que les Corses, comptait trois bataillons au complet, de plus de sept cents hommes chacun, et plus de deux cents recrues au dépôt. Ces trois bataillons occupaient plusieurs provinces, et s'y faisaient remarquer autant par leur bonne conduite que par leur excellente tenue. Je n'avais donc plus qu'à jouir de mon ouvrage, lorsque le roi Joseph fut appelé par son frère à régner sur l'Espagne et sur les Indes.

Un mois ne s'était point écoulé depuis le jour où Joseph avait quitté Naples, laissant la reine Julie son épouse régente du royaume, lorsque je reçus, par un courrier extraordinaire, une lettre de ce prince. S. M. me proposait de venir la rejoindre, et me faisait connaître que, s'il convenait mieux à mes goûts de rester à Naples, elle m'en laissait le maître, que j'y conserverais mes emplois dans la cour et dans l'armée, ainsi que son estime particulière, fondée sur le souvenir de tout ce que j'avais fait pour sa cause.

Quelque brillante que fût alors ma position, je n'oubliai point que je la lui devais; quelques espérances dont on daignât me flatter encore, quelques offres de fortune même que l'on me fît au moment de mon départ, je n'hésitai pas un instant à tout abandonner pour me rapprocher du prince auguste auquel je devais ma

carrière. Je quittai donc Avellino (*) pour me porter vers l'Espagne, par l'Italie et le midi de la France.

Mais, au moment de quitter Avellino, je vis couler tant de larmes, et de la part des habitans et de celle de mes braves Corses, que, sans le tendre sentiment de reconnaissance qui m'attachait au roi Joseph, pour qui seul j'avais quitté le service de ma patrie; que, sans la crainte de passer pour un ingrat aux yeux de ce prince, je n'aurais point quitté mes chers compagnons d'armes. Je fus accompagné par une partie du régiment, et par tous les officiers sans exception, jusqu'au delà de Monte-Forte, où, après les avoir tous embrassés, je ne les quittai point sans leur avoir témoigné les plus sincères regrets.

A Naples, le ministre Saliceti voulut me retenir, et me demanda ce qui pouvait me déterminer à quitter le service du royaume. « Est-ce de l'avancement que vous desirez? me dit-il; je me charge de vous en faire donner par le

(*) Ce chef-lieu de la principauté ultérieure a donné son nom à la plus belle espèce de noisettes, aux avellines (avellana major), qu'on cultive avec soin dans une grande partie de cette belle province, et qui font un de ses principaux revenus.

nouveau souverain. Est-ce un domaine? vous ne serez point oublié (*)! Est-ce de la gloire? la guerre n'est pas finie. » Je n'écoutai pas sans défiance ces propositions étranges de la part d'un compatriote de Joseph, de la part d'un homme que je croyais autant son ami que son ministre dévoué. C'est qu'alors je ne connaissais pas encore la cour et toute la puissance qu'un seul mot y peut exercer (**).

(*) Joseph, avant de quitter Naples, gratifia les principaux officiers de sa maison d'une somme de 40 mille ducats. Le général Guye, depuis marquis de Rio-Milano, m'ayant très positivement affirmé que j'étais compris sur l'état signé par le roi, je dus aller réclamer cette gratification au ministre des finances, M. le comte Rœderer; mais S. E. m'assura que le général Guye était dans l'erreur. Cependant tous mes camarades avaient touché cette gratification.

(**) La cour de Palerme, redoutant le génie et l'activité de Saliceti, qui déjouait les entreprises les mieux combinées, résolut de se défaire de ce ministre. Une mine ouverte dans une maison voisine de son hôtel fut conduite sous l'appartement qu'il occupait, quai de Chiaja; elle joua pendant la nuit, et faillit ensevelir la duchesse de Torelle, sa fille, au secours de laquelle il put lui-même accourir à temps.

On rapporta méchamment à Saliceti que le roi, en apprenant cet événement, le lui avait attribué comme un

moyen de se rendre plus intéressant. Je douterai toujours que Joseph, homme d'un caractère doux, humain, bienfaisant, se soit permis un pareil propos (*). On m'a pourtant assuré qu'on l'avait fait savoir à son ministre, et que, depuis cette époque, celui-ci conserva une sorte d'animosité contre le prince qu'il en croyait l'auteur. Cela expliquerait les tentatives de Saliceti pour me retenir au service de Naples, lesquelles, ainsi que je l'ai dit, me parurent une nouvelle épreuve de mon dévouement envers Joseph.

(*) Je sais que, dans plusieurs ouvrages, on s'est plu à représenter ce prince comme un homme inhabile et sans talens : c'était pour eux une recommandation envers l'esprit de parti. Je dirai, quand il en sera temps, ce que je pense sur Joseph ; mais je ne trahirai jamais la vérité. Si l'on eût toujours respecté les princes malheureux, certains écrivains n'auraient point à rougir aujourd'hui de leurs calomnies ou de leurs volontaires inexactitudes.

FIN DU TEXTE DES MÉMOIRES DU PREMIER VOLUME.

NOTES
DE L'ÉDITEUR.

NOTES

DE L'ÉDITEUR.

(1) Le pays où se développèrent les premiers germes de l'insurrection en faveur de la monarchie nouvellement renversée, présente une étendue d'environ quarante lieues en tout sens. Il renferme une partie des départemens de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres, et de la Vendée, d'où cette guerre civile a tiré son nom spécial. Ses limites sont : au nord, la Loire ; au sud, la Sèvre dite *niortaise* ; à l'est, la route de Saumur à Niort ; à l'ouest, l'Océan. L'aspect physique de cette contrée, les mœurs et les usages de ses habitans établissent une différence remarquable avec les provinces environnantes. Le sol est découvert et rempli de marais aux abords de la mer ; il est montueux, fourré et coupé en s'avançant à l'est. A l'époque dont il est question, il n'y avait guères, pour les communications, que des chemins peu praticables à l'artillerie, et seulement deux chaussées difficiles ; l'une est celle qui conduit de Nantes aux Sables-d'Olonne, et l'autre traverse le pays diagonalement de Nantes à Niort. Du reste, peu de villes, beaucoup de bourgs, de villages,

une infinité de hameaux, de métairies, de petits châteaux, jetés çà et là dans les gorges et les petites vallées, d'où jaillissent les petits affluens de la Loire, de la Sèvre *nantaise*, du Lay et du Thoué. Les propriétés y sont séparées par de larges fossés bordés de haies vives et d'arbres, ce qui permet de faire d'un grand nombre d'entre elles des postes retranchés. Cette disposition locale, jointe à une foule de chemins absolument pareils, conduisant d'une propriété à l'autre, se croisant en tous sens, transforme le pays en un labyrinthe pour tout autre que l'habitant, et elle explique en même temps la cause des événemens dont il devint le théâtre.

La partie basse, ou ce qu'on appelle *le Marais*, coupée de canaux, de digues, couverte de broussailles ou de joncs, n'est accessible que pour l'infanterie, et encore les colonnes n'y peuvent-elles pénétrer, si les habitans sont sous les armes, qu'au milieu d'une nuée de tirailleurs qu'on aperçoit à peine, et qu'il serait difficile de joindre. Dans toute cette contrée du Marais et dans celle appelée *le Bocage*, les habitans courent d'un village à l'autre par des sentiers coupés à chaque minute par ces fossés et ces haies dont nous venons de parler, qu'ils franchissent lestement à l'aide de longues perches. Le canon, traîné avec difficulté, ne pouvant presque jamais sortir d'un chemin étroit quand on l'y avait engagé, était ordinairement abandonné au premier mouvement rétrograde; de là les pertes considérables d'artillerie et de caissons que les armées républicaines essuyèrent si fréquemment dans cette malheureuse guerre.

En 1789, la population, aussi simple que robuste, presque sans relations avec les contrées limitrophes, adonnée à l'agriculture, et traitée avec bienveillance

par les petits seigneurs angevins et poitevins, qui partageaient avec elle les fruits de ses labeurs, n'était point mécontente de son sort. Aussi l'abolition de la noblesse, la réforme du clergé qui, en 1790, furent proclamées par toute la France au milieu des cris non équivoques d'allégresse, touchèrent peu les paysans vendéens; et il ne fut pas difficile aux nobles et aux prêtres de leur faire envisager ces innovations comme attentatoires à ce qu'il y avait de plus légitime et de plus sacré, et de fomenter dans leurs cœurs généreux et irascibles, des levains de haine contre les fauteurs du nouvel ordre de choses. L'assassinat juridique de Louis XVI, et les persécutions dirigées contre les prêtres mirent le comble au mécontentement. Dès cet instant, la Vendée entière ne vit plus dans le reste de la France que des régicides et des athées. Toutefois, cette haine, comprimée par les autorités, ne se manifesta, pendant quelque temps, que par des insurrections partielles. Un gentilhomme breton, le comte de la Rouairie, conçut, en 1792, le projet de tirer parti de cette disposition des esprits pour le rétablissement de la royauté; mais, découvert et frappé au moment de commencer son exécution, sa mort répandit l'effroi parmi les conjurés, et fit ajourner cette entreprise jusqu'à ce que les fils en fussent de nouveau bien liés.

Enfin la convention donna elle-même le signal de l'insurrection, en pressant l'exécution de la loi sur le recrutement des trois cent mille hommes appelés à la défense de la patrie. La sédition commença le 13 mars 1793, dans les bourgs de Saint-Florent et de Challans. La jeunesse de Saint-Florent, convoquée pour le tirage au sort, se révolta contre la gendarmerie, la mit en fuite, lui prit une pièce de canon, et se donna pour

chef, un voiturier du village de Pin-en-Mange, nommé Cathelineau. Cet homme devint, quelque temps après, généralissime des insurgés. A Challans, un perruquier, nommé Gaston, se mit lui-même à la tête des jeunes gens réfractaires; ayant été tué dans une rencontre, il eut pour successeur, le lieutenant de vaisseau Charette, dont le nom acquit par la suite une grande célébrité.

Bientôt plus de neuf cents communes s'assemblèrent presque spontanément, au son du tocsin, dans toute la contrée, et au même moment, se forma un troisième et plus redoutable noyau d'insurrection, dans les environs du bourg de Chantonnay, sous les ordres du marquis de Royrand, ancien officier.

Effrayées des symptômes de cette révolte simultanée, les autorités républicaines abandonnèrent leur poste, et laissèrent le champ libre aux insurgés, qui devinrent alors maîtres du pays. Le gouvernement révolutionnaire, informé de ces circonstances ne crut pas toutefois le mal assez grand, pour nécessiter la formation d'une armée spéciale. Il se borna à prescrire au général qui commandait entre la Loire et la Dordogne, de rassembler un corps de cinq à six mille hommes à Nantes et de faire parcourir le pays. Des petites colonnes tirées de ce corps d'armée, ou formées des gardes nationales de Nantes et d'Angers, furent seules mises en mouvement pour s'opposer aux progrès de l'insurrection. On ne tarda pas à s'apercevoir de l'insuffisance de ces mesures. Les succès des Vendéens allèrent toujours en augmentant. De nouveaux chefs, tels que d'Elbée, Stofflet, Joly, Lescure, Bonchamp, Laroche-Jacquelein, etc., se signalèrent par la prise de plusieurs villes et la défaite des détachemens envoyés contre eux.

Le conseil exécutif, connaissant enfin le véritable état des choses, après s'être concerté avec le comité de défense générale, établi dans le sein de la convention, décréta la réunion de trente-quatre bataillons de volontaires, deux régimens de ligne, deux de cavalerie et de vingt-quatre bataillons tirés de l'armée du Rhin. Cette force devait être partagée en trois corps d'armée, sous le commandement en chef du général Berruyer; mais les revers qu'essuya l'armée du Nord à cette époque (mars et avril 1793), paralysèrent, en grande partie, l'exécution de cette mesure. Le général Berruyer ne put rassembler d'abord que seize à dix-huit mille hommes, qui furent battus partiellement dans différentes rencontres.

Vers la fin du mois d'avril, et lorsque le gouvernement se dissimulait encore toute l'importance de l'insurrection, les vendéens avaient déjà sur pied trois grandes divisions ou corps d'armée de dix à douze mille hommes chacun. Le premier de ces corps, dit armée d'Anjou, posté vers les rives de la Loire, était sous les ordres du marquis de Bonchamp; le second, dit armée du centre, était commandé par d'Elbée; et Charette était à la tête du troisième, dit armée du marais.

Un conseil supérieur composé des individus les plus exaltés ou les plus agréables à la multitude, soumit tous les habitans du pays à une sorte de conscription militaire. Les trois corps d'armée, qui dans le principe, n'avaient été que des rassemblemens informes de paysans, suivant, à leur gré, le chef dans lequel ils avaient plus de confiance, ne tardèrent pas à prendre des idées de formation et de hiérarchie. Les communes furent classées en compagnies, les cantons en bataillons, les arrondissemens en divisions représentant des régi-

mens. On admit dans chacune des trois armées un ou deux bataillons de déserteurs, qui étaient soldés. Ces bataillons, ainsi qu'un petit corps de cavalerie, étaient les seuls corps permanens; le reste se dissolvait après l'expédition pour laquelle il s'était réuni. En général, cette expédition était de courte durée, et chaque combattant, en quittant ses foyers, emportait avec lui, les vivres présumés nécessaires.

On s'occupa peu de l'instruction et de la tenue militaire; et puisque le Vendéen, après la victoire, retournait cultiver son champ ou celui de son seigneur, il suffisait qu'il sût manier son fusil et tirer juste. Or, sur ce point, il ne le cédait en rien au plus habile chasseur. Adroits, lestes, infatigables, sobres, patiens, les Vendéens eurent, sur les premières troupes républicaines, qui leur furent opposées, un avantage immense dans l'attaque comme dans la défense. Tantôt réunis en plusieurs masses, ils se jetaient avec impétuosité et fureur sur les rangs ennemis, qu'ils culbutaient souvent avec une audace incroyable : tantôt cédant à une résistance valeureuse, ils harcelaient leurs adversaires par une tiraillerie meurtrière, se couvrant adroitement de toutes les localités capables de les protéger.

(2) Deux divisions de l'armée républicaine, alors commandée par le général Biron, étaient réunies devant Vihiers, qui venait d'être repris sur les insurgés, après le combat de Martigné-Briand; de leur côté, les troupes vendéennes s'étaient ralliées dans les bois de Vihiers. Après s'être emparés de quelques hauteurs qui avoisinent cette ville, ils culbutèrent les avant-postes au momentmême où les troupes de la division, commandées

par Santerre, opéraient, non sans quelque confusion, leur mouvement de formation; le chef Forestier, commandant la cavalerie vendéenne, soutenu par quelques pièces d'artillerie, chargea en flanc cette même division de Santerre, qui devait s'appuyer à Vihiers; et, en ayant eu bon marché, il pénétra jusques dans la ville. Le centre des royalistes, composé en partie, de déserteurs de la légion germanique, renversa également les bataillons qu'il avait devant lui; la déroute devint bientôt générale. Canons, munitions, bagages, tout fut abandonné; le plus grand nombre des soldats républicains jetèrent leurs fusils et leurs havresacs, pour fuir avec plus de vitesse. En vain, le député Bourbotte, commissaire de la convention auprès de l'armée, voulut-il, avec douze à quinze cents braves, arrêter les fuyards et rétablir le combat; écrasée par le nombre, cette petite troupe fut bientôt dispersée. Les corps des deux divisions s'enfuirent pêle-mêle et à l'aventure, les uns vers le Pont-de-Cé, les autres vers Saumur. Santerre et Bourbotte, poursuivis avec acharnement par les cavaliers vendéens, furent sur le point d'être pris, et ne s'échappèrent qu'avec la plus grande difficulté: enfin la déroute fut telle, que, de quinze mille hommes qui composaient les deux divisions, à peine put-on en rallier cinq à six mille à Chinon, trois jours après. Deux mille morts étaient restés sur le champ de bataille, et trois mille prisonniers se trouvaient entre les mains des Vendéens. Ceux-ci se trouvèrent maîtres, en outre, de dix pièces de canon, de nombreux caissons de munitions et de vivres, et de tous les bagages; leur perte, pour tant d'avantages, se réduisait à un petit nombre de tués et de blessés.

(3) L'assertion de M. le général Hugo n'est pas tout-à-fait exacte. Il est certain que l'armée de Mayence, par la composition, la bravoure et la bonne discipline de ses troupes, obtint bien souvent de glorieux avantages sur les Vendéens; mais la valeur dut céder au nombre dans la trop célèbre bataille de Torfou, livrée le 19 septembre 1793. Les forces des insurgés, réunies en grande partie, formaient un total de 40,000 combattans. Les principaux chefs royalistes, à l'exception du jeune Henri de Laroche-Jacquelein, se trouvaient présens à cette action, où Charette commandait en chef. L'intrépidité du comte de Lescure, qui, à la tête d'un corps de quinze cents hommes, réussit à arrêter quelque temps les progrès des Mayençais qui formaient l'avant-garde de l'armée commandée par le général Canclaux, et l'arrivée d'une forte colonne sous les ordres du marquis de Bonchamp, firent changer la face du combat. La division mayençaise, jusqu'alors victorieuse, mais n'étant pas soutenue par le gros de l'armée républicaine, fut tournée et débordée. C'est alors que le général Kléber, son commandant, se voyant pressé par les tirailleurs vendéens répandus dans les haies et les chemins creux, et près d'être coupé de son unique point de retraite, se décida à un sacrifice. Il abandonna son artillerie, moins deux pièces qu'il remit au lieutenant-colonel Schouardin, chef d'un bataillon de chasseurs de Saône-et-Loire. Il dit à ce vaillant officier, en le plaçant au-devant du pont de Boussay sur la Sèvre, par où la colonne mayençaise allait défiler : « Faites-vous tuer là. — Oui, mon général, » répond Schouardin, avec le plus héroïque sang-froid. Il tint parole; et bien peu de ses dignes soldats échappèrent au feu

supérieur des Vendéens. Mais ce dévouement incomparable sauva le reste de la division. Les royalistes ne purent forcer le passage, ce qui donna le temps à la seconde division de l'armée de Mayence de venir appuyer celle de Kléber. Cette journée, où les Vendéens obtinrent l'avantage, fut cependant des plus glorieuses pour les Mayençais. Environ cinq mille hommes en tinrent en échec quarante mille pendant huit heures. Plus de trois mille soldats républicains furent tués ou blessés; le conventionnel Merlin de Thionville faillit y perdre la vie; et son secrétaire tomba percé de coups à ses côtés. Les chefs vendéens regardant les soldats de la garnison de Mayence comme violateurs de l'article de la capitulation, par lequel ils avaient pris l'engagement de ne pas servir d'un an contre les puissances alliées, et se considérant eux-mêmes comme faisant partie de ces puissances, avaient défendu à leurs soldats, avant le combat, de faire quartier à aucun de leurs adversaires.

(4) Après la bataille de Torfou, dont il est question dans la note précédente, Charette, Lescure et Bonchamp se décidèrent à attaquer une colonne républicaine, entrée le 16 septembre à Montaigu, sous les ordres du général Beysser, pendant que le gros de l'armée vendéenne, commandée par d'Elbée, observerait les troupes du général Canclaux. Le 21, Charette marcha par la route de Clisson, et Bonchamp par celle de Boussay. Ces deux colonnes attaquèrent en même temps Beysser, qui n'était point sur ses gardes. Les Vendéens, après avoir défait quelques bataillons que le conventionnel Cavaignac avait réunis à la hâte, s'emparèrent de l'artillerie républicaine, et la tournèrent contre leurs

adversaires. Beysser ayant été blessé peu de temps après, ses soldats, qui le crurent mort, lâchèrent pied, et la déroute devint générale. Les royalistes entrèrent dans Montaigu. La garnison du château se fit jour à travers l'ennemi, et rejoignit les débris de la division battue, qui furent poursuivis jusqu'à Aigrefeuille.

(5) Cet officier supérieur était sergent dans un régiment de ligne à l'époque de la révolution, dont il embrassa avec chaleur les principes. Dénoncé comme agitateur par ses chefs, Muscar vint lui-même se justifier à la barre de l'assemblée nationale, et fut renvoyé à son corps avec le grade d'officier. Plus tard, il fut appelé au commandement d'un bataillon de volontaires, ainsi qu'on l'a vu dans ces mémoires.

(6) Ce qu'avance ici M. le général Hugo est exactement vrai; et la Vendée fut même, pour un grand nombre d'officiers généraux, une école où ils acquirent des talens et une expérience qu'ils furent appelés à développer sur un autre théâtre moins odieux et moins funeste, contre des troupes bien plus exercées que celles qu'ils avaient eu jusqu'alors à combattre.

(7) La seule difficulté qui s'éleva entre le ministre de la guerre Carnot et le général Moreau (s'il faut s'en rapporter au général M. Dumas, dans son Précis des événemens militaires, et aux auteurs de l'ouvrage *Victoires et Conquêtes*,) fut que le dernier se refusait à envoyer le général Lecourbe avec le renfort demandé, ainsi que le desirait le premier consul, parce que, connaissant tout le mérite de ce lieutenant, il ne voulait pas s'en séparer, surtout dans un moment où son ar-

mée allait se trouver affaiblie par le détachement qui allait se rendre en Italie; Moreau menaça même, dit-on, de donner sa démission si Bonaparte insistait sur ce point. Quoi qu'il en soit, ces détails ne peuvent infirmer ce qu'assure ici, avec connaissance de cause, le général Hugo.

(8) « La bataille d'Hohenlinden fut complétement gagnée, dit le général Matthieu Dumas, dans son Précis des événemens militaires, par l'exécution la plus rigoureuse et la plus littérale du plan prémédité; exemple bien rare dans les fastes de la guerre! » Jamais Moreau n'avait donné des preuves aussi brillantes de son habileté, de sa présence d'esprit, de son sang-froid; mais, toujours modeste, il ne répondit aux félicitations de ses lieutenans qu'en leur attribuant tout l'honneur du succès. Il les chargea de témoigner toute sa satisfaction aux troupes qui avaient si bien secondé leurs dignes chefs, et répéta plusieurs fois que l'armée devait la victoire à l'intrépidité du général Richepanse, aux belles manœuvres du général Grenier, à la brillante conduite des généraux Ney, Grouchy, Decaen, Grandjean, Bonnet, Bastoul, Walther, et à l'inébranlable constance du général polonais Kniasewitz, dont les troupes avaient combattu sous ses yeux, pour la première fois, dans cette journée. De tous les généraux sur lesquels Moreau se plaisait à faire rejaillir ainsi une partie de sa propre gloire, le général Richepanse était celui qui méritait en effet d'être nommé le premier, puisqu'il avait décidé la victoire, en prenant deux fois une résolution vigoureuse dans des circonstances qui auraient altéré le sang-froid d'un général ordinaire. « Mes amis, s'écria plusieurs fois Moreau,

dans l'effusion modérée de sa joie, vous avez conquis la paix; oui, c'est la paix que nous venons de conclure aux champs d'Hohenlinden. » Si ce bienfait ne fut pas le résultat immédiat de la bataille, toujours est-il vrai qu'en portant à l'Autriche un coup aussi terrible et aussi décisif en Allemagne, Moreau en fut le préparateur.

(9) Nous croyons devoir ajouter ici quelques détails succincts sur cette bataille de Caldiero, à laquelle l'auteur de ces mémoires prit une part si glorieuse.

L'archiduc Charles, commandant l'armée autrichienne, avait réuni la plus grande partie de ses troupes en avant de Caldiero après le combat de San-Michel. Le 8 brumaire (an 14) au matin, les ennemis étaient formés en bataille, leur droite se prolongeant sur les hauteurs de San-Pietro, jusqu'en avant du village de Fromegna, et la gauche vers l'Adige, jusqu'au delà de Gambione. La cavalerie, et une réserve de vingt-quatre bataillons de grenadiers étaient placées sur la route de Vérone, vers Villa-Nova, au point où la route se divise en deux branches, l'une conduisant à Lonigo, et la seconde à Vicence par Montebello, Tavernele et Olmo.

Dans la matinée, le maréchal Masséna, ayant reçu des nouvelles des divisions Séras et Verdier, qu'il avait détachées, la première sur Ponte-Polo, pour y passer l'Adige, et la seconde entre Ronco et Albaredo : Masséna, disons-nous, fit ses dispositions pour attaquer l'armée autrichienne. La division commandée par le général Molitor formait la gauche de la ligne française, celle du général Gardanne le centre, et la division aux ordres du général Duhesme la droite; une division for-

mée de bataillons de grenadiers, sous les ordres du général Partouneaux, était en réserve, ainsi que deux divisions de cavalerie, commandées par les généraux Espagne et Monnet. Le général Molitor commença l'attaque, et bientôt le centre et la droite furent également engagés. Le succès fut long-temps balancé, en raison de la supériorité numérique de l'armée ennemie sur celle des Français. Toutefois, l'occupation du village de Caldiero, et l'opiniâtre résistance qu'y firent nos troupes, permirent au maréchal Masséna de réunir tous ses efforts pour forcer l'ennemi à se retirer sur les hauteurs, en arrière de sa première position. Ce fut inutilement que l'archiduc fit avancer sa réserve, la cavalerie française culbuta celle des autrichiens, et les grenadiers du général Partouneaux ayant fait une charge à la bayonnette, décidèrent la victoire. L'ennemi fut poursuivi jusqu'au pied des redoutes que l'archiduc avait fait élever sur les collines, en arrière de Caldiero.

Cette bataille, dans laquelle moins de trente mille Français battirent plus de cinquante mille Autrichiens, valut aux premiers trente cinq mille prisonniers et trente pièces de canon. Le nombre des morts ennemis était si considérable, que l'archiduc fit demander une trève pour les enterrer. L'armée française eut près de deux mille hommes hors de combat.

(10) L'île de Capri, ou *Capraia*, fut enlevée vingt mois après par le général de division Lamarque, chef d'état-major du roi Murat, qui avait succédé à Joseph Bonaparte, alors placé par son frère sur le trône d'Espagne. Le lecteur nous saura peut-être quelque gré de lui retracer quelques détails de ce beau fait d'armes.

L'île de Capraia, où Tibère se croyait à l'abri des vengeances de Rome et de l'indignation du monde, est environnée de rochers qui, dans les onze douzièmes de son pourtour, ont plusieurs centaines de pieds au-dessus du niveau de la mer. Depuis deux ans, le brigadier général sir Hudson Lowe, qui, plus tard, fut constitué, par le gouvernement britannique, geolier de Napoléon dans l'île de Sainte-Hélène, avait ajouté de nombreuses fortifications à ces obstacles naturels. Quatre ouvrages principaux ou forts avaient été construits; on avait effacé au ciseau, ou par le secours des mines, quelques sentiers qui serpentaient le long des précipices. Quarante pièces de canon armaient l'île; et, au moment de l'attaque, la garnison était de plus de deux mille hommes de troupes anglo-siciliennes.

Des chaloupes canonnières, et autres embarcations montées par seize cents hommes d'élite, sous les ordres du général Lamarque, partirent de la rade de Naples dans la nuit du 4 au 5 octobre 1808. Cette entreprise allait avoir pour spectateurs toute la ville de Naples, c'est-à-dire près de cinq cent mille âmes qui, répandus sur les quais, les promenades et les toits des maisons, se disposaient à en suivre les progrès, et en attendaient le dénoûment avec impatience.

Le vent contraria toute la matinée la marche du convoi. Ce ne fut qu'à trois heures de l'après-midi que les petites embarcations qui portaient les troupes purent longer la côte de l'île pour chercher un point de débarquement, pendant que les canonnières et bombardes faisaient un feu très vif sur les batteries qui défendaient le port; mais partout les canots rencontraient des rochers s'élevant perpendiculairement à quatre-vingts,

cent, deux cents et jusqu'à quatre cents pieds. Un moment on crut qu'il faudrait revenir sans rien entreprendre; enfin on essaya, dans un rentrant où la mer battait avec moins de force, de dresser une échelle contre la roche : on la fixa avec des cordes; quelques hommes, à la tête desquels se mirent le colonel d'état-major Martial Thomas et le chef d'escadron de Livron, hissèrent une seconde échelle sur la première, puis une troisième; et c'est par cet étrange chemin que, sous le feu d'une batterie et de douze à quatorze cents Anglo-Siciliens qui se réunirent sur ce point, on escalada la première enceinte de l'île.

A quatre heures et demie, le général Lamarque étant monté avec environ cinq cents hommes, essaya vainement d'enlever les positions supérieures qu'occupait l'ennemi; comme on ne pouvait y parvenir que par un talus rapide et découvert, tous ceux qui se présentaient recevaient une mort inévitable.

Le général voyant qu'il avait déjà perdu plus de cent hommes, se décida à attendre la nuit, et s'occupa à former les renforts qui, à chaque instant, lui arrivaient. Pour inspirer une généreuse résolution à ses troupes, dont il attendait un grand effort, il donna l'ordre à toutes les embarcations de s'éloigner, s'ôtant ainsi, comme César en Albion, tout moyen de retraite. A sept heures du soir, les soldats, mis en bataille au milieu de l'obscurité, gravirent le talus dans le plus grand silence et sans répondre par un seul coup de fusil au feu de l'ennemi. Celui-ci fut abordé à la baïonnette et presqu'aussitôt enfoncé. Le colonel anglais Hansell, qui commandait sur ce point, y périt, et les Français firent dans la nuit plus de onze cents prisonniers, parmi les-

quels un régiment entier, le *Royal-Malte*. Au point du jour, un des forts, celui de Sainte-Barbe, se rendit. Le général Lamarque était maître de la partie supérieure de l'île qui porte le nom d'Ana-Capri; mais les Anglo-Siciliens tenaient la partie inférieure qui a deux ports, et les vainqueurs pouvaient être affamés sur les hauteurs qu'ils avaient conquises avec tant de dangers; les secours attendus de la croisière que les Anglais tenaient à l'île de Ponza, peu éloignée de Capraia, et d'autres qui étaient en marche également de la Sicile, pouvaient arriver d'un moment à l'autre; il était donc instant de resserrer l'ennemi dans la place de Capri, la citadelle, les forts Saint-Michel et Saint-Sauveur. Mais, pour descendre d'Ana-Capri, il fallait tenter une expédition presqu'aussi périlleuse que pour y monter. Cette haute partie de l'île ne communique avec la basse que par un escalier qui, suspendu sur l'abîme, a cinq cent quatre-vingts marches, chacune d'une coudée de hauteur; il ne peut y passer qu'un homme de front, et il était battu, à petite portée, par dix pièces du plus gros calibre et vingt chaloupes canonnières. Le général Lamarque se décida à descendre en plein midi, et cette résolution audacieuse fut couronnée d'un succès complet.

On avait fait de grands efforts de courage, il fallait des prodiges de patience et de travaux pour terminer l'entreprise. Le général fit un petit port des anciens Thermes de Tibère, qui n'étaient pas découverts par le canon de la place. Quatre cents hommes traînèrent à bras des pièces de vingt-quatre, à travers des rochers, jusqu'au sommet du mont Solaro, point le plus élevé d'Ana-Capri, d'où l'on dominait la citadelle. On construisait en même temps des batteries de brèche et des

batteries à boulets rouges, le long de la mer, pour repousser des bâtimens anglais déjà signalés, mais qui luttaient contre les vents contraires. Ils arrivèrent bientôt, et six frégates, cinq bricks, une trentaine de bombardes et chaloupes canonnières, et vingt bâtimens de transport, entourèrent l'île et assiégèrent les assiégeans.

La population de Naples, témoin de ce dernier événement, voyant les communications interrompues, commençait à craindre pour le succès de l'expédition; mais le roi Murat se rendit à Mana, y réunit toutes les canonnières napolitaines et quelques bateaux de transport chargés de vivres et de munitions, dont la troupe du général Lamarque éprouvait déjà le besoin. Ce convoi, saisissant un moment favorable où les bâtimens anglais s'étaient laissés affaler sous l'île, et où le vent ne leur permettait pas de se relever, traversa leur ligne, mit en fuite leurs canonnières, et, malgré le feu de toutes les batteries ennemies, aborda heureusement aux Thermes de Tibère.

Cette entreprise, en doublant le courage des assaillans, jeta la terreur dans l'esprit des assiégés, qui, malgré un secours de deux cents canonniers et de cinq cents hommes de bonne infanterie, introduits dans la place, l'espérance d'un renfort de trois mille hommes embarqués sur les transports, voyant leurs murailles fortement entamées par le canon et l'assaut se préparer, capitulèrent et rendirent la place, ainsi que les forts, où ils laissaient toute l'artillerie, les vivres et les munitions.

FIN DES NOTES DE L'ÉDITEUR.

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ESCORTE, L'ATTAQUE ET LA DÉFENSE

DES CONVOIS,

AINSI QUE SUR LES MOYENS D'EN DIMINUER LA FRÉQUENCE
ET D'EN ASSURER LA MARCHE;

SUIVIES

DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE PILLAGE.

ÉCRIT EN 1796.

N. B. L'Auteur était alors capitaine-adjudant-major au 8e bataillon du Bas-Rhin.

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ESCORTE, L'ATTAQUE ET LA DÉFENSE

DES CONVOIS.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Escorte des Convois.

La facilité d'attaquer les convois, la difficulté de les défendre, l'espèce des bêtes de trait qu'on emploie à l'attelage, la connaissance du terrain qu'on doit parcourir, l'importance du chargement, l'instruction des officiers de charrois et le nombre des voitures, telles sont les bases d'après lesquelles doit être déterminée la force à donner à l'escorte.

Il serait à desirer qu'on employât toujours, pour ces opérations difficiles, de bonnes troupes et des officiers d'une grande intelligence; leur conséquence est extrêmement liée

aux succès de la guerre ; car les convois en sont l'âme, puisqu'ils sont toujours chargés d'objets essentiels, dont la privation compromettrait le salut et l'existence de l'armée.

La guerre de la Vendée a offert plus qu'une autre (*) le besoin de convoyer, et des difficultés extrêmes à le faire : les haies, les bois dont ce pays est couvert, y permettent peu une défense avantageuse, surtout avec des charretiers (**), dont l'ignorance dans le maniement des fourgons paralyse souvent les moyens de défense de la troupe d'escorte (***).

En déterminant la force de l'escorte d'après les raisons détaillées ci-dessus, il ne faut pas

(*) Il ne faut pas perdre de vue que ceci a été écrit en 1796.

(**) Les équipages n'avaient point encore reçu une organisation militaire.

(***) De tous les convois attaqués dans la Vendée par les insurgés, très peu ont été sauvés, et un bien petit nombre ont été défendus convenablement. La facilité avec laquelle les royalistes se rassemblaient, et leur connaissance du pays, étaient de grands obstacles aux succès des républicains. D'autre part, à la première apparition de l'ennemi, des charretiers coupaient les traits des voitures et s'enfuyaient avec les chevaux, de sorte que le commandant de l'escorte ne pouvait prendre

oublier que les chargemens sont un appât bien tentant pour l'ennemi, qui n'a rien à perdre en attaquant, et qui gagne souvent beaucoup à risquer un engagement; il ne faut pas perdre de vue les postes placés, soit pour la sûreté des communications, soit pour celle des villages attachés à votre cause; et l'on doit les regarder comme un moyen secondaire de défense, comme un appui, un point de sûreté.

On a discuté souvent cette question : si la cavalerie convenait mieux à l'escorte des convois que l'infanterie, et les militaires ont été partagés dans leurs sentimens. Les uns ont pensé que la cavalerie valait mieux que l'infanterie dans les pays ouverts, sans toutefois rejeter absolument cette dernière : d'autres ne veulent que très peu de cavalerie, de quelque nature que soit le terrain. Je me range de ce dernier avis, et je suis persuadé que, quel que soit le pays à parcourir, de quelqu'arme que l'ennemi puisse se servir dans ses attaques, l'infanterie doit être principalement chargée de la défense. En effet, une bonne infanterie vaudra partout la cavalerie, et lui a souvent même été très supérieure

---

aucune mesure défensive, et que les soldats, interdits de la conduite des charretiers, fuyaient souvent après eux, sans qu'on pût les rallier.

en plaine (*). La cavalerie cependant est toujours nécessaire à une escorte, moins pour combattre, que pour éclairer la marche et instruire le commandant du convoi de ce

---

(*) Le général Schulembourg, ayant été attaqué, le 28 octobre 1704, près de Punitz, en Pologne, par Charles XII, et sa cavalerie ayant été défaite, forma ce qu'il avait d'infanterie, environ neuf mille hommes, en un seul bataillon carré, et, malgré deux jours de la poursuite la plus vive, il parvint à faire sa retraite en Saxe, par l'Oder. Ce mouvement fut si beau, que Charles XII se plut à dire que Schulembourg l'avait vaincu. (*Histoire du maréchal de Saxe.*)

Le 6 janvier 1792, un corps nombreux de cavalerie ayant entouré le bourg d'Hocheim, près Mayence, et ayant cerné près de trois mille hommes d'infanterie qui s'y trouvaient, ne leur laissait d'autre perspective que celle d'être faits prisonniers; mais ces braves soldats chargèrent les escadrons ennemis, et s'ouvrirent, à trois différentes reprises, un passage à la baïonnette, pour rentrer dans Mayence, où ils arrivèrent heureusement.

L'infanterie de l'armée de Sambre-et-Meuse a chargé la cavalerie ennemie à la célèbre bataille de Fleurus; ainsi donc, si l'infanterie est chargée par la cavalerie, elle attendra celle-ci de pied ferme, baïonnette en avant, beaucoup mieux qu'en marche, où son mouvement diminue la force de sa résistance. Il suffit de consulter l'histoire pour trouver des preuves multipliées de la supériorité de l'infanterie.

qu'elle découvre, afin qu'il ait le temps de prendre des mesures de défense, en cas d'approche de l'ennemi. On peut l'employer à faire de petites charges dans l'action sur les troupes entamées ou dispersées; mais ces charges ne peuvent être longues ni soutenues : ce serait mal remplir l'objet d'une bonne défense, que d'employer la cavalerie seule à escorter.

Il est important qu'à chaque voiture on attache une ou plusieurs parties de remplacement, telles que roues, timons, etc., pour lever les obstacles qu'elles mettent à la marche, lorsqu'elles se cassent (*) : la moindre lacune produite par cette cause dans une file, pouvant nuire fortement à la défense et à la célérité du convoi. Mais, comme je l'ai déjà dit, il faut que les employés des charrois montrent aux charretiers à placer et déplacer promptement les roues, à relever des fourgons, à les charger et décharger avec ordre et vitesse; enfin, le plus essentiel et ce que très peu savent, les ma-

(*) Par le défaut de pièces de remplacement, on perd souvent d'excellentes voitures qu'on est obligé d'abandonner et qu'on laisse pourrir sur les chemins, au milieu des besoins qu'on en éprouve. J'ai vu, sur différentes routes, des caissons neufs abandonnés, et auxquels il ne manquait que très peu de chose.

nœuvres de fourgons, et surtout à les bien parquer (*); la manière d'exécuter des manœuvres avec agilité et sans confusion, facilite considérablement les mesures du chef de l'escorte. Les employés des charrois, attachés à chaque division de voitures, doivent, en outre, avoir soin que les charretiers ne laissent pas plus de quatre pas d'intervalle entre le derrière de la voiture qui les précède et la tête de leurs premiers chevaux.

Les voitures d'un convoi doivent toujours, à raison de leur nombre, être partagées en plusieurs divisions égales; et leur escorte doit être également divisée. Il faut qu'en outre les pelotons et les sections soient bien marqués, afin de manœuvrer avec ordre et aisance. Plusieurs pelotons doivent marcher en colonne à distance entière à la tête, dans les intervalles des divisions et sur les derrières. D'autres doivent marcher par file sur le flanc des voitures, de ma-

---

(*) Pourquoi n'instruirait-on pas les charretiers ? Ces hommes sont précieux, lorsqu'ils sont tranquilles et peu criards. On néglige trop leur instruction, qui influe toujours beaucoup sur la défense des convois; et il devrait y avoir pour eux des manœuvres de voitures, comme il y a des exercices pour toutes les troupes.

nière que, de quelque côté qu'il soit utile de se mettre en bataille, on n'ait plus qu'à commander alte, et front; par cette disposition, si le convoi est attaqué, on est de suite en bataille, soit à gauche ou par inversion à droite, si l'on a à se défendre de plusieurs côtés. Les avant et arrière-gardes doivent elles-mêmes avoir des hommes avec un sous-officier en avant et en arrière pour les reconnaissances et éviter les surprises.

Le commandant de l'escorte doit jeter sur ses flancs des tirailleurs, non pas pris dans chaque peloton, mais des pelotons entiers, et leur recommander de ne point s'éloigner à plus de cinq cents pas de la colonne; on évitera, par cette précaution la confusion, que les tirailleurs mettent dans les pelotons en voulant y rentrer, et dès qu'ils seront ralliés, on aura de nouveaux pelotons disponibles.

La marche d'un convoi doit être dirigée selon les dangers qu'on entrevoit, et d'après le nombre de troupes qui l'escortent; on doit, dans les pays suspects, se servir toujours de chevaux ou de mulets pour l'attelage, et n'employer des bœufs que dans le cas où les routes sont couvertes par des postes avancés ou par des cantonnemens. Dans les cas pressans, on charge légèrement des chevaux ou mulets qui vont au

trot avec la cavalerie (*) : ce moyen est bon pour faire passer des munitions de guerre en cartouches à l'infanterie, aux postes où un convoi pourrait facilement être arrêté.

Les défilés qui se présentent sur les chemins, doivent fixer fortement l'attention du commandant de l'escorte : il doit, chaque jour de sa marche, faire occuper par des troupes suffisantes, ceux qu'il aura reconnus, et faire explorer leurs environs à une lieue au moins, si le convoi est considérable.

Un grand moyen de faciliter la défense, est d'occuper le moins de terrain possible dans la

---

(*) Le maréchal de Tingri-Montmorenci, au siége de Lille, introduisit de la poudre dans cette place, à travers la ligne de circonvallation des alliés. Il fit choix, pour cette entreprise, de deux mille cinq cents cavaliers bien montés, et chargea chacun d'eux de soixante livres de poudre. L'obscurité de la nuit favorisa l'opération, et un officier, qui parlait parfaitement la langue des ennemis, répondit à toutes les questions qu'on lui adressa dans le trajet, de manière à lever toute espèce de doutes; mais il ne passa que la moitié du convoi, parce qu'un autre officier commit l'imprudence d'ordonner en français de presser la marche, ce qui fit découvrir la ruse. Cette partie du détachement regagna Douai, où elle arriva, malgré les fréquens engagemens qu'elle eut à soutenir dans son mouvement rétrograde.

marche, afin de rapprocher davantage ses forces et d'avoir plutôt pris ses mesures. C'est pourquoi on doit faire doubler les files de voitures, si la route est assez large, et si la fréquence des défilés n'oblige pas à déranger souvent cet ordre.

L'artillerie doit marcher à la tête, dans les intervalles des divisions et sur leurs derrières, et être toujours appuyée par de l'infanterie.

Lorsque le convoi devra être plusieurs jours en marche, on choisira pour le parquer pendant la nuit, le terrain le plus libre et le plus favorable à une bonne défense, et on donnera au parc une figure carrée ou triangulaire, selon l'avantage qu'il pourra procurer en cas d'attaque (*); et, si on se trouve rapproché de quelque bourg ou village, on se parquera (autant qu'il sera possible) de l'autre côté, afin d'avoir un défilé de moins à passer le lendemain. Le commandant doit placer, pour la nuit, des postes très avancés et soutenus par échelons; il ne doit permettre à personne de s'absenter pour aller dans les bourgs ou villages, et se tenir continuellement sur la plus active surveillance.

(*) A chacun des angles saillans que donne cette disposition, le grand Frédéric, dans son instruction à ses officiers, parle de placer des chevaux de frise à lances ployantes, qu'on fait appuyer par de l'infanterie. On les dispose, dit-il, de manière à former un redan.

Il doit également veiller, pendant la marche, à ce qu'aucun soldat ne s'écarte, sous quelque prétexte que ce soit, et rendre les officiers responsables de l'ordre qu'il en donne. S'il aperçoit des intervalles trop grands, de l'irrégularité dans la marche, ou des traîneurs, il doit, sans faire arrêter, commander que chacun reprenne son rang dans la colonne, et que personne ne le quitte plus.

Les obstacles fréquens que l'on rencontre en route, occasionnent souvent beaucoup de lenteurs dans la marche d'un convoi, et un ennemi adroit peut profiter facilement de ces momens, pour attaquer avec avantage. Il faut donc, aussitôt qu'un obstacle se présentera, prendre sur-le-champ des dispositions de défense. Si c'est un pont coupé ou embarrassé, une route barrée, on doit faire passer des tirailleurs de l'autre côté, pour protéger les travaux, et employer le plus de monde possible à réparer, débarrasser le pont ou la route; on se sert, pour l'un de ces cas, des arbres les plus grands et les plus à proximité, que l'on fait abattre et dont on construit un passage solide. Aussi est-il nécessaire qu'on affecte à chaque division du convoi, un détachement de pionniers proportionné au nombre des voitures qui la composent. Ces pionniers, munis de haches, pioches, pelles,

et autres instrumens de leur métier, doivent toujours marcher au centre de chaque division. Si l'obstacle ne provient que d'une voiture renversée, on la décharge et on la relève promptement en remplaçant ce qui peut y être cassé; cela doit se faire avec assez de célérité pour qu'on s'aperçoive à peine du retard dans la division.

Le commandant doit, du reste, s'arrêter le moins possible; son principal objet étant d'éviter le combat et de rendre diligemment le convoi à sa destination.

CHAPITRE II.

De l'Attaque des Convois.

J'ai déjà dit que l'attaque d'un convoi est une opération militaire où l'on ne risque que très peu de choses en pouvant gagner beaucoup. Il n'est pas toujours nécessaire que les forces attaquantes soient d'une force supérieure à l'escorte : pourvu qu'elles soient bien conduites et qu'elles chargent avec impétuosité, elles peuvent faire beaucoup de mal à l'ennemi. Toutefois il est constamment plus avantageux de lui être supérieur en force, soit qu'après s'être emparé du convoi, on veuille donner la chasse à l'escorte, et la faire poursuivre par un détachement proportionné, soit qu'on ait à craindre les secours qu'elle pourrait recevoir.

L'attaquant est presque toujours le maître de choisir une bonne position sur le chemin où doit passer le convoi : il a aussi pour lui, la surprise qu'il cause, le désordre qu'elle entraîne, et

l'engourdissement des manœuvres dans une attaque imprévue. Ces avantages sont aussi marqués pour lui, qu'ils sont préjudiciables à l'attaqué.

L'officier chargé d'attaquer un convoi, quelque succès qu'il puisse se promettre, ne doit jamais le faire, sans avoir bien reconnu son objet. Cette reconnaissance doit se faire avec prudence, afin de ne point jeter l'alarme dans l'escorte; car, si les tirailleurs se disposent adroitement sur les flancs, il fera bien de ne pas trop s'avancer et de se placer sur quelque hauteur, ayant soin de se couvrir des arbres ou de quelques autres accidens qui peuvent le cacher à l'ennemi. Il laissera sa cavalerie, s'il en a, dans un terrain à sa proximité, mais d'où elle ne puisse être aperçue.

Une escorte bien commandée pourra lui opposer une résistance opiniâtre; il ne doit pas se rebuter, mais employer tous les moyens possibles pour y causer du désordre, pour rompre la marche du convoi, s'il ne s'est point arrêté; enfin, pour mettre le feu à quelques unes de ses parties. D'ailleurs, par une fusillade consécutive, en portant l'épouvante parmi les bêtes de trait et de somme, il augmentera les difficultés de la défense de l'escorte; mais si elle y répond avec autant de vivacité, si elle oppose

à chaque moyen d'attaque, une nouvelle défense, il faut en venir promptement aux mains. C'est alors qu'il doit exciter le courage des troupes et employer tous ses moyens à la fois.

Les attaques en tête doivent se faire lorsque le terrain les favorise, et que les troupes sont dans l'impatience de combattre: on doit alors compter beaucoup sur elles.

Les attaques du centre doivent être vives; quelle que soit la résistance, il faut aborder le convoi et se promettre d'autant plus de succès qu'on aura mieux rompu la colonne.

Les attaques en queue ne se font que lorsqu'on a peu de force, ou qu'on veut inquiéter l'escorte, et forcer les divisions précédentes à fuir et à abandonner les dernières.

Il ne faut jamais négliger, lorsqu'on attaque les convois en tête, d'arrêter par un fort détachement, les forces destinées à en défendre la queue, surtout lorsqu'elles ne sont pas éloignées d'un poste où elles pourraient se replier. Lorsqu'on a assez de troupes pour attaquer à la fois la tête, le centre, la queue, et former une réserve, on doit se promettre un bien plus grand avantage, que lorsqu'on ne peut l'attaquer que dans un point; parce qu'en occupant les troupes des autres divisions du convoi, on empêche les

secours qu'elles pourraient donner aux divisions où l'attaque est réelle.

Il faut toujours, autant qu'il est possible, quand on a saisi un poste avantageux, attaquer à la fois les deux flancs du convoi, afin d'empêcher l'exécution des manœuvres défensives. C'est surtout dans les sortes d'embuscades que cette attaque exige, qu'aucun soldat ne doit tirer sans ordre, et qu'il faut recommander le plus grand silence; le moindre bruit pouvant trahir, inquiéter ou renverser le plan, en faisant reconnaître les dispositions prises; et l'attaquant devant être persuadé qu'un commandant d'escorte ne s'exposera pas, s'il a la moindre preuve de la proximité d'un ennemi en force et maître des chemins où le convoi doit passer.

Pour assurer le succès de son attaque, il faut toujours avoir avec soi quelques obusiers qui, chargés de grenades et conduits par l'artillerie légère, mettent le feu et occasionnent souvent la prise ou la destruction du convoi. C'est dans la crainte des obusiers, qu'on s'est déterminé à subdiviser les voitures.

Si une troupe inférieure voulait attaquer une escorte supérieure, elle ferait bien de ne l'attaquer que d'un côté, afin que, laissant une retraite à l'ennemi, il oppose moins de résistance et abandonne le convoi.

L'attaquant doit saisir avec adresse toutes les fautes de l'ennemi ; si celui-ci soutient avec vigueur, il doit simuler des fuites et tâcher de l'attirer hors du terrain où il doit se battre ; et s'il donne dans le piège, il faut que la réserve donne promptement sur le convoi et le fasse filer sur les lieux les plus sûrs, et les plus rapprochés de l'action. Si l'escorte, à la première agression, lâche pied, l'attaquant doit profiter du désordre, la faire charger par la cavalerie, s'il en a, et s'assurer des voitures. L'attaquant doit se rappeler combien l'officier qui défend, a peu de moyens et combien il peut faire de fautes.

On doit d'autant plus brusquement presser une attaque, que l'escorte sera à proximité d'un poste, camp ou cantonnement assez fort pour donner des secours. Dans ce cas, on doit dresser des embuscades sur les chemins par où ces secours pourraient arriver, afin d'en retarder la marche ou de les forcer à rétrograder. Si cependant, malgré ces mesures, le convoi étant pris ne peut être mis à couvert, il en détellera les chevaux, mettra le feu aux voitures, et si elles sont chargées de biscuits, farines ou légumes, il les fera gâter et répandre. Si, au contraire, on n'a pu s'en emparer, il ne faut pas se retirer sans y avoir fait le plus de mal possible,

et diriger son feu sur ceux qui s'occupent à réparer le dégât et à répartir la charge des voitures brisées ou avariées sur les autres.

Lorsqu'on est bien prévenu de la marche d'un convoi, qu'on a le temps de combiner son attaque, et qu'on ne peut la faire qu'entre des postes considérables, il faut faire faire, par des détachemens, de fausses attaques sur ces postes; et, si l'on est obligé de se replier, ne se faire poursuivre que du côté opposé à celui où vient l'escorte du convoi.

Une escorte mal conduite court les plus grands dangers ; quelques hussards ou troupes légères peuvent la mettre en déroute. Aussi ne doit-on jamais négliger de le faire lorsqu'on l'a jugé possible au premier coup d'œil. Si cependant on ne veut tenter qu'un coup de main, il faut le faire sur l'arrière-garde, et tomber sur les traîneurs avec impétuosité. C'est toujours avec de la cavalerie légère que doivent s'exécuter ces coups ; l'infanterie ne peut pas opérer avec assez de vivacité.

CHAPITRE III.

De la Défense des Convois.

La défense d'un convoi est une opération militaire d'autant plus délicate, que l'attaque en est facile et offre plus d'avantages. L'officier qui en est chargé doit allier la plus grande prudence au courage le plus prononcé; car tout étant contre lui, il n'a souvent à opposer à son adversaire que les ressources de son expérience et de ses talens.

Dès que le convoi sera placé sous sa garde, il doit, sans le diviser en de trop petites parties, former des pelotons, ou plutôt des divisions de troupes assez fortes pour défendre les divisions ou sections du convoi. Il étudiera bien la carte du pays qu'il va parcourir, recherchera attentivement les défilés, les bois, les ravins qui peuvent se trouver sur sa route, et ne s'y engagera pas sans être bien certain qu'il n'y court aucun risque. Toutefois, comme ces dispositions ne doivent pas ralentir sa marche,

elles doivent être prises sur-le-champ. A cet effet, le commandant doit pousser en avant une partie de sa cavalerie, ou un petit corps d'éclaireurs, et faire reconnaître, un peu au loin, tous les chemins qui aboutissent à la route qu'il doit tenir. Il doit porter quelques flanqueurs à cinq cents pas de lui, et ne rien négliger pour se procurer des nouvelles de l'ennemi.

Ayant établi l'ordre prescrit ci-dessus dans le chapitre *de l'Escorte des convois*, il fera mettre le sien promptement en marche, et le fera avancer avec activité; il veillera à ce que chaque officier de troupes et de charrois ne quitte pas la division à laquelle il est attaché, et à ce que chaque voiture garde ses intervalles, et n'en occupe pas plus qu'elle n'en doit avoir.

Dès qu'il apprendra que l'ennemi est en marche sur lui, et qu'il le jugera trop éloigné pour qu'il puisse attaquer assez tôt, il fera presser la marche; si, au contraire, il le sait près de lui assez en force, non seulement pour faire une attaque dans toutes les règles, mais même pour prolonger l'engagement et revenir plusieurs fois à la charge, il fera parquer, en toute diligence, les voitures dans le terrain le plus libre qu'il pourra rencontrer. Mais si les difficultés de choisir un terrain convenable se présentent en même temps que l'ennemi s'approche,

il fera doubler la file de voitures le plus étroitement possible. Ce moyen ne couvre pas les chevaux du feu de l'ennemi, comme celui de parquer les voitures; cependant si la route offrait assez de largeur pour qu'on pût tourner les chevaux tête contre tête, et présenter partout le derrière des caissons ou charrettes, il en résulterait un avantage bien grand par le peu de perte qu'on éprouverait en chevaux ou autres bêtes de trait.

Plus on serrera (sans se gêner) les voitures, et plus on sera fort dans sa défense, ayant un plus petit espace à couvrir; il faut veiller alors à ce que chaque charretier soit à pied, et tienne ses chevaux par la bride.

Le commandant maintiendra ses tirailleurs tant qu'il sera possible de les laisser en avant, et si, lorsqu'ils se replieront, toutes ses mesures ne sont pas entièrement prises, il les fera soutenir; mais aussitôt que ses hommes seront forcés de se retirer, il attendra, pour faire commencer son feu, que l'ennemi soit à moyenne portée des troupes, auxquelles il recommandera de tirer avec précision.

Si l'attaque se fait en rase campagne, et que le commandant du convoi puisse aisément découvrir l'ennemi, il s'attachera principalement à pénétrer le but de ses démonstrations, et aura

soin de ne pas enlever mal à propos à une division les forces destinées à la couvrir pour une simple attaque; mais il fera porter vers le point où il la jugera réelle, les flanqueurs, devenus, par leur ralliement, peloton de réserve, et il les maintiendra à cette division, aussi longtemps que le feu de l'ennemi pourra l'exiger.

Dans le cas où le convoi sera attaqué à la tête d'un défilé, le commandant tirera de chaque division autant de troupes qu'il croira nécessaires à repousser l'ennemi; mais il ne prendra ce parti que lorsqu'il sera assuré que son front peut occuper celui de l'ennemi, et que celui-ci ne pourra user de ses propres moyens pour attaquer brusquement les flancs du convoi. Cependant, si, malgré toutes les précautions indiquées pour le mettre à l'abri d'une surprise, soit au passage d'un défilé, soit à celui d'un obstacle, on n'est pas parvenu à l'en garantir, et qu'on soit attaqué au moment même où l'on s'est engagé dans le défilé, il faut tirer de sa position tout le parti possible, et faire servir, autant qu'on le pourra, jusqu'à ses désagrémens mêmes. Si le défilé est dans un vallon étroit, et que l'ennemi soit maître des hauteurs, desquelles il puisse rouler des pierres sur le convoi, la défense de celui-ci devient plus délicate; ce malheur ne peut provenir que de ce

qu'on aura négligé de les occuper ; alors il faut y remédier en chargeant l'ennemi à la baïonnette, et en gagnant soi-même les hauteurs. L'ennemi, fort de sa position, sera certainement d'autant plus dans le cas de la disputer avec avantage, qu'il pourra se trouver couvert par des bruyères épaisses, ou protégé par des rochers à pic ; néanmoins, il faudra se résoudre à une vive attaque, à grimper l'escarpement ou les rochers, et à le débusquer de sa position. Aussitôt qu'on l'aura forcé à quitter le bord de la côte, les dangers du convoi diminueront en grande partie ; alors il faudra se conduire comme dans une attaque simple, n'ayant pour but que de contraindre l'ennemi à s'éloigner. Dès qu'on sera maître des hauteurs, et qu'on aura forcé les assaillans à se retirer, le convoi devra être remis en marche, et le commandant aura l'attention de jeter des flanqueurs de chaque côté, et de conserver son ordre de défense jusqu'à l'entière sortie du défilé.

Cette circonstance est éminemment critique ; elle vient malheureusement trop souvent de la négligence à faire occuper des hauteurs considérables, mais d'où l'ennemi peut atteindre le convoi ; ou de ce que les troupes montées sur les bords de la crête ont été repoussées : toutes les fois qu'un convoi est engagé dans un sem-

blable défilé, le commandant doit, au premier coup de fusil, renforcer le point attaqué, afin qu'il puisse résister avec avantage et soutenir vigoureusement le choc. L'ennemi peut faire alors un bon usage du canon, s'il en a; mais s'il ne domine pas de manière à plonger, il ne peut nuire qu'aux troupes de l'escorte, sans endommager nullement le convoi; il faut, dans ce cas, que le commandant se considère comme attaqué sans avoir du canon, puisque, avec ce moyen même de défense, il ne peut s'en servir pour faire taire le canon de l'ennemi, ou lui démonter ses pièces; il doit alors profiter avec avantage des broussailles, où il jettera de bons tirailleurs, qui, masqués par elles, ne s'occuperont qu'à tirer continuellement sur les canonniers ennemis et leur feront essuyer beaucoup de pertes. L'ennemi, inquiété par ce moyen, ne manquera pas de faire attaquer ces petits taillis pour en déloger les tirailleurs; il faut, dans ce dernier cas, les renforcer, s'il est possible de le faire sans risquer d'affaiblir l'escorte et le corps de défense. Il peut arriver alors que l'ennemi veuille changer par là le lieu de l'action, et y attirer toutes les forces de l'escorte. Le commandant du convoi s'en apercevra par le soin que l'ennemi prendra de doubler ses éclaireurs; il fera ordonner aux siens de se retirer aussitôt

que la retraite deviendra nécessaire par l'augmentation successive du nombre des ennemis. Ce serait la plus grande faute qu'un officier pourrait faire, que d'engager là une action assez sérieuse pour le forcer à l'abandon de son convoi. Comme il n'est pas supposable que l'ennemi soit assez peu prudent pour attaquer un convoi, près d'un poste assez nombreux pour fournir des secours, je crois inutile de faire observer que, dans ce cas seulement, on pourrait transporter le lieu de l'action sur le terrain éloigné où l'ennemi chercherait à attirer l'escorte du convoi, et faire filer promptement celui-ci sur ce point, battre ensuite en retraite et former son arrière-garde. Ce moyen serait bon; mais il ne peut être mis à exécution que dans la supposition que l'ennemi aurait eu la témérité ou la maladresse d'attaquer près d'un corps auxiliaire, sans avoir dressé des embuscades propres à empêcher toute communication avec l'escorte qu'il attaque.

Si le convoi, se trouvant engagé dans un chemin creux seulement, est attaqué par un ou plusieurs de ses côtés, il pourra être facilement couvert et risquera peu pour lui-même, surtout si les forces attaquées font une bonne défense; car alors le feu de l'ennemi ne pouvant plonger, les chevaux et les fourgons ou voitures

seront à l'abri de toute insulte, puisqu'il ne pourra se servir contre eux de son artillerie, qui lui devenait nécessaire pour occuper les divisions et faire du dommage ; il ne pourra donc pas remplir son but.

Si cependant l'escorte était attaquée avec de l'artillerie, et qu'elle n'en eût pas, le commandant tâchera, par de petites charges faites à propos, de donner à l'ennemi la crainte de voir enclouer ses pièces : ce qu'il faut essayer de faire, sans trop s'éloigner du point de défense. Si, à l'effet du canon, l'ennemi joint celui des obusiers, et qu'il parvienne à mettre le feu dans quelques divisions du convoi, le commandant, dans le cas où le parc serait formé, fera, s'il le peut, porter cette partie hors du parc et du côté opposé au vent, non seulement afin que la fumée puisse incommoder l'ennemi, mais encore afin de changer la direction des étincelles, qui pourraient causer l'explosion des matières inflammables que peuvent contenir les caissons. Si la difficulté d'approcher de la division incendiée augmentait, on ferait, pourvu que le terrain le permît, retirer le parc du côté opposé au vent. Cette manœuvre, exécutée par le conducteur des voitures, serait appuyée de mesures militaires propres à la couvrir et à la protéger.

Si, au lieu d'être parquées, les voitures sont

simplement doublées, on jettera de côté tous les objets dans lesquels le feu pourrait avoir pris; et si le vent va du côté de l'ennemi, il faudra, de préférence, mettre les parties enflammées du côté par où il peut venir, afin de lui opposer ce feu pour retranchement.

En cas de fracas de voitures, on attendra la fin du combat pour s'occuper de faire décharger celles qui auraient reçu du dommage, ne devant s'occuper, pendant l'action, que du soin de conserver et de défendre le convoi et d'éloigner l'ennemi.

Si quelque faute de l'ennemi offre au commandant de l'escorte, la facilité de faire filer une division de son convoi, sans risque, et qu'il soit assuré que la nature du pays et la proximité de quelque poste, peuvent en protéger l'arrivée, il ne négligera rien pour la faire mettre en sûreté, et par là il augmentera ses moyens de défense; dans cette occurrence, il doit redoubler de précautions et donner beaucoup d'occupation à l'ennemi, surtout du côté vers lequel il veut mettre cette division en marche. Il faut, et cela est indispensable, cacher à son adversaire, autant qu'on le pourra, cette opération importante, afin qu'il n'y mette point d'entraves; mais comme il est assez difficile qu'un ennemi qui attaque bien ne saisisse

pas souvent l'intention de la partie adverse; on doit être assuré qu'aussitôt qu'il l'aura découverte, il fera son possible pour empêcher la marche de la division ou partie du convoi détachée, ou pour l'enlever entre l'escorte et le lieu vers lequel elle se retire. L'escorte partielle qu'on pourrait donner à cette division ne serait guère considérable, puisqu'on aurait besoin de ses troupes ailleurs; et si on la donnait assez forte pour soutenir les efforts de l'ennemi, on se trouverait deux actions sur les bras : la seconde, par l'inquiétude qu'elle pourrait donner, nuirait nécessairement à la défense de l'escorte. Il ne faut donc détacher une division ou partie du convoi, que lorsqu'on verra la possibilité de la faire filer sans danger, et qu'elle pourra être recueillie par les troupes du poste le plus voisin, qui tenteraient une diversion importante pour la protéger; c'est à ce dernier secours qu'il faut beaucoup s'arrêter, car il est des postes desquels la garde ne peut sortir sans en compromettre la défense, et d'autres desquels il est facile de protéger et de seconder même une opération qui se passe à proximité.

Lorsqu'attaqué par les quatre faces de son parc, le commandant n'a aucun secours à espérer, que l'ennemi lui est infiniment supé-

rieur; si, après avoir épuisé tous les moyens que son génie et la bravoure de ses troupes lui fournissaient, il n'a plus d'espérance de sauver son convoi; s'il a perdu les deux tiers de son monde, il peut alors mettre le feu aux voitures, et se faire jour à la baïonnette, plutôt que de se rendre prisonnier.

Ce cas est le parti extrême; c'est la dernière mesure à prendre, et il ne faut s'y déterminer que lorsqu'après avoir fait tous ses efforts pour résister, on a eu partout du désavantage; mais si le convoi peut être secouru, s'il est à la portée d'un poste, camp, cantonnement ou place qui puisse faire diversion, on doit se battre jusqu'à ce que, aidé par le secours qu'on espérait, on ait tout à fait éloigné l'ennemi.

Si le commandant du convoi s'aperçoit que la vivacité de son feu nuit beaucoup à l'ennemi, qu'il cause du désordre dans ses rangs, il doit pousser sur-le-champ sa cavalerie sur la troupe entamée, et tâcher, par des charges vigoureuses, de l'empêcher de se rallier : on profite alors de l'étonnement de son adversaire, et on ne fait de prisonniers que lorsqu'on le voit dans l'impossibilité de renouveler ses attaques.

Dans tous les cas, si le convoi n'est pas attaqué par toutes les faces, les divisions voisines de celles insultées, leur porteront un prompt

secours, avec la moitié de leurs forces; l'autre moitié maintiendra les charretiers à leurs voitures, et ne leur permettra aucun cri ou clameur qui pourraient mettre le désordre dans la file.

Un officier qui jugera devoir être bientôt attaqué, enverra promptement avertir ceux des postes qui pourront le secourir; et dans une attaque, dès qu'il verra arriver du secours, il doit redoubler de vigueur et pousser l'ennemi de son côté.

Quant au chargement du convoi, la défense est plus ou moins difficile. Un convoi de poudre, où l'ennemi parvient à mettre le feu, est perdu, l'escorte détruite ou dispersée, et ses débris taillés ou faits prisonniers. Ces sortes d'expéditions, sans donner à l'ennemi un profit dont il puisse tirer parti, lui donnent toutefois de grands avantages, surtout si le convoi est destiné à une armée nombreuse, ou pour une place menacée qui éprouve des besoins en munitions. Aussi, dès qu'un officier, chargé de conduire un pareil convoi, se verra près d'être attaqué par des forces qui ne lui permettraient pas de le sauver, s'il engageait une action, il exécutera sa retraite dans le plus grand ordre, sur le point où il pourra le couvrir, et préviendra son général des dangers qu'a courus le convoi, et des difficultés de le mener sûrement à destination.

Mais s'il n'a pu être prévenu assez tôt, qu'il soit attaqué sans avoir d'espérance de sauver ses voitures, qu'il soit convaincu et qu'il puisse convaincre qu'en perdant du monde, il ne pouvait le sauver, et qu'en le laissant perdre, il eût avantagé l'ennemi, il fera mettre des mèches dans chaque caisson et calculera le moment de l'explosion, de manière qu'en éclatant à l'approche de l'ennemi, celui-ci en éprouve un tort considérable. Mais, dans ce cas, il doit sauver les chevaux et tout ce qu'il sera possible de ne pas perdre, et se retirer promptement vers le lieu le plus rapproché des troupes de son armée.

Ces sortes de convoi, du reste, sont d'une défense si dangereuse, que toujours il leur faudrait une escorte, non seulement capable de résister à de fortes attaques, mais encore d'en changer la position et de l'éloigner du convoi. Il faudrait que l'escorte pût se diviser, sans inconvénient, en deux parties, dont l'une serait uniquement employée à l'escorte, et l'autre à repousser l'ennemi et à le combattre loin de la route que doit tenir la première, afin d'empêcher l'effet de son artillerie, qui seul perdrait le convoi, s'il parvenait à y porter quelques matières enflammées.

Il faut donc, en général, dans la défense d'un

convoi, couvrir parfaitement ses caissons; éloigner, autant qu'on le pourra, sans quitter la garde des transports, la présence de l'ennemi; occuper les hauteurs, ravins, bois, défilés, avant qu'il ne s'en soit emparé, et l'en chasser s'ils en est déjà en possession; ne pas le poursuivre, quelque mouvement de retraite qu'il exécute; faire filer, autant que possible, une ou plusieurs divisions du convoi, sur un point de sûreté, lorsqu'on peut le faire évidemment, sans risquer de les perdre; jeter hors du parc, ou de la double file de voitures, toutes les parties embrasées, et cela, toujours du côté opposé au vent et de la manière la plus propre à empêcher l'ennemi d'approcher; et réparer promptement le dégât, pour se mettre en marche vers le lieu de sa destination.

Alors, faisant reprendre l'ordre de marche, s'il y a quelques détachemens qui aient moins souffert et qui soient moins fatigués que les autres, le chef de l'escorte les emploiera de préférence en tirailleurs. Malgré la retraite de l'ennemi, on ne doit pas se relâcher sur la surveillance et l'ordre, afin d'être toujours prêt à soutenir les nouveaux efforts qui pourraient être tentés, et à les repousser vivement.

Si la défense d'un convoi est difficile, la gloire de l'officier qui en est chargé et le sauve des

mains de l'ennemi, est la mieux acquise et la plus personnelle : on ne doit pas toutefois moins d'éloges aux troupes ; et leur réputation est faite, quand elles ont battu l'ennemi qui les a attaquées.

CHAPITRE IV.

Moyens de diminuer le Fréquence des Convois et d'en assurer la Marche.

Lors de la pacification de la Vendée, en 1795, on conserva encore des troupes dans quelques postes importans, tels que Machecoul, Montaigu et autres points nécessaires aux communications et à la correspondance de l'armée. Ces postes avaient besoin, d'un moment à l'autre, d'être ravitaillés; et l'on ne pouvait les pourvoir suffisamment, en raison de la rareté des approvisionnemens dans les grands dépôts ou magasins. Il fallut donc multiplier les convois; les routes qu'ils avaient à suivre pour arriver à ces places n'offraient et n'offrent encore qu'une suite de défilés, de bois, de haies, infiniment nuisibles à leur sûreté. Les villes et bourgs de l'intérieur du pays vendéen, ne peuvent, pour la plupart, favoriser le commerce, puisque le transport par roulage ne peut avoir lieu sur les chemins ou routes qui y passent. C'est bien différent sur la

rive droite de la Loire, où les villes d'Angers, de Nantes, Rennes, entretiennent une communication nécessairement suivie, tant pour les relations commerciales, que pour les diligences, malles et autres espèces de voitures de voyage. C'est dans cette partie que le besoin de convoyer était le plus fréquent, et où il n'était guère moins difficile de le faire, à cause des partis connus sous le nom de *Chouans*, qui exploitaient le pays. Si les communications des villes que j'ai citées étaient rompues, leurs approvisionnemens devaient en souffrir beaucoup, et des suites plus graves, plus désastreuses devaient en résulter. Ces considérations me suggérèrent les idées exprimées dans ce chapitre.

Les forces placées sur les routes de la Bretagne pour leur sûreté, n'y contribuaient que faiblement, et ce n'était pas d'elles qu'on pouvait espérer la répression des entreprises des Chouans, parce qu'elles étaient écrasées par les fatigues de leur pénible service d'escorte. Pour que les postes placés sur ces routes y devinssent réellement utiles, il fallait que les troupes n'eussent d'autre service que celui de harceler l'ennemi et de protéger les campagnes; il fallait que, dans les expéditions où elles avaient à parcourir une grande étendue de terrain, aucun pillage, aucune dévastation n'eût lieu; il fallait ôter aux

chefs des Chouans, l'espérance d'accroître leurs bandes, espérance fondée sur le peu de respect de quelques soldats républicains pour les propriétés; et rassurer, par une discipline sévère, le cultivateur inquiet.

Les convois étaient peu en sûreté. La faiblesse des cantonnemens ne permettait de fournir que des escortes faibles. Ces escortes étaient exposées à être battues avec perte, et cela pouvait décourager les troupes et paralyser le commerce. Je proposai alors les mesures suivantes.

Pour réussir à mettre les troupes des cantonnemens dans un état d'offensive, il faudrait diminuer le nombre des convois, les réduire, à de certaines époques, à un seul, faire une caravane enfin. Cette caravane partirait, je suppose, tous les quinze jours; elle réunirait les voyageurs et les voitures de transport; elle coucherait dans les cantonnemens accoutumés; elle serait escortée par une troupe imposante, qui la suivrait depuis son départ jusqu'à sa destination, et se reposerait une semaine.

Admettons qu'une caravane parte le lundi de Nantes pour Rennes, escortée par un détachement de dix-huit cents hommes; elle partira de Nozai le mardi, le mercredi de Bains, et arrivera le même jour à Rennes. Ces dix-huit cents hommes en remplaceraient dix-huit cents au-

tres placés à Rennes pour escorter la caravane, qui en partirait le dimanche, le lundi de Bains, et serait rendue le mardi à Nantes. Par cette supposition, on voit aisément que les troupes cantonnées sur les routes ne se mêleraient nullement des escortes; qu'elles n'auraient d'autre service que celui de leur sûreté; qu'alors elles pourraient agir efficacement dans leurs environs; qu'alors elles pourraient agir dans des mouvemens combinés; qu'alors enfin, elles feraient la guerre, d'une manière vigoureuse, aux partis. Ce moyen simple d'utiliser les troupes cantonnées, servirait beaucoup à éclairer la marche des caravanes, à leur donner des renseignemens, presque toujours certains, de la position des ennemis. Ces troupes éloigneraient les bandes ou partis des lieux de passage, et seraient alors dans le cas d'assurer la tranquillité des campagnes.

Une fois les cantonnemens fixés, il serait à desirer aussi qu'on les changeât le moins souvent possible, afin que les troupes s'instruisissent de la nature du pays, connaissance bien importante pour les officiers et les soldats. Ceux-ci, dans leurs expéditions, se familiariseraient avec l'habitant de la campagne, et, par une exacte discipline, ils lui inspireraient de la confiance, et une confiance d'autant plus avanta-

geuse, qu'elle tournerait toute au profit des troupes. Les chefs, par la bonne police qu'ils maintiendraient, se feraient aimer dans le pays; ils y seraient servis par les habitans tranquilles, et en tireraient souvent des renseignemens sûrs.

Mais point d'espoir de rétablir la tranquillité des routes, sans cette réunion de plusieurs convois en un seul, et sans la répression absolue du maraudage et du pillage. Point d'espérance de terminer la guerre, et de faire servir utilement les cantonnemens, sans avoir pris des mesures à cet effet. Toutes ces choses influeront sur la grande combinaison générale, qui doit avoir lieu pour l'extinction de la *chouannerie;* elles ajouteront des ressorts à l'action militaire, si interrompue dans ce pays par les fatigues des troupes.

Peut-être que les partis, instruits de la force donnée aux grands convois ou caravanes, se jetteront en nombre dans les passages difficiles, afin de les y arrêter. Peut-être se réuniront-ils en masse pour écraser les postes, ou attaquer avec plus de facilité, et se promettre plus de succès. Cela n'est pas impossible; mais les partis auront-ils seuls les moyens d'en imposer, quand on peut être instruit de leurs projets, de leurs mouvemens, par les cantonnemens mêmes, où l'on pourra trouver des ressources, soit pour

remédier aux obstacles, soit pour renverser le plan de l'ennemi ?

Le projet de réunion en caravane n'est point du tout à rejeter ; on en retirera d'abord l'avantage de commercer plus librement, celui de pouvoir faire agir tous les postes dans leurs environs, de leur faire combiner des mouvemens et de tuer le plus d'ennemis que l'on peut.

Ces caravanes auraient besoin d'une police, à laquelle toutes les voitures militaires ou autres seraient tenues de se conformer strictement, sous les ordres du commandant de l'escorte, qui règlerait les heures du départ, les dispositions de marche et les différens changemens que pourraient nécessiter les circonstances.

Sans cette police, la caravane éprouverait des entraves continuelles ; et, par elle, on remédierait facilement à tous les obstacles (*).

(*) Ces mesures furent adoptées en Espagne pendant la guerre d'invasion. L'insurrection générale du pays et la force des guerillas en avaient fait reconnaître la nécessité. On n'eut bientôt plus aucun lieu de douter de leur utilité et de leur efficacité, tous les convois escortés et défendus suivant les principes exposés dans cet écrit, échappèrent aux tentatives de l'ennemi.

CHAPITRE V.

Un mot sur le Pillage.

Le pillage ne devrait jamais être promis aux troupes : ses suites sont beaucoup plus funestes qu'elles ne sont avantageuses. Les sentimens qui dirigent les actions d'un bon soldat doivent le mettre au-dessus d'un gain qui révolte l'humanité, et qui entraîne à des excès abominables, tels que le viol et l'assassinat. Si, cependant, une ville coupable, un pays révolté, doivent payer par un grand châtiment le mal qu'ils ont pu faire, il est juste qu'on sévisse rigoureusement contre eux ; mais qu'on se garde bien d'y permettre le pillage : il faut tâcher qu'ils s'en rachètent, et répartir la contribution sur l'armée, des efforts de laquelle il aurait été le prix. Alors le contentement serait certain parmi les soldats, tandis que souvent ils s'entre-détruisent pour se disputer, sur le corps d'un infortuné, sa dépouille sanglante ; ce n'est qu'à force de dangers qu'ils

parviennent à trouver ce que ce moyen plus doux leur offre sans risque.

Les inconvéniens du pillage sont extrêmes; ils ne nuisent pas seulement à ceux sur lesquels on l'exerce, mais encore aux pays circonvoisins et à l'armée elle-même, dont ils détruisent la discipline, corrompent les mœurs, où ils allument des passions de haine et de vengeance, et dont ils préparent les défaites.

Combien le pillage ne nuit-il pas aux arts, dont les chefs-d'œuvre n'apparaissent aux yeux de l'ignorance que pour être anéantis? combien n'a-t-il pas détruit de précieuses découvertes, de nouveaux talens encore cachés sous la poussière des manuscrits? ses maux sont incalculables; ses avantages sont nuls.

Les règles de la guerre ordonnent le pillage d'une ville qui s'est laissé prendre d'assaut; on en a presque toujours usé de même à l'égard des villes révoltées : ne vaudrait-il pas mieux les mettre à contribution? Mais si les habitans les ont abandonnées, il faut faire enlever les effets précieux et tout ce qui peut être utile, et le faire refluer sur les villes voisines, où l'on fera un encan des objets qui ne seront point utiles à l'état, et le produit de la vente sera réparti aux troupes qui auront pris part à l'opération.

Si la ville prise peut être occupée avec avan-

tage, il faut faire sentir aux habitans la grandeur de leurs torts, mais n'y lever aucune contribution; car elles nuisent fortement aux entreprises qu'on a dessein de former. On doit donc traiter la population avec bonté, faire respecter les propriétés, et rapprocher, en commandant des égards réciproques, le citadin du soldat. Toute conduite contraire ne servirait qu'à susciter des ennemis d'autant plus dangereux, que, connaissant vos forces et vos moyens, ils en feraient des rapports exacts; au lieu qu'avec de la générosité, vous fermez la bouche au plus grand nombre, vous leur faites supporter patiemment un joug qui, dans l'état de guerre, n'est guère plus onéreux que celui de leurs propres troupes.

Le soldat est naturellement docile en arrivant dans un corps, et, si on lui montre le bon exemple, il s'en écartera difficilement. Malheureusement il ne le trouve pas partout; la mollesse de certains chefs, l'ambition et la cupidité de quelques autres, les portent à une tolérance coupable; et les fautes se propagent avec l'esprit d'indiscipline. Deux corps se gâtent souvent ensemble; aussi faut-il, pour l'empêcher, que les chefs conservent cette fermeté qui doit coûter si peu, quand elle a les lois pour appui.

Il faut surveiller dans les camps la conduite

des soldats disposés à l'insubordination ; ils sont les premiers à s'écarter pour piller dans les campagnes. La faute retombe toujours sur les chefs qui doivent l'empêcher ; souvent le coupable est puni de son délit par les paysans qui le tuent ; mais on peut prévenir ce malheur, qui prive l'état d'un combattant. Il faut arrêter le mal dans son origine par des exemples sévères. Il sera toujours facile aux commandans des camps et postes de retenir les soldats ; mais il faut qu'ils ne privilégient pas les officiers. Par une bonne disposition de postes, par une chaîne de sentinelles bien établie, par des consignes sévères, sur lesquelles on ne doit jamais se relâcher, on alliera la sûreté à la bonne discipline, et on éloignera les surprises et les alertes.

Dans les marches militaires, les tirailleurs s'écartent souvent pour piller : beaucoup d'hommes restent en arrière pour le faire plus à leur aise, sous prétexte de fatigue. Il faut donc tenir sévèrement la main à ce qu'aucun soldat ne devance ni ne quitte la troupe : les officiers et sous-officiers doivent maintenir chacun dans son rang ; et ceux qui commandent les tirailleurs doivent veiller et faire veiller sur les hommes qui s'écartent trop. Les chefs, pour ôter tout prétexte d'éloignement, doivent faire faire de petites haltes à toutes les lieues, et recommander aux

flanqueurs de ne pas s'éloigner de plus de cinq cents pas de la colonne : les avant et arrière-gardes doivent pousser vigoureusement les hommes qui se sont écartés de leurs pelotons.

C'est la plus grande faute que puisse faire un général, que de permettre le pillage (*). Il doit présumer que si un soldat a fait, ce qu'il appelle en son langage, *un bon coup*, l'avidité lui en fera tenter un autre; il en prendra l'habitude, et cette habitude est d'autant plus funeste, qu'en diminuant le nombre des combattans, elle augmente les moyens de l'ennemi; d'ailleurs le soldat qui s'enrichit devient lâche, et le pillage l'absorbe au point qu'il néglige tous ses devoirs.

C'est donc sur le pillage que doit se fixer une partie de l'attention du général; s'il le souffre, il ne peut rien entreprendre dont il puisse se

(*) Le général Beysser commandait une division de l'armée de l'Ouest, lors de la déroute du 21 septembre 1793, à Montaigu, dans la Vendée; il n'eût pas éprouvé ce grand échec, s'il n'eût pas ordonné le pillage. Il alla jusqu'à tourner en ridicule les soldats qui avaient leur sac garni du butin ordinaire, en leur disant que partout ils devaient prendre, et qu'ils auraient dû avoir leurs havresacs vides, pour les remplir des effets des Vendéens.

promettre le succès : il doit, pour l'empêcher, employer de grands moyens de sévérité, et appeler toute la force des lois militaires pour l'arrêter dans son principe, et le détruire dans ses habitudes. C'est à la tête des troupes qu'il faut faire des exemples ; car c'est là seulement qu'ils peuvent produire de bons effets.

Il est important quelquefois d'intimider certains endroits par les menaces de les livrer au pillage ; ce moyen réussit souvent mieux que les plus honnêtes réquisitions. Le maréchal de Saxe, s'étant emparé d'un bourg où il y avait un magasin, fit sommer les habitans d'une ville voisine de voiturer à son camp une certaine quantité de fourrage. Ces magistrats, qui se croyaient soutenus par le général ennemi, dont le quartier n'était pas éloigné, paraissaient très peu disposés à obtempérer à la demande du maréchal ; mais, sur la menace d'être livrés au pillage, les fourrages arrivèrent au camp français en plus grande abondance qu'il ne l'avait exigé.

Mais si, d'un côté, on arrête par une grande sévérité les exactions du soldat, il ne faut pas être moins sévère envers ceux qui, mettant par leur négligence les soldats dans le besoin, les forcent à rechercher les moyens de se procurer ce qui leur est indispensable. C'est aux

administrations militaires à n'employer que des hommes actifs et intelligens, qui aient soin de faire délivrer aux troupes ce qui doit leur revenir, sans causer de retard évident. C'est aux employés supérieurs à mettre de la régularité dans les distributions de tout genre.

FIN DES CONSIDÉRATIONS SUR LES CONVOIS.

MÉMOIRE

SUR LA HAUTE POLICE A EXERCER,

PAR LES COMMANDANS SUPÉRIEURS,

DANS LES VILLES ET PROVINCES

EN PROIE AUX MALADIES CONTAGIEUSES,

PARTICULIÈREMENT

A LA FIÈVRE JAUNE ET A LA PESTE.

AVIS

DE L'ÉDITEUR.

M. le général HUGO ayant eu, comme on a déjà pu le voir dans ce premier volume, plusieurs commandemens supérieurs de provinces et de places de guerre, conçut l'idée d'écrire un Supplément aux ouvrages déjà publiés sur le gouvernement des provinces et villes en état de siége. Ce travail utile fut approuvé par S. E. M. le maréchal GOUVION-SAINT-CYR, alors ministre secrétaire-d'état au département de la guerre.

Le Mémoire particulier que l'on va lire est un Extrait du Supplément dont nous parlons, et nous avons jugé convenable de le

distraire de la partie de ces Mémoires, où l'Auteur l'avait placé comme note, pour le donner ici séparément. L'intérêt majeur qu'il présente nous a paru devoir justifier cette mesure.

LADVOCAT.

MÉMOIRE

SUR LA HAUTE POLICE A EXERCER,

PAR LES COMMANDANS SUPÉRIEURS,

DANS LES VILLES ET PROVINCES

EN PROIE AUX MALADIES CONTAGIEUSES,

PARTICULIÈREMENT

A LA FIÈVRE JAUNE ET A LA PESTE.

SECTION PREMIÈRE.

Maladies contagieuses.

« Les maladies contagieuses, suivant la défi-
« nition des auteurs du *Dictionnaire portatif*
« *de Santé* (*), se communiquent, soit par le
« contact immédiat, soit par celui des habits,
« de quelques meubles, ou de quelques corps
« infectés; soit même par le moyen de l'air,

(*) Tome 1er, page 178.

« qui peut transmettre, à des distances assez « considérables, les semences des maladies. »

Si une maladie contagieuse se manifeste dans une place en état de siége, le commandant doit aussitôt réunir, avec les chefs des autorités civiles, les officiers de santé les plus instruits, en un conseil qu'il fera bien de présider lui-même la première fois et quelques autres, et donner à ce conseil autant de permanence que les dangers l'exigeront. Il ne doit pas hésiter à trancher sur beaucoup de difficultés, lorsque sa conduite, dans ces circonstances, n'aura pour objet que le salut de la place. Il peut, par ses ordonnances de police, aider les médecins à prévenir, à combattre, à détruire la contagion ; faire tenir les hôpitaux et la ville dans le plus grand état de propreté ; ne pas laisser enterrer dans les églises, ni dans les cimetières intérieurs ; faire transporter les abattoirs hors des remparts, soit dans un ouvrage avancé, soit entre ces sortes de dehors et la muraille d'enceinte ; mais cependant en un lieu où l'air circule librement et puisse dissiper au loin les exhalaisons cadavéreuses, devant penser que les abattoirs ne sont jamais mieux placés que sur des courans d'eau, à leur sortie de la place. Il doit enjoindre aux propriétaires d'avoir, et au besoin de faire faire des latrines dans leurs

maisons; en faire même construire de publiques, en planches, et séparément pour chaque sexe, sur des eaux courantes, ou dans le centre des courtines (*), si, dans la place, les lieux d'aisance ne sont pas assez communs; empêcher de jeter, de faire, ni d'entasser des immondices dans les rues; défendre de nourrir dans les maisons aucun animal à fiente puante, comme porcs, lapins, dindons, etc.; faire établir dans les bâtimens parallèles aux talus intérieurs des courtines, et de préférence encore sur des courans d'eau, et à leur sortie de la place, tous les ateliers qui peuvent vicier l'air; défendre de vendre, transporter ou donner à qui que ce soit des effets provenans des malades morts par suite de la contagion; faire même, d'accord avec le magistrat, et par mesure de haute police, brûler ces effets, ainsi que les lits, couvertures, draps et autres meubles désignés par les gens de l'art, comme pouvant communiquer la contagion; mettre hors de la ville les mendians, et, si personne n'en

---

(*) Dans les chaleurs, il faut, lorsque l'eau des fossés peut se renouveler aisément, lui donner de l'écoulement au tiers, ou à la moitié (sans cependant les mettre nulle part à sec), afin de renouveler l'eau et de l'empêcher de se corrompre.

peut sortir, ne pas souffrir qu'ils s'assemblent et s'entassent nulle part, à cause de leur malpropreté habituelle; faire ouvrir par des commissaires spéciaux, à la fois et au signal d'une cloche, pendant au moins une heure de suite, matin et soir, et quelle que soit la saison, pourvu qu'il ne bruine ni ne fasse de brouillard, toutes les portes et fenêtres des maisons habitées et de celles non habitées; ordonner des feux fréquens dans les rues, et conseiller l'usage de la pipe; faire, a défaut de ventilateur, entretenir pendant la nuit, au moyen d'un garde-chambrée, dans les grandes salles des hôpitaux, des casernes et des prisons de guerre, de l'eau toujours bouillante sur de la braise (jamais sur du charbon) dans un vase quelconque, mais proportionné à l'étendue des locaux, afin de donner du ressort à l'air qui s'y vicie continuellement. Enfin le gouverneur, ou commandant supérieur, doit se montrer successivement et partout un peu, sans négliger néanmoins les préservatifs pour une santé chère à l'intérêt public (*), relever

(*) Ces précautions, dont l'indication n'est pas de trop ici, sont, 1°, de ne pas toucher aux habits des malades, de tenir dans sa bouche, en visitant les hôpitaux et les casernes, un morceau de racine de pimprenelle blanche, ou d'asclepias, vulgairement appelé

les courages abattus, parler avec bonté, paraître s'apitoyer sur le malheur des uns, donner des éloges à la fermeté des autres, ouvrir sa bourse, s'il se peut et si cela est nécessaire. Cette conduite affable et généreuse, en lui attachant les habitans, décidera les gens riches à beaucoup de sacrifices, et à créer, à sa voix, une masse de secours, enfin à se dévouer eux-mêmes à son exemple.

SECTION II.

Peste.

« Le bon ordre est un des meilleurs remèdes dont on puisse se servir contre la peste, » dit l'auteur de l'histoire de celle de Marseille (*). Cette maxime, fruit d'une cruelle et doulou-

---

dompte-venin, en observant toutefois de rejeter constamment la salive; 2°, de faire usage, pour se laver, du vinaigre dit *des quatre voleurs*, et principalement si l'on est quelquefois obligé de toucher les malades; 3°, de frotter de vinaigre toutes les choses dont on sera obligé de se servir communément, d'en faire, de plus, assaisonner ses mets; de faire faire de fréquentes fumigations dans sa chambre avec le succin, le myrte, le benjoin et l'encens, en parties égales, sur des cendres chaudes. (*Dictionnaire portatif de Santé*, page 352.)

(*) Page 151.

reuse expérience, peut s'appliquer à toutes les maladies contagieuses, car ce sont les seules qui réclament absolument l'attention de la police. Mais si ces fléaux de l'humanité, négligés ou mal étudiés dans leur principe, se propagent avec violence et sont reconnus pour la peste, la plus affreuse des calamités publiques, ces mesures quoique toujours indispensables, ne suffiront plus ; elles auront alors besoin d'une grande extension et de l'appui de toutes les ressources d'un génie ferme et tranchant, comme de toute l'expérience de la médecine (*). Ces ressources sans lesquelles l'art de guérir n'est pas

---

(*) Les gouvernemens exposés, par leur commerce, à cette horrible contagion, feraient peut-être bien d'entretenir un certain nombre d'officiers de santé qui ne s'appliqueraient absolument qu'à l'étude et à la cure des maladies contagieuses; et, si l'expérience parvient à confirmer enfin qu'une personne guérie de la peste n'en peut être attaquée de nouveau, je conseillerais aux chefs des États, dans lesquels cette maladie est endémique, de prendre une mesure d'administration à la fois précieuse pour eux et pour l'humanité : ce serait de faire choisir parmi les enfans de l'un et de l'autre sexe, ceux qui, dès l'âge de quinze ans, auraient déjà été atteints et sauvés de l'horrible maladie, pour les élever et les faire instruire dans l'art de guérir, d'accoucher, etc. Que de services ces gouvernemens ne pourraient-ils pas rendre ensuite à

assez puissant ne peuvent, malgré l'heureuse rareté du cas, trop être méditées par les militaires susceptibles d'être appelés au commandement; je vais réunir et présenter ici quelques-unes des principales mesures employées, en y ajoutant des développemens nécessaires.

---

ceux de leurs alliés chez qui la contagion se manifesterait!

Deux médecins, MM. Aubos et Lafond, résidans l'un à Contantinople, l'autre à Salonique, pensent, d'après des expériences qu'ils ont faites et dont ils ont observé les résultats, que la vaccine est un préservatif contre la peste. La *Gazette de Hambourg* rapporte, d'après leur témoignage, que, de six mille individus vaccinés à Constantinople, aucun n'a été attaqué du mal; et que les Arméniens, qui se font soigneusement vacciner, en sont toujours préservés. (Voyez *le Journal Général de France*, 4 décembre 1818.)

M. Colacco, consul portugais à Larrache, ayant observé qu'on employait, en plusieurs endroits de la côte de Barbarie, de l'huile aux parties extérieures du corps, comme préservatif contre la peste, conçut l'idée de faire employer ce simple remède intérieurement à des personnes qui étaient déjà atteintes de cette maladie. De nombreuses expériences qu'il a faites l'ont convaincu de l'efficacité de son procédé. De trois cents individus qui l'ont suivi, douze seulement ont succombé (V. *l'Indépendant*, 26 août 1819). La sage nature aurait-elle donc placé l'antidote aux lieux les plus exposés à la peste?

« Rien, » dit encore l'auteur de l'histoire précitée, « rien n'est plus difficile ni plus fatiguant que de gouverner une place affligée d'une calamité publique, et il est presque impossible de la contenir dans les bornes de l'obéissance et du devoir. » Mais si, à ce fléau, se joint celui d'un siége, ce qui n'est pas sans exemple (*), quelle vigueur, quel dévouement, quelle fermeté de

---

(*) Ici s'élèvent d'importantes questions. Y a-t-il de la prudence à vouloir se rendre maître d'une place attaquée de la peste, ou d'une autre maladie aussi contagieuse, la fièvre jaune, par exemple ? Lorsqu'on a acquis la certitude que l'une ou l'autre de ces maladies existe dans une place, ne doit-on pas chercher à en garantir les troupes en position devant elle ? N'est-ce pas le cas de convertir le siége en rigoureux blocus, et d'éviter toutes les occasions de joindre l'assiégé ?

Comment se fait-il donc qu'on ait osé faire le siége de places en proie à un tel fléau ? L'avantage de les prendre pouvait-il l'emporter sur les inconvéniens d'empester une armée et d'étendre cette affreuse maladie sur toutes ses communications ? Barcelonne, affligée de la peste et occupée par les Français, fut cependant assiégée, en 1651, par les Espagnols. Le temps, il est vrai, leur était favorable, la France étant déchirée par des dissentions civiles : l'histoire dit même qu'un de ses généraux servait les ennemis (*Histoire de Louis XIV*, liv. II, page 369), comme s'il eût été à leurs gages. Ce général, dont je m'abstiendrai de rappeler le nom, n'était pas

caractère, que de grandes qualités, enfin, ne doivent pas déployer l'autorité militaire, et à son exemple, tous les fonctionnaires civils et ecclésiastiques !

Lorsque la peste se manifesta dans les places de la Provence, en 1720, on vit les autorités rivaliser généreusement entre elles de courage et d'industrie, pour anéantir cette effroyable contagion.

Au nombre des mesures grandes et de plus d'effet, imaginées dans ces villes et ailleurs pour circonscrire le mal et le détruire, on remarque particulièrement celles dont je vais donner l'analyse (*).

PREMIÈRE MESURE.

L'ordre intimé aux médecins et chirurgiens, qui déjà presque tous avaient déserté leurs domiciles, d'y rentrer dans vingt-quatre heures, sous peine, pour les premiers, d'être pour toujours exclus de leur aggrégation, et pour les derniers, d'être poursuivis par la justice.

---

un traître; mais la cour lui donnait souvent des instructions d'une nature inconcevable : le seul tort qu'il ait fait à sa mémoire, a été de se charger de les remplir

(*) *Histoire de la Peste de Marseille, Aix, Toulon, Arles*, etc., etc., etc.

Lorsque la maladie devint plus violente, M. le comte de Langeron, commandant de Marseille et de ses environs, renouvela cet ordre qui n'avait pas obtenu assez de succès, mais sous peine de mort; il étendit cette peine à tous les notaires, apothicaires, sages-femmes et petits marchands qui ne s'y conformeraient pas à l'époque qu'il avait fixée.

La crainte des châtimens n'ayant pu déterminer un assez grand nombre d'officiers de santé à rentrer en ville, on tenta la voie des récompenses. Deux mille francs par mois furent promis aux maîtres en chirurgie des villes, mille à ceux des bourgs et villages, trois cents aux aides avec la promesse de leur maîtrise franche dans la ville de Marseille, et à tous le logement, la nourriture et l'entretien, pendant la durée de leur service. Ce moyen, plus puissant que les menaces, eut un tel effet et fit arriver un si grand nombre de ces précieux citoyens, qu'on fut obligé quelque temps après, de faire publier qu'on en avait assez.

DEUXIÈME MESURE.

L'injonction aux bouchers de n'enfler les animaux qu'avec des soufflets, comme cela se pratique presque partout aujourd'hui, et non avec

la bouche, comme le font encore quelques petits bouchers de village.

On aurait pu ajouter à cette obligation, celle de faire souffler au-dessus du vent de la ville, afin que l'air aspiré par les soupapes, ne fût point lui même vicié par des miasmes pestilentiels.

TROISIÈME MESURE.

La défense aux habitans des campagnes, de détourner les eaux qui entraient en ville, afin que coulant abondamment dans toutes les rues, elles en pûssent entraîner les ordures.

Quand on n'a aucun moyen de faire couler ainsi l'eau dans les ruisseaux, on y remédie en donnant l'ordre à chaque ménage d'y faire verser une ou plusieurs fois dans la journée, selon le degré de chaleur, lors des balayages accoutumés, ensemble et au signal donné par une cloche, un certain nombre de seaux d'eau, afin de produire tout à coup un courant. Une ordonnance de l'assemblée générale de police, tenue en la chambre de Saint-Louis, le 3 août 1596, prescrivait aussi cette disposition lors de la maladie contagieuse causée à Paris par les mendians.

QUATRIÈME MESURE.

L'organisation des forçats en escouades de

corbeaux (*), lorsque ceux qui exerçaient cet emploi périlleux, eurent succombé.

Il y a toujours dans les places de quelque étendue, un certain nombre de mendians robustes, ou des individus condamnés pour crime à une détention quelconque : je pense que, dans un cas comme celui dont il s'agit, l'on pourrait employer de même les uns et les autres, ainsi qu'en qualité d'infirmiers, dût-on, pour s'assurer des derniers, prendre quelques mesures de surveillance; sauf par la suite au gouverneur et aux autorités à faire valoir auprès du ministère les services et le dévouement de ces malheureux, et à solliciter la grâce de ceux qui auraient survécu à cette dangereuse corvée.

Souvent les lieux destinés pour hôpitaux et infirmeries, sont si pleins, qu'on ne sait plus où mettre les malades : on choisit alors de grands édifices fermés ou des églises dans l'intérieur de la ville, et l'on aggrave le mal. Dans un cas de contagion violente, il ne convient jamais d'entasser les malades au milieu de la population ; il vaudrait mieux les camper sur les places

(*) On appelle figurément ainsi les individus qui, dans un temps de contagion, enlèvent les pestiférés, soit pour les porter à l'hôpital, soit pour les enterrer.

extérieures, le terre-plein des remparts, dans les grands ouvrages du dehors; et, quelle que soit la saison, sous de vastes tentes, dont les murs, faits comme ceux de nos marquises (*), tomberaient après la rosée du matin, du côte opposé au vent; et ne se relèveraient que vers la brune. Je desirerais que, pendant le même temps, toutes les croisées des hôpitaux fussent ouvertes d'un seul côté, mais que sous la tente, comme dans les hôpitaux, l'on établît un léger courant d'air continuel, par une ouverture dans les panneaux de toile ou dans les croisées; je conseillerais enfin, sauf meilleur avis, aux habitans d'une ville attaquée de la contagion, ou en danger de l'être, de se donner beaucoup de mouvement, afin d'activer la circulation des humeurs, lesquelles, semblables aux liqueurs stagnantes, croupissent dans un état de repos trop prolongé.

CINQUIÈME MESURE.

On avait creusé des fosses profondes, et l'on y recouvrait les cadavres de chaux vive, avant d'y rejeter la terre.

Ce moyen est un des meilleurs que l'on puisse

(*) Espèce de tentes françaises destinées aux officiers.

employer, parceque la causticité de la chaux agissant de suite, affaisse les couches de cadavres, et permet d'en ajouter bientôt de nouvelles à la masse déjà existante; mais si l'on n'a pas assez de bras pour creuser de pareilles fosses, que ne fait-on usage du bois, et que n'entasse-t-on les morts, sans égard pour les rangs et le sexe, afin de les brûler sous le vent qui règne dans la journée? Que si l'on n'avait pas assez de combustibles pour une pareille opération, pourquoi le gouverneur, d'accord sur ce point avec l'autorité municipale, ne sacrifierait-il pas les vieux meubles et la charpente des masures, moyennant indemnité envers les propriétaires.

En mer, un vaisseau ensevelit les morts au sein des flots, mais une ville située sur ses rivages, une autre bâtie sur une rivière, ne pourraient user de ce procédé, d'abord trop indécent par rapport au sexe, ensuite parce que, dans le premier cas, le flot rejetterait les cadavres vers la terre, et que l'on pourrait dans le second propager la contagion dans tout le pays où la rivière viendrait à les déposer.

SIXIÈME MESURE.

Là des femmes charitables, ailleurs des forçats compatissans, se chargèrent du soin des petits

enfans à la mamelle, dont les pères et mères avaient succombé.

Le mal était alors à son plus haut degré. Si une place approvisionnée se trouvait dans des circonstances aussi cruelles, il faudrait tirer des parcs un certain nombre de vaches, chèvres ou brebis (*), animaux sur lesquels nos maladies n'ont le plus souvent aucune prise, et donner aux enfans le pis de ces dociles nourrices. Mais il conviendrait de constater si l'enfant, déjà infecté par le lait de sa mère morte de la peste, ne communiquerait point la maladie à l'animal, afin que, dans ce cas, on préférât l'emploi de théières remplies d'un lait chaud légèrement miélé.

SEPTIÈME MESURE.

Les balayeurs des rues ayant déserté dans la crainte qu'on ne les fît servir de *corbeaux*, et Marseille se trouvant encombrée de fumier, d'ordures, de matelas, paillasses, couvertures, etc., jetés par les fenêtres, on fit publier, pour ces balayeurs, l'ordre de rentrer de suite, sous peine

(*) Le docteur Timoni, a vu des chevaux, des chats, des chiens, périr par suite de bubons pestilentiels.

(*Voyage en Grèce et à Constantinople.*)

de la vie, et pour les habitans, celui de ne plus rien jeter, mais de tout porter sur les places publiques, pour y être brûlé sur-le-champ (*).

Il fallait éprouver un tel état de crise, pour se permettre d'imposer des peines aussi fortes contre une fuite si naturelle, et pour les appliquer également aux porte-faix et crocheteurs, qui ne quitteraient pas incontinent les maisons de campagne (où ils s'étaient réfugiés comme domestiques), à l'effet de rentrer en ville dans la journée. On n'attaqua point, on ne songea même pas à blâmer des arrêtés aussi sévères, parce que la nécessité excuse tous les actes arbitraires, qui n'ont d'autre objet que le salut public.

HUITIÈME MESURE.

On devait descendre les cadavres au pied de chaque escalier, afin de ne pas ralentir leur enlèvement.

Cette disposition, en apparence si simple, fut une des plus importantes : la mortalité était si grande et la corruption si prompte, que, sans

(*) Un disciple fameux d'Hyppocrate avait indiqué le feu comme un préservatif de la peste. D'après son sentiment, on fit, à Toulon, des feux dans toutes les rues, sans remarquer qu'ils fussent d'un effet salutaire.

une activité plus qu'ordinaire, le moindre retard eût multiplié à l'infini les foyers de contagion.

NEUVIÈME MESURE.

Dans Marseille, on fit retirer du port, par des pêcheurs, plus de dix mille chiens et chats, morts ou pourris, qui surnageaient, et infectaient l'air : on les leur fit conduire dans des filets, si avant dans la mer, qu'il devint impossible au flot de les rejeter sur le rivage.

J'ai déjà dit précédemment qu'il eût été plus qu'indécent d'employer ce moyen pour l'espèce humaine.

DIXIÈME MESURE.

Lorsque le chevalier Rose fit enlever un gros amas de cadavres en pleine putréfaction, il voulut que chaque forçat s'entourât la tête et les narines d'un mouchoir imbibé de vinaigre, alors dit impérial (*) ; il les disposa de manière à mettre, à un signal convenu, la main à l'œuvre tous ensemble et sans se nuire les uns aux autres ; il les encouragea si puissamment par ses discours

(*) L'histoire assure que les médecins venus de Montpellier ne prirent d'autres précautions que celles de faire leur visite à jeun, et de vivre très sobrement le reste de la journée.

et son exemple, qu'en une demi-heure, tous ces cadavres furent précipités dans le vuide de deux bastions, qui jadis avaient soutenu les attaques de Jules César; il fit ensuite remplir ces bastions avec de la chaux vive, que la veille il avait fait porter dans leur voisinage, et les fit recouvrir de terre, jusqu'au rez-de-chaussée de l'esplanade.

ONZIÈME MESURE.

On laissa sortir les habitans pour aller faire leurs vendanges, les médecins ayant estimé anti-pestilentielles, les vapeurs du vin nouveau. On se rappelait que, lors d'une pareille calamité, en 1650, c'était par suite de ces émanations spiritueuses, qu'elle avait disparu (*).

DOUZIÈME MESURE.

L'époque habituelle pour les changemens de domicile étant arrivée, on fit défense d'en opérer un seul jusqu'à nouvel ordre; rien ne paraissant aussi dangereux que de laisser transporter, d'un lieu à un autre, des meubles presque tous contaminés, et qui eussent infailliblement porté la

(*) Lors d'une peste qui faisait beaucoup de ravages dans Athènes, on y fit avec succès arroser les rues avec du vin. (*Traité de l'Opinion*, tome VI, page 31.)

contagion dans les lieux qu'elle avait pu épargner jusques-là.

TREIZIÈME MESURE.

On donna aux fosses creusées par les paysans dans les jardins, hors de la ville, quatorze pieds de profondeur, cent trente-deux de longueur et quarante-huit de largeur.

QUATORZIÈME MESURE.

Les troupes furent retirées de chez l'habitant où elles étaient logées par billet, et campèrent hors de la ville, cependant elles continuèrent à y fournir des gardes.

QUINZIÈME MESURE.

Pour empêcher les assassinats et les vols, ainsi que le transport des hardes et meubles contaminés, on rendit une ordonnance portant que tous les individus qui seraient surpris volant dans les maisons, ou transportant des meubles ou hardes par la ville, après la retraite, seraient sur-le-champ mis à mort; et que les particuliers que l'on trouverait avec des armes prohibées seraient conduits aux galères.

SEIZIÈME MESURE.

Aussitôt que les soins des officiers de santé eurent convaincu que l'on pouvait guérir

de la peste, on forma des hôpitaux de convalescens et l'on y envoya pour quarante jours tous ceux dont les bubons se cicatrisaient.

DIX-SEPTIÈME MESURE.

On enferma dans les hôpitaux beaucoup de malheureux qui erraient par la ville, après avoir échappé à la contagion, mais dont les cicatrices n'étaient cependant pas encore fermées. Pour réussir à les prendre, M. le chevalier de Soissons, l'un des plus courageux officiers de M. de Langeron, s'avisa de les envelopper, lorsqu'ils seraient réunis à la porte de leur bienfaisant prélat, M. de Belzunce, dont, chaque jour, ils allaient recevoir des subsistances (*). A Toulon, où ces individus étaient aussi en grand

(*) La conduite du gouvernement, dans cette circonstance, fut celle d'un bon père qui voit ses enfans les plus chers en danger de mort. Non seulement il fit donner à Marseille, d'abord 100,000 livres, à titre de secours; mais bientôt, à la demande de M. de Langeron, S. A. R. le duc d'Orléans, régent du royaume, envoya de plus 25,000 piastres et 1,600 marcs d'argent, pour subvenir aux besoins les plus pressans de cette ville. D'un autre côté, le pape vint aussi à son secours, en faisant passer à la disposition de M. de Belzunce trois mille cinq cents charges de blé, que S. S. fit acheter

nombre, on fut obligé de menacer de la peine de mort quiconque courrait les rues dans cet état plus que douteux.

DIX-HUITIÈME MESURE.

Afin que les orphelins, qu'un tel état de choses avait rendus très nombreux, ne perdissent pas les biens auxquels ils avaient droit, les échevins, sur la réquisition du procureur du roi, rendirent une ordonnance, laquelle enjoignait à tous les individus qui s'étaient emparés, ou rendus dépositaires des clefs, meubles et papiers des maisons devenues vacantes, de venir dans les vingt-quatre heures en faire la déclaration à l'hôtel de ville, devant les commissaires de police qui en dresseraient procès-verbal, sous peine par les contrevenans d'être poursuivis extraordinairement comme prévenus de vol.

DIX-NEUVIÈME MESURE.

Quand la peste exerça plus de ravages dans les environs que dans la ville, on prit des me-

---

dans la Marche-d'Ancône et embarquer à Civita-Vecchia. C'était le pain qui provenait de la munificence du Souverain Pontife, que les malheureux allaient attendre à la porte de leur évêque.

sures si exactes et si judicieuses pour l'entrée et la sortie des portes, que le commerce indispensable fut conservé entre les habitans, sans les exposer au moindre danger. On étendit en même temps aux malheureux attaqués par la contagion, toutes les dispositions dont l'emploi avait procuré à la ville un état sensible d'amélioration.

VINGTIÈME MESURE.

Le peuple s'étant porté en foule aux fêtes religieuses destinées à implorer l'Éternel, on s'aperçut que le mal se renouvelait, et pour prévenir une dangereuse rechute, ces sortes de cérémonies furent suspendues et les églises fermées. On fit alors dresser des autels en plein air : cette mesure devint générale.

VINGT-UNIÈME MESURE.

Lorsque la contagion eut entièrement cessé, l'on fit clore de murs sans portes les fosses dans lesquelles on avait déposé l'immense population qu'on avait perdue.

VINGT-DEUXIÈME MESURE.

Dans certains endroits, des commissaires furent chargés de faire matin et soir la visite de chaque quartier et de chaque maison, pour

faire enterrer les morts, transporter les malades aux infirmeries et distribuer des secours en argent et denrées.

VINGT-TROISIÈME MESURE.

Dans d'autres, dès que l'on soupçonnait la maladie, le magistrat était tenu d'en prévenir de suite le commandant et le chef civil de la province.

VINGT-QUATRIÈME MESURE.

Il était aussitôt défendu, sous peine de mort, à qui que ce fût, étranger ou habitant, de sortir du territoire suspect.

VINGT-CINQUIÈME MESURE.

On séparait immédiatement tout individu qui éprouvait une maladie quelconque, et on le faisait conduire dans le plus prochain lazaret.

VINGT-SIXIÈME MESURE.

Quiconque avait communiqué avec le malade était sur-le-champ mis en quarantaine.

VINGT-SEPTIÈME MESURE.

L'endroit était mis dans l'état de blocus le plus complet (*) et l'on fixait des limites telle-

(*) La peste fait moins de ravages à Constantinople depuis que les Turcs, à l'imitation des chrétiens, font

ment rigoureuses qu'aucun individu en venant ne pouvait les franchir sans être tué à l'instant par les sentinelles du cordon.

VINGT-HUITIÈME MESURE.

Au moyen d'un porte-voix, ou entre deux barrières assez distantes l'une de l'autre, on convenait des points où l'on déposerait les subsistances destinées à la ville bloquée; et l'on réglait chaque fois le nouvel emplacement qu'on leur donnerait pour le dépôt suivant.

VINGT-NEUVIÈME MESURE.

On ne reprenait aucun des sacs et effets de transport qui avaient pu être touchés par quelqu'un de la ville soupçonnée.

TRENTIÈME MESURE.

L'approvisionnement journalier, en tous genres, était fait par les soins du gouvernement, ou de la province, pendant toute la durée de l'investissement.

---

murer les quartiers empestés, et qu'ils posent des gardes pour empêcher la communication et le commerce, en donnant des vivres suffisans aux quartiers murés.

(*Annales politiques*, II[e] partie, page 566.)

TRENTE-UNIÈME MESURE.

Pendant celle de la contagion, il était interdit aux parens et aux amis de se visiter.

TRENTE-DEUXIÈME MESURE.

Les églises étaient fermées, les sermons suspendus, les assemblées publiques généralement interdites; les enterremens se faisaient sans suite et sans concours. Une absolution générale avaient été donnée, dans différens diocèses, en faveur de tous les infortunés qui, attaqués de la contagion, mouraient sans les secours consolateurs de la religion.

TRENTE-TROISIÈME MESURE.

Tout habitant qui avait des provisions et une maison à lui, s'estimait fort heureux quand il pouvait se séquestrer de toute société, et se dépouiller, en entrant chez lui, des effets déjà portés, pour en revêtir d'absolument neufs.

TRENTE-QUATRIÈME MESURE.

Du moment où l'on prenait la résolution de rompre toute communication avec le monde, certaines gens cadenassaient les soupiraux de cave et les lucarnes des toits, en un mot toutes les ouvertures par où l'on pouvait donner ou recevoir quelque chose. Tous les monastères

de Toulon qui montrèrent cet esprit, non blâmable d'égoïsme, n'éprouvèrent aucun des symptômes de la peste en 1720.

TRENTE-CINQUIÈME MESURE.

Les bouchers et les boulangers, plus exposés que d'autres à la contagion, ne communiquèrent plus que du premier étage au rez-de-chaussée, à l'aide d'un panier. L'acheteur y déposait son argent, le marchand y plaçait ses denrées. Il fut de plus recommandé aux personnes qui allaient à la provision, de ne point se toucher et de se tenir constamment à un pied de distance les unes des autres.

TRENTE-SIXIÈME MESURE.

Les meuniers étaient bloqués dans leurs moulins, ne recevaient le blé et ne rendaient la farine que dans des barils, par leurs croisées du premier étage.

TRENTE-SEPTIÈME MESURE.

Les villes voisines des lieux pestiférés, craignant la contagion et la famine, sa compagne ordinaire, faisaient convertir en farine tous les bleds qu'elles pouvaient se procurer, afin de ne pas les voir devenir inutiles par la mort des meuniers. Elles aidaient les boulangers à former leurs approvisionnemens; et comme la

conservation de ces utiles artisans était de la plus haute importance pour éviter la famine, on les obligeait aux sages précautions ci-dessus mentionnées N° 36; en même temps on faisait forcément évacuer les maisons qu'ils habitaient, par tous les individus étrangers à leurs familles.

TRENTE-HUITIÈME MESURE.

Certaines villes proposèrent d'établir chez tous les marchands des tours comme ceux des couvens de filles, afin d'éviter la communication de l'haleine, lors de la vente des objets de détail.

TRENTE-NEUVIÈME MESURE.

Ces villes firent aussi évacuer de grands bâtimens hors de leur enceinte, les uns pour servir d'hospices, les autres pour maisons de convalescens.

QUARANTIÈME MESURE.

Afin de ménager la pudeur des femmes, il y avait des hôpitaux affectés à leur sexe, où elles étaient opérées et pansées par les chirurgiens-majors seulement, et avec l'assistance des seules infirmières.

QUARANTE-UNIÈME MESURE.

Les villes mises en convalescence ne durent communiquer avec leurs environs, attaqués de

peste, qu'avec les précautions les plus scrupuleuses.

QUARANTE-DEUXIÈME MESURE.

On s'occupa ensuite de les désinfecter d'après les moyens alors en usage, et l'on reconnut que de tous les parfums, le plus sûr, le plus commun et le moins cher était la fumée de poudre à canon, mais que par dessus tout l'air était encore le plus efficace.

Aujourd'hui, sans négliger aucun de ces moyens, on ferait bien de consulter l'un des ouvrages de l'illustre et savant Guyton-Morveau (*), afin de profiter des découvertes de la médecine moderne, et d'ajouter, s'il est possible, de nouvelles précautions aux précautions utiles et indispensables que je viens d'indiquer.

(*) *Nouveau Moyen de purifier absolument et en très peu de temps une masse d'air infecté.*

FIN DU MÉMOIRE SUR LES MALADIES CONTAGIEUSES.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

RHIN. — VENDÉE. — ITALIE. — NAPLES.

ITALIE.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

